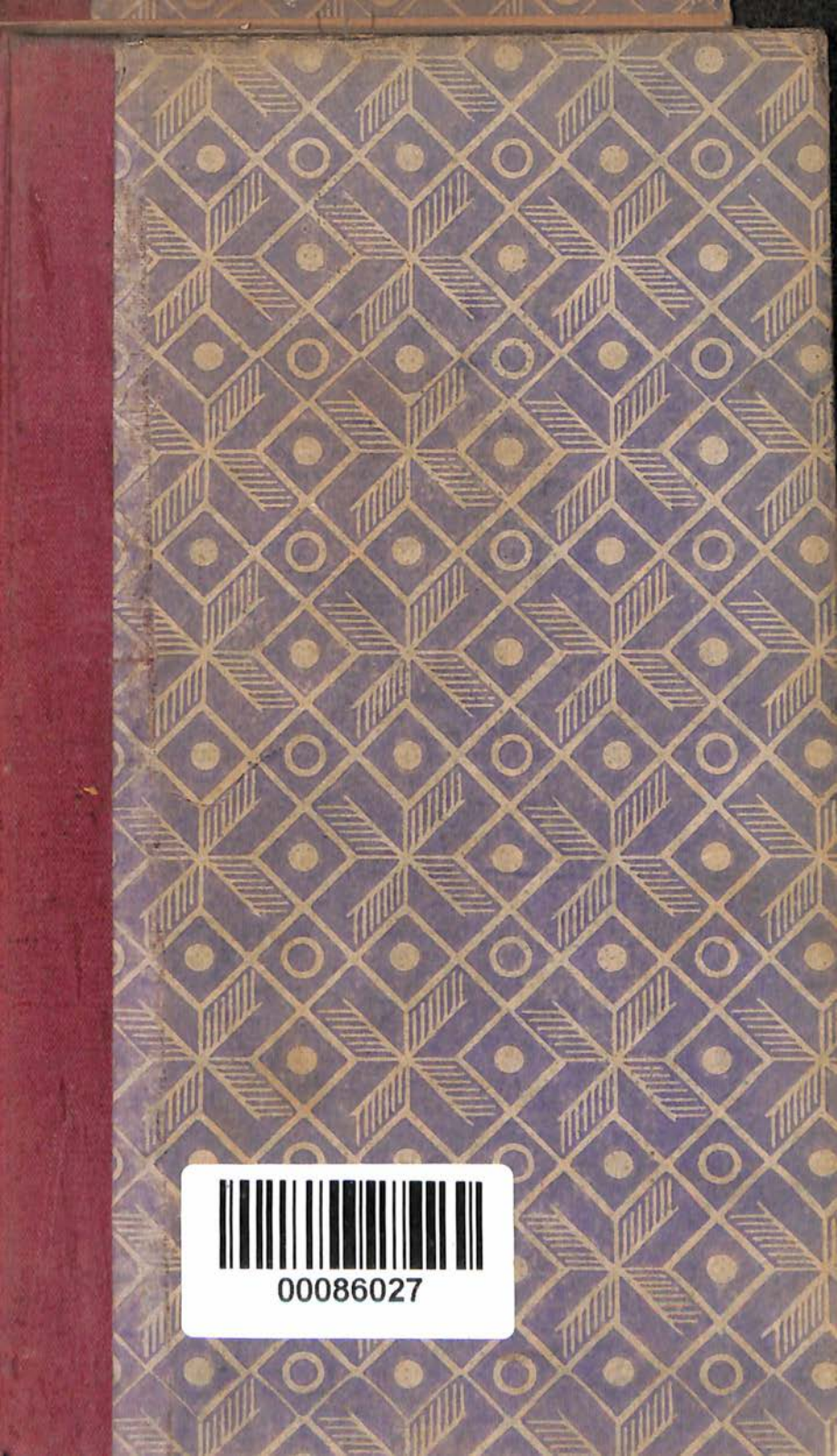
00086027

THE
ASIATIC SOCIETY OF BOMBAY
TOWN HALL, BOMBAY-400 023.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 03 December, 2015

HISTOIRE GÉNÉRALE

DES VOYAGES.

TOME IV.

HISTOIRE

GÉNÉRALE

DES VOYAGES,

OU

NOUVELLE COLLECTION

DES RELATIONS DE VOYAGES

PAR MER ET PAR TERRE,

MISE EN ORDRE ET COMPLÉTÉE JUSQU'A NOS JOURS,

PAR C. A. WALCKENAER,

MEMBRE DE L'INSTITUT.

86027
ac

TOME IV.

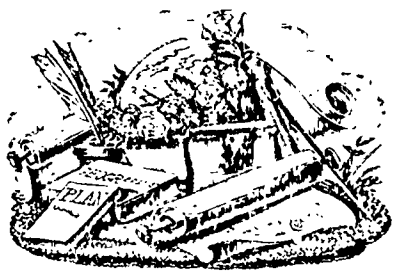

A PARIS,

CHEZ LEFÈVRE, LIBRAIRE,

RUE DE L'ÉPERON, N° 6.

M DCCC XXVI.

86027

HISTOIRE GÉNÉRALE DES VOYAGES.

PREMIÈRE PARTIE.

VOYAGES EN AFRIQUE.

SUITE DU LIVRE V.

VOYAGES AU LONG DES CÔTES OCCIDENTALES D'AFRIQUE, DEPUIS LE CAP BLANC JUSQU'A SIERRA-LEONE, CONTENANT L'HISTOIRE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMMERCE DES ANGLAIS SUR LA GAMBIE.

CHAPITRE VI.

Voyages, esclavage et délivrance de Job Ben Salomon, prince de Boundo.

Le nom de Job Ben Salomon se trouvant mêlé, dans le journal de Moore, avec quelques circonstances de sa vie, il est d'autant plus naturel de joindre ici l'histoire de ses voyages, qu'ils ont rapport à l'Afrique, dont ses malheurs l'avaient fait sortir, et qu'ils servent à faire connaître un pays voisin de la Gambie, dont les voyageurs anglais n'avaient encore appris

que le nom. Les aventures de ce malheureux prince ont été publiées à Londres dans le temps même qu'il y était pour les attester, et dédiées au duc de Montagu, qui l'avait assez connu pour le juger digne de ses bienfaits. L'auteur (1) avait été de ses intimes amis en Amérique et en Angleterre, comme Moore le fut ensuite en Afrique. Il avait eu le temps, dans un long commerce, d'apprendre de sa propre bouche les circonstances qu'on ne pouvait savoir que de lui. D'ailleurs elles se trouvent confirmées par le témoignage de Moore, qui, l'ayant accompagné dans plusieurs lieux de l'Afrique, a pu juger de la conformité de ce qu'il avait vu, avec les récits que Job avait faits en Angleterre. On prend même soin de joindre ici tous ces témoignages ensemble, pour les faire servir à se vérifier mutuellement. Ainsi les défiances historiques ne peuvent résister à tant de preuves et de lumières.

§ I.

Esclavage et voyages de Job Ben Salomon.

Hyuba (2) Boun Solumena, Boun Hibrahima, était le nom africain de cet homme extraordinaire; c'est-à-dire, suivant l'auteur de son histoire, Job, fils de

(1) Il se nomme M. Bluet. Son livre est un in-8° de 63 pages, sous le titre de *Some Memoirs*, etc., c'est-à-dire, mémoires de Job, fils de Salomon, grand-prêtre de Boundo en Afrique, 1734.

(2) Ce doit être une corruption d'Ayoub, ou Jyoub Ibn Soleyman, Ibn Ibrahim. Moore écrit Ben Salomon, parce que les Africains prononcent Ben pour Ibn.

Salomon, fils d'Abraham. Sa nation était celle des Jalofs (1), et selon Moore, des Foulis; et son pays natal, Boundo (2), ville de la région de Galumbo (3) dans le royaume de (4) Fouta en Afrique, situé sur les deux bords du Sénégal, et qui s'étend au sud jusqu'à la rivière de Gambie. Job même assura l'auteur que le cours de ces deux rivières est continuellement parallèle, et qu'elles ne se rencontrent jamais (5). Les limites orientales du royaume de Fouta sont les bords du grand lac (6) qui porte dans nos cartes le nom de lac de Guarde. On ne connaît pas si bien son étendue au nord. La capitale est Tombouto (7), vis-à-vis de laquelle est Boundo, situé de l'autre côté de la rivière.

(1) Moore, p. 202, dit que c'était un Foulis (Foulah) de Boundo, dans le Fouta.

(2) Il y a *Bunda* dans Prevost, mais Moore écrit toujours *Bundo*.

(3) Moore dit que cette place est à dix journées de Jilfray, et sept de Joar. Bluet dit que Galam est appelé Calumbo dans les cartes.

(4) Moore dit que Fouta est à quatre journées de Fatatenda.

(5) Voici un nouveau témoignage que le Sénégal et la Gambie n'ont rien de commun.

(6) Bluet ne dit pas d'où cette connaissance lui vient. Peut-être Job lui avait-il dit que Fouta est borné à l'est par un lac; et, trouvant le lac de Guarde, a-t-il jugé que c'était le même.

(7) Il y a incohérence et obscurité dans ce qui est rapporté ici de la situation et des limites du pays de Job Salomon. Le Tombouto dont il est ici question ne doit pas être confondu par les lecteurs avec la célèbre ville de Tombouctou dans le Soudan, puisqu'il est évident que, d'après les distances données par Moore, le royaume de Fouta de Ben Salomon, est le Fouta-Toro de nos cartes modernes, au nord de Woulli et au sud du Sénégal; mais ce royaume semble s'être étendu beaucoup plus en tous sens du temps de Ben Jobson; et son Boundo paraît être le Boundou des cartes de d'Anville, à l'ouest de la Falemé. La région de Galumbo est le Galam des mêmes cartes, et le

Il y avait environ cinquante ans qu'Ibrahim, grand-père de Job, avait fondé la ville de Boundo, sous le règne d'Aboubeker, alors roi de Fouta, qui lui en donna la propriété et le gouvernement, avec le titre d'alfa, ou de grand-prêtre, et le pouvoir de créer des lois pour ce nouvel établissement. Une des principales exemptait de l'esclavage tous ceux qui venaient y chercher un asile. Ce privilège, qui ne regardait néanmoins que les mahométans, contribua beaucoup à peupler la ville d'Ibrahim. Après sa mort, la dignité de grand-prêtre et de prince, qui était héréditaire dans sa famille, passa au père de Job. Le roi Aboubeker, étant mort dans le même temps, eut pour successeur le prince Jelazi, son frère, qui, se trouvant déjà père d'un fils, le confia aux soins de Salomon, père de Job, pour lui faire apprendre l'Alcoran et la langue arabe. Job devint ainsi le condisciple et le compagnon de ce prince. Jelazi ayant peu vécu, son fils lui succéda, et régnait encore en 1735.

Job n'eut pas plus tôt atteint sa quinzième année, qu'il assista son père en qualité d'iman ou de sous-prêtre. Il se maria dans le même temps à la fille de l'alfa de Tombouto, qui n'avait alors que onze ans. A treize, elle lui donna un fils, qui fut nommé Abdalla, et deux autres ensuite, qui reçurent les noms d'Ibrahim et de Sambo. Deux ans avant sa captivité,

Tombouto de Ben Jobson est le Tubacatam, résidence du bour-yolof ou grand yolof, de la carte de d'Anville de 1729, et de la carte d'Afrique de 1745; mais il a fait disparaître cette position sur sa carte de 1751. D'Anville nomme sur ses cartes le Fouta-Toro pays de Tor.

il prit une seconde femme, fille de l'alfa de Tômga, de qui il eut une fille nommée Fatime. Ses deux femmes et ses quatre enfants étaient en vie lorsqu'il partit de Boundo.

Au mois de février 1730, le père de Job, ayant appris qu'il était arrivé un vaisseau anglais dans la Gambie, y envoya son fils, accompagné de deux domestiques, pour vendre quelques esclaves, et se fournir de diverses marchandises de l'Europe. Mais il lui recommanda de ne pas passer la rivière, parce que les habitants de l'autre rive sont mandingues, ennemis du royaume de Fouta. Job ne s'étant point accordé avec le capitaine Pike, commandant du vaisseau anglais (1), renvoya ses deux domestiques à Boundo, pour rendre compte de ses affaires à son père, et pour lui déclarer que sa curiosité le portait à voyager plus loin. Dans cette vue, il fit marché avec un négociant nègre, nommé Loumein Yoa, qui entendait la langue des Mandingues, pour lui servir d'interprète et de guide. Ayant traversé la rivière de Gambie, il vendit ses nègres pour quelques vaches. Un jour que la chaleur l'obligea de se rafraîchir, il suspendit ses armes à quelque arbre. Elles consistaient dans un sabre à poignée d'or, un poignard du même métal, et un riche carquois rempli de flèches, dont le roi Sambao, fils de Jelazi, lui avait fait présent. Son malheur voulut qu'une troupe de Mandingues, accoutumée

(1) Suivant Moore, ce vaisseau, qui se nommait l'Arabella, était à l'ancre à Joar.

au pillage, passât dans le même lieu, et le vît désarmé. Sept ou huit de ces brigands se jetèrent sur lui, et le chargèrent de liens, sans faire plus de grace à son interprète. Ils commencèrent par lui raser la tête et le menton ; ce qui fut regardé de Job comme le dernier outrage, quoiqu'ils pensassent moins à l'insulter (1) qu'à le faire passer pour un esclave pris à la guerre.

Le 27 de février, ils le vendirent, avec son interprète, au capitaine Pike; et le 1er de mars ils les livrèrent à bord. Pike, apprenant de Job qu'il était le même qui avait traité de commerce avec lui quelques jours auparavant, et qu'il n'était esclave que par un malheur du sort, lui permit de se racheter, lui et son compagnon. Job envoya aussitôt chez un ami de son père, qui demeurait près de Joar, en le faisant prier (2) de donner avis de son infortune à Boundo. Mais la distance étant de quinze journées, et le capitaine pressé de mettre à la voile, le malheureux Job fut conduit à Maryland, dans la ville d'Anapolis, et livré à Michel Denton, facteur de Hunt, riche négociant de Londres. Il apprit ensuite par quelques vaisseaux venus de la Gambie, que son père avait envoyé, pour sa rançon, plusieurs esclaves qui n'étaient arrivés qu'après le départ du vaisseau, et que Sambao, roi de Fouta, avait

(1) Moore dit qu'il avait été pris par un roi du pays (celui de Jegra) un peu dans les terres, entre Tankrowal et Yamina, et qu'il fut vendu par ce prince nègre au capitaine Pike.

(2) Moore dit qu'il aurait été racheté par l'ami de son père, si le capitaine ne se fût hâté de partir.

déclaré la guerre aux Mandingues dans la seule vue de le venger.

Denton vendit Job à un marchand nommé Tolsey, dans un canton qui appartient à Maryland. Tolsey l'employa d'abord au travail du tabac. Mais, s'apercevant bientôt qu'il n'était pas propre à la fatigue, il rendit sa situation plus douce en le chargeant du soin de ses bestiaux. Job, assez libre dans cet emploi, se retirait souvent au fond d'un bois pour y faire ses prières. Il y fut aperçu par un jeune blanc qui se fit un plaisir de l'interrompre, et souvent de l'outrager en lui jetant de la boue au visage. Un traitement si cruel, joint à l'ignorance de la langue du pays, qui ne lui permettait de porter ses plaintes à personne, le jeta dans un tel désespoir, que, se figurant n'avoir rien à redouter de plus terrible, il prit la résolution de s'échapper. Il traversa les bois au hasard, jusqu'au comté de Kent, dans la baie de Delaware. Là, se présentant sans passe-port, et ne pouvant expliquer sa situation, il fut arrêté au mois de juin 1731, en vertu de la loi contre les nègres fugitifs, qui est en vigueur dans toutes les colonies de l'Amérique. Bluet, alors établi dans cette contrée, et plusieurs autres marchands anglais, eurent la curiosité de le voir dans sa prison. Sur divers signes qu'ils lui firent, il écrivit deux ou trois lignes en arabe; et, les ayant lues, il prononça les mots Alla et Mahomet, qui furent aisément distingués par les assistants. Cette marque de sa religion, jointe au refus d'un verre de vin qui lui fut présenté, fit assez connaître qu'il était mahométan; mais on n'en

devinait pas mieux qui il était et comment il se trouvait dans le canton. Sa physionomie d'ailleurs, et l'air composé de ses manières, ne permettaient pas de le regarder comme un esclave du commun.

Il se trouva parmi les nègres du pays un vieux Jalof, qui entendit enfin son langage, et qui l'ayant entretenu, expliqua aux Anglais le nom de son maître et les raisons de sa fuite. Ils écrivirent dans le lieu d'où il était parti. Tolsey vint le prendre lui-même, et le traita fort civilement. Il le reconduisit dans son habitation, où il prit soin de lui donner un endroit commode pour ses exercices de religion, et d'adoucir plus que jamais son esclavage. Job profita de la bonté de son maître, pour écrire à son père. Sa lettre fut remise à Denton, qui devait en charger le capitaine Pike au premier voyage qu'il ferait en Afrique. Mais Pike étant alors parti pour l'Angleterre, Denton envoya la lettre à M. Hunt. Pike avait mis à la voile pour l'Afrique lorsqu'elle fut rendue à Londres; de sorte que Hunt fut obligé d'attendre une autre occasion. Dans l'intervalle, le célèbre Oglethorpe ayant vu la lettre, qui était en arabe, et qu'il prit soin de faire traduire dans l'université d'Oxford, fut touché d'une si vive compassion, qu'il engagea Hunt, par une somme dont il lui fit son billet, à faire amener Job en Angleterre. Hunt écrivit aussitôt à son facteur d'Anapolis, qui racheta Job de Tolsey, et le fit partir sur le William, commandé par le capitaine Wright. Bluet, auteur de son histoire, fit le voyage sur le même vaisseau.

Pendant quelques semaines que Job fut en mer, il

acheva d'apprendre assez d'anglais pour l'entendre et pour expliquer une partie de ses idées. Sa conduite et ses manières lui gagnèrent l'estime et l'amitié de tout le monde. En arrivant à Londres, au mois d'avril 1733, il n'y trouva pas le généreux Oglethorpe, qui était parti pour la Géorgie; mais Hunt lui fournit un logement à Lime-house. Bluet, qui alla passer quelque temps à la campagne, l'ayant visité à son retour, lui trouva le visage fort abattu. Quelques personnes avaient demandé à l'acheter; et la crainte que sa rançon ne fût mise à trop haut prix, ou que de nouveaux maîtres ne le fissent partir pour quelque pays éloigné, le jetait dans une vive inquiétude. Bluet obtint de Hunt la permission de le prendre dans sa maison de Cheshunt, au comté de Hertford, en promettant de ne pas disposer de lui sans le consentement de son maître. Job reçut beaucoup de caresses de tous les honnêtes gens du pays, qui parurent charmés de son entretien et fort touchés de ses infortunes. On lui fit quantité de présents, et plusieurs personnes proposèrent de lever une somme par souscription, pour payer le prix de sa liberté.

Le jour qui précéda son retour à Londres, il reçut une lettre qui portait son adresse, et qui, étant venue sous une enveloppe au chevalier Bybia Lake, avait été remise à la compagnie d'Afrique. L'auteur n'ajoute pas de qui elle était, quoiqu'il paraisse assez qu'elle venait d'Oglethorpe; mais en conséquence, les directeurs de la compagnie ordonnèrent à M. Hunt de leur fournir le mémoire de toute la dépense qu'il avait faite pour Job. Elle montait à cinquante-neuf

livres sterling, qui lui furent payées par la compagnie. Cependant Job n'était pas délivré de ses craintes. Il se figura qu'il aurait à payer une grande rançon lorsqu'il serait retourné dans son pays. La souscription n'était pas encore commencée. Bluet ayant renouvelé cette proposition, un homme de mérite entreprit de la faire réussir en souscrivant le premier. Son exemple fut suivi avec empressement. Enfin la somme étant remplie, Job obtint la liberté; et la compagnie d'Afrique se chargea de son logement et de son entretien jusqu'à son départ.

Il vécut quelque temps dans une situation tranquille, occupé à visiter ses amis et ses bienfaiteurs. Le chevalier Hans Sloane, qui était de ce nombre, l'employait souvent à traduire des manuscrits arabes et des inscriptions de médailles. Un jour qu'il était chez lui, il marqua une vive curiosité de voir la famille royale. Le chevalier lui promit de le satisfaire lorsqu'il serait vêtu assez proprement pour paraître à la cour. Aussitôt les amis de Job lui firent faire un riche habit de soie, dans la forme de son pays. Il fut présenté dans cet état au roi, à la reine, aux deux princes et aux princesses. La reine lui fit présent d'une belle montre d'or; et le même jour il eut l'honneur de dîner avec le duc de Montagu et d'autres seigneurs, qui se réunirent ensuite pour lui faire présent d'une somme honnête. Le duc de Montagu le mena souvent à sa maison de campagne; et, lui montrant les instruments qui servent à l'agriculture et au jardinage, il chargea ses gens de lui en apprendre l'usage. Lorsque Job se vit près de son départ, le même seigneur fit

faire pour lui un grand nombre de ces instruments, qui furent mis dans des caisses, et portés sur son vaisseau. Il reçut divers autres présents de plusieurs personnes de qualité, jusqu'à la valeur de cinq cents livres sterling. Enfin, après avoir passé quatorze mois à Londres, il s'embarqua au mois de juillet 1734, sur un vaisseau de la compagnie qui partait pour la rivière de Gambie.

Bluet finissant ici ses mémoires, c'est du journal de Moore qu'il faut emprunter le reste de cette narration (1).

Job aborda au fort anglais le 8 d'août. Il était recommandé particulièrement par les directeurs de la compagnie au gouverneur et aux facteurs du pays. Ils le traitèrent avec autant de respect que de civilité. L'espérance de trouver quelqu'un de ses compatriotes à Joar, qui n'est qu'à sept journées de Boundo, le fit partir le 23 sur la chaloupe la Renommée, avec Moore qui allait prendre la direction de ce comptoir. Le 26 au soir, ils arrivèrent dans la crique de Damasensa. Job, se trouvant assis sous un arbre avec les Anglais, vit passer sept ou huit nègres de la nation de ceux qui l'avaient fait esclave à trente milles du même lieu. Quoiqu'il fût d'un caractère modéré, il eut peine à se contenir; et son premier mouvement le portait à se servir contre eux du sabre et des deux pistolets dont il était toujours armé. Moore lui fit perdre cette pensée, en lui représentant l'imprudence et le danger de son dessein. Ils firent approcher les nègres,

(1) Moore, pag. 202.

pour leur faire diverses questions, et leur demander particulièrement ce qu'était devenu le roi leur maître, qui avait jeté Job dans l'esclavage (1).

Ils répondirent que ce prince avait perdu la vie d'un coup de pistolet, qu'il portait ordinairement pendu au cou, et qui étant parti par hasard l'avait tué sûr-le-champ. Il y avait beaucoup d'apparence que ce pistolet venait du capitaine Pike, et faisait partie des marchandises que le roi avait reçues pour le prix de Job. Aussi Job fut-il si transporté de joie, que, tombant à genoux, il remercia Mahomet d'avoir détruit son ennemi par les biens mêmes qui avaient été le fruit de son crime; et se tournant vers Moore: Vous voyez, lui dit-il, que le ciel n'a point approuvé que cet homme m'eût fait esclave, et qu'il a fait servir à sa punition les mêmes armes pour lesquelles j'ai été vendu. Cependant je dois lui pardonner, ajouta-t-il, parce que si je n'avais pas été vendu, je ne saurais pas la langue anglaise, je n'aurais pas mille choses utiles et précieuses que je possède, je n'aurais pas vu un pays tel que l'Angleterre, et des hommes aussi généreux que j'en ai trouvé dans cette contrée.

La chaloupe étant arrivée le 1er de septembre à Joar, Job dépêcha le 14 un exprès à Boundo, pour donner avis de son retour à ses amis. Ce messager était un Foulis, qui se trouva de la connaissance de Job (2), et qui marqua une joie extrême de le revoir. C'était presque le seul Africain qu'on eût jamais vu

(1) Moore, pag. 206.

(2) On se rappelle que Moore a dit que Job Ben Salomon était de la nation des Foulis.

revenir de l'esclavage. Job fit prier son père de ne pas venir au-devant de lui; parce que le voyage était trop long, et que, suivant l'ordre de la nature, c'étaient les jeunes gens, disait-il, qui devaient aller au-devant des vieillards. Il envoya quelques présents à ses femmes; et le Foulis fut chargé de lui amener le plus jeune de ses fils, pour lequel il avait une affection particulière.

Dans l'intervalle, Job ne cessa point de louer beaucoup les Anglais, parmi les nègres de sa nation. Il ramena ces pauvres Africains de la prévention où ils avaient toujours été, que les esclaves étaient mangés ou tués, parce qu'on n'en voyait pas revenir un seul. Entre les présents qu'il avait reçus, il se trouvait quelques marchandises de commerce, qu'il échangea pour une femme du pays, et pour deux chevaux qui devaient servir à son voyage. Cependant il retourna le 26 de septembre à Jamesfort, dans la crainte d'être incommode à Moore jusqu'au retour de son messager.

Quatre mois se passèrent avant qu'il pût recevoir les moindres informations de Boundo. Son impatience le fit retourner à Joar le 29 de janvier 1735. Le 14 du mois suivant, il vit arriver enfin le Foulis avec des lettres; mais elles ne lui apportaient que de fâcheuses nouvelles. Son père était mort, avec la consolation néanmoins d'avoir appris, en expirant, le retour de son fils, et la figure qu'il avait faite en Angleterre (1). Une des femmes de Job s'était re-

(1) Moore, pag. 223.

mariée dans son absence ; et le second mari avait pris la fuite en apprenant l'arrivée du premier. Depuis trois ou quatre ans, la guerre avait fait tant de ravages dans le pays de Boundo, qu'il n'y restait plus de bestiaux.

Avec le messager, il était arrivé un des anciens amis de Job, qu'il fut charmé de revoir. Mais il parut fort touché de la mort de son père, et des malheurs de sa patrie. Il protesta qu'il pardonnait à sa femme, et même à l'homme qui l'avait épousée. Ils avaient raison, disait-il, de me croire mort, puisque j'étais passé dans un pays d'où jamais aucun Foulis n'est revenu. Ces entretiens avec son ami durèrent trois ou quatre jours, sans autre interruption que celle des repas et du sommeil.

Lorsque Moore quitta l'Afrique, il laissa Job à Joar avec le gouverneur Hull, prêts à partir tous deux pour Yanimarrew (Yanimareû), d'où ils devaient se rendre à la forêt des gommes, qui est proche de Boundo. Job le chargea de plusieurs lettres pour le duc de Montagu, la compagnie d'Afrique, Oglethorpe, et ses principaux bienfaiteurs. Elles étaient remplies des plus vives marques de sa reconnaissance, et de son affection pour la nation anglaise.

A l'égard de la figure et du caractère de Job, Bluet nous apprend qu'il avait cinq pieds dix pouces de haut, qu'il était bien fait et de bonne constitution. Ses abstinences de religion, qu'il observait jusqu'au scrupule, et les fatigues qu'il avait essuyées, le faisaient paraître maigre et faible ; mais sa physionomie n'en était pas moins agréable. Il avait les

cheveux longs, noirs, naturellement frisés, et fort différents par conséquent de ceux des nègres.

Ses qualités naturelles étaient excellentes. Il avait le jugement solide, la mémoire facile, et beaucoup de netteté dans toutes ses idées. Malgré ses préjugés de religion, il raisonnait avec beaucoup de modération et d'impartialité. Tous ses discours portaient le caractère du bon sens, de la bonne foi, et d'un amour ardent pour la vérité, avec un désir passionné de la trouver.

Sa pénétration se fit remarquer dans une infinité d'occasions. Il concevait sans peine le mécanisme des instruments. Après lui avoir fait voir une pendule et une charrue, on lui en montra les pièces séparées, qu'il rejoignit lui-même sans le secours de personne.

Sa mémoire était si extraordinaire, qu'ayant appris l'Alcoran par cœur à quinze ans, il en fit trois copies de sa main en Angleterre, sans autre modèle que celui qu'il portait dans sa tête, et sans se servir même de la première copie pour faire les deux autres. Il souriait, lorsqu'il entendait parler d'oubli, comme d'une faiblesse dont il n'avait aucune notion.

Son humeur était un heureux mélange de gravité et d'enjouement, une douceur constante, assaisonnée d'un degré convenable de vivacité, et cette sorte de compassion générale qui rend le cœur sensible à tout. Dans la conversation, il entendait fort bien la plaisanterie. Il savait quelquefois amuser sa compagnie par un trait ingénieux ou par quelque récit agréable, mais avec beaucoup de ménagement

pour la religion et les bonnes mœurs. Cependant ses inclinations douces et religieuses n'excluaient pas le courage. Il racontait que passant un jour dans le pays des Arabes (1) avec quatre de ses domestiques, il avait été attaqué par quinze de ces vagabonds, qui sont une sorte de bandits ou de voleurs. Il se mit en défense; et plaçant un de ses gens pour observer l'ennemi, il se disposa fièrement au combat avec les trois autres. Il perdit un homme dans l'action; et lui-même il fut blessé au bras, d'un coup d'épieu. Mais ayant tué le capitaine arabe et deux de ses brigands, il força le reste de prendre la fuite. Un autre jour, ayant trouvé une des vaches de son père à demi dévorée, il résolut de surprendre le monstre. Il se plaça sur un arbre, près de la vache; et vers le soir il vit paraître deux lions, qui s'avancèrent à pas lents, en jetant leurs regards autour d'eux, avec un air de défiance. L'un s'étant approché, Job le perça d'une flèche empoisonnée, qui le fit tomber sur la place. Le second, qui vint ensuite, fut aussi blessé, mais il eut la force de s'éloigner en rugissant, et le lendemain il fut trouvé mort à cinq cents pas du même lieu.

L'aversion de Job pour les peintures allait si loin, qu'on eut beaucoup de peine à le faire consentir qu'on tirât son portrait. Lorsque la tête fut achevée, on lui demanda dans quels habits il voulait paraître; et sur le choix qu'il fit de l'habillement de son pays, on lui dit qu'on ne pouvait le satisfaire sans avoir vu les

(1) C'était apparemment le pays des Maures, au nord du Sénégal.

habits dont il parlait, ou du moins sans en avoir entendu la description. Pourquoi donc, répliqua Job, vos peintres veulent-ils représenter Dieu, qu'ils n'ont jamais vu?

Sa religion était le mahométisme; mais il rejetait les notions d'un paradis sensuel, et d'autres traditions qui sont reçues parmi les Turcs. Le fond de ses principes était l'unité de Dieu, dont il ne prononçait jamais le nom sans quelque témoignage particulier de respect. Les idées qu'il avait de cet Être suprême et d'un état futur, parurent fort justes et fort raisonnables aux Anglais. Mais il était si ferme dans la persuasion de l'unité divine, qu'il fut impossible de le faire raisonner paisiblement sur la Trinité. On lui avait donné un nouveau Testament dans sa langue: il le lut; et, s'expliquant avec respect sur ce livre, il commença par déclarer que, l'ayant examiné fort soigneusement, il n'y avait pas trouvé un mot d'où l'on pût conclure qu'il y eût trois dieux.

Il ne mangeait la chair d'aucun animal, s'il ne l'avait tué de ses propres mains. Cependant il ne faisait pas difficulté de manger du poisson; mais il ne voulut jamais toucher à la chair de porc.

Pour un homme qui avait reçu son éducation en Afrique, les Anglais jugèrent que son savoir n'était pas méprisable. Il leur rendit compte des livres de son pays. Leur nombre ne surpasse pas trente. Ils sont écrits en arabe, et la religion seule en fait la matière. L'Alcoran, disait-il, est écrit par Dieu même, qui prit la peine de l'envoyer par l'ange Ga-

briel à Aboubeker, quelque temps avant la naissance de Mahomet (1). Mais ce fut Mahomet qui apprit ensuite à Aboubeker la manière de le lire; et pour l'entendre, il faut avoir appris l'arabe par une autre méthode qu'on ne l'apprend communément. Job savait fort bien la partie historique de la Bible. Il parlait respectueusement des vertueux personnages qui sont nommés dans l'Écriture-Sainte, surtout de Jésus-Christ, qu'il regardait comme un prophète digne d'une plus longue vie, et qui aurait fait beaucoup de bien dans le monde s'il n'eût péri malheureusement par la méchanceté des Juifs. Mahomet fut envoyé après lui, pour confirmer et perfectionner sa doctrine. Enfin Job se comparait souvent à Joseph, fils du patriarche Jacob; et lorsqu'il eut appris que, pour le venger, Sambo, roi de Fouta, avait déclaré la guerre aux Mandingues, il protesta qu'il aurait souhaité de pouvoir l'empêcher, parce que ce n'étaient pas les Mandingues, mais Dieu, qui l'avait envoyé dans une terre étrangère.

§ II.

Remarques tirées de Job Ben Salomon sur le royaume de Fouta.

Dans le pays de Job, dont on a déjà remarqué la situation, les esclaves et la plus vile partie du peuple

(1) Ceci est contraire au témoignage de l'Alcoran même, où Mahomet dit que ce livre lui est venu du ciel à différentes fois par les mains de Gabriel.

sont employés à cultiver la terre, à préparer le blé, le pain et les autres aliments. L'agriculture est pour eux un exercice fort pénible, parce qu'ils n'ont pas d'instruments propres à labourer la terre, ni même à couper les grains dans leur maturité. Ils sont obligés, pour faire leur moisson, d'arracher le blé avec les racines; et, pour le réduire en farine, ils le broient entre deux pierres avec les mains. Leur travail n'est pas moins violent pour transporter et pour bâtir; car tout s'exécute à force de bras.

Les personnes de distinction, qui se piquent de lecture et d'étude, n'ont pas d'autre lumière, pendant la nuit, que celle de leur feu. Cependant c'est le temps de l'obscurité qu'ils emploient à cet exercice, parce que, dans les principes du pays, le jour est pour l'usage de ce qu'on sait, et la nuit pour s'instruire. Une partie des habitants s'occupe de la chasse, surtout de celle des éléphants, et fait un commerce d'ivoire assez considérable. Job racontait qu'un de ses gens, accoutumé à cette chasse, avait vu un éléphant surprendre un lion, le porter près d'un bois, fendre un arbre, mettre la tête de son ennemi entre les deux parties du tronc, et le laisser dans cet état pour y périr. Quoique ce récit paraisse fabuleux, il est rendu plus vraisemblable par un autre exemple, dont Job avait été témoin lui-même. Un jour qu'il était à la chasse, il vit un éléphant transporter un lion dans un endroit marécageux, et lui tenir la tête enfoncée dans la boue pour l'étouffer. En supposant la vérité de ces deux faits, il faut conclure que le lion et l'éléphant se portent une haine mortelle.

Le poison dont les nègres enveniment leurs flèches est le jus d'un certain arbre dont les qualités sont si malignes, qu'en peu de temps le sang se trouve infecté par la moindre blessure; et l'animal le plus vigoureux devient stupide et perd le sentiment; ce qui n'empêche pas les habitants de manger la chair des animaux qu'ils tuent avec ces flèches. Aussitôt qu'ils les voient tomber, ils s'approchent et leur coupent la gorge. Cette opération fait sortir apparemment le poison avec le sang. Les hommes qui sont blessés des mêmes flèches se guérissent avec une herbe dont la vertu est infaillible lorsqu'elle est immédiatement appliquée sur la blessure. L'auteur prend ici l'occasion d'assurer, comme le fruit particulier de son expérience et de ses lumières, 1° que dans tous les pays qui produisent des bêtes féroces, il ne s'en trouve pas qui attaquent volontairement l'homme, si elles trouvent le moyen de s'échapper par la fuite; 2° qu'il n'y a pas de poison violent, de quelque espèce qu'on le suppose, qui n'ait son antidote; et que généralement la nature a placé l'antidote près du poison.

Les mariages, dans le pays de Job, se font avec peu de formalités. Lorsqu'un père est résolu de marier son fils, il fait ses propositions au père de la fille. Elles consistent dans l'offre d'une certaine somme, que le père du mari doit donner à la femme pour lui servir de douaire. Si cette offre est acceptée, les deux pères et le jeune homme se rendent chez le prêtre, déclarent leur convention, et le mariage passe aussitôt pour conclu. Il ne reste qu'une difficulté,

qui consiste à tirer l'épouse de la maison paternelle. Tous ses cousins s'assemblent devant la porte pour en disputer l'entrée. Mais le mari trouve le moyen de se les concilier par des présents. Il fait paraître alors un de ses parents, bien monté, avec la commission de lui amener sa femme à cheval. Mais à peine est-elle en croupe, que les femmes commencent leurs lamentations et s'efforcent de l'arrêter. Cependant les droits du mari l'emportent. Il reçoit celle qui doit être la compagne de sa vie. Il fait éclater sa joie par les festins qu'il donne à ses amis. Les réjouissances durent plusieurs jours. Sa femme est la seule qui n'y est point appelée. Elle n'est vue de personne, pas même de son mari, aux yeux duquel la loi veut que pendant trois ans elle paraisse toujours voilée. Ainsi Job, qui n'en avait passé que deux avec la sienne, lorsqu'il tomba dans l'esclavage, et qui avait eu d'elle une fille, ne l'avait point encore vue sans voile. Pour éviter les jalousies et les querelles, les maris font un partage égal du temps entre leurs femmes, et leur exactitude à l'observer va si loin, que pendant qu'une femme est en couche, ils passent seuls dans leur appartement toutes les nuits qui lui appartiennent. Ils ont le droit de renvoyer celles qui leur déplaisent, mais en leur laissant la somme qu'elles ont reçue pour douaire. Une femme est libre de se remarier après ce divorce, et n'en trouve pas moins l'occasion ; au lieu que si c'est elle qui abandonne son mari, non-seulement elle perd son douaire, mais elle tombe dans un mépris qui lui ôte l'espérance de faire un second mariage.

Outre la circoncision, qui est en usage pour tous les enfants mâles, il y a une sorte de baptême pour les deux sexes. Au septième jour de la naissance, le père, dans une assemblée de parents et d'amis, donne un nom à l'enfant, et le prêtre l'écrit sur un petit morceau de bois poli. On tue ensuite, pour le festin, une vache ou une brebis, suivant les richesses de la famille. On la mange sur-le-champ, et le reste est distribué aux pauvres; après quoi le prêtre lave l'enfant dans une eau pure, transcrit son nom sur un morceau de papier, qu'il roule soigneusement, et le lui attache autour du cou, pour y demeurer jusqu'à ce qu'il tombe de lui-même.

Les enterrements n'ont rien de remarquable. On ensevelit le corps dans la terre, avec quelques prières qui regardent moins les morts que les vivants.

Les opinions et les traditions du pays, en matière de religion, sont à peu près les mêmes que dans tous les autres pays mahométans. Cependant ceux qui se piquent d'étude et de lumières, donnent un tour spirituel à la doctrine grossière et sensuelle de l'Alcoran. Ils ont tant d'horreur pour l'idolâtrie, qu'ils ne recevraient pas la moindre peinture dans leurs maisons.

CHAPITRE VII.

Divers voyages faits au pays de Bolmberre, ou de Sierra de los Leones, appelée vulgairement Sierra-Leone.

Pour compléter la série des premières relations relatives à la portion de l'Afrique qui fait l'objet de ce livre, nous extrairons de quatre voyageurs différents ce qu'ils ont dit sur Sierra-Leone.

Le premier est William Finch, marchand anglais. Ce voyageur, dans sa navigation vers les Indes orientales, en 1607, relâcha au port de Sierra-Leone, et nous a laissé les meilleures observations qu'on ait eues pendant le dix-septième siècle sur cette contrée, particulièrement sur l'histoire naturelle. Son journal, un des plus curieux qu'il y ait dans aucune langue, se trouve dans la collection de Purchass.

Le second est Villault de Bellefond, qui toucha au même lieu en 1666, dans un voyage qu'il faisait en Guinée.

Le troisième est Barbot, qui, se trouvant à Sierra-Leone en 1678, joignit ses remarques sur ce pays à sa description de Guinée.

Le quatrième est Atkins. L'occasion qu'il eut de relâcher sur cette côte en 1721, dans son voyage en

Guinée et au Brésil, lui fit apporter tous ses soins à donner une description de la baie et du pays.

Comme on trouve aussi dans Labat quelques bonnes remarques sur la même contrée, on a cru devoir s'en servir pour suppléer aux récits de ces quatre écrivains. Elles complètent les connaissances acquises à cette époque sur cette région.

§ II.

Voyage de Finch à Sierra-Leone.

La baie qui porte le nom de Sierra-Leone n'a pas moins de trois lieues de largeur. Du côté du sud, la terre est, haute et couverte d'arbres jusqu'au bord du rivage. On y aperçoit plusieurs petits enfoncements, où la pêche est fort abondante. Au-dessus du quatrième est le lieu de l'aiguade, qui fournit continuellement de l'eau excellente, avec assez de facilité à s'approcher du ruisseau. Là, Finch découvrit sur les rocs plusieurs noms anglais; entre autres ceux du chevalier François Drake, qui avait touché au même lieu vingt-sept ans auparavant, de Thomas Candish, du capitaine Lister, et de plusieurs autres. Au milieu de la baie, vis-à-vis du troisième enfoncement, on rencontre un banc de sable, près duquel le fond n'est que de deux ou trois brasses. Mais, dans la plupart des autres parties, et même contre le rivage, on n'en trouve pas moins de huit ou dix. La latitude est de huit degrés et demi du nord.

Le roi du pays fait sa résidence au fond de la baie. Les Maures lui donnent le nom de borca, ou capitaine Karan. Il a dans sa dépendance d'autres petits rois, dont l'un, nommé le capitaine Pinto, vieillard décrépit, faisait alors sa résidence dans une ville au-dessus de la seconde crique, comme le capitaine Boloune faisait la sienne de l'autre côté de la baie. Les états du borca s'étendent l'espace de quarante lieues dans les terres. Ses revenus consistent dans un tribut d'étoffes de coton, de dents d'éléphants, d'or, et dans le pouvoir de vendre ses sujets pour l'esclavage. Les jésuites et d'autres prêtres portugais ont converti quelques-uns de ces barbares. Ils ont une chapelle, où l'on voit suspendue une table des jours de fêtes, suivant l'usage de l'église romaine. Le roi et quelques-uns de ses courtisans sont vêtus d'une manière assez décente. Ils ont des casaques, des hauts-de-chausses, et même des chapeaux. Mais le peuple est tout-à-fait nu, avec une ceinture de coton, dont il descend une petite pièce qui couvre le milieu du corps. Les femmes portent une sorte d'écharpe, qui, venant se lier par-devant, leur tombe jusqu'aux genoux. Les enfants sont nus sans exception. On ne voit personne, dans les deux sexes, qui n'ait le corps piqué ou taillé en différentes figures. Ils ont tous aussi les dents limées en pointe. Leur usage est de s'arracher entièrement les sourcils, quoiqu'ils laissent croître leur barbe, qui est naturellement courte, noire et frisée. Leurs cheveux sont ordinairement coupés en croix, et s'élèvent sur la tête en petites touffes carrées. D'autres les portent découpés en dif

férentes formes. Mais les femmes ont généralement la tête rasée.

La plupart de leurs villes ne contiennent pas plus de trente ou quarante maisons jointes ensemble, composées de murs de terre, et couvertes de roseaux. Une natte leur sert de porte; mais elle n'en est pas moins fermée avec des serrures et des verroux. Pour lits, ils ont des solives croisées, sur lesquelles ils étendent des nattes. On voit quelques maisons tapissées de nattes, surtout autour du lit. Deux ou trois pots de terre pour conserver de l'eau et faire cuire des aliments, une gourde ou deux pour le vin de palmier, une demi-gourde qui sert de tasse, quelques plats de terre, une ou deux corbeilles dans lesquelles les femmes vont ramasser des coquilles, un sac d'écorce d'arbre que les hommes portent sur l'épaule lorsqu'ils vont chercher des provisions, et leur pipe, sans laquelle on ne les voit jamais marcher, composent le reste de leurs meubles. Ils ont au côté une petite dague, qu'ils forment eux-mêmes du fer qu'on leur apporte. Leurs autres armes sont l'arc et les flèches, la javeline et le dard. Ils arment leurs flèches d'une pointe de fer empoisonnée, de la forme que les peintres donnent à l'aiguillon des serpents (1).

Les hommes ont la taille fort belle, le corps agile et vigoureux, le courage ferme, et l'humeur assez douce. Ils ne s'écartent guère de leurs femmes, parce qu'une de leurs plus vives passions est la jalousie. Finch ne put être informé quel était le fond de leur

(1) Voyage de Finch aux Indes orientales, dans la collection de Purchass, t. 1, p. 111.

religion. Ils ont de petites idoles, mais ils n'en reconnaissent pas moins le Dieu du ciel; car lorsque Finch leur demandait l'usage de ces petites figures de bois, ils levaient les mains au-dessus de leur tête, pour faire entendre que le véritable objet de leurs adorations était en haut. Quelque idée qu'on se fasse de leurs principes, ils sont circoncis, ajoute l'auteur, ils sont justes, honnêtes, et le vol parmi eux est sur-le-champ puni de mort. Leurs cérémonies funèbres se réduisent à mettre au-dessus de la fosse un petit toit de chaume, sous lequel ils entretiennent continuellement de l'eau fraîche dans des pots de terre. Ils y plantent aussi trois ou quatre os, sans que l'auteur explique si ce sont des os d'hommes ou d'animaux.

Au sud de la baie, à quarante ou cinquante lieues dans les terres, on trouve une nation d'anthropophages, qui inquiètent souvent leurs voisins. Les Maures de Sierra-Leone se nourrissent de riz, qu'ils ont en grande abondance, quoiqu'ils ne sèment que ce qui est nécessaire à leur provision, et qu'ils soient obligés de brûler des bois pour trouver des terres à cultiver. Ils ont aussi une espèce de petit grain, nommé pène, dont ils font du pain. Le pays produit quelques poules; mais il n'a pas d'autres animaux domestiques. Aussi les habitants connaissent-ils peu l'usage de la viande, à moins qu'ils ne tuent par intervalles quelque bête fauve dans les montagnes, ou quelques oiseaux. Leur principale nourriture, avec le riz, consiste en racines, en légumes, en coquillages, surtout en huîtres, dont il se trouve une prodigieuse quantité sur les rochers et même au pied des arbres qui bordent le rivage:

mais le goût en est fade. Ils ont autour de leurs maisons des plantains, des gourdes, des patates, des courges, du poivre de Guinée, et surtout du tabac, qui fait une partie de leur subsistance. La tête de leurs pipes est fort grande, et composée d'une terre bien cuite. Ils y insèrent un petit tuyau de canne, d'un pied et demi de longueur, au travers duquel les hommes et les femmes aspirent la fumée. Les hommes portent leur pipe dans leur sac, et leur tabac dans une petite bourse qu'ils nomment taffio. Les femmes ont leur pipe à la main, et leur tabac dans un coin de leur pagne. Leur usage pour le tabac est d'en exprimer le jus lorsqu'il est vert; sans quoi ils prétendent que sa fumée leur causerait une ivresse continuelle. Ils le hachent fort menu, et le font sécher au feu. Finch vit une demi-douzaine de chèvres dans une île très voisine de leur côte; mais il ne put se procurer le moyen d'en goûter la chair.

Les fruits sont innombrables dans leurs bois. Il se trouve des forêts entières de limoniers, surtout un peu en-deçà du lieu de l'aiguade, assez près de la ville. On y voit aussi quelques orangers. La boisson commune du pays est l'eau; cependant les hommes sont passionnés pour le vin de palmier, qu'ils appellent may, et ils le partagent rarement avec les femmes. Ils ont des machines d'osier qui leur servent à monter sur les arbres avec beaucoup de vitesse. On les voit descendre avec leurs gourdes de vin sous le bras. Ils ont diverses sortes de prunes; les unes jaunes, qui sont saines et agréables, d'autres bleues ou noires, d'un goût aromatique, et fort estimées. On trouve dans

le pays beaucoup de manzanilles, que l'auteur appelle mansamilbias, espèce de pomme vénéneuse qui ressemble à la prune jaune, et dont le jus est si malin, que la moindre goutte qui rejaillirait dans l'œil ferait perdre aussitôt la vue. On y voit des beninganions, fruit fort sain, de la grosseur d'un citron, et dont l'écorce est rougeâtre; un autre fruit nommé beguil, de la grosseur d'une pomme ordinaire et couvert d'une peau rude, mais dont la chair a la couleur, le grain et le goût de la fraise. Les bois sont remplis de vignes sauvages, qui produisent un raisin dont le goût tire sur l'amer. Les nègres aiment beaucoup la noix ou la datte qui tombe du palmier, et la mangent rôtie. Ils font des amas d'une sorte de poivre, nommée cardamome, qui leur sert de remède dans plusieurs maladies et d'assaisonnement pour leur nourriture. Ils ont certains fruits qui croissent sept ou huit ensemble dans une espèce de grappe, chacun de la longueur et de la grosseur du doigt, d'une couleur brune et jaunâtre, couvert d'un petit duvet, et contenant sous l'écorce une substance dont le goût est fort agréable. Il croît dans les bois du pays une espèce de hêtre, dont le fruit a l'apparence d'une fève. On en distingue trois sortes : l'une très élevée, portant une cosse semblable à celle des fèves, dans laquelle il se trouve en effet quatre ou cinq fèves carrées, qui ressemblent beaucoup à la graine du tamarin, couvertes d'une peau dure qu'on prendrait pour une écaille, et qui contient une amande dont les nègres se servent pour envenimer leurs flèches. Ils appellent ce fruit ogon. C'est un poison fort dangereux. La seconde sorte est plus petite.

Sa cosse est tortue, et la peau fort épaisse. Elle contient cinq grandes fèves, d'un pouce de long. Le troisième hêtre est gros. Il a les feuilles petites comme le premier, le fruit plus gros, dans une cosse dure et épaisse, qui est un peu dentelée sur les côtés, et qui n'a pas moins de neuf pouces de long sur cinq pouces de large. Elle contient cinq longues fèves, que les nègres appellent quenda, et qu'ils croient fort dangereuses.

Les nègres plantent des patates, et plus loin, dans les terres, ils cultivent du coton, nommé parmi eux innoumma, dont ils font d'assez bon fil et des étoffes larges d'un quart. Ils ont un bois, qu'ils nomment kambe, qui leur sert à teindre en rouge leurs bourses et leurs nattes. Leur limonier ressemble au pommier sauvage. Sa feuille est mince comme celle du saule. Il est rempli de pointes, et porte une prodigieuse quantité de fruits, qui commencent à mûrir au mois d'août, et qui demeurent sur l'arbre jusqu'au mois d'octobre.

Le poivre de Guinée, qui porte ici le nom de bangue, croît naturellement dans les bois; mais il n'y est pas fort abondant. Sa plante est petite, assez semblable à celle du troëne, et chargée de petites feuilles fort minces. Son fruit ressemble à l'épine-vinette. Il est d'abord très-vert, mais en mûrissant il devient rouge. Quoiqu'il ne se réunisse point en grappe, il s'en trouve de côté et d'autre deux ou trois ensemble, autour de la tige. Le pène, dont on a déjà parlé, et dont les nègres de ce pays composent leur pain, est une plante fort mince, qui ressemble à l'herbe ordi-

naire, et dont les petites tiges sont couvertes de graines, qui ne sont renfermées dans aucune espèce d'enveloppe. Suivant l'auteur, c'est la même graine que les Turcs appellent couscous, et les Portugais yfunde. Finch remarqua aussi des arbres qui ressemblent au saule, et qui portent des fruits semblables à la cosse des pois.

Plus loin, dans l'intérieur des terres, il croît un fruit nommé gola ou kola, dans une coque assez épaisse. Il est dur, rougeâtre, amer, à peu près de la grosseur d'une noix, et divisé par divers angles. Les nègres font des provisions de ce fruit, et le mâchent, mêlé avec l'écorce d'un certain arbre. Leur manière de s'en servir n'a rien d'agréable pour les Européens. Celui qui commence à le mâcher le donne ensuite à son voisin, qui le mâche à son tour, et qui le donne au nègre suivant. Ainsi chacun le mâche successivement sans rien avaler de sa substance. Ils le croient excellent pour la conservation des dents et des gencives. Les chevaux n'ont pas les dents plus fortes que la plupart des nègres. Ce fruit leur sert aussi de monnaie courante, et le pays n'en a pas d'autre (1).

L'auteur du Golden Trade (2) observe que le kola est fort estimé des nègres qui habitent les bords de la Gambie, et que les Anglais ne lui donnent pas d'autre nom que celui de noix. Elles ressemblent, dit-il, aux châtaignes de la plus grosse espèce, mais

(1) Voyez la relation de Finch, t. 1 de Purchass, p. 414.

(2) Jobson qui était alors à Tobabo-Couda, port de Setiko. Voyez ci dessus sa relation.

leur coque est moins dure. Le goût en est amer. On en fait tant de cas parmi les nègres, que dix noix de kola sont un présent digne des plus grands rois. Après en avoir mâché, l'eau la plus commune prend le goût du vin blanc, et paraît mêlée de sucre. Le tabac même en tire une douceur singulière. On n'attribue d'ailleurs aucune autre qualité au kola. Les personnes âgées, qui ne sont plus capables de le mâcher, le font broyer pour leur usage. Mais ce n'est pas le peuple qui peut se procurer un fruit si délicieux, car cinquante noix suffisent pour acheter une femme (1). On en fit présent de six à Jobson; mais il n'eut jamais l'occasion d'en voir croître sur l'arbre. Les Portugais prétendent que le kola vient du pays de l'or, et que les nègres de la Gambie le reçoivent dans une grande baie au-delà de Cacheo (2), où ils trouvent d'autres nègres qui leur apportent de l'or et quantité de kola. Cependant Jobson remarque qu'on le vend plus cher à mesure qu'on descend la rivière, et que plus haut les nègres l'ont avec plus d'abondance, sans qu'il ait pu découvrir (3) d'où ils le reçoivent. Ils paraissaient surpris que les Anglais ne l'estimassent pas autant qu'eux. Jobson se proposait d'en apporter quelques noix en Angleterre; mais il s'aperçut qu'il s'y forme des vers, et qu'elles ne peuvent se conserver (4).

Barbot décrit l'arbre qui produit cette fameuse

(1) Le prix des femmes a augmenté; car Moore, p. 132, dit qu'elles coûtent aujourd'hui jusqu'à deux cents noix.

(2) Il paraît que c'est la baie de Sierra-Leone.

(3) Il ne prit pas, sans doute, le soin de s'en informer.

(4) Jobson, page 134.

noix. Il lui donne le nom de froglo. Il assure que la région de Sierra-Leone en est remplie; qu'il est d'une hauteur médiocre (1); que la circonférence du tronc est de cinq ou six pieds; que le fruit ressemble aux châtaignes (2), et qu'il en croît en pelotons de dix ou douze noix, dont quatre ou cinq sont sous la même coque, divisées par une peau fort mince; que le dehors de chaque noix est rouge, avec quelque mélange de bleu; que, si elle est coupée, le dedans paraît d'un violet foncé. Les nègres et les Portugais en demandent sans cesse, comme les Indiens ne demandent que leur arrak et leur bétel. Elle ne vient qu'une fois chaque année, continue Barbot, et elle est d'un goût qui tire sur l'amer; elle fait trouver l'eau fort agréable, et elle est fort diurétique. Les nègres en font un commerce considérable dans les terres. Ils en fournissent une race d'hommes blancs qui viennent la prendre de fort loin; et le même auteur apprit des Anglais de l'île de Bense, qu'il en passe tous les ans par terre une très grosse quantité à Tunis et à Tripoli (3).

Malgré des témoignages si formels, Labat prétend que la noix kola vient de l'intérieur des terres (4), à environ trois cents lieues au-delà de Vintain en remontant la Gambie. Il avoue qu'il en croît une petite quantité à Sierra-Leone; mais il assure qu'elle n'est pas si estimée que celle de l'intérieur des terres; que le fruit est enve-

(1) Il dit ailleurs, p. 101, que l'arbre est très-haut.

(2) Voyez la figure dans l'ouvrage de Barbot.

(3) Barbot, p. 101 et 113.

(4) Au reste, Moore dit la même chose, avec moins d'étendue et de circonstances, p. 132.

loppé de deux peaux; la première, grise, dure, forte et cassante; la seconde, qui touche à la chair, blanche et faible. Lorsque le fruit vient à sécher, il est extrêmement amer et d'une qualité astringente; il fait trouver l'eau fort agréable. Cependant plusieurs le croient pernicieux à l'estomac; il communique une couleur jaune aux dents et à la salive; enfin, pour la forme, la grosseur, l'odeur, la couleur et le goût, il ressemble entièrement à la châtaigne. A l'égard de l'arbre, il se plaint de n'en avoir pas trouvé de bonne description dans ses Mémoires (1).

Finch observe que la baie de Sierra-Leone produit beaucoup d'huîtres, et qu'elles s'attachent sur le rivage aux pieds de certains arbres (2) de la forme du saule, mais qui ont la feuille plus large et de l'épaisseur du cuir, avec de petits boutons comme ceux du cyprès. Les branches des mêmes arbres sont de la grosseur d'une canne ordinaire, unies au dehors et moelleuses dans l'intérieur. Celles qui s'abaissent jusque dans l'eau sont si couvertes d'huîtres, qu'on s'imaginerait que c'est l'arbre lui-même qui les produit avec le secours de l'eau salée.

La baie est remplie de poissons de toutes les espèces, tels que le mulet, la raie, la vieille, le brochet, le gardon; le cavallos, qui ressemble au maquereau; l'épée, dont la tête se termine en effet par une sorte d'épée, dentelée des deux côtés comme une scie; le schark ou le requin, le chien de mer; le scharker,

(1) Labat, *Afrique occidentale*, t. v, p. 8. Il nomme cette noix colles.

(2) Cet arbre est une espèce de manglier, que Labat appelle palétuvier, et les Anglais, mangrove.

qui ressemble au requin, excepté que sa tête se termine dans la forme d'une pelle (1); le cordonnier, qui a des deux côtés de la tête une espèce de barbe ou de soie pendante, et qui grogne comme le cochon, etc. Finch prit, dans l'espace d'une heure, six mille poissons de la forme de l'ablé.

La côte n'est pas moins abondante en toutes sortes d'oiseaux, parmi lesquels on voit des pélicans blancs, de la grosseur de nos cygnes, avec un bec fort gros et fort long, des hérons, des courlis, des outardes, l'oiseau qu'on appelle œil de bœuf, et quantité d'autres dont l'espèce n'est pas connue dans nos climats. On trouve dans les terres un grand nombre de perroquets gris, de pintades aussi grosses que les faisans, et d'un fort beau plumage, mais fort nuisibles aux plantations de riz, beaucoup de porcs-épics et de singes. Les montagnes voisines renferment des lions, des tigres et des léopards. Finch ne vit que trois éléphants dans le pays; mais plus loin dans les terres il s'en trouve un grand nombre. Les nègres lui parlèrent d'un animal fort étrange, que son interprète nommait carbuncle ou escarboucle. On le voit souvent, mais toujours pendant la nuit, et sa tête jette un éclat surprenant qui lui sert à trouver sa pâture. L'opinion des habitants est que cette lumière vient d'une pierre qu'il a dans les yeux ou sur le front. S'il entend le moindre bruit, il couvre aussitôt cette partie brillante de quelque membrane qui en dérobe l'éclat. Finch trouva l'air fabuleux à ce récit.

(1) Il semble que c'est le marteau, ou le pantouflier.

Le pays n'a rien d'ailleurs qui puisse exciter l'avidité des marchands; mais plus haut, l'on trouve de l'or et de l'ivoire, que les Portugais vont prendre en échange, dans certains temps de l'année, pour du riz, du sel; des colliers de verre, des sonnettes, de l'ail, des bouteilles de France, des chaudrons de cuivre, des couteaux, des bonnets, de la toile, des bassins de laiton, des barres de fer, et d'autres marchandises communes. Dans la baie de Sierra-Leone, toutes ces marchandises (1) ne servent qu'à se procurer des rafraîchissements et des provisions.

§ II.

Voyage à Sierra-Leone, par Villault de Bellefond.

Les Maures donnent au pays de Sierra-Leone le nom de Bulombel (2), qui signifie grande contrée. Les Portugais n'ont pas eu d'autre raison que la hauteur des montagnes et la multitude des lions qu'elles contiennent, pour le nommer Sierra-Leone ou montagne des Lions.

Cette région commence fort loin à l'est dans les terres, et finit, vers le nord-ouest, au cap Ledo. De cette pointe, en s'avançant dans la rivière, on trouve plusieurs baies, dont la quatrième s'appelle baie de France, soit parce que les Français étaient autrefois

(1) Voyage de Finch, dans Purchass, t. 1, p. 416.

(2) D'autres disent Bolmberre, c'est-à-dire bonne basse terre. Bolm signifie bas.

en possession de cette côte, ou parce qu'ils y brûlèrent une ville. Cette baie est la seule où l'on trouve de l'eau fraîche, dans trois différents ruisseaux. Villault eut la curiosité de visiter une des sources. Il fit une lieue à pied jusqu'aux montagnes; mais il découvrit les traces d'un si grand nombre de bêtes féroces, dont l'aspect seul est terrible, qu'il prit le parti de retourner au rivage. Dans la suite il apprit d'un Portugais que la source qu'il avait cherchée est au milieu des bois, à quinze lieues de la mer, et qu'il n'aurait pu s'obstiner dans son dessein sans s'exposer à devenir la proie des tigres, des éléphants et des crocodiles, qui ne sont pas en moindre nombre que les lions dans ces montagnes.

Les parties septentrionales du pays sont fort basses. Elles dépendent du roi de Bulom (1), comme celles du sud sont soumises au roi de Bourré (2). Le royaume de Bulom est peu connu des Français et des Hollandais. L'affection des habitants s'est déclarée pour les Anglais et pour les Portugais, dont plusieurs s'y sont formé des établissements.

Le pays produit beaucoup de riz, de millet, de maïs, et une sorte de blé de Turquie. C'est de ce blé que les habitants font leur pain; mais il y en a de si barbares, qu'ils mangent le riz cru, en se contentant de le tremper dans l'eau de mer. Les aliments communs sont le poisson et les fruits. On trouve en abondance toutes sortes de fruits rouges, des figues,

(1) D'Anville, sur sa carte de Guinée, 1775, écrit Bolm, ou Bolon.

(2) D'Anville, sur sa carte de Guinée, écrit Bouré.

des poires, des prunes, des oranges, des citrons, et une sorte de châtaigne, qui, sans être aussi bonne que celle de l'Europe, a la vertu (1) d'apaiser la plus grande soif. Les montagnes sont couvertes d'arbres qui produisent de la gomme, et qui offrent une verdure continuelle, la plupart assez semblables à notre laurier.

On y trouve un grand nombre de chèvres, de porcs, de lions, de tigres, d'éléphants, de sangliers, de cerfs et de chevreuils. Les derniers surtout y sont si communs, que les habitants en apportent jusqu'aux vaisseaux, et les donnent presque pour rien. S'il en faut croire les Maures et les Portugais, on rencontre dans les montagnes des serpents si monstrueux, qu'ils seraient capables d'avaler un homme entier (2). Les Maures sont en guerre perpétuelle avec ces monstres, et connaissent l'usage de certaines herbes qui sont un remède infaillible contre leurs morsures.

Les singes se rassemblent en troupes nombreuses, et détruisent tous les champs cultivés dont ils peuvent s'approcher. Leurs ravages inspirent pour eux une haine implacable aux habitants. Les éléphants sont l'objet d'une autre guerre pour les Maures. On les voit sans cesse à la chasse de ces animaux. Ils s'enrichissent de leurs dents et ils se nourrissent de leur chair. L'auteur, ayant goûté de la chair d'éléphant, assure que, loin d'être mauvaise, elle approche beaucoup de celle du bœuf.

(1) C'est apparemment la noix de kola.

(2) Les Portugais, dans ces régions, ont autant de goût pour les fables que la plupart des nègres.

Quelques Français, qui avaient fait le voyage de Bourré, apprirent à Villault que cette ville ne contient pas plus de trois cents maisons ; que le palais du roi est au centre, et n'a pas beaucoup d'apparence. Par d'autres informations, l'auteur se crut certain que Bourré avait quatre ou cinq cents habitants, sans y comprendre les enfants et les femmes ; que le monarque régnant se nommait Felipe; qu'il avait embrassé le christianisme, et qu'il entretenait à sa cour un jésuite et un capucin.

La plupart des habitants de Sierra-Leone sont d'une belle taille. On en voit peu qui aient le nez plat et comme écrasé. Ils sont plus doux et plus civils que ceux du cap Vert. On ne les voit jamais nus, et la plupart sont vêtus modestement. Les femmes, au contraire, connaissent peu la modestie. Elles sont généralement communes. Un homme en prend le nombre qu'il désire, et les prostitue aux étrangers comme il le juge à propos. Celle néanmoins qui tient le premier rang et qui porte proprement le titre de femme, est gardée avec beaucoup de précaution. Aussi toutes les autres ne passent-elles que pour des concubines.

Dans l'île de Saint-André, ou île Tasso, Villault eut la curiosité de voir une de leurs maisons. Il la trouva composée de bois et de terre, avec une petite fenêtre couverte de feuilles, un trou pour servir de porte, et un peu de feu au centre. Les habitants prennent leur repos sur une natte, qui est étendue dans un coin, et ne s'y placent jamais sans avoir leurs armes à leur côté. C'est ordinairement une épée,

une dague, des dards, un arc et des flèches. La pointe de leurs flèches est empoisonnée du jus d'un fruit vert, de la longueur d'une rave. Ce poison est si prompt et si subtil, que la guérison est presque impossible. On trouve parmi les habitants quelques armes à feu, qu'ils aiment passionnément, et dont ils se servent avec beaucoup d'adresse.

Les Portugais qui sont établis dans le pays ont converti quantité de nègres au christianisme. Tout le reste est partagé entre le mahométisme et l'idolâtrie. Les idolâtres adorent quelques ridicules figures, auxquelles ils donnent le nom de fétiches ou de dieux. Ils leur adressent des prières soir et matin; et s'ils ont quelques mets un peu plus délicats que leur nourriture ordinaire, tels que du poisson, de la volaille ou du vin de palmier, ils commencent par les mettre à terre, devant leurs divinités.

Villault entendant un jour prononcer par un Maure les noms d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, lui demanda quel était le sens de cette invocation. Le Maure répondit que c'était un remercîment qu'il faisait à ses fétiches, pour l'avoir conservé sur mer, et que tous les Maures (1) s'acquittaient de ce devoir dans les mêmes occasions. Ils portent tous quelques-uns de ces fétiches dans de petits sacs, sur la poitrine ou

(1) On doit donc supposer qu'ils n'étaient pas mahométans, surtout lorsqu'ils adoraient des images. Barbot dit qu'il ne put découvrir de mahométans à Sierra-Leone. Cependant Villault en reconnaît ici; mais ces récits peuvent se concilier, en supposant qu'imparfaitement convertis au mahométisme, ils avaient conservé quelques pratiques de leur ancienne idolâtrie.

sur les épaules; et jamais ils ne manquent de leur offrir à manger le soir et le matin. Ils les parent de rassade, et de petits colliers de verre coloré; c'est-à-dire de ce qu'ils regardent eux-mêmes comme le plus riche ornement du monde.

Ils parlent tous la langue portugaise. Dans la crainte de s'enivrer, ils boivent peu de liqueurs fortes, surtout lorsqu'ils sont avec les Européens. Les marchandises ordinaires du pays sont le riz, l'ivoire, la civette, et quelquefois un peu d'ambre gris. Sur toute la côte, il n'y a point de lieu où le commerce se fasse avec tant d'avantage. Il est rare qu'il produise moins de cent pour cent. Mais le profit des Portugais est encore plus considérable, parce qu'ils achètent plus loin, dans l'intérieur des terres, l'ivoire qu'ils revendent sur la côte aux marchands.

La rivière, qui est connue sous le nom de Sierra-Leone, porte aussi ceux de Mitomba (1) et de Tagrin. Elle vient de fort loin dans les terres, et vers son embouchure elle n'a pas moins de trois lieues de largeur; mais à quatorze ou quinze lieues de la mer elle se resserre à la largeur d'une lieue. Le port n'a pas plus de deux brasses de fond. En y entrant, l'on est obligé de tirer autant qu'on peut vers les montagnes, au long desquelles on trouve dix, douze, et jusqu'à seize brasses.

Cette rivière est bordée de certains arbres, nommés mangles, dont les branches ne s'étendent jamais plus loin l'une que l'autre; mais leurs pointes se courbent,

(1) D'Anville, sur sa carte d'Afrique, et sur celle de Guinée, écrit Mitombo.

et n'ont pas plus tôt touché à la terre ou à l'eau, qu'y prenant racine, elles forment des haies qui ont quelquefois vingt ou trente pieds d'épaisseur. Il y a dans la même rivière plusieurs petites îles, la plupart habitées et couvertes d'arbres verts, surtout de palmiers, dont les habitants tirent beaucoup de vin.

Pendant que Villault était à Sierra-Leone, en 1666, les Anglais avaient un magasin dans la plus fertile et la plus belle de ces îles. Leur maison était bâtie de briques et de pierres de taille. Elle avait pour sa défense quatre pièces de canon, de quatre livres de balle. Un beau bois de palmiers, dont elle était entourée, lui fournissait abondamment du vin. On voyait d'un côté quinze ou vingt cabanes, qui servaient de logement aux naturels, et de l'autre une source d'eau vive.

§ III.

Voyage de Sierra-Leone, par Jean Barbot (1).

Il est difficile de fixer les bornes de cette région, de tout autre côté que l'ouest, où elle est arrosée par la mer. Quelques voyageurs la font commencer au cap Verga du côté du nord. Mais les terres étant fort basses vers le nord, c'est proprement le sud de la rivière de Mitomba qui doit porter le nom de Sierra-Leone, des mots espagnols sierra, montagne, et

(1) Barbot, *a Description of the coast of North and South Guinea*, dans Churchill's *Collection of Voyages and travels*, vol. v, pag. 96.

Leona, Lionne; mais d'autres la nomment Sierra-Leone, ou montagne du Lion. A l'égard de cette dénomination, quelques-uns tirent son origine du bruit de la mer, dont les battements, contre un rivage couvert de rocs, ressemblent au rugissement des lions; d'autres, du grand nombre de ces animaux qui habitent les montagnes.

Quoique les jours d'été soient fort chauds dans le pays plat et ouvert, les vents du sud-ouest y apportent de la fraîcheur pendant l'après-midi. Mais la chaleur est insupportable dans les parties montagneuses, à cause des bois et des forêts. En général, on peut dire que c'est une région fort malsaine pour les Européens; témoins tous les Anglais qui sont morts dans l'île de Bense. La pluie et le tonnerre y règnent continuellement pendant six mois, avec une chaleur si maligne aux mois de juin et de juillet, qu'on est obligé de se tenir renfermé dans les huttes. L'air, corrompu par tant de mauvaises influences, y produit en un instant, sur les aliments et sur les habits, de ces vers qu'on appelle magots. Quelquefois les tornados y sont capables de causer de l'épouvante. Une épaisse obscurité, qui ne se dissipe pas un moment dans le jour, semble changer la face de la nature, et rend la vie presque insupportable. Le pays de Sierra-Leone est habité par deux nations différentes, dont l'une se nomme Vieux-Capez, et l'autre les Combas-Manez. Les Capez passent pour les plus polis de tous les nègres. Les Manez au contraire forment un peuple barbare, audacieux, incapable de repos, qui est même regardé comme anthropophage, suivant la

signification du nom Manez dans la langue du pays. Les Portugais du Congo et d'Angola prennent les Combas-Manez pour la même race que les Jagos (1) et les Galas, qui habitent l'est et le nord-ouest du Congo, et qui ont été long-temps la terreur de plusieurs autres peuples nègres. Ils les croient tous descendus des Galas Monous (2), qui habitent dans les terres, fort loin de la rivière de Sestre. Ces Manez et ces Capez n'ont pas cessé d'être en guerre depuis l'année 1505, que les premiers, sortant de l'intérieur des terres, vinrent fondre sur la côte, dont les Capez étaient anciens habitants, dans la cruelle résolution de ruiner leur pays et de les vendre aux Portugais, nouvellement établis dans cette partie de l'Afrique. Mais le pays leur parut si bon et si fertile, qu'ils prirent le parti de s'y arrêter. Ils vendirent les Capez qu'ils firent prisonniers, et dévorèrent ceux qui étaient morts dans le combat. Cependant le désespoir ayant ranimé ce malheureux peuple, il fut impossible à ses barbares ennemis d'exécuter entièrement leur dessein. Ils ont conservé seulement les terres dont ils s'étaient mis en possession; et toujours animés de la même fureur, ils n'ont pas cessé d'entretenir la guerre avec leurs voisins. Une si longue haine n'a pu manquer d'être funeste aux deux nations, mais surtout aux Capez, dont elle a détruit un grand nombre. On en a vu qui, dans la crainte de tomber tôt ou tard entre les mains de leurs ennemis, qu'ils regardent toujours

(1) Nommé Giagas dans d'autres relations.

(2) D'Anville écrit Manou, et place ces peuples dans l'intérieur, entre le cap Mesurado et rio dos Cestos.

comme des anthropophages, ont pris volontairement le parti de se vendre aux Portugais pour l'esclavage. Tandis que Barbot était dans le pays, en 1678, la guerre y était fort ardente, et les Capez se préparaient à recevoir vigoureusement leurs voisins. Cependant il assure que les attaques ne sont plus aussi sanglantes qu'autrefois, et le commerce des Européens commence à rendre les Combas-Manez plus traitables que leurs ancêtres.

On prétend que ces deux peuples ont une sorte de soumission pour le roi de Quoja, qui fait sa résidence près du cap Monte (1). Flansire, un des prédécesseurs de ce prince, les ayant subjugués, la postérité royale du vainqueur continua de leur donner des gouverneurs ou des vice-rois, sous le titre de dongahs. Mais les frères d'un de ces dongahs se divisèrent ensuite par des guerres qui ruinèrent la forme de gouvernement établie. Pendant le séjour de l'auteur en Afrique, le plus jeune, nommé Jean Thomas, alors âgé de soixante-dix ans, possédait, à titre de patrimoine, le village de Tombey, qui n'est qu'à quatre lieues de la baie de France, une lieue au-dessus du village de Bagos, près duquel on voit quantité de grands arbres. La plupart des Anglais jettent l'ancre devant Tombey, qui est l'endroit le moins éloigné de leur établissement. On peut mouiller devant la baie de France sur seize et dix-huit brasses d'un fond de vase. Barbot ajoute que le village de Bagos (2) est situé à quatre

(1) D'Anville, sur ses cartes, nomme cet état royaume de Goja-Bercoma, ou des Carous.

(2) Barbot, dans Churchill's *Collection*, t. v, p. 97.

lieues de l'aiguade, contre un petit bois, et qu'il a du côté de l'est celui de Tombey (1), d'où la vue s'étend fort agréablement jusqu'à l'île de Tasso, qu'on prendrait dans l'éloignement pour la terre ferme.

Le nord de la rivière de Mitomba, vers l'embouchure, est soumis à deux petits rois, celui de Bourré au sud, et celui de Bolm au nord. Du temps de l'auteur, le roi de Bolm se nommait Antonio Boumbo. Celui de Bourré fait ordinairement sa résidence dans une ville du même nom, qui est composée d'environ trois cents cabanes, et de cinq cents habitants, sans y comprendre les enfants et les femmes. Les missionnaires portugais ont converti au christianisme le roi de Bolm et quelques-uns de ses sujets. Dans le langage du pays, Bolm signifie basse terre; d'autres le prononcent Bolem et Bulon, en y ajoutant Berre, qui signifie bon, et forment ainsi le nom de Bolemberre.

La côte de Bolm est basse et plate en comparaison de celle de Bourré ou de Timna, près de laquelle sont les fameuses montagnes que les Portugais ont nommées Sierra-Leone. Elles forment une longue chaîne; et si l'on excepte celle des Amboses, on n'en connaît pas de plus hautes au nord et au sud de la Guinée. L'intérieur de ces montagnes renferme tant de détours, et des abîmes si creux, qu'un seul coup de canon tiré dans la baie cause d'étranges retentissements. Ceux du tonnerre n'y paraissent pas moins

(1) Barbot, dans sa carte, nous montre une rivière Tomba, autrement Saint-Miguel, qui se jette dans la rivière Mitomba, autrement Tagrun, au-dessus de l'île Bense et Cogu.

surprenants, quand on les entend pour la premiere fois. C'est de là que les Portugais ont donné aussi à ces montagnes le nom de Montes Claros.

A l'ouest, on voit une pointe montagneuse, mais plus basse que les montagnes mêmes, qui, s'étendant assez loin dans la mer, forme une espèce de péninsule. Les nègres qui veulent gagner la mer, y transportent leurs canots sur leurs épaules, pour s'épargner la peine de ramer en sortant de la baie. Cette pointe porte le nom de Cabo Ledo ou de Tagrin. D'autres la nomment Tagaraïm. Suivant les observations de l'auteur (1), elle est exactement à huit degrés trente minutes de latitude du nord. Il ajoute que toutes les cartes hollandaises placent les côtes de cette partie de la Guinée trente minutes (2) plus au nord qu'elles ne sont réellement; ce qui jette des erreurs dangereuses dans la navigation.

La durée du flux dans la baie est de sept heures, et celle du reflux d'environ cinq heures. Le flux a son cours nord-est, et quart est, et est nord-est. Le reflux a le sien sud-ouest quart d'ouest, et ouest sud-ouest. Aux pleines lunes, surtout depuis le mois de septembre jusqu'au mois de janvier, le temps est fort calme pendant toute la nuit, et jusque vers midi,

(1) L'auteur se trompe souvent sur les latitudes, témoin celle du cap Vert, qu'il donne fort différente de la vérité. Sa carte même la marque différente de sa propre observation.

(2) Il y a trente degrés dans l'original (Churchill, t. v, p. 99); mais cette erreur est si énorme qu'elle se corrige d'elle-même, et doit être attribuée au copiste. La carte de Barbot est précieuse, malgré ses inexactitudes; elle renferme beaucoup d'informations originales, et a été trop négligée.

qu'il s'élève des vents frais, sud-ouest, sud sud-ouest, et ouest sud-est. Ils durent jusqu'à dix heures du soir, et le calme ne manque point alors de leur succéder. Il n'y a pas de vaisseaux qui ne puissent mouiller librement hors de la baie et dedans, sur sept ou huit brasses d'un bon fond de sable rouge. Plus on approche de la côte de Bourré, plus on trouve l'eau profonde, parce que les terres y sont beaucoup plus hautes.

La rivière de Sierra-Leone vient de fort loin dans les terres. Un nègre voulut persuader à l'auteur qu'elle a sa source en Barbarie. Il assurait qu'ayant long-temps exercé le commerce sur ses bords, il avait vendu fort souvent du kola et des esclaves à des peuples que Barbot prit, sur sa description, pour des Maures et des Arabes. Quoi qu'il en soit, cette rivière porte le nom de Mitomba, jusqu'à vingt-cinq ou trente lieues de son embouchure, et n'est pas connue plus loin des Européens. Elle a du côté du sud une ville nommée As Lagoas (1), où la permission de résider pour le commerce n'est accordée qu'aux Portugais. Les habitants viennent seulement dans la baie, pour y faire des échanges avec les Français et les Anglais, lorsqu'ils y voient entrer leurs bâtiments.

A l'entrée de la rivière on voit plusieurs petites îles, et quantité de petits rocs qui ressemblent à des tas de foin. Les principales îles sont celles de Cogu (2), de Tasso et de Bense. Dans l'île de Bense, qui est à neuf lieues

(1) Il y a dans l'orignal As Magoat; mais c'est probablement encore ici une faute de copiste.

(2) On lit Cogu sur la carte et dans le texte de Barbot, et Togu dans le texte de Prevost; et sur la carte de Belin, mais à tort, Goar.

de la rade, les Anglais ont élevé un petit fort, vis-à-vis de l'habitation de Jean Thomas; mais il n'a rien de plus considérable que l'avantage de sa situation sur un roc, dont l'accès est si difficile qu'il y a fallu tailler des degrés. Ce fort, qui sert de magasin à la compagnie royale d'Afrique, est bâti de pierre et de chaux. Le mur en est bas. Il est flanqué d'une terrasse montée de cinq canons, et revêtu d'une courtine qui en a quatre pièces, avec une plate-forme qui en a six. Son meilleur édifice est le logement des esclaves. Ordinairement la garnison est composée de vingt blancs et de trente gromettes, ou nègres libres, qui habitent un petit village sous le canon du fort. L'île a peu d'étendue, et le terroir en est stérile. Le même auteur fait une description plus avantageuse du fort, dans un autre endroit; mais il parle alors de l'année 1704. Il le trouva, dit-il, fort bien bâti, avec quatre bastions réguliers, de très-beaux magasins, et plusieurs logements. Les murs étaient montés de quarante-quatre pièces de canon; et sur une plate-forme qui couvrait la porte, il y en avait quatre d'une grosseur extraordinaire. Mais le 17 juillet de la même année, deux vaisseaux de guerre français, sous le commandement du sieur Guérin, se saisirent de cette place sans aucune résistance. Le commandant ayant pris la fuite avec environ cent hommes, qui composaient sa garnison, il n'y resta qu'un canonnier et dix ou douze soldats, qui se rendirent après avoir tiré quarante ou cinquante coups. Les Français rasèrent le fort; mais ce ne fut pas sans en avoir tiré quatre mille dents d'éléphants,

outre trois mille (1) qu'ils avaient prises dans un petit vaisseau qui était à l'ancre derrière l'île, et quantité d'autres marchandises propres au commerce du pays (2).

Les Anglais avaient anciennement leur comptoir dans l'île Tasso ; mais, en 1664, l'amiral Ruyter, après son expédition de la Côte-d'Or, entra dans la rivière de Sierra-Leone, détruisit le fort anglais, et fit un butin considérable. La compagnie d'Angleterre entreprit de réparer cette perte en faisant élever un autre fort dans l'île de Cagu (3), pour la sûreté de son commerce. Elle y avait déjà fait beaucoup de dépenses, lorsque les habitants du pays, sur quelque défiance ou quelque sujet de mécontentement, prirent les armes, ruinèrent le nouvel établissement, et forcèrent les Anglais de chercher une autre retraite.

Les Portugais sont établis dans divers endroits du pays, surtout à Dondermuch, ou Domdomuch ; mais la jalousie du commerce ne leur permet pas d'entretenir beaucoup de correspondance avec les Anglais de l'île de Bense.

La rivière de Mitomba reçoit dans son cours un grand nombre de petites rivières, dont les principales sont rio Carakone, qui vient du nord, et celle de Bonda ou Tomba, ou St.-Miguel, qui vient du sud-est. Celle-ci sépare les Capez des Combas-Manez, et reçoit des bâtiments de charge. Le pays qui la borde

(1) Il faut entendre, sans doute, le poids de quatre mille livres, et de trois mille livres ; car le sens naturel serait incroyable.

(2) Barbot, page 128.

(3) Barbot, dans Churchill's *Collection*, t. V, p. 99.

produit du bois de sandal, que les habitants appellent bonda (1), et d'où elle tire son nom. Une troisième rivière, dont l'auteur ignore le nom, coule vers Forna de St.-Anna, au long du rivage méridional, et va se perdre dans la baie, près de la ville de Bourré. Les Portugais remontent ces deux dernières rivières dans leurs brigantins et leurs canots.

Les deux rives de la Mitomba sont fort bien peuplées. On y trouve quantité de villages et de hameaux, tels que Binque, Tinquam, et l'habitation du jeune capitaine Louis. Le pays est si fertile qu'il en a tiré, comme on l'a fait remarquer, le nom de Bolm-berre, ou bonne basse-terre. Le roi de Bolm traite plus favorablement les Anglais que les autres nations, quoiqu'il y ait quantité de Portugais dispersés dans ses états. Mais les nègres de Timna sont fort affectionnés aux Français. Quelques-uns prétendent que le village de Serborakata est situé entre le cap Tagrin et les montagnes à l'est. Ils ajoutent que deux lieues plus loin dans les terres, on rencontre une nation sauvage et cruelle, nommée Semaura, qui est sans cesse en guerre avec les habitants de Serborakata.

Le village du capitaine Jean Thomas, gouverneur de ce canton, est situé dans un bois, à l'est nord-est du lieu que les Français appellent la fontaine de France. Il n'est composé que d'un petit nombre de huttes rondes, dans le goût des maisons de la Gambie. Le capitaine Thomas a défriché la terre autour de la sienne, dans un espace de cent pas carrés, pour en

(1) Churchill's *Collection*, t. V, p. 99.

tirer quelques fruits par la culture. Mais il a vers l'ouest une plantation beaucoup plus étendue.

La baie de France, où l'on trouve la fontaine du même nom, est éloignée d'environ six lieues du cap Tagrin. On la distingue aisément à la couleur brillante du sable, qui se présente sur le rivage comme une voile étendue. Aussi n'y voit-on pas de rocs qui rendent l'accès difficile aux barques et aux chaloupes. La fontaine est à quelques pas de la mer. C'est la meilleure et la plus commode de toute la Guinée. On y peut remplir cent tonneaux dans l'espace d'un jour. Elle vient du centre des montagnes de Timna, qui forment une chaîne d'environ quinze lieues, mais d'où les tigres, les lions, et les crocodiles ne permettent pas d'approcher. Les eaux fraîches tombent du sommet des montagnes, et forment en tombant diverses cascades, avec un très grand bruit. Ensuite, se réunissant dans une espèce d'étang, leur abondance les fait déborder, pour se répandre sur un rivage sablonneux, où elles se rassemblent encore dans un bassin qu'elles forment au pied des montagnes. De là elles recommencent à couler sur le sable, et elles se perdent enfin dans la mer. Barbot représente ce lieu comme un des plus beaux endroits de la Guinée. Le bassin qui reçoit toutes ces eaux est environné de grands arbres d'une verdure continuelle, qui forment un ombrage délicieux dans les plus grandes chaleurs. Les rochers mêmes qui sont dispersés aux environs, contribuent à l'embellissement du lieu. C'était dans cette agréable retraite que l'auteur prenait souvent plaisir à faire ses repas.

Cependant il faut observer qu'au commencement de l'hiver, ou de la saison des pluies, surtout au mois d'avril, l'eau de cette fontaine a des effets dangereux. On les attribue à l'excès de la chaleur, qui a corrompu la terre, et fait périr quantité d'animaux venimeux. Toutes ces matières malignes étant entraînées par les ruisseaux qui descendent alors à grands flots, y répandent une infection dont quantité de matelots se sont ressentis. On doit se garder dans le même temps de manger trop de fruits et de boire trop d'eau, si l'on ne veut être bientôt atteint d'une sorte de maladie pestilentielle, qui cause presque infailliblement la mort.

Les droits pour la liberté de prendre de l'eau et du bois ne montent qu'à trois ou quatre écus de France, en petites merceries qu'on donne au capitaine Thomas. Le lieu où le bois se coupe est à cent pas de la fontaine, au nord-est. Le travail est difficile, parceque les arbres sont fort serrés; mais rien n'est si facile que le transport, à si peu de distance du rivage.

Le pays est rempli de riz et de millet. Aussi les habitants n'ont-ils guère d'autre nourriture. Les femmes broient le riz dans des troncs de bois creusés, et le font cuire en forme de balles. Il se trouve des nègres qui ne font que le tremper dans l'eau de la mer, et qui le mangent sans autre préparation.

Ils ont des limons, des bananes, de petites oranges qui ont beaucoup de jus, du manioc ou de la cassave, et du poivre de Guinée, mais en petite quantité. Leur raisin sauvage est assez agréable. Plus

haut sur la rivière, vers l'établissement des Anglais, les oranges, les limons, les bananes, les figues des Indes, les ananas, les melons d'eau, les ignames ou les yams, les patates, les poires sauvages, les prunes blanches, différentes sortes de légumes (1), et les noix de kola, sont dans une extrême abondance. On voit les nègres apporter ces provisions dans leurs canots aux vaisseaux qui entrent dans la rade. Ils sont ordinairement cinq ou six qui rament debout, avec de longues pelles, fort semblables à celles du cap Lopez.

Ils ont une grande multitude de coqs et de poules, de chèvres, de porcs, et d'autres animaux privés, qu'on achète d'eux pour un peu d'eau-de-vie et quelques couteaux. Les cantons montagneux sont remplis d'éléphants, de lions, de tigres, de sangliers, de cerfs, de daims, de chevreuils, de diverses espèces de singes, et de monstrueux serpents. Mais les singes surtout sont en si grand nombre, que, parcourant le pays en troupes, ils portent le ravage dans toutes les plantations. On en distingue particulièrement trois sortes; les uns nommés barris, d'une taille monstrueuse, qu'on accoutume dans leur jeunesse à marcher droit, et qui se forment par degrés à broyer les grains, à puiser de l'eau dans les calebasses, à l'apporter sur leur tête, et à tourner la broche pour rôtir les viandes. Ces animaux aiment si passionnément les huîtres, que, dans les basses marées, ils s'approchent du rivage entre les rocs; et lorsqu'ils

(1) Barbot, p. 99 et suiv.

voient les huîtres ouvertes à la chaleur du soleil, ils mettent dans l'écaille une petite pierre qui l'empêche de se fermer, et l'avalent ainsi facilement. Quelquefois il arrive que la pierre glisse, et que le singe se trouve pris comme dans une trappe. Alors ils n'échappent guère aux nègres, qui les tuent et qui les mangent. Cette chair et celle des éléphants leur paraissent délicieuses. L'auteur vit un jour, chez le capitaine Thomas, un singe qu'on faisait bouillir à l'eau. Mais quoique plusieurs Européens lui eussent assuré que la chair en était fort bonne, il ne put vaincre assez son dégoût pour en faire l'essai. Il parle de certaines huîtres d'une grosseur si extraordinaire, qu'une seule peut faire le dîner d'un homme. Il ajoute, à la vérité, qu'elles sont fort dures, et qu'il serait difficile d'en manger, si on ne les faisait bouillir et frire ensuite en morceaux.

Les bois sont la retraite d'un nombre infini de perroquets, de pigeons ramiers, et d'autres oiseaux; mais l'épaisseur des arbres ne permet guère qu'on les puisse tirer. La mer et les rivières fournissent les mêmes espèces de poisson que celles du cap-Vert, sans parler de plusieurs autres qui sont inconnues aux Européens, et dont l'auteur a donné les figures. C'est une grande ressource pour les matelots de l'Europe, lorsqu'ils sont bien fournis de filets et de lignes; car les nègres, trop paresseux pour se fabriquer ces instruments, ne prennent guère d'autres poissons que ceux que la mer laisse entre les rocs.

L'auteur vit quelques esclaves du capitaine Thomas, qui, à l'aide de quelques vieux morceaux d'étoffe,

prenaient entre les rocs, sur la surface de l'eau, une quantité incroyable de petits poissons, dont le plus gros ne l'était pas plus qu'un tuyau de plume. Ils les font bouillir dans un grand pot de terre, jusqu'à les réduire en colle, et ce mets leur paraît excellent.

Tout le pays est si couvert de gros arbres, qu'on peut lui donner le nom de *Forêt continuelle*. Les plus communs sont le palmier dans les plaines, et une espèce de latanier sur les montagnes. Le rivage de la mer et les rivières sont bordés de mangles ou de palétuviers, dans une infinité d'endroits. En général, le bois du pays est assez propre à la construction des vaisseaux; mais il est massif et pesant (1).

Les habitants de Sierra-Leone ne sont pas d'un noir si brillant que ceux du cap Vert, et n'ont pas le nez si plat. Ils ornent leurs oreilles de quantité de bijoux qu'ils appellent mazoubos. L'usage commun parmi eux est de se faire, sur les joues et sur le nez, plusieurs petites marques avec un fer chaud. Leurs doigts sont chargés de bagues d'or, et leurs bras de bracelets. Les deux sexes vont nus jusqu'à l'âge d'environ quinze ans, qu'ils commencent à couvrir leur nudité avec un morceau d'étoffe ou d'écorce d'arbre. Quelques-uns ne portent néanmoins qu'une ceinture de cuir fort étroite, à laquelle ils attachent leur couteau. Les personnes riches ou de qualité se vêtissent d'une petite robe de calicot rayé, de même que les Maures.

Comme ils sont tous naturellement malins et turbulents, ils ne peuvent vivre entre eux sans que-

(1) Barbot, p. 101 et suiv.

relles. Les Européens, qui ne sont pas plus à couvert de leurs insultes, ne trouvent pas de vengeance plus sûre que de brûler leurs huttes et de ruiner leurs plantations. D'un autre côté, les nègres de Sierra-Leone sont sobres, et boivent peu d'eau-de-vie, dans la seule crainte de l'ivresse. Ils ont plus de sentiment et d'intelligence que les nègres des autres parties de la Guinée, surtout les Capez, qui apprennent même facilement tout ce qu'on leur montre. Ils étaient autrefois lascifs et efféminés; mais leurs guerres continuelles avec les Combas les ont rendus plus courageux et plus chastes.

Chaque habitation est pourvue d'une salle ou d'une maison publique, où toutes les personnes mariées envoient leurs filles, après un certain âge, pour y apprendre à danser, à chanter, et d'autres exercices, sous la conduite d'un vieillard des plus nobles du pays. Lorsqu'elles ont passé un an dans cette école, il les mène à la grande place de la ville ou du village. Là elles dansent, elles chantent, elles donnent aux yeux de tous les habitants des témoignages de leurs progrès. S'il se trouve quelque jeune homme à marier, c'est alors qu'il fait choix de celle qu'il aime le mieux, sans aucun égard pour la naissance ou la fortune. Un amant n'a pas plus tôt déclaré ses intentions, qu'il passe pour marié, à la seule condition qu'il soit en état de faire quelques présents aux parents de la fille et à son vieux précepteur (1).

La plupart des nègres qui habitent les environs de

(1) Barbot, p. 100.

la baie parlent la langue portugaise, ou du moins la langue qu'on appelle dans toutes ces régions *lingua franca*. Quelques-uns entendent un peu le hollandais et l'anglais; mais leur langage commun est le dialecte de Bolm, qui paraît fort désagréable aux étrangers, et dont il serait fort difficile de donner quelque notion (1).

On fait dans le pays des nattes fort curieuses de joncs, de ronces et d'autres arbrisseaux. On les teint de diverses couleurs, qui sont fort estimées des Européens. C'est sur ces nattes que les nègres prennent leur repos pendant la nuit. Il est impossible aujourd'hui d'approfondir s'ils en ont appris l'art des Portugais, ou si les Portugais le tiennent d'eux.

La rivière de Sierra-Leone est fréquentée depuis long-temps par les Européens, mais principalement par les Anglais et les Français, soit pour le commerce ou les rafraîchissements, dans leur navigation à la Côte-d'Or ou au royaume de Fida ou Juda. Les marchandises qu'ils y achètent sont des dents d'éléphants, des esclaves, du bois de sandal, une petite quantité d'or, beaucoup de cire, quelques perles, du cristal, de l'ambre gris, du poivre long, etc. (2) Les dents d'éléphants de la Sierra-Leone passent pour les meilleures de toute la Guinée. Elles sont d'une grosseur et d'une blancheur extraordinaires. L'auteur en a vu qui pesaient cent livres, et qui ne se vendaient que la valeur de cent sous de France en petites

(1) Barbot, p. 103.

(2) Smith prétend que le principal commerce de ce pays est l'ivoire, les esclaves et le bois de campêche.

merceries fort méprisables. Mais les Portugais s'efforcent de ruiner ce commerce. L'or qui se trouve dans le pays vient des Mandingues, qui l'apportent des régions qu'arrose le Niger, ou des parties méridionales de la Guinée, par la rivière de Mitomba. Les Européens donnent en échange de l'eau-de-vie, du rum, des barres de fer, des calicots blancs, des toiles de Silésie, des chaudrons de cuivre, des pots de terre, des boutons de verre, des anneaux et des bracelets de cuivre, des colliers de verre de diverses couleurs, des médailles de cuivre, des pendants d'oreilles de plusieurs formes et de différentes matières, des couteaux de Hollande qui s'appellent bosmans, des serpes et des haches, de grosses dentelles, des morceaux de cristal, des toiles peintes en rouge qui se nomment chintz, de l'huile d'olive, des armes à feu, des balles et de la poudre à tirer, de vieux draps de lits, du papier, des bonnets rouges, des chemises d'hommes, toutes sortes de perles contrefaites, du coton rouge, de petites bandes d'étoffes de soie ou de petit point, de la largeur d'une demi-aune, pour servir de ceinture aux femmes (1).

Les peuples de la Sierra-Leone ont quelques formes de gouvernement et de religion qui leur sont propres. Les Capez et les Combas ont chacun leur gouverneur ou leur vice-roi, qui administre la justice suivant leurs lois. Ils tiennent leurs cours et leurs autres assemblées dans un funkos, espèce de galerie qui environne leur demeure. Là le gouverneur est assis

(1) Barbot, page 100 à 102.

sur une sorte de trône qui s'élève un peu au-dessus de la terre, et qui est couvert de belles nattes. Ses saltatesquis, ou ses conseillers, prennent séance près de lui sur des bancs. Les parties sont introduites dans l'assemblée avec leurs avocats. Après l'exposition de la cause, le gouverneur prend les opinions des saltatesquis, dont le corps est formé des plus habiles gens de la nation, et prononce, à la pluralité des voix, une sentence qui est exécutée sur-le-champ devant lui. Les moindres crimes sont punis du bannissement.

Les avocats, qui portent le nom de troëns, ont un habillement fort singulier. Ils portent un masque sur le visage et des cliquettes aux mains, des sonnettes aux jambes, et sur le corps une sorte de casaque ornée de diverses plumes d'oiseaux, ce qui leur donne l'air d'autant de bouffons plutôt que de jurisconsultes.

Les cérémonies qui accompagnent l'élection des saltatesquis ne sont pas moins ridicules. Le sujet désigné s'assied dans une chaise de bois, ornée à la manière du pays. Alors le gouverneur le frappe plusieurs fois au visage de la fressure sanglante d'un bouc, qu'on a tué dans cette seule vue. Ensuite il lui frotte tout le corps de la même pièce; et, lui couvrant la tête d'un bonnet rouge, il prononce le mot de saltatesquis. Après cette incommode formalité, le candidat est porté trois fois dans sa chaise autour du funkos; et pendant trois jours il donne une fête à toute l'habitation. Elle est accompagnée de danses, de feux, et de plusieurs salves de mousqueterie. Enfin l'on

immole un bœuf, qu'on met en pièces pour les distribuer à l'assemblée (1).

La dignité royale était héréditaire dans le pays des Capez avant qu'ils fussent subjugués par les Quoias. C'était le plus jeune des fils du roi qui devait lui succéder. Si la ligne manquait, le plus proche parent de la famille royale était appelé à la succession, mais avec des formalités fort singulières. Quantité de personnes se rendaient d'abord à sa maison pour le visiter dans sa qualité ordinaire. On le liait ensuite; et dans cet état il était conduit au palais du feu roi, parmi des flots de peuple qui le raillaient en chemin, et qui avaient droit même de le maltraiter à coups de verges. A son arrivée, il était revêtu des ornements royaux, et mené au funkos, où les saltatesquis et les premiers seigneurs du pays l'attendaient. Le plus ancien conseiller faisait alors une harangue au peuple, pour lui représenter la nécessité de créer un nouveau roi. Il y joignait l'éloge de celui que le rang de la nature appelait au trône; après quoi il mettait une hache entre les mains du prince, pour lui faire entendre qu'un bon roi doit être ennemi du crime et le punir. Le roi était proclamé aussitôt avec des applaudissements unanimes, et l'assemblée lui rendait hommage comme à son souverain.

Les rois morts sont enterrés sur les grands chemins qui conduisent à la ville capitale. Ils allèguent, en faveur de cet usage, que ceux qui ont vécu dans une condition si supérieure au commun des hommes, doivent en être séparés après leur mort.

(1) Barbot, p. 103.

Les cérémonies funèbres ressemblent beaucoup à celles de tous les autres pays au long de la côte. On enterre avec le mort ce qu'il a possédé de plus précieux, et l'on élève un petit toit au-dessus de la fosse. Quelques-uns se contentent de la couvrir d'une pièce d'étoffe. Le corps est porté à la sépulture par un cortège d'amis, plus ou moins nombreux, suivant la différence du rang ou des qualités personnelles. Des pleureurs gagés font retentir leurs cris à proportion du paiement qu'ils espèrent.

Après la conversion du roi Fatima, que le père Bareira, missionnaire jésuite, avait baptisé en 1607, quantité de nègres s'étaient soumis aux lumières de la religion chrétienne; mais, dans la suite, ils sont retombés dans les ténèbres de l'idolâtrie.

Dans le pays de Sierra-Leone, comme dans la plupart des autres régions de l'Afrique, les nègres portent aux bras, aux coudes, à la poitrine et aux jambes, des gris-gris, et de petites figures auxquelles ils rendent fort soigneusement leur culte. Chaque fois qu'ils mangent ou qu'ils boivent, ils mettent à part une petite portion de leurs aliments pour ces idoles. Ils ne se hasardent jamais dans leurs canots, sur la mer ou sur les rivières, sans être munis d'un si puissant préservatif; et comme ils n'attribuent le succès de leur voyage qu'à sa vertu, ils ne manquent pas, au retour, de faire éclater leur reconnaissance par un redoublement de respect et de zèle.

Barbot vit un jour, dans un bois qui est entre la fontaine et le village voisin, un gris-gris fétiche ou une idole de terre, qui représentait une tête d'homme

sur un piédestal. Elle était couverte d'un petit toit, pour la garantir des injures de l'air. On assura l'auteur que dans les cantons de Bolm et de Timna il se trouve un grand nombre de ces idoles sur les grands chemins, et près des maisons, pour honorer la mémoire des morts, et que dans le culte que les nègres leur rendent, on leur entend souvent prononcer les noms d'Abraham, d'Isaac et de Jacob (1).

L'auteur n'apprit jamais qu'il y eût aucun mahométan dans le pays de Sierra-Leone. Les nègres de cette religion, dit-il, habitent plus loin, vers le Niger. Cependant il ajoute que, suivant le témoignage d'un auteur moderne, tous les peuples de Bolm, de Timna et de Cilm, aussi-bien que ceux de Condo, de Quoja, de Folia, de Gala et de Monou, vers le sud, sont circoncis à la manière des mahométans. Malgré la superstition des gris-gris et des fétiches, ils ne reconnaissent qu'un Dieu, créateur de l'univers, auquel ils donnent le nom de Canou. Ils croient un état futur, et ne rendent de véritables adorations qu'à l'Être tout-puissant, qui est capable de les récompenser ou de les punir (2).

(1) Cette circonstance, et quelques autres, paraissent prises de Villault.

(2) Barbot, p. 103.

§ IV.

Voyage à Sierra-Leone, par Atkins (1).

Le cap de Sierra-Leone est connu par un seul arbre, qui surpasse tous les autres en hauteur, et par la haute terre qui se présente par-derrière. En entrant dans la rivière, le vaisseau d'Atkins jeta l'ancre dans la troisième baie, où l'eau et le bois se trouvent sans peine. Les marées y sont aussi régulières que dans le canal qui sépare l'Angleterre du continent.

Ce mouillage est cinq lieues au-dessous de l'île de Bense ou de Brent, établissement des Anglais dans la rivière de Sierra-Leone. Le chef du comptoir était M. de Plunket. Mais il y avait sur la rive un autre établissement anglais (2) de marchands particuliers, au nombre de trente ou quarante, gens qui exerçaient le commerce avec si peu de contrainte, que s'il ne leur réussissait point par des voies honnêtes, ils avaient recours sans scrupule à celles du vol; moins cependant pour s'enrichir, que pour se mettre en état de se réjouir et de traiter leurs amis; de sorte que tous leurs profits n'étaient employés qu'à se procurer du vin, des liqueurs et tout ce qui sert à la bonne chère et à la joie, par le moyen des vaisseaux de Bristol,

(1) Atkin's *a Voyage to Guinea, Brazil and the West-Indies*, 2e edit. 1737, in-8°, p. 38.

(2) C'était peut-être dans la baie des Pirates, que Smith place la première après le Cap, dans sa carte de Sierra-Leone.

qui fréquentaient cette côte en grand nombre. Jean Loabstone (1), surnommé communément le vieux Craqueur, passait pour le plus riche de cette troupe. Ils entretenaient tous à leur service des gromettes, ou des valets nègres, qu'ils louaient sur la rivière de Scherbro, à deux accys ou deux barres par mois. Les femmes étaient chargées des soins domestiques, et joignaient la prostitution aux services qu'elles rendaient à leurs maîtres. La fonction des valets nègres était d'aller sur des canots et des periaques, au long de la côte et des rivières, pour y exercer le commerce avec du corail, des vases de cuivre et d'étain, des armes, des liqueurs fortes, qui leur valaient dans la rivière Nugnez (2) des esclaves et de l'ivoire, ou du bois de cam dans celle de Scherbro. La plus grosse quantité qu'on puisse tirer de ce bois, est la charge d'une chaloupe ou deux dans le cours d'une année. Ce n'est pas même sans difficulté, parce qu'on est obligé de remonter fort loin dans la rivière, qui est étroite et bordée de mangles; ce qui rend l'air fort malsain.

L'ivoire qui se vend ici est ou d'éléphant ou de cheval marin, dents grandes et petites; les premières à quarante accys par quintal, les autres pour la moitié moins. Les esclaves demeurent dans les chaînes, sous l'inspection des gromettes, jusqu'à l'occasion de les mettre en vente. Leur prix, quand ils sont de

(1) Jobson, dans son *Histoire des Pirates*, parle de ce Loabstone; il dit que c'était un vieux boucanier, et qu'en 1720 il avait une bonne maison, avec deux ou trois pièces de canon devant sa porte.

(2) Rivière Nuño Tristao de d'Anville.

bonne constitution, est ordinairement de quinze livres sterling. On les place dans des loges grillées, non-seulement pour la commodité de l'air et pour leur santé, mais encore pour faciliter à ceux qui les achètent le moyen de les mieux observer. L'auteur remarqua que la plupart avaient le visage fort abattu. Un jour, examinant ceux de Loabstone, il en découvrit un d'une haute taille, qui lui parut hardi, fier et vigoureux. Ce malheureux Africain semblait regarder ses compagnons avec mépris, lorsqu'il les voyait prompts et faciles à se laisser visiter. Il ne tournait pas les yeux sur les marchands; et, si son maître lui commandait de se lever, ou d'étendre la jambe, il n'obéissait pas tout d'un coup ni sans regret. Loabstone, indigné de cette fierté, le maltraitait sans ménagement à grands coups de fouet, qui faisaient de cruelles impressions sur un corps nu; et il l'aurait tué s'il n'eût fait attention que le dommage retomberait sur lui-même. Le nègre supportait toutes ces insultes avec une fermeté surprenante. Il ne lui échappait pas un cri. On lui voyait seulement couler une larme ou deux au long des joues; encore s'efforçait-il de les cacher, comme s'il eût rougi de sa propre faiblesse. Quelques marchands, à qui ce spectacle donna la curiosité de le connaître, demandèrent à Loabstone d'où cet esclave lui était venu. Il leur dit que c'était un chef de quelques villages qui s'étaient opposés au commerce des Anglais sur la rivière Nugnez; qu'il se nommait capitaine Tomba, et qu'il avait tué plusieurs nègres de leurs amis, brûlé leurs cabanes, et donné des marques d'une hardiesse extraordinaire; que ceux qu'il avait

traités si mal, avaient aidé les Anglais à le surprendre pendant la nuit, et l'avaient amené prisonnier depuis un mois; mais qu'avant de tomber entre leurs mains, il en avait tué deux de la sienne (1).

La rivière de Sierra-Leone a beaucoup de largeur dans cet endroit; mais, dix ou douze milles plus haut, elle se rétrécit jusqu'à n'être pas plus large que la Tamise à Londres, et ses deux rives sont bordées de mangles. Ces arbres, ou plutôt ces arbrisseaux, croissent abondamment dans les climats chauds, au long des basses terres qui bordent les rivières. Leurs branches se courbent jusqu'à terre; il y descend assez de sève pour leur faire pousser une seconde racine, qui produit d'autres arbres; et ceux-ci continuant d'en produire de même, ils forment des haies si épaisses, que toute la force humaine n'y peut quelquefois pénétrer. Les manatées (2), qui sont les vaches de mer, les crocodiles et d'autres monstres y trouvent des retraites, et les rendent encore plus inaccessibles.

La manatée, ou vache marine, a dix ou douze pieds de long, et la moitié moins dans sa grosseur. Ses dents sont au fond de sa gueule, qui est semblable d'ailleurs à celle des vaches de terre, aussi-bien que son museau et sa tête, avec cette différence qu'elle a les yeux fort petits, et qu'à peine un poinçon pourrait entrer dans ses oreilles. Fort près des oreilles elle a deux larges nageoires de seize ou dix-huit pouces de longueur, qui se divisent à l'extrémité. Sa queue est fort large.

(1) Atkins, p. 41.

(2) Les lamentins.

La pellicule supérieure est grenée, avec l'apparence et la douceur du velours; mais sa peau même est épaisse d'un doigt. Aux Indes occidentales, on en fait des fouets pour châtier les esclaves. Une vache marine pèse cinq ou six cents livres. Sa chair est ferme et blanche comme celle du veau. Elle n'a pas le goût fade et aqueux du poisson. Il n'y a pas de manière de la préparer qui n'en fasse un fort bon mets. La méthode des nègres pour la tuer est à peu près celle qu'on emploie pour la pêche de la baleine. Ils s'avancent doucement vers la manatée, parce que la petitesse de ses oreilles n'empêche pas qu'elle n'ait l'ouïe très subtile. Lorsqu'ils sont assez près, ils lui lancent un harpon de fer au bout d'un manche de bois fort long, et la laissent aller sans autre obstacle à sa fuite. Elle se retire aussitôt vers les mangles. Le manche du harpon, qui se fait voir souvent au-dessus de l'eau, leur sert de guide pour la suivre; et si elle reparaît sans être trop affaiblie, ils continuent de lui lancer d'autres dards. Enfin lorsque ses forces s'épuisent, et qu'elle cesse de s'agiter, ils ne manquent pas de moyens pour l'attirer sur le rivage.

Atkins prétend que les alligators, ou crocodiles, dont la même rivière est remplie, ressemblent entièrement aux crocodiles du Nil, et sont en effet de la même espèce. Leur forme diffère peu de celle du lézard, mais ils pèsent jusqu'à deux cents livres. L'écaille qui les couvre est si dure, qu'elle est à l'épreuve de la balle, si le coup n'est tiré de fort près. Ils ont les gencives fort longues, armées de dents tranchantes; quatre nageoires semblables à des mains,

deux grandes et deux petites; la queue épaisse et d'une grosseur continue. Ils vivent si long-temps hors de l'eau, qu'ils se vendent vivants dans les Indes occidentales. Quoïque le moindre bruit les éveille, ils s'effraient si peu, qu'ils ne prennent pas tout d'un coup la fuite. Les barques qui descendent la rivière en sont quelquefois très proches avant qu'on leur voie quitter les gîtes qu'ils se font dans la vase, où ils se chauffent au soleil. Lorsqu'ils flottent sur l'eau, ils paraissent si tranquilles, qu'on les prendrait pour une pièce de bois, jusqu'à ce que les petits poissons qui se rassemblent autour d'eux semblent les exciter à fondre sur leur proie. Un matelot anglais, qui avait la tête échauffée de liqueurs, entreprit de passer à gué l'extrémité de la pointe de Tagrin, pour s'épargner la peine d'en faire le tour dans son canot. Il fut saisi en chemin par un alligator; mais ne manquant point de courage, il perça l'animal d'un coup d'épée. Le combat n'en fut pas moins vif, et recommença deux ou trois fois, jusqu'à l'arrivée du canot, d'où l'Anglais reçut du secours. Mais il avait les bras, les épaules, les fesses et les cuisses cruellement déchirés; et quoique ses blessures ne fussent pas mortelles, on ne douta pas que si le monstre avait été moins jeune, il n'eût péri dans cette aventure.

Les requins n'infestent pas moins l'embouchure de la rivière, et passent avec raison pour les plus hardis et les plus terribles de tous les monstres marins. L'équipage d'un vaisseau de guerre nommé l'Hirondelle en prit trois dans l'espace d'une heure. Ils avaient tous trois huit ou dix pieds de long, et l'on

en tira quarante pintes d'huile. Ils ont quatre ou cinq rangs de dents fort tranchantes et dentelées en forme de scie. La largeur de leur gosier est de quatorze ou quinze pouces. Ils avaient encore dans le ventre des os de bœuf et d'autres restes d'aliments qu'on avait jetés du vaisseau pendant le jour. On prétend qu'ils se tournent sur le dos pour recevoir leur proie. Les matelots anglais en firent cuire la chair, et la mangèrent, quoiqu'ils la trouvassent extrêmement forte; défaut commun de tous les animaux carnassiers.

Ces requins sont ordinairement accompagnés de deux, trois, ou d'un plus grand nombre de petits poissons, d'assez belle couleur, et de la grosseur d'un hareng, auxquels on a donné le nom de pilotes. Ils s'approchent familièrement du monstre; et l'on suppose que, servant à lui faire trouver sa proie, et à l'avertir des dangers qui le menacent, ils en reçoivent pour récompense des aliments et de la protection.

L'auteur rapporte deux exemples de la hardiesse et de la voracité de ce poisson. Une grande barque, étant à remonter la rivière, le bruit des matelots et d'une multitude de rameurs n'empêcha point un requin de s'approcher, de se saisir d'une rame, et de la briser en deux d'un seul coup de dent. Sur la côte de Fida ou Juda, qui est fort dangereuse, un canot qui s'efforçait d'aborder au rivage avec quelques marchandises d'un vaisseau voisin, fut renversé par les vagues. Les matelots cherchant à se sauver à la nage, il y en eut un qui fut saisi par un requin. L'homme et le monstre furent jetés sur le rivage;

mais la violence même du flot qui les avait poussés ne fit pas quitter prise au requin. Il ne la perdit pas plus tandis qu'il fut à sec sur le sable, jusqu'à ce qu'un autre flot l'ayant remis en mer, il disparut avec sa proie. Enfin ce monstre vorace avale sans distinction tout ce qu'on jette à la mer. L'auteur en a vu plusieurs fois se saisir d'un cadavre à l'instant qu'on le précipitait, le mettre en pièces, et dévorer jusqu'au filet dans lequel on enveloppe les morts, sans le lâcher une seule fois, quoiqu'on y attache toujours un boulet ou quelque gros morceau de lest pour le faire aller à fond.

On trouve dans la baie de cette rivière une grande variété d'excellents poissons, qui suppléent à la rareté des autres viandes, tels que la tortue, le mulet, la skate, le dix-livres, la vieille, le cavallot, le barricado, le suceur, le chat, la brème, la torpille, etc. Les gens de l'équipage en prenaient tous les jours une quantité surprenante; et n'ayant besoin que de deux ou trois heures pour cette pêche, un travail si court fournissait chaque matin une provision fraîche au vaisseau.

Le dix-livres ressemble beaucoup au mulet, mais sa chair est remplie de petits os comme l'alose. La vieille est un poisson plat, couvert d'écailles, épais de la moitié de sa longueur, auquel on a donné le nom de vieille, parce qu'on croit lui trouver, dit l'auteur, quelque ressemblance avec la figure d'une vieille religieuse. Le cavallo a la couleur brillante et comme argentée. Il est armé de chaque côté, dans la moitié de sa longueur, d'un rang de pointes fort

aiguës. Le barricado est un poisson d'excellent goût, long d'un pied et demi, mais qui passe pour malsain lorsqu'il a le palais noir. Le suceur tient un peu du chien marin. Il a sous le ventre un ovale plat de trois pouces et demi de largeur, qui est grenelé comme la muscade, et par lequel il s'attache si fort, que ce n'est pas sans difficulté qu'on l'arrache du tillac. On prétend qu'il poursuit le requin, qu'il s'attache à lui, et que le suçant il en tire sa nourriture. Le chat tire son nom de quelques poils qui lui sortent des deux côtés de la mâchoire inférieure, avec l'apparence de deux moustaches.

Les huîtres (1) sont ici d'une nature extraordinaire. Elles s'attachent en pelotons, jusqu'au nombre de trente ou quarante, aux rochers et aux branches d'arbres; mais elles sont fort petites et de mauvais goût.

Le pays de Sierra-Leone est si couvert de bois, qu'on ne saurait pénétrer vingt pas sur le rivage, excepté du côté de la fontaine où les bâtiments prennent leur eau. Cependant les nègres ont des sentiers qui les conduisent à leurs lougans ou leurs plantations. Quoique ces champs, semés de millet, de riz et de maïs, ne soient pas à plus d'un mille ou deux de leur ville, ils sont exposés aux ravages des bêtes féroces. L'auteur aperçut de tous côtés leurs excréments. Les nègres mettent de la différence entre les lougars, ou lougans, et les lollas. Les premiers sont des champs ouverts et bien cultivés; mais les lollas, quoique

(1) On en verra la description ci-dessous dans l'Histoire naturelle, avec celle de la torpille.

ouverts comme les lougans, demeurent sans culture, et ne servent d'habitation qu'à une sorte de fourmi blanchâtre, qui est armée d'un aiguillon, et qui dévore les étoffes. Elle est plus petite que l'espèce ordinaire; et les petites loges qu'elle se fabrique avec beaucoup d'industrie n'ont pas plus d'un pied et demi de hauteur.

Les côtes sont des rocs continuels, qui, sans être couverts de terre, produisent de grands arbres dont les racines s'étendent sur la surface. Le palmier, le cocotier et le cotonnier sont les principaux (1). Entre les autres végétaux qui servent d'aliments aux nègres, on trouve en abondance des yames ou des ignames, des plantains, des pommes de pin, des oranges, des limons, des papais, des dattes, et diverses sortes de racines. La pomme de pin, qui est leur principal fruit, croît sur un arbre qui n'est pas si haut que le pæony, mais qui est de la même grosseur. Elle est d'un vert et d'un jaune admirable, aussi ferme et aussi juteuse que le melon (2). On la mange avec du vin et du sucre. Quelques Anglais croient y trouver les goûts de toutes sortes de fruits; mais l'auteur n'y a jamais remarqué qu'une saveur piquante et astringente. Les plantains et les bananes sont fort communs à Sierra-Leone. Les limoniers y sont à peu près de la grosseur des pommiers d'Angleterre, et s'élèvent sur quantité de racines. Leur feuille est ovale. Le fruit est petit, mais

(1) Atkins renvoie, pour la description de ces arbres, au premier volume de l'*Histoire des Pirates*, p. 196.

(2) Atkins, p. 18, en note.

d'une odeur plus forte que les limons ordinaires. On trouve dans les bois quantité d'orangers, dont le fruit surpasse, pour la grosseur et pour le goût, toutes les oranges que l'auteur avait jamais vues. Le papais est de la grandeur d'un melon médiocre, aussi vert et aussi rempli de graine. La hauteur de son arbre est de vingt ou trente pieds.

Les fruits et les racines sont les aliments les plus communs des nègres, faveur de la nature qui ne leur coûte ni soin ni travail. Ils pourraient les multiplier et les rendre plus parfaits avec un peu de culture; mais la paresse les arrête, et le plus riche parmi eux est celui qui peut se procurer sa provision de riz pendant toute l'année. L'auteur ne leur vit point d'autres animaux domestiques que des chèvres et de la volaille, et beaucoup moins nombreux qu'ils ne pourraient l'être avec un peu de peine et d'industrie.

Les nègres sèment leur riz dans les terres basses. Il croît de la hauteur du froment; et, du sommet de la tige, il pousse de petits épis qui renferment le grain. Sa multiplication est surprenante. Un boisseau en produit quatre-vingts. Cependant telle est l'indolence des nègres, que manquant souvent du nécessaire, ils sont obligés de recourir à la rivière de Scherbro.

Les hommes du pays sont bien faits et n'ont pas le nez tout-à-fait plat. Mais la plupart sont incommodés d'une exomphale, qui vient des mauvais accouchements ou de la négligence avec laquelle ils sont traités dans leur enfance. On les voit ramper du matin au soir sur des nattes, jusqu'à ce qu'ils aient assez de force pour se lever d'eux-mêmes; ce qui n'empêche

pas qu'ils ne soient ordinairement très droits. L'auteur assure, malgré quelques témoignages opposés, que les nègres de Sierra-Leone ne sont pas circoncis, mais que les esclaves qu'on y amène du côté du nord le sont presque tous; apparemment, dit-il, parce qu'ils sont voisins du royaume de Maroc (1). Les femmes ont la taille beaucoup moins belle que les hommes. Elles ont le ventre pendant et les mamelles si longues, qu'elles peuvent alaiter un enfant derrière leurs épaules. Les travaux pénibles dont elles s'occupent continuellement les rendent extrêmement robustes. Elles cultivent la terre, elles font l'huile de palmier, les étoffes de coton, etc.; et, lorsqu'elles ont fini cet ouvrage, leurs indolents maris les emploient au soin de leur chevelure laineuse, dont ils sont extrêmement curieux, et leur font passer deux ou trois heures à cet exercice.

Leurs maisons sont de petites huttes fort basses, composées de fourches de bois qu'ils plantent en forme ronde ou carrée, et qu'ils couvrent d'un toit de chaume. Ils les entretiennent fort propres. Pour meubles, ils ont une natte ou deux, qui leur servent de lit; deux ou trois plats de bois ou de terre, quelques sièges et une grande cuiller de bois, ouvrages grossiers de leurs propres mains. L'ignorance des arts est une des principales causes de leur oisiveté; il semble qu'ils appréhendent de semer et de planter trop. L'avenir ne leur cause jamais d'inquiétude. Ils passent tout le jour à fumer dans leurs longues pipes rouges, sans s'em-

(1) Ils en sont à plusieurs centaines de milles; mais la raison est qu'ils sont mahométans.

barrasser du lendemain, sur lequel ils ne portent pas même leurs idées.

On voit souvent des villes entières qui se transportent d'un canton à l'autre, soit par haine pour leurs voisins, soit pour se procurer plus de commodités dans un autre lieu. Il ne leur faut pas beaucoup de temps pour défricher le terrain. Le seigneur Joseph, chrétien nègre, abandonna ainsi une fort belle ville, avec tout son peuple, pour aller s'établir plus haut sur la rivière. Les huttes dont il sortait, sans en avoir rien détruit, étaient pour la plupart orbiculaires, et disposées pour former dans leur centre une grande place carrée, sur laquelle donnaient les portes de chaque maison, avec un pavé de coquillage vis-à-vis de chaque porte. La place était plantée de limoniers, de papais, de plantains, de pins, et remplie, dans les intervalles, d'un grand nombre de ruches d'abeilles, composées de vieux troncs d'arbres creux, de la longueur de trois pieds, et placées sur deux piliers de bois. On y voyait plusieurs croix (1). Mais ce qu'il y avait de plus curieux était un grand arbre au milieu de la place, sur lequel on distinguait plus de cinq cents nids d'une espèce de petits oiseaux qui bâtissent ainsi, autour des villages, sur l'extrémité des branches, et qui paraissent suspendus comme s'ils en étaient le fruit. On y reconnaît l'instinct de la nature ; car, dans toute autre situation, les jeunes seraient exposés aux insultes des singes, des perroquets, des écureuils, et

(1) Elevées, sans doute, par le seigneur Joseph, qui avait été converti par les missionnaires jésuites.

même des serpents, à qui leur pesanteur ne permet pas d'en approcher (1).

Les hommes et les femmes ne manquent pas chaque jour de s'oindre le corps d'huile de palmier ou de civette; mais cette onction, qui n'est pas sans quelque mélange, jette une odeur forte et désagréable.

La civette est à peu près de la grosseur du chat. Elle vient des environs de Scherbro. Sa tête ressemble à celle du renard. C'est le mâle seul qui fournit le parfum du même nom. On lui en tire chaque jour, avec une plume, trois ou quatre grains d'une petite bourse qu'il a près de l'intestin rectum.

Les cours judiciaires, ou les assemblées qui se forment pour l'administration de la justice, se nomment palavers. Elles sont composées des principaux et des plus vieux nègres de la nation, qui se placent en cercle sous une loge pour régler les différends qui naissent entre les naturels ou avec les comptoirs européens. Les conseillers se saluent à leur rencontre, en courbant le bras et portant la main au visage. Après avoir entendu les raisons de chaque partie, ils délibèrent et portent leur sentence à la pluralité des voix. Dans les cas de fornication, le coupable, homme ou femme, est vendu pour l'esclavage. Un blanc qui couche avec l'esclave d'un autre est condamné à l'acheter au prix courant.

Sur les accusations de meurtre, d'adultère; et d'autres crimes odieux dans la nation, les personnes suspectes sont forcées de boire d'une eau rouge qui

(1) Ces oiseaux se nomment kubalos. Voyez ci-dessous l'Histoire naturelle.

est préparée par les juges, et qui s'appelle eau de purgation. Si la vie de l'accusé n'est pas régulière, ou si on lui connaît quelque sujet de haine contre le mort, quoique l'évidence manque à la conviction, les juges rendent la liqueur assez forte, ou la dose assez abondante, pour lui ôter la vie. Mais, s'il mérite de l'indulgence par son caractère ou par l'obscurité des accusations, on lui fait prendre un breuvage plus doux pour le faire paraître innocent aux yeux de la famille et des amis du mort.

On donne le nom de poniarring, sur toute la côte, à l'enlèvement d'un homme ou d'une femme. Mais à Sierra-Leone le moindre vol est nommé de même; et l'usage, qui tient lieu de loi dans le pays, met un homme en droit de prendre à celui qui le vole la même quantité de bien qu'on lui a dérobée.

La danse est l'amusement commun des nègres du pays. Les hommes et les femmes s'assemblent le soir dans quelque endroit ouvert de la ville, et chacun danse à son tour avec une grande variété de mouvements et beaucoup d'agilité. La musique consiste dans deux ou trois tambours, composés d'un tronc d'arbre creux, et couverts d'une peau de chèvre. L'assemblée aide au bruit des instruments en battant des mains avec une sorte de mesure. On voit quelquefois des cercles particuliers, qui se forment avec de grands éclats de rire pour louer ou pour blâmer quelque danseur. L'auteur rendit une visite au seigneur Joseph dans la nouvelle habitation qu'il avait formée sur la rivière, à quinze milles de l'embouchure. Ce chrétien nègre lui raconta naturellement les raisons qui l'avaient

engagé à quitter son ancien village. Il y était obligé trop souvent de tenir des palavers pour accorder les différends de ses sujets avec les grometes ; et le voisinage des Anglais le jetait dans des dépenses excessives. Joseph avait fait le voyage d'Angleterre et de Portugal. Il avait reçu le baptême à Lisbonne. Depuis son retour, non-seulement il avait bâti une petite chapelle, et planté plusieurs croix ; mais son zèle pour le christianisme lui avait fait tenir une école pour instruire ceux qui s'étaient rendus dociles à ses leçons. Il avait appris à lire à plusieurs de ses parents, et leur avait distribué de petits livres de prières. En effet, il se trouvait des nègres qui avaient profité de ses instructions, et pris des noms chrétiens, tels que ceux de Thomas, de Jacques, qu'on a vus quelquefois paraître dans cette relation. A Sierra-Leone, l'usage des nègres est de ne porter qu'un nom. Mousi, qui signifie Moïse, Yarrat et Kambar sont communs pour les hommes, comme Baouli et Kibaoulli le sont pour les femmes (1). D'autres tirent leurs noms de quelque qualité naturelle, ou de leurs inclinations. Ainsi lion, mouton, ours, porc, etc., sont des noms fort en usage. Les nègres de Sierra-Leone sont d'un caractère doux et docile. Le seigneur Joseph assura l'auteur qu'ils souhaitent beaucoup d'obtenir des missionnaires. Mais Atkins prétend que l'attrait est faible pour le zèle apostolique dans un pays où les nécessités de la vie ne sont point en abondance, et où les bêtes farouches se font craindre jusqu'aux environs des villes et des villages. Les maisons mêmes sont infectées d'une

(1) Atkins, p. 54.

multitude de rats, de serpents, de crapauds, de mosquites, de scorpions, de lézards, et surtout d'une prodigieuse quantité de fourmis. On en distingue trois sortes : les blanches, les noires et les rouges. Celles-ci s'élèvent des logements de huit ou neuf pieds de hauteur, emploient deux ou trois ans à jeter les fondements de leur édifice, et réduisent en poudre une armoire pleine d'étoffes, dans l'espace de quinze ou vingt jours.

Le seigneur Joseph avait tiré si bon parti du commerce, qu'il avait mis toute sa famille à l'aise. On ne manquait dans son village ni de pintades, ni de poisson et de gibier, tandis qu'à plus de cinquante milles au-delà de son nouvel établissement, les nègres n'avaient pour vivre que leur manioc avec un peu de miel. Il reçut la visite des Anglais, en habit européen, c'est-à-dire en justaucorps, en souliers et en chapeau. Il leur prêta ses canots, pour chasser la manatée. En deux heures de temps ses nègres en amenèrent une au rivage. Elle fut préparée de plusieurs façons, c'est-à-dire qu'une partie fut rôtie, une autre bouillie, étuvée, etc. Les Anglais furent servis sur une table fort propre, avec une nappe, des couteaux et des fourchettes. On y présenta plusieurs sortes de vins, et de la bière en abondance. La chair de la manatée est fort blanche, et n'a pas le goût aqueux du poisson. Mais Atkins la trouva dure. L'assaisonnement d'ailleurs lui parut trop fort, comme celui de tous les mets du pays. Les nègres y mettent de l'ocre, de la malaguette et beaucoup de cardamome.

Les dames, amies ou parentes de Joseph, entrèrent dans la salle après le festin. Il y vint aussi quelques femmes du voisinage, qui se saluèrent entre elles en courbant le coude et portant la main fort près de leur bouche. Celle qui est saluée fait le même geste; après quoi se prenant les mains, elles se les pressent doucement, et se retirent avec une petite inclination qui ressemble assez à nos révérences, et qui est accompagnée d'un air sérieux et décent. Elles se marquèrent aussi beaucoup de complaisance et de civilité, jusqu'à diviser en plus de vingt parties deux ou trois biscuits et une demi-bouteille d'eau de citron que les Anglais avaient apportée; chacune en eut sa part. Enfin le seigneur Joseph conduisit Atkins et ses compagnons jusqu'à la barque, et n'omit rien pour les rendre fort satisfaits de sa réception.

La religion du pays se réduit à beaucoup de vénération pour les gris-gris. Tous les nègres ont dans leur maison, dans leur canot, ou sur leur personne, quelque petit charme qu'ils respectent singulièrement, et qu'ils regardent comme la source de tout le bien qui leur arrive. La matière de ces charmes ou de ces gris-gris est fort variée. Dans les uns c'est une petite pièce de bois fendue; dans les autres, un petit faisceau de certains bâtons ou de certains os, un crâne de singe, et d'autres reliques de cette nature. Chaque famille célèbre, à des époques fixes, la fête de son grisgris, et les habitants des mêmes lieux s'y invitent mutuellement (1).

(1) Atkins, p. 55.

§ V.

Observations de Labat sur Sierra-Leone.

La rivière de Sierra-Leone, suivant les mémoires de Labat, est (1) une des plus considérables de toute l'Afrique. Il donne quatre lieues de largeur à son embouchure. Le pays du même nom, dit-il, est borné par deux fameux caps, celui de la Vega au nord, et celui de Tagrin ou de Ledo au sud. Ces deux caps forment une baie spacieuse, où la rivière de Sierra-Leone vient se décharger. On nomme ainsi cette rivière, parcequ'elle vient de Sierra-Leone ou de sierra de los Leones, c'est-à-dire montagne des Lions.

Le pays autour de cette baie est d'une fertilité extrême, et fort bien arrosé par quantité de rivières, qui serviraient beaucoup aux progrès du commerce si elles étaient navigables. Les principales sont celles de Stones, de Carkais, de Pichel, de Palmas, de Pangue, de Camkrani, de Casse, de Carokanes, de Capak et de Tambasine. La plupart viennent des montagnes nommées Machemala, qui traversent le pays du nord au sud, et qui se joignent à celle de Sierra-Leone. La rivière de Sierra-Leone porte aussi le nom de Mitomba et celui de Tagrin, observation nécessaire pour empêcher qu'on ne fasse quelque jour trois rivières d'une seule. Cette variété de noms vient

(1) Labat, t. 1, p. 46.

de la disposition de l'embouchure, qui se trouve partagée en trois canaux par les sables qui sont au nord, et par les îles qui sont au midi. Le canal du sud et celui du nord sont si profonds et si libres, qu'on y peut passer en tout temps; mais celui du milieu est embarrassé par quantité de rocs et de basses qui le rendent fort dangereux. Les plus grandes barques et des vaisseaux d'une grandeur médiocre peuvent remonter l'espace de quatre-vingts lieues dans la rivière, en trouvant depuis six jusqu'à seize brasses de fond. Lorsqu'on est entré dans la grande baie, et qu'on a passé la petite île de Saint-André, on s'aperçoit que la côte du cap Tagrin ou de Sierra-Leone forme plusieurs autres baies dont l'ouverture est au nord-ouest. La quatrième, qui est la plus proche de la rivière, se nomme la baie de France; c'est la plus sûre et la plus commode pour l'eau et le bois. Les habitants racontent, par tradition, que les Normands avaient autrefois un comptoir dans cette baie. Ils montrent le lieu de sa situation près d'une des trois fontaines dont l'eau passe pour excellente. En effet, il y a peu d'endroits aussi propres à l'établissement d'un comptoir et d'un fort. Les nègres y sont encore affectionnés aux Français, et parlent leur langue de père en fils. Les vaisseaux y peuvent mouiller sur seize brasses, vis-à-vis des fontaines, à la portée du mousquet.

La rivière de Sierra-Leone sépare deux royaumes, celui de Balon ou de Bulon, au nord, et celui de Bourré, au sud. Son lit commence à se rétrécir dans cet endroit jusqu'à deux lieues de largeur. Cinq ou

six lieues plus haut, il se resserre jusqu'à une lieue, et il continue de diminuer à mesure qu'on remonte. La rive du sud est couverte de grands arbres, surtout de palmiers de toutes les espèces. La prodigieuse quantité de poisson dont la rivière est remplie y attire un grand nombre de crocodiles. On y rencontre plusieurs îles dont le terroir est excellent et produit sans culture tout ce qui est nécessaire à la vie. Mais le principal avantage de Sierra-Leone est la bonté de l'air (1), qui garantit les étrangers de plusieurs maladies malignes, également funestes et communes en Guinée. Les îles de la rivière sont remplies, comme le continent, d'une multitude de palmiers, qui produisent de fort bon vin. Les nègres sont grands buveurs (2), et les Européens les imitent, quoique fort souvent au hasard de leur vie. Ces îles sont bordées de mangliers, qui leur servent de défense naturelle. Le bois en est excellent pour faire du charbon. Il est serré, dur et pesant. On admire la manière dont cet arbre se multiplie. Aussitôt que ses branches sont arrivées à une certaine hauteur, elles se courbent vers la terre ou vers l'eau, et prennent une nouvelle racine.

La ville où le roi de Bourré fait sa résidence (3), est à huit lieues de l'embouchure de la rivière, au sud.

(1) Labat est le seul qui parle si avantageusement de ce climat. Voyez les quatre paragraphes précédents.

(2) Labat s'écarte encore ici des autres écrivains. C'est, suivant ces derniers, l'exemple des Européens qui corrompt les nègres.

(3) Le détail suivant est tiré de la relation de Desmarchais, publiée par Labat, dont nous présenterons l'analyse dans la suite.

Elle est composée d'environ trois cents maisons, dont la forme est ronde, et qui se ressemblent parfaitement, avec cette seule différence, que celles des riches habitants sont composées d'un plus grand nombre de huttes. Les piliers ou les fourches des côtés ont sept ou huit pieds de hauteur, et soutiennent des chevrons qui s'unissent au sommet en forme de cône. Ils sont couverts de roseaux ou de feuilles de palmier si bien entremêlés dans les lattes, qu'ils forment des murs impénétrables au soleil et à la pluie. L'intérieur est revêtu aussi de roseaux et de petites branches attachés entre les piliers, sur lesquels on étend une sorte de plâtre, composé de coquillages brûlés, qui donne un air fort net aux cabanes, mais qui dure peu, parcequ'il n'est pas mêlé de sable. Le foyer est au centre. Un trou, qui est au sommet de la hutte, donne passage à la fumée. Quoique le climat soit très chaud, les nuits sont froides et humides, ce qui oblige les habitants d'entretenir constamment du feu. Leurs portes sont carrées, et les seuils élevés d'un pied au-dessus du rez-de-chaussée. Ordinairement la porte d'une cabane n'a que deux pieds de largeur sur trois de hauteur; de sorte qu'il faut se baisser beaucoup pour y entrer, et qu'avec un peu d'embonpoint on n'y peut passer que de côté.

Le lit d'un nègre est composé de grandes nattes rouges assez épaisses, qui s'élèvent l'une sur l'autre d'un pied au-dessus de la terre. Le fond de la hutte est d'argile, et s'entretient fort proprement. On voit les armes du maître suspendues près de son lit. C'est un sabre, un poignard, de grands couteaux de

Flandre, des sagaies, un arc et des flèches, qu'ils empoisonnent lorsqu'ils vont à la guerre. Desmarchais pense que leur poison est le jus de la manzanille (1). Quelques-uns ont des armes à feu, qu'ils conservent précieusement, et dont ils savent se servir. On prétend qu'ils tiennent cet art des Normands. Les Portugais et les Anglais qui sont établis parmi eux ont eu assez de prudence pour leur vendre fort peu de fusils, avec la précaution de les mettre en mauvais ordre.

Le palais du roi, ou plutôt l'assemblage de ses huttes, est au centre du village, et ressemble aux édifices de ses sujets. Cependant il a quelques cabanes un peu plus grandes, qu'il réserve pour les visites qu'il reçoit des Européens. Les princes du pays sont fort aimés de leurs sujets, et les gouvernent avec beaucoup de douceur et d'équité.

Les hommes et les femmes de Bourré sont de belle taille, et généralement d'une figure agréable. Ils ont la peau noire, les traits réguliers, les yeux vifs, et les dents fort blanches. On ne voit point parmi eux de nez écrasés, ni de grosses lèvres; difformité qui vient, dans d'autres pays, de l'usage où sont les mères de porter leurs enfants sur le dos. Les hommes se donnent autant de femmes qu'ils peuvent en acheter; mais ils n'ont de véritables égards et ne sont capables de jalousie que pour la première, parce qu'elle est regardée seule comme leur véritable épouse. Les

(1) On a vu que la manzanille est une sorte de pomme qui croît dans ce pays; mais c'est avec un autre fruit que les nègres empoisonnent leurs armes.

autres passant pour de simples concubines, ils ne font pas difficulté de les prêter aux étrangers ; et cette licence n'a rien de scandaleux dans la nation. Elle n'expose pas non° plus les femmes au moindre reproche, parce qu'étant esclaves de leur mari ou de leur maître, tout leur mérite consiste à lui plaire par leur attachement et leur soumission. Il n'a pas de commerce avec elles pendant leur grossesse, ni longtemps après qu'elles sont délivrées. On compte dans la ville de Bourré six ou sept cents hommes capables de porter les armes ; mais le pays étant bien peuplé, et fort attaché à son roi, ce prince est en état de lever une armée beaucoup plus nombreuse.

Celui qui régnait en 1666 avait embrassé le christianisme, et portait le nom de dom Philippe. Il avait accordé à ses sujets la liberté de conscience; mais n'en désirant pas moins leur conversion, il entretenait à sa cour deux missionnaires ; l'un jésuite, l'autre capucin. Le zèle de ces deux prédicateurs avait peu de succès contre la passion des femmes et du vin, qui sont deux obstacles presque insurmontables dans le cœur des nègres. Ils sont d'ailleurs honnêtes, bons, sincères, amis des étrangers. La religion dominante du pays est l'idolâtrie, mais sans principes, sans ordre, sans fêtes, et sans cérémonies. Le nombre de leurs divinités n'est pas fixe, ou plutôt il est innombrable. Chacun se fait des idoles suivant son caprice; l'un adore une corne, l'autre une patte de crabe; d'autres un clou, un caillou, une petite coquille, une tête d'oiseau, une racine, etc. Ces objets de leur culte portent le nom de fétiches. Ils les portent autour du

cou dans un petit sac orné de grains de verre, de buis, ou de coquilles qu'ils nomment cauris, et d'autres bagatelles. Ils offrent matin et soir à leur fétiche ce qu'ils ont de plus exquis dans leurs provisions. Ils lui demandent leurs besoins.

Les nègres mandingues, qui sont zélés mahométans, avaient entrepris de répandre ici leur religion; mais ils trouvèrent les nègres de Sierra-Leone peu disposés à changer d'usages. Cependant un idolâtre est toujours plus facile à convertir qu'un mahométan. On leur entend souvent répéter les noms d'Abraham, d'Isaac, et de Jacob. La circoncision est pratiquée au long de la côte, depuis Sierra-Leone jusqu'à Benin.

Il n'y a pas de différence pour la fertilité, entre le terroir de Bourré et celui des îles de la rivière. Le riz, le millet, les pois, les fèves, les melons, les patates, les bananes, et les figues, y croissent en abondance, et se vendent presque pour rien. La rivière est remplie de poisson, et les habitants en mangent beaucoup plus que de toute autre viande, quoiqu'ils ne manquent d'aucune sorte d'animaux, et qu'on les achète à bon marché. La volaille ordinaire, les pintades, les oies, les canards, les poules d'Inde, les pigeons ne leur coûtent que la peine de les prendre. Leurs champs présentent de vastes troupeaux de bœufs, de vaches, de chèvres et de moutons. Les montagnes sont remplies de cerfs, de sangliers, de daims et de chevreuils. Ceux à qui le gibier manque n'en peuvent accuser que leur paresse. Les éléphants, les lions et les tigres offrent de l'amusement et de

l'utilité aux chasseurs; sans parler des serpents, dont il se trouve de si monstrueux, qu'on les prétend capables d'avaler un homme, et même un bœuf.

La bonté du pays et l'abondance des fruits y attirent une quantité incroyable de singes. On en voit de toutes les espèces, excepté ceux de couleur blanche(1). Ils sont en si grand nombre, que les habitants, pour garantir leurs plantations, sont obligés de faire constamment la garde, et d'employer le poison, les trappes et les armes. Lorsqu'un Européen rapporte de la chasse cinq ou six singes qu'il a tués, il est reçu des nègres comme en triomphe. D'un autre côté, les singes s'aperçoivent fort bien des pièges qu'on leur tend, et ne donnent pas deux fois dans le même. Ils ne connaissent pas moins leurs ennemis. S'ils voient un singe de leur troupe blessé d'un coup de flèche, ils s'empressent de le secourir. La flèche est-elle barbue, ils le distinguent fort bien à la difficulté qu'ils trouvent à la tirer; et, pour donner du moins à leur compagnon la facilité de fuir, ils en brisent le bois avec les dents. Un autre est-il blessé d'un coup de balle, ils reconnaissent la plaie au sang qui coule, et mâchent des feuilles pour la panser. Les chasseurs qui tomberaient entre leurs mains courraient grand risque d'avoir la tête écrasée à coups de pierres, ou d'être déchirés en pièces; car entre ces animaux il s'en trouve de très-gros, et d'une humeur fort cruelle lorsqu'ils sont irrités.

Outre les provisions et les rafraîchissements dont

(1) Il ne s'en trouve que dans le royaume de Bambouk

les vaisseaux peuvent se fournir à Sierra-Leone, on y trouve de l'ambre gris, de la civette en masse, des civettes en vie, et le meilleur ivoire de toute l'Afrique. Il y est net, sans tache, et d'une blancheur éblouissante; ce qui prouve encore l'excellence du climat et la fertilité du terroir. Les dents néanmoins y sont plus petites que celles qu'on appelle morfil escarballe; c'est-à-dire celles dont quatre ne pèsent pas un quintal. Les nègres mangent la chair des éléphants. Quelques Européens qui en ont fait l'essai, prétendent que si elle était gardée, et préparée un peu mieux qu'elle ne peut l'être par des nègres, elle serait peu différente du bœuf.

Le profit qu'on fait à Sierra-Leone sur les marchandises de l'Europe est au moins de deux cents pour cent. Il serait beaucoup plus considérable si l'on achetait les marchandises du pays de la première main, au lieu de les prendre des Anglais et des Portugais.

On s'y procure quelquefois de l'or et des esclaves, mais sans pouvoir approfondir d'où l'or y est apporté. Le pays même ne paraît pas propre à la production des métaux. C'est le partage des régions sèches et stériles, telles que le Bambouk. Ceux qui travaillent à la découverte des mines prennent pour un heureux signe les apparences les plus contraires à la fertilité, telles que les rocs, la sécheresse des terres, la couleur pâle et morte des plantes et de l'herbe (1).

Le royaume de Bourré a des peuples, au nord-est

(1) Voyez ci-dessus la relation du pays de Bambouk.

et à l'est, qui, manquant de certaines denrées, les achètent de leurs voisins pour de l'or. D'ailleurs les marchands mandingues, qui portent leur commerce depuis les côtes de la mer jusqu'au centre de l'Afrique, répandent leur or du côté de Sierra-Leone, et ne manqueraient pas d'y en apporter davantage s'ils étaient toujours sûrs d'y trouver des marchandises de l'Europe à des prix fixes et réglés. Ce sont les Anglais et les Portugais (1) qui sont en possession de ce commerce.

A l'égard du commerce des esclaves, il est peu considérable sur les côtes de Sierra-Leone. Il se réduit à quelques prisonniers de guerre, et à quelques criminels dont la sentence de mort est changée en un bannissement perpétuel.

(1) C'est-à-dire les Portugais établis depuis long-temps dans divers endroits du royaume de Boulm et de Bourré.

LIVRE VI.

RÉSUMÉ DES OBSERVATIONS FAITES PAR LES PREMIERS VOYAGEURS, AU LONG DES CÔTES D'AFRIQUE, DEPUIS LE CAP BLANC JUSQU'A SIERRA-LEONE.

CHAPITRE I.

Observations sur le commerce des Européens dans la Gambie.

Comme le but de cet ouvrage est de donner l'ensemble des notions acquises sur chaque contrée de la terre, et de faire connaître en même temps les travaux et les aventures de ceux qui les ont parcourues, nous devons suspendre ici le récit des voyages qui ont eu lieu dans la Sénégambie, ou depuis le cap Blanc jusqu'à Sierra-Leone, pour présenter le résumé des observations faites par les différents voyageurs dont on vient de lire les relations, sur le commerce, les habitants et l'histoire naturelle de cette vaste région. Par-là, nous mettrons nos lecteurs à portée de bien distinguer ce qui appartient à chaque observateur en particulier, et de se former une idée exacte de l'ensemble des connaissances qu'on s'était procurées sur cette partie de l'Afrique, antérieurement à l'époque où les sciences, et surtout les sciences naturelles, ont

fait en Europe de si grands progrès. Nous commencerons par le commerce des Anglais sur la Gambie.

Jamesfort, principal établissement de la compagnie royale d'Afrique sur la rivière de Gambie, était en même temps le boulevard du commerce et des droits de la nation anglaise. Les Français, suivant les informations de Moore, proposèrent de l'acheter en 1719, dans la vue d'exclure toutes les autres nations de la Gambie, comme ils font au Sénégal. Mais le parlement d'Angleterre, en accordant à la compagnie royale d'Afrique une compensation pour l'ouverture et la liberté du commerce, a trouvé le moyen de conserver cet établissement à la nation lorsqu'il était prêt à passer dans des mains étrangères; et l'augmentation des droits, qui naît de celle du commerce, dédommage avantageusement le trésor public de la somme annuelle qui est accordée pour l'entretien des forts.

Le commerce de la Gambie, selon le même voyageur, est exercé par trois ou quatre chaloupes, chacune de trente tonneaux, et par le même nombre de barques longues, qui sont continuellement employées à fournir de l'eau et des vivres à la garnison de Jamesfort, ou à transporter des marchandises dans les comptoirs, et à rapporter celles que les facteurs ont achetées. On prend toujours pour ce transport la saison qui précède les pluies; et, si l'on excepte les esclaves, la plupart des richesses qui viennent des comptoirs passent de Jamesfort en Angleterre.

Les facteurs sont envoyés de Londres; ou, si l'on emploie les écrivains qui se trouvent dans l'île James, c'est sur la caution de deux personnes, qui s'enga-

gent à la compagnie pour deux mille livres sterling, et sur un billet de l'employé même, qui s'engage aussi pour la même somme. Malgré toutes ces précautions, la compagnie a souffert quelquefois des pertes considérables par l'infidélité des facteurs; et, lorsqu'il s'en est trouvé de coupables, la cour de la chancellerie les a traités avec tant d'indulgence, que jamais la compagnie n'a tiré aucun avantage de ces cautions. Ce tribunal se retranche sur la qualité des témoins, dont le serment ne peut être admis, parce qu'ils ne sont pas chrétiens (1).

En 1732, la compagnie, cherchant les moyens de rétablir son commerce, jugea qu'il n'était pas question de troubler les négociants particuliers (2), mais d'encourager ses propres agents à la servir avec honnêteté. Dans cette vue, elle fit diminuer le prix des provisions à Jamesfort; et, donnant plus d'étendue à ses entreprises, elle résolut de faire passer dans son commerce des denrées qu'elle avait crues jusqu'alors inutiles, telles que des gommes, des écorces, des bois pour la teinture, des cuirs, etc. Pour avoir l'occasion de procurer des profits plus considérables à ses facteurs, elle proposa un avantage de vingt pour cent, à ceux qui découvriraient quelque nouvelle espèce de marchandise. Les récompenses ordinaires furent

(1) Voyez les *Voyages de Moore*, d'où la plus grande partie de cet article est recueilli, pour faire un corps de ce qui appartient au même sujet.

(2) On a déjà vu plusieurs fois que, malgré l'établissement de la compagnie, tous les particuliers d'Angleterre avaient le droit de commercer dans le même pays. Ainsi leur commerce ne mérite pas le nom d'interlope, qui ne convient qu'à la contrebande.

réglées sur le pied de cinq schellings par tête pour chaque esclave, cinq schellings pour chaque quintal d'ivoire pesant cent livres, cinq schellings pour chaque once d'or, et deux schellings et demi pour le quintal de cire.

Les négociants particuliers paient au roi de Barra un droit de cent vingt barres, surtout pour le commerce des esclaves, qui est fort brillant dans ses états; et ceux qui remontent la rivière, en cherchant à commercer dans d'autres pays, ne laissent pas de payer le même droit à ce prince, pour la liberté de prendre de l'eau et du bois. Moore est persuadé qu'il serait également avantageux aux commerçants particuliers, et à la compagnie, que Jamesfort fût le marché commun de tous les échanges, c'est-à-dire que la compagnie y entretînt constamment un nombre d'esclaves et d'autres productions du pays, qui fût suffisant pour fournir tous les vaisseaux qui se présenteraient, et qu'elle y reçût en échange les marchandises dont leurs cargaisons seraient composées, pour les distribuer dans ses comptoirs. Les commerçants particuliers seraient sûrs d'un meilleur prix à Jamesfort, que sur la rivière, du moins en faisant la compensation des hasards et de la dépense; sans compter le danger de perdre leur équipage par l'intempérie du climat, et les droits qu'ils ne peuvent se dispenser de payer à quantité de petits princes et d'alkades. Ils éviteraient tous ces inconvénients, parce qu'ils trouveraient sur-le-champ leur cargaison prête; et la compagnie n'y trouverait pas moins son compte, puisqu'elle ne peut se procurer avec avantage ce qu'elle appelle les

denrées sèches, c'est-à-dire l'ivoire, l'or, la cire, etc., qu'en achetant des esclaves avec ces marchandises. Qu'elle vende ses esclaves aux négociants particuliers, elle recevra d'eux de quoi s'assortir parfaitement de marchandises de l'Europe; et, malgré les Français et les Portugais, elle se trouvera maîtresse de toutes les denrées sèches de la rivière. Ajoutez qu'elle aurait toujours de quoi charger immédiatement ses propres vaisseaux pour le retour en Europe; ce qui lui ferait éviter la dépense et la perte du temps, pour des voyages de commerce au long de la rivière, qui, si l'on en croit Moore, n'ont jamais tourné à son avantage.

La compagnie entretient, de Jamesfort, un commerce réglé avec divers lieux voisins. Elle porte du blé à Saint-Jago et dans les autres îles du cap Vert, pour en apporter du sel, qui est une des marchandises les plus utiles sur la rivière de Gambie. Elle en apporte aussi des chevaux. Son commerce avec Cacheo, qui n'est qu'à vingt lieues au sud, consiste en cire, mais avec peu de profit, suivant Moore, parce que la cire de ce pays est si sale, qu'il faut y perdre quelquefois vingt ou trente pour cent.

Le principal commerce de la Gambie est celui de l'or, des esclaves, de l'ivoire et de la cire. Son or est d'une bonne qualité. Les nègres l'apportent ordinairement en petits lingots, un peu plus gros vers le milieu, et tournés en forme de bagues, de la valeur de dix à quarante schellings. Ces nègres sont de la nation des Mandingues, et portent dans leur langue le nom de junkos, c'est-à-dire marchands. On ne peut obtenir d'eux aucune explication sur l'inté-

rieur de leur pays. Les seules lumières que Moore put se procurer regardent la nature de leur or, qui n'était pas, disaient-ils, de l'or lavé (1), mais tiré du sein de la mine, dans des montagnes dont la plus proche (2), est à vingt journées de Kower (3). Ils ajoutaient que les maisons de leur pays sont bâties de pierres et couvertes de terrasses, et que les petits coutelas à manche de bois qu'ils ont avec eux se font dans la même contrée. L'acier en est excellent.

Les mêmes marchands amènent dans certaines années jusqu'à deux mille esclaves, dont ils assurent que la plupart sont des prisonniers de guerre qu'ils achètent de différents princes. Le plus grand nombre de ces misérables esclaves est de deux nations qu'ils nomment eux-mêmes Boumbrongs (4) et Petcharies (5), dont le langage est fort différent, et qui habitent fort loin dans les terres. On les amène liés par le cou avec des cordes de cuir, à trois ou quatre pieds de distance l'un de l'autre, et trente ou quarante dans une même ligne. On les charge d'un sac de blé, ou d'une dent d'éléphant sur la tête. Après être sortis des montagnes, ils ont de grands bois à traverser; et, comme il ne s'y trouve pas d'eau, on les charge en-

(1) On a vu dans les relations précédentes, surtout dans celles qui regardent le Bambouk, que cet or se trouve dans le sable, dont on le tire en le lavant.

(2) A juger par la distance, ces mines sont apparemment celles de Bambouk.

(3) Kiawer, sur la carte de d'Anville.

(4) C'est apparemment le peuple qu'on a nommé ci-dessus Bambarra. Ces deux nations sont au-delà de Bambouk, vers Tombouctou.

(5) Voyez Moore, p. 41.

core de leur propre provision dans des sacs de peau. Moore, sans avoir pris la peine de compter les marchands de la caravane, jugea qu'ils étaient au nombre de cent. Ils se répandent dans diverses régions avec des marchandises anglaises, dont ils font des échanges pour les marchandises du pays qu'ils apportent aux comptoirs. Outre les esclaves, ils emploient des ânes pour le transport de leurs effets; mais on ne leur voit jamais de chevaux ni de chameaux.

Les Anglais achètent aussi beaucoup d'esclaves des pays mêmes qui bordent la rivière. Ce sont ordinairement ou des prisonniers de guerre, ou des criminels condamnés, ou des habitants enlevés par la perfidie de leurs voisins. Mais, quoique les derniers soient en assez grand nombre, les agents de la compagnie ont ordre de ne les pas acheter sans avoir averti l'alkade ou le chef du lieu. Depuis que le commerce des esclaves est introduit, toutes les punitions entre les nègres se réduisent à l'esclavage ; et leur justice est devenue plus sévère, pour le seul avantage que les princes tirent de la vente des criminels. Ainsi, non-seulement le meurtre, le vol et l'adultère, mais les moindres fautes, exposent un malheureux nègre au même châtiment. Moore raconte que dans le royaume de Cantor un habitant du pays, voulant tuer un tigre qui mangeait sa chèvre, tua par hasard un homme. Le roi, quoique informé de l'innocence de ses intentions, le condamna, lui, sa mère, ses trois frères et ses trois sœurs, à partir au nombre des esclaves qu'il devait vendre aux Anglais, et profita du prix de la vente. On amena un jour à Moore un homme de Tamani,

qu'on lui proposa d'acheter, parce qu'il avait volé une pipe de tabac. Il envoya aussitôt prier l'alkade de modérer une sentence si rigoureuse; et, s'étant entremis pour faire accepter une composition à l'offensé, il obtint que le criminel demeurât libre. Le nombre des esclaves qui se vendent sur la rivière, sans y comprendre ceux qui sont amenés par les marchands, monte quelquefois à mille, suivant la violence et la durée des guerres (1). Les hommes et les femmes sont ordinairement plus chers que les jeunes gens. Cependant on a demandé, depuis peu, un si grand nombre de jeunes gens des deux sexes pour Cadix et pour Lisbonne, que le prix n'en est plus différent.

Comme c'est l'ivoire qui tient le troisième rang du commerce après l'or et les esclaves, les Mandingues apportent quelquefois un grand nombre de dents d'éléphants. Ils se les procurent ou par la chasse, en tuant ces animaux à coups de flèches et d'épieu, ou par leurs recherches dans les forêts, qui se trouvent rarement sans quelques restes de ces cadavres, dont les autres bêtes ont dévoré la substance. Tout nègre qui tue un éléphant a la liberté d'en vendre la chair et les dents. Mais l'ivoire dont les Mandingues sont chargés vient ordinairement de fort loin. Comme il se trouve quelquefois dans les forêts des dents qui ne sont accompagnées d'aucune autre partie du corps, Moore doute si elles sont d'un éléphant mort, ou si ces animaux peuvent les perdre par quelque

(1) Il paraît, par les registres de la compagnie, que l'année 1734 fut la plus abondante. Aussi les guerres furent-elles continuelles entre les nègres.

accident. La plus grosse qu'il ait jamais vue pesait cent trente livres (1). Le prix du quintal augmente beaucoup par la grosseur des dents. Une dent qui pèse cent livres se vend plus cher que trois dents qui pesaient ensemble cent quarante livres. Elles perdent quelque chose de leur valeur, lorsqu'elles sont cassées par la pointe. Les unes sont blanches, d'autres jaunes; mais la différence de la couleur n'en met pas dans le prix.

C'est la cire qui tient le quatrième rang dans le commerce de la Gambie. Cette partie peut recevoir beaucoup d'augmentation. Les ruches des Mandingues sont de paille, et leur forme ressemble assez à celle des ruches de l'Europe. Ils les couvrent de branches d'arbres. Lorsque la gaufre est en état d'être tirée, ils la pressent pour en faire sortir le miel, qui leur sert à faire une espèce de vin, peu différent de notre hydromel. Ensuite ils font bouillir la cire dans l'eau, et la passent au travers d'un drap de crin, d'où elle tombe dans des trous qui sont faits exprès dans la terre. Ils en font une prodigieuse quantité, qui se vend fort bien sur toute la rivière. Les pains ou les masses pèsent depuis vingt jusqu'à cent vingt livres. Comme la plus belle cire est celle qui est la plus nette, on la met à l'épreuve avec la sonde.

La gomme tient le cinquième rang, mais ce commerce était nouveau sur la Gambie, et demandait aussi d'être perfectionné. On en jugera par quelques extraits du Journal de Moore (2).

(1) Poids d'Angleterre. Voyez Moore, p. 44.
(2) Moore, p. 92.

Le 27 de juillet 1732, il lui vint de Jamesfort à Joar un ordre de la compagnie, suivant lequel il devait rassembler dans son comptoir la plus grande quantité qu'il lui serait possible de denrées sèches, entre lesquelles on nommait les gommes. On ajoutait que les directeurs, au nombre desquels M. Oglethorpe avait été nouvellement choisi, et pour lesquels l'avis de M. Hayes était d'un grand poids, ne voulaient rien épargner pour établir le commerce de la gomme.

Au mois de septembre 1733, Hull, alors premier facteur de la compagnie, entreprit de faire de nouvelles découvertes sur la rivière de Vintain, qui tombe dans la Gambie du côté du sud, environ trois lieues au-dessus du fort, et sur laquelle les agents de la compagnie n'avaient point encore été plus loin que Jereja ou Gereges. La demeure de Hull étant alors dans cette ville, il en partit sur une barque longue; et dans quatre marées il arriva au bord d'un pays très-fertile, dont les habitants ont plus de civilité et d'industrie que ceux de la Gambie. Les villes sont aussi en plus grand nombre et mieux peuplées, leurs bestiaux et leur volaille d'une espèce plus forte; enfin Hull jugea qu'on pouvait tirer de ce canton une grande abondance de marchandises, surtout du coton, de l'indigo et des cuirs. Il y découvrit de la gomme, dont il prit des essais; et les habitants s'engagèrent à lui en fournir beaucoup. L'arbre, suivant la description qu'il en fit, parut être le même que celui d'où l'on tire la gomme du Sénégal. Elle fut mise à l'épreuve, et l'on reconnut qu'elle était fort supérieure à celle qu'on avait trouvée jusqu'alors dans les pays voisins de la Gambie, et

8C027

presque aussi bonne que celle du Sénégal. Les habitants avaient marqué beaucoup d'empressement pour obtenir un comptoir de la compagnie.

Vers le mois de décembre de la même année, Jonko Sonko, alkade de Yanimarreû, se trouvant à Jamesfort, Hull lui inspira le dessein d'envoyer Malacaï Kon et Malakacai Sie, deux Maures de ses amis, pour faire des découvertes au nord dans l'intérieur des terres. Ils partirent dans cette vue, et revinrent quelques mois après, avec des essais de gomme qu'on leur avait recommandé d'apporter. Hull rend témoignage qu'elle était fort belle (1), qu'elle pouvait fort bien porter le nom de gomme arabique; qu'elle était propre aux mêmes usages, saine, nourrissante pour un corps en bonne santé, et capable de servir de remède dans plusieurs maladies.

Le 16 de mars 1735, Hull, parvenu à l'office de gouverneur, arriva au port de Joar, dans la résolution de se rendre par terre avec Job Ben Salomon, à la forêt des gommes. Avant son départ il vit le roi de Yani, pour régler avec lui et les chefs des villes, tout ce qui concernait ce commerce. Ils lui promirent de céder à la compagnie un droit exclusif sur la partie de la forêt qui leur appartenait. Plusieurs seigneurs jalofs lui donnèrent les mêmes assurances, et lui firent présent de quelques essais de gomme qui furent envoyés en Angleterre. Mais le roi de Yani ayant été tué dans une bataille, et les troubles n'étant

(1) Voyez une lettre de Hull, du 20 novembre 1734, dans Moore, page 217.

pas diminués dans le pays, cette entreprise n'eut pas d'autre succès de ce côté-là. Hull attendait de jour en jour l'arrivée d'un messager qu'il avait envoyé au roi de Fouta. Enfin la saison des pluies approchant, il fut obligé de renoncer pour cette année au voyage de la forêt; d'autant plus qu'ayant besoin de faire une provision d'eau pour sept jours de marche, il manquait de commodités pour ce transport. Cependant il n'était pas moins résolu de revenir à son projet après les pluies; et dans une autre lettre (1) il assure qu'il l'aurait exécuté, si les Français n'eussent fait alors quelques propositions, et tenté de faire valoir leurs prétentions sur la rivière. Cet obstacle arrêta les vues du gouverneur jusqu'au mois d'octobre suivant.

Il ne laissa pas d'envoyer un homme de confiance dans le pays des grands Jalofs, pour acheter des chameaux, et déclarer aux seigneurs, que la compagnie anglaise avait établi un comptoir à Yanimarreû. Il leur faisait demander aussi que la route fût ouverte avec autant de sûreté que de liberté. Le messager avait ordre de revenir par la forêt des gommes, et d'en charger ses chameaux. Mais, par un accident que la prudence n'avait pu faire prévoir, l'année fut si stérile, que, n'ayant pu prendre cette route, il revint sans gomme, avec quatre chameaux qu'il avait achetés. Hull, que rien n'était capable de rebuter, se proposa d'établir au mois de novembre suivant un comptoir dans l'intérieur des terres, assez près de la

(1) Lettres du 19 juin et du 21 juillet 1735, à la compagnie royale d'Afrique, dans l'appendice des Voyages de Moore.

forêt pour s'en assurer l'accès. On n'a rien publié sur les suites de son entreprise.

On trouve sur la rivière de Gambie une autre sorte de gomme nommée adragante, où sang de dragon, qui sort d'un arbre auquel les Portugais ont donné le nom de *pào de sangue*. L'écorce de l'arbre est épaisse ; et, pour peu qu'elle soit ouverte, il en découle par gouttes une liqueur qu'on prendrait pour du sang. Ces larmes venant à se réunir, la chaleur du soleil les congèle en pelotons. Moore rend témoignage qu'il en a vu de la grosseur d'un œuf de poule. Cette gomme étant estimée, Hull lui recommanda, au mois de mai 1733, de s'en procurer autant qu'il en pourrait trouver. L'arbre qui la produit croît en abondance aux environs de Fatatenda, sur le sommet des montagnes, c'est-à-dire au milieu des rocs. Moore en envoya, le mois suivant, quelques pièces au gouverneur, mais elles ne répondirent point à l'opinion qu'on en avait conçue.

On ne saurait douter, dit Moore, que le commerce des gommes ne devînt fort avantageux à la nation anglaise, s'il était cultivé avec succès ; car il s'en emploie beaucoup dans toutes les manufactures de soie. De la Gambie, les gommes viendraient directement en Angleterre, sans interruption de la part des Français, qui en font une espèce de monopole au Sénégal. Comme ils s'y attribuent un droit exclusif, ils empêchent, par terre, les habitants du pays d'entretenir aucun commerce avec les étrangers ; et leurs escadres donnent la chasse par mer aux vaisseaux qui s'approchent de la côte (1).

(1) Voyez la préface de Moore.

En établissant des comptoirs, l'usage est de les mettre sous la protection de quelque ville voisine, qui s'engage à ne pas souffrir que les blancs soient insultés. S'ils reçoivent quelque sujet de plainte, ils s'adressent à l'alkade, qui leur rend justice. Sur la Gambie, cet officier porte le nom de tobanda mensa, c'est-à-dire roi des blancs. Les marchands qui ont affaire à plusieurs habitants du pays, n'ont pas de voie plus sûre et plus courte que d'employer l'alkade. Il se charge fidèlement de leurs intérêts; et les facteurs ont peu de succès à se promettre lorsqu'ils ne prennent pas cette méthode. A la mort d'un facteur, l'alkade de la ville voisine hérite de son lit. La complaisance des Anglais a laissé passer cet usage en loi.

Il revient à l'alkade un droit sur chaque esclave qui s'achète pour la compagnie ou pour les marchands particuliers. C'est une barre par tête, ou quelquefois moins, car l'usage n'est pas uniforme dans tous les comptoirs. Les marchands particuliers paient généralement au roi de Barra un droit de cent vingt barres, parce que le commerce de son pays est avantageux, surtout en esclaves. S'ils manquent à cette loi, on leur refuse jusqu'à la liberté de prendre de l'eau et du bois dans le pays; secours néanmoins presque toujours si nécessaire, que plusieurs capitaines, dont l'intention est de remonter plus loin dans la rivière, ne laissent pas de payer cent trente barres dans cette seule vue.

On a déjà remarqué qu'une barre est le nom vague d'une certaine quantité de marchandises, dont on convient dans le commerce, et qui dans l'origine était

égale à la valeur d'une barre de fer. Aujourd'hui la valeur d'une barre varie suivant les occasions. Du temps de Moore, deux livres de poudre, une once d'argent, deux cents pierres à fusil, étaient autant de barres, qui avaient un équivalent fixe en marchandises du pays. Quelquefois la valeur d'une barre ne monte pas à plus d'un schelling, parce que les besoins des nègres ou la rareté des marchandises en font la règle. On donne le nom de chefs ou têtes de commerce, aux dollars à l'aigle éployée, aux colliers de cristal, aux barres de fer, aux bassins de cuivre et aux arrangos; parce que ce sont les marchandises les plus chères.

§ II.

Commerce des Français et des Portugais sur la rivière de Gambie.

Le comptoir français d'Albreda jouit d'un commerce assez considérable, mais qui le deviendrait beaucoup plus, suivant les observations de Moore, si les agents de France n'étaient convenus avec les Anglais, de ne pas pousser le prix des esclaves au-dessus de quarante barres par tête. Cependant en 1735, la demande qu'on leur fit d'un grand nombre d'esclaves pour le Mississipi, leur fit rompre cette convention. Ils les payèrent jusqu'à cinquante barres, avec six ou sept de chaque tête de commerce ; ce qui faisait monter leur prix à plus de dix livres sterling;

et quoiqu'il y eût cette année à Jilfrey, qui n'est qu'un mille au-dessus d'Albreda, trois vaisseaux de Liverpool, qui offraient quatre-vingts barres par tête, ils ne purent se procurer autant d'esclaves que les Français, parce que généralement les marchandises de France sont meilleures que celles d'Angleterre.

Par une transaction de l'année 1724 entre les agents français de Gorée et les Anglais de Jamesfort, on convint que la compagnie de France aurait la liberté d'établir un comptoir dans la Gambie, au-dessous de Jamesfort, pour y exercer toutes sortes de commerce. La compagnie anglaise était alors si bas, qu'elle ne pouvait s'y opposer par la force. Cependant elle obtint, pour équivalent de cette concession, la permission d'envoyer ses vaisseaux à Joale et à Portudale, deux lieux d'un fort bon commerce dans le voisinage de Gorée.

Le comptoir français d'Albreda n'est point à la portée du canon de Jamesfort. Cependant, lorsqu'il a besoin de bois et de provisions, les facteurs sont obligés de demander la permission du gouverneur anglais pour traverser la rivière. Il est rare qu'il la refuse; mais il met un homme dans leur chaloupe, qui est chargé d'avoir les yeux ouverts sur leur commerce. On ne leur permet pas non plus de remonter la rivière au-delà de l'île de l'Éléphant, qui est à trente lieues de Jamesfort.

Les Portugais sont établis dans la plupart des villes considérables au long de la Gambie. Ils y exercent un commerce avantageux; surtout à Vintain, à Jereja, et à Tankrowal. C'est cette dernière ville que le

seigneur Antonio Vas ou Voss (1), portugais, a choisie, dit Moore, pour sa résidence. Il y entretient plusieurs canots, et un grand nombre d'esclaves qu'il envoie continuellement dans tous les ports. Ses magasins sont toujours bien fournis d'ivoire et de cire. Il entend parfaitement les échanges, et la première valeur des marchandises en Europe. On le croyait riche alors de dix mille livres sterling. Il fait également le commerce avec la compagnie et les marchands particuliers.

Souvent le gouverneur de Jamesfort emploie ces Portugais noirs en qualité de facteurs ou d'agents, pour obtenir les esclaves et les marchandises à certains prix. Tel est Valentine Mendez, au comptoir de Samy.

Lorsque les Portugais eurent conquis ce pays vers l'année 1420, plusieurs particuliers de leur nation prirent le parti de s'y établir. Leurs alliances avec les Mandingues ont produit une race aussi noire que les anciens habitants, qui conserve une espèce de langue portugaise, connue sous le nom de langue créole. On ne l'entendrait pas facilement à Lisbonne. Mais les Anglais l'apprennent plus facilement que les autres langues d'Afrique. C'est celle des interprètes, qui servent également les marchands particuliers, et la compagnie. Comme les Portugais noirs reçoivent le baptême d'un prêtre qui leur est envoyé tous les ans de Saint-Jago, une des îles du cap Vert, ils veulent absolument passer pour blancs et pour chrétiens. Rien ne les offense tant que d'être nommés nègres; parce

(1) On va voir ce que ce nom signifie.

que, ne prenant pas ce nom dans le vrai sens, ils ne s'en servent eux-mêmes que pour désigner les esclaves.

Jobson parle aussi de cette horreur qu'ils ont pour le nom de nègres. Il ajoute qu'il s'en trouve quelques-uns qu'on prendrait encore pour des Portugais, et que d'autres sont mulâtres; mais que la plupart sont aussi noirs que les Mandingues parmi lesquels ils habitent. Ils se mêlent indifféremment avec les femmes du pays. Quelques-uns y joignent les cérémonies du mariage. Le sort de leurs enfants dépend de leur choix, et de l'ordre arbitraire qu'ils mettent dans leur héritage. Moore assure qu'ils sont tous dans leur origine ou renégats, ou bannis du Portugal et de ses îles. Leur inclination les porte au commerce. Ils vendent et achètent toutes les marchandises du pays, surtout des esclaves, qu'ils revendent aux Portugais de l'Europe, pour les transporter aux Indes occidentales. Ils font tous les ans le voyage de Setiko, d'où ils reviennent avec beaucoup d'or. Mais ils ne pénètrent jamais plus loin, et le plus reculé de leurs établissements est à Pompetane. Jobson (1) assure que, par rapport aux princes du pays, ils sont sur le même pied que les Mandingues et les Foulis; c'est-à-dire que s'ils meurent sans avoir disposé secrètement de leur succession, le roi s'empare de tous leurs biens, et laisse leurs femmes et leurs enfants dans la misère. De là vient, dit le même auteur, qu'on trouve de toutes parts quantité de ces petits orphelins, qui sont abandonnés à la charité publique, et qui se natura-

(1) Voyez *Jobson's Golden trade*, p. 28 et suiv.

lisent ainsi aux usages des nègres. Cependant ils conservent la langue portugaise; et, lorsque l'âge leur permet d'entrer dans le commerce, leur noirceur n'empêche pas qu'ils ne veuillent être nommés blancs.

Labat observe (1) que ces Portugais font une partie considérable du royaume de Barra et des cantons voisins. Ils ont appris de leurs ancêtres à bâtir des maisons plus commodes que celles des nègres. Mais quantité de Mandingues imitent aujourd'hui leur exemple. Ces édifices n'ont que le rez-de-chaussée, qui est élevé de deux ou trois pieds pour le garantir de l'humidité. Ils ont assez de longueur pour être divisés en plusieurs chambres, dont les fenêtres sont fort petites, à cause de la chaleur. Le porche, qui est l'ornement commun de toutes ces maisons, est ouvert de tous côtés. C'est là qu'ils mangent, qu'ils reçoivent leurs visites et qu'ils font toutes leurs affaires. Les murs ont sept ou huit pieds de hauteur; mais ils ne sont composés que de roseaux et de branches, revêtus dedans et dehors d'une argile grasse, mêlée de paille, et blanchie assez proprement. Ils appellent ces maisons casas, à la manière des Portugais. Le roi de Barra et les seigneurs du pays se sont bâti des logements sur ce modèle. On voit toujours devant les casas, quelques lataniers, ou d'autres arbres, qui les mettent à couvert du soleil par l'épaisseur de leur ombre.

Si l'on en croit Labat, la plupart de ces Portugais ont aussi peu de droit à la qualité de chrétiens qu'à

(1) Labat, *Afrique occidentale*, t. IV, p. 368 et suiv

celle de blancs (1). Il prétend qu'il y en a fort peu de baptisés, et que tout leur christianisme consiste à porter autour du cou un grand chapelet, une longue épée à leur côté, un manteau, s'ils peuvent s'en donner un, un chapeau, une chemise et un poignard. Ils sont d'une ignorance égale à la dépravation de leurs mœurs, abhorrés des véritables chrétiens, et méprisés des mahométans, qui les regardent comme un peuple sans religion. A l'égard des qualités naturelles, ils sont adroits, entreprenants, hardis, et se servent fort bien des armes à feu. Les Français et les marchands d'interlope les emploient pour leur commerce sur la rivière de Gambie, et sur celles qui s'y déchargent. On leur accorde cent pour cent sur tout ce qu'ils vendent. Ils répondent à cette confiance par une grande fidélité. Cependant on évite de leur faire de longs crédits. On prend soin, après chaque voyage, de retirer de leurs mains les marchandises qu'on leur a confiées, et de leur faire rendre leurs comptes.

Les Anglais, toujours jaloux du commerce des Français sur cette rivière, soit qu'ils l'exercent par eux-mêmes ou par les mains des Portugais, ont souvent attaqué ces agents dans leur passage, avec d'autant plus de facilité pour les piller, qu'ils n'emploient ordinairement que des canots. Cependant ils ont été quelquefois repoussés avec tant de vigueur, qu'ils n'ont pas beaucoup à se louer de leurs avantages. D'ailleurs ils appréhendent toujours la vengeance de ces mulâtres portugais, qui ont pour principe, de n'oublier les in-

(1) Labat, *Afrique occidentale*, p. 370.

jures que lorsqu'ils ne peuvent s'en ressentir. Enfin, le même auteur regrette que cette race d'hommes ne soit pas mieux réglée. Elle pourrait être utilement employée à pousser les découvertes et le commerce jusqu'au centre de l'Afrique. Mais au fond, dit-il encore, c'est une nation dissolue, livrée à la débauche des femmes et du vin, sans principes d'honneur et de religion.

Le Maire dit qu'ils sont moitié juifs et moitié chrétiens; qu'ils portent néanmoins un grand chapelet; qu'ils sont malins et trompeurs; enfin qu'ils ont tous les vices des Portugais, sans une seule de leurs bonnes qualités (1).

CHAPITRE II.

Observations sur les Jalofs, particulièrement sur ceux qui sont voisins de la Gambie.

La partie de l'Afrique qui tombe dans la division dont nous nous occupons, est celle qui est située entre le huitième et le dix-huitième degré de latitude du nord, et entre le dix-huitième degré de longitude, à l'ouest de Paris. Elle est bornée au nord par le Zara ou Sahara, qu'on nomme communément le Désert de Barbarie, à l'est de la Nigritie. Ses bornes sont, au sud, la Guinée; à l'ouest, la mer ou l'océan Atlantique.

(1) *Voyage de Le Maire aux îles Canaries*, etc., p. 61.

Quoique cette partie de l'Afrique fût plus fréquentée par les Européens qu'aucune de celles qui sont au-dessus de la Barbarie et de l'Égypte, la connaissance que l'on en avait se réduisait presque uniquement aux côtes, et à quelques rivières telles que le Sénégal et la Gambie. On connaît si peu l'intérieur des terres, dit Moore, qu'on ne peut parler avec certitude de leur situation, de leur étendue et de leurs limites. On doit même présumer, de la confusion, des doutes et des contradictions qui se trouvent dans les écrivains qui nous les ont représentées, qu'il y a quantité de régions considérables dont le nom est inconnu à l'Europe. En un mot, l'Afrique est presque ignorée, en comparaison de l'Asie et de l'Amérique, quoiqu'elle leur soit à peine inférieure par la variété et le mérite de ses productions.

Cependant, comme c'est connaître une nation entière que d'en bien connaître une partie, les voyageurs sont parvenus à donner une plus juste idée des peuples qui sont compris dans cette division, que des pays qu'ils habitent. Les principaux sont les Jalofs, ou Oualofs, les Foulis ou Foulahs, et les Mandingues. Les Foulis possèdent les terres qui sont dans l'intérieur du continent sur les deux bords du Sénégal, c'est-à-dire au nord et à l'est. Les Jalofs sont situés, partie au sud des Foulis, et partie à l'ouest, au long de l'océan; et de ce dernier côté ils occupent, dans un ou deux endroits, tout l'espace qui est entre le Sénégal et la Gambie. Les Mandingues sont au sud et à l'est des Jalofs, se répandant

des deux côtés de la Gambie, depuis sa source, peut-être, jusqu'à la mer. Comme ils sont mêlés, partout, aux deux autres nations, il semble, surtout vers la côte, qu'ils n'y sont venus qu'après elles; et cette conjecture est fortifiée par leur couleur, qui est un brun foncé, au lieu que celle des autres habitants de cette partie de l'Afrique, et au sud jusque vers le cap de Bonne-Espérance, est tout-à-fait noire. On a déjà parlé, dans le livre précédent, des Jalofs, des Foulis et des Mandingues, aussi bien que des Saracoles, des Serères, des Feloupes, des Bagnons, des Papels, des Biafaras, et de plusieurs nations moins considérables, à l'occasion même de leur pays, dont on a donné la description. Mais comme les trois premières sont établies au sud comme au nord, avec quelque différence dans le caractère et dans les usages, et que le côté du sud est proprement le pays des Mandingues, auxquels on ne s'est encore arrêté que fort superficiellement, on va réunir d'autres éclaircissements, qui se trouvent dans les voyageurs, surtout dans ceux qui ont fait la matière de ce livre. Ces observations seront suivies de l'histoire naturelle des pays, dans les mêmes limites. Mais le lecteur doit être averti que les productions particulières à chaque pays, ayant déjà paru sous le titre du canton qui les produit, on ne rassemblera ici que celles qui sont communes à toutes les parties de la région dont on traite, ou du moins au plus grand nombre.

§ I.

Usages et mœurs des Jalofs.

Les Jalofs, ou les Jolloifs, qu'on appelle aussi Ghiolofs ou Oualofs, habitent, suivant Moore (1), au nord de la rivière de Gambie, d'où ils s'étendent fort loin dans les terres, et même jusqu'à la rivière du Sénégal. Ils sont plus noirs, et plus beaux dans leur noirceur, que les Mandingues ou les Feloupes. Ils n'ont ni le nez large, ni les grosses lèvres, qui sont des attributs particuliers à ces deux nations. Enfin Moore assure qu'ayant vu un grand nombre des habitants de cette contrée, il n'y en a point qui approchent des Jalofs pour la noirceur de la peau et la beauté des traits du visage. Leur inclination les porte généralement aux armes. Il y a des usages établis, parmi eux, pour entretenir leur humeur fière et martiale. Tous les auteurs ne distinguent pas aussi exactement que Moore, les Jalofs, des Mandingues, et des autres nègres à nez plat qui sont mêlés parmi eux, surtout au long de la côte qui est entre la Gambie et le Sénégal. Ceux mêmes qui les distinguent de nom, sont sujets à les confondre dans leur description. Ils paraissent persuadés qu'un nez plat et des lèvres épaisses sont des qualités inséparables de ces nations, et que s'il s'y trouve des nègres d'une autre forme, c'est un effet du hasard.

(1) Moore, p. 30 et suiv.

Barbot, parlant, en général, des nègres de ces contrées, dit qu'ils sont d'un très-beau noir (1), droits, bien faits, agiles et robustes; que leurs dents sont blanches et bien rangées, leur nez plat, et leurs lèvres épaisses. Il semble qu'on peut conclure de cette description, que les Jalofs des environs du Sénégal, surtout ceux de la côte, ont les traits différents de ceux des terres et du voisinage de la Gambie. Cependant Villault, représentant la figure des habitants de Rufisque, ou rio Fresco, près du cap Vert, assure qu'il ne s'en trouve pas beaucoup qui n'aient le nez assez plat (2); et Le Maire, qui ne parle que de nez plats et de grosses lèvres, comme si l'on n'en voyait pas d'autres sur cette côte, déclare qu'il ne s'est point aperçu qu'on estimât beaucoup parmi eux cette forme des lèvres et du nez. Au contraire, il prétend qu'à l'exception de la couleur, il ont les mêmes idées de beauté que les Français, qu'ils aiment de beaux yeux, une petite bouche, de belles lèvres (3), et un nez bien proportionné. Quoi qu'il en soit, on doit s'attendre à trouver dans les pays qui appartiennent aux Mandingues, ou dans lesquels il se trouve un mélange de Jalofs, les traits les plus communs à leur nation.

Les nègres des côtes, suivant Barbot, sont doux et civils. Leur constitution est forte et vigoureuse. Mais ils sont débauchés et paresseux à l'excès; ce qui les rend pauvres et misérables. Ils sont impudents, lâches, vindicatifs, orgueilleux, passionnés pour les

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 34.
(2) Villault, *Voyage en Guinée*, p. 27.
(3) Le Maire, *ubi sup.*, p. 101.

louanges, déréglés dans leurs expressions, menteurs, gourmands, lascifs, si intempérants, qu'ils boivent l'eau-de-vie comme de l'eau; enfin trompeurs dans le commerce. Ils sont capables de voler et d'assassiner sur le grand chemin, plutôt que de s'occuper d'un travail honnête. Ils ne font pas difficulté d'enlever les habitants des villages voisins, et de les vendre pour l'esclavage. Ceux de Joale, de Portudale et d'Yaca, sont les plus grands voleurs du monde. Ceux d'Yaca particulièrement ont tant d'adresse à dérober, qu'ils volent un Européen, en face, sans qu'il s'en aperçoive. Ils tirent avec le pied ce qu'ils veulent lui prendre, et le ramassent par-derrière (1).

Labat fait la même remarque sur les Jalofs du Sénégal. Ce n'est pas sur les mains d'un voleur qu'il faut avoir les yeux ouverts, c'est sur ses pieds (2). Comme la plupart des nègres marchent pieds nus, ils acquièrent autant d'adresse dans cette partie que nous en avons aux mains. Ils ramassent une épingle à terre. S'ils y voient un morceau de fer, un couteau, des ciseaux, ou toute autre chose, ils s'en approchent, ils tournent le dos à la proie qu'ils ont en vue, ils vous regardent en tenant les mains ouvertes. Pendant ce temps-là ils saisissent l'instrument avec le gros orteil, et pliant le genou, ils lèvent le pied par-derrière jusqu'à leurs pagnes, qui servent aussitôt à cacher le vol; et le prenant avec la main, ils achèvent de le mettre en sûreté.

(1) Barbot, *ubi sup.*

(2) *Afrique occidentale*, t. II, p. 170 et suiv.

Ils n'ont pas plus de probité à l'égard de leurs compatriotes de l'intérieur des terres qu'ils appellent montagnards; lorsqu'ils les voient arriver pour le commerce, sous prétexte de servir à transporter leurs marchandises ou de leur rendre l'office d'interprètes, ils leur dérobent une partie de ce qu'ils ont apporté.

Leur avidité barbare va bien plus loin; car il s'en trouve qui vendent leurs enfants, leurs parents et leurs voisins. Barbot en rapporte plusieurs exemples (1). Pour cette perfidie, ils s'adressent à ceux qui ne peuvent se faire entendre des Français. Ils les conduisent au comptoir, pour y porter quelque chose; et, feignant que ce sont des esclaves achetés, ils les vendent, sans que ces malheureuses victimes puissent s'en défier jusqu'au moment qu'on les enferme ou qu'on les charge de chaînes. Le Maire raconte à cette occasion une histoire remarquable (2). Un vieux nègre ayant résolu de vendre son fils, le conduisit au comptoir. Mais le fils, qui se défia de ce dessein, se hâta de tirer un facteur à l'écart, et de vendre lui-même son père. Lorsque le vieillard se vit environné de marchands prêts à l'enchaîner, il s'écria qu'il était le père de celui qui l'avait vendu. Le fils protesta le contraire, et le marché demeura conclu. Mais celui-ci, retournant en triomphe, rencontra le chef du canton, qui le dépouilla de ses richesses mal acquises, et le vint vendre au même marché.

(1) Barbot, p. 34.
(2) *Ubi sup.*, p. 32.

Quantité de petits nègres des deux sexes sont enlevés tous les jours par leurs voisins, lorsqu'ils s'écartent dans les bois, sur les chemins, ou dans les plantations, suivant l'usage d'employer les enfants à chasser les oiseaux qui viennent manger le millet et les autres grains. Dans les temps de famine, un grand nombre de nègres se vendent eux-mêmes, pour s'assurer du moins la vie. La disette fut si grande dans ce pays en 1681, que Barbot (1) aurait eu des esclaves en abondance, si les provisions n'eussent pas manqué dans l'île même de Gorée.

Le même auteur dit qu'ils sont fort livrés à la sorcellerie. Ils l'exercent par le ministère de leurs prêtres, qui s'attribuent le pouvoir de commander aux serpents et aux monstres. Walla Filla, ancien roi de Joale (2), qui passait pour le plus grand magicien et le plus redoutable empoisonneur du pays, savait, disent les nègres, rassembler dans un moment, par cet art, toutes ses forces militaires à quelque distance qu'elles fussent de lui.

Le Maire observe que les interprètes nègres sont rarement capables de rendre le sens de ce qu'ils entendent, et que, par leurs infidélités ou leurs méprises, ils jettent de l'embarras dans tous les marchés. Si les nègres reconnaissent qu'ils vous sont utiles, ils deviennent tout-à-fait insupportables. Ils sont dans une ivresse continuelle. L'eau-de-vie, qu'ils se procurent avec tant de peine et de frais, est prodiguée

(1) *Ubi sup.*, p. 48.

(2) Barbot, *ubi sup.*, p. 55. Barbot écrit Juala dans son texte, et sur sa carte Jovale.

lorsqu'ils l'ont obtenue. Le vin de palmier n'est pas si commun dans ces cantons, qu'ils puissent l'avoir en abondance. Mais, de quelque liqueur qu'ils s'enivrent, ils perdent entièrement la raison dans l'ivresse, et deviennent des bêtes furieuses. Ils n'ont aucune notion de la nécessité de restituer, ni la moindre teinture des devoirs civils. Leur ignorance est si grossière, qu'à peine comprennent-ils que deux et deux fassent quatre. Ils ne connaissent ni leur âge, ni les jours de la semaine, pour lesquels ils n'ont pas même de noms. La seule vertu qu'on puisse leur attribuer est l'hospitalité. Ils ne laissent jamais partir un étranger sans l'avoir fait manger et boire. Ils le pressent de passer quelques jours avec eux. Mais ils ont soin de cacher leur eau-de-vie à leurs hôtes, parce qu'ils auraient honte de leur en refuser; ce qui n'empêche pas qu'ils ne dérobent aux montagnards une partie de celle qu'ils reçoivent pour leurs marchandises.

Leur pauvreté est extrême. Ils ont pour tout bien quelques bestiaux. Les plus riches n'ont pas plus de quarante ou cinquante têtes de bétail, avec deux ou trois chevaux, et le même nombre d'esclaves. Il est très-rare qu'on leur trouve de l'or pour la valeur de onze ou douze pistoles (1).

Dans quelques pays des nègres, la couronne est héréditaire. Dans d'autres elle est élective. A la mort d'un prince héréditaire, c'est son frère, et non son fils, qui lui succède. Mais, après la mort du frère, le fils est rappelé au trône, et le laisse de même

(1) Le Maire, *ubi sup.*, p. 80.

à son frère. Dans quelques autres pays où la couronne est héréditaire, c'est au premier neveu par les sœurs que tombe la succession, parce que la propagation du sang royal est certaine par cette voie.

Dans les royaumes électifs, trois ou quatre des plus grands personnages de la nation s'assemblent après la mort du roi pour lui choisir un successeur, et se réservent le pouvoir de le déposer ou de le bannir lorsqu'il manque à ses obligations. Cet usage devient la source d'une infinité de guerres civiles, parce qu'un roi déposé entreprend ordinairement de se rétablir malgré les constitutions (1).

Le gouvernement de Cayor, dont le roi porte le titre de damel, est monarchique et héréditaire dans l'ordre des neveux par les sœurs.

Le Maire juge qu'il n'y a point dans l'univers d'autorité plus absolue et plus respectée que celle de ces monarques nègres. Elle ne se soutient que par la rigueur. Les punitions, pour les moindres défauts de respect ou d'obéissance, sont la mort, la confiscation des biens, et l'esclavage de toute la famille du coupable. Le peuple est moins à plaindre que les grands, parce que dans ces occasions il n'a que l'esclavage à redouter (2). Barbot raconte que, sous les plus légers prétextes, sans égard pour le rang ni pour la profession, un roi fait vendre à son gré ses sujets. L'alkade de Rufisque vendit aux Français de Gorée, par l'ordre exprès du damel, un marabout qui avait man-

(1) Barbot, *ubi sup.*, p. 55.

(2) Le Maire, *ubi sup.*, p. 106 et suiv.

qué à quelque devoir du pays. Ce malheureux prêtre fut plus de deux mois sur le vaisseau, sans vouloir prononcer une parole. Comme la volonté des princes est une loi souveraine, ils imposent des taxes arbitraires, qui réduisent tous leurs sujets à la dernière pauvreté.

Aussitôt qu'un nègre est revêtu de l'autorité royale, tous les autres le regardent avec une profonde vénération; et, de son côté, il prend un air de hauteur et d'empire (1), qui devient bientôt une véritable tyrannie. Dans le royaume de Barsalli, il n'y a que le roi et sa famille qui aient le droit de coucher sous des *tendres*, espèce d'étoffes qui servent de défense contre les mouches et les mosquites. L'infraction de cette loi est punie de l'esclavage. Un Jalof qui aurait la hardiesse de s'asseoir, sans ordre, sur la même natte que la famille royale, est sujet au même châtiment (2).

Les peuples du damel n'approchent de lui qu'avec beaucoup de peine et de circonspection. L'entrée de ses appartements n'est accordée qu'à un petit nombre de grands qu'il honore de cette distinction. Lorsqu'un seigneur, de ceux même qui lui appartiennent par le sang, obtient d'être reçu à l'audience, il se dépouille de sa robe en entrant dans la cour, et demeure nu depuis la tête jusqu'à la ceinture. Ensuite, avançant vers le roi, qui n'accorde ces audiences que devant la porte du palais, il se met à genoux à quelque

(1) Barbot, *ubi sup.*, p. 47 et 57.
(2) Moore, *ubi sup.*, p. 213.

distance, baisse la tête, et prend de chaque main une poignée de sable, dont il se couvre la chevelure et le visage. A mesure qu'il approche, il répète plusieurs fois la même cérémonie (1). Enfin s'agenouillant à deux pas du monarque, il explique les raisons qui lui ont fait désirer une audience. Après ce compliment, il se lève sans oser jeter les yeux devant lui. Il tient les bras étendus vers ses genoux, et de temps en temps il se jette de la poussière sur le front. Le roi paraît l'écouter peu, et tourne son attention sur quelque bagatelle qui l'amuse (2). Cependant il prend un air fort grave à la fin de la harangue; et sa réponse est un ordre auquel les suppliants n'osent répliquer. Ils se confondent ensuite dans la foule des courtisans.

Quoique les rois ne soient pas moins absolus sur la Gambie, ils ont moins de faste dans le cérémonial et dans les habits, excepté dans certaines occasions solennelles. Leurs richesses, à la plupart, ne consistent qu'en chameaux, en dromadaires, en bœufs et en chèvres, avec du millet et du fruit. Dans les audiences qu'ils donnent aux Européens, ils se parent avec plus de soin. On les trouve ordinairement couverts d'une robe rouge ou bleue, à laquelle sont attachées des queues d'éléphants, ou d'autres bêtes sauvages, de petites sonnettes, des brins d'ivoire et de corail, etc. Ils portent sur la tête un bonnet d'osier, orné de pe-

(1) Barbot, qui s'accorde là-dessus avec Le Maire, remarque que d'autres avancent continuellement à genoux, en se couvrant de terre et de sable, pour montrer qu'ils ne sont que poussière en comparaison du roi, p. 56.

(2) Le Maire, p. 107.

tites cornes de boucs, d'antilopes ou de gazelles. Leur cortège est nombreux. Ils se rendent avec beaucoup de gravité au lieu destiné pour l'audience, qui est ordinairement le dessous de quelque gros arbre; et jamais ils ne sont sans leur pipe à la bouche.

Lorsque le damel(1), selon Barbot, reçoit les étrangers, il est environné de ses gardes, armés de leurs sagaies. Le roi de Joale entretient communément une garde de cinq cents hommes, divisés en trois corps, au travers desquels les étrangers passent pour arriver à l'appartement du roi. Dans les cours, on a soin de faire paraître quinze ou vingt chevaux assez mal harnachés, et couverts de gris-gris. Dans ces audiences les Arabes et les marabouts ont beaucoup plus de liberté que les nègres; mais les Français en ont plus que les uns et les autres. A leur approche, ils font une révérence au prince, qui leur tend ordinairement la main. Ensuite s'asseyant, suivant l'usage commun du pays, sur un lit couvert d'une courte-pointe de cuir rouge, sans cesser de tenir sa pipe à la bouche, il les fait asseoir près de lui, et leur demande ce qu'ils ont apporté; car on n'approche jamais des rois nègres sans quelque présent. Dans le royaume de Barsalli, les présents, établis pour un Européen, consistent en dix, quinze ou vingt barres de fer, quelques flacons d'eau-de-vie, une épée, un fusil, un chapeau, c'est-à-dire dans un de ces présents. Mais l'eau-de-vie est toujours ce qui paraît reçu le plus volontiers, et souvent le roi s'enivre avant que l'audience soit finie. Sur tout le reste, il ne

(1) Barbot, p. 77 et 79.

diffère en rien des autres princes du Sénégal. Les nègres des environs de cette rivière regardent leurs rois comme des sorciers et des devins du premier ordre. Ils sont persuadés que Magro, anciennement roi du grand Cassan, entretenait un commerce intime avec les diables, et que par leur secours il pouvait donner tant de force à son haleine, que d'un souffle il aurait mis en pièces tout ce qui se trouvait autour de lui. Ils croient même qu'il faisait sortir de la terre du feu et des flammes, lorsqu'il invoquait les esprits infernaux (1).

C'est l'usage aussi de faire des présents aux rois nègres, lorsqu'on reçoit leur visite dans les comptoirs qui ne sont pas éloignés d'eux. Ces visites sont si fréquentes, qu'elles deviennent quelquefois fort onéreuses; et l'on doit se précautionner soigneusement contre leurs nouvelles prétentions, car un exemple suffit pour leur faire prendre droit d'exiger les mêmes présents dans les mêmes occasions (2).

Labat (3), parlant des princes jalofs aux environs du Sénégal, les compare aux mendiants les plus effrontés. Ils joignent l'adresse à l'impudence. D'abord, ils commencent par demander quelques bagatelles, qui ne peuvent leur être d'une grande utilité, pour sonder vos dispositions. S'ils vous trouvent de la facilité à les écouter, ils deviennent aussitôt plus importuns, et vous mettent dans la nécessité de les satisfaire ou de rompre avec eux. La seule méthode pour s'en défendre

(1) Le Maire, p. 109.
(2) Barbot, p. 79.
(3) *Afrique occidentale*, t. III, p. 198.

est de ne leur rien accorder s'ils ne l'ont demandé avec de longues instances. En général, il ne faut pas espérer de rassasier jamais leur avidité. S'ils ne peuvent vous engager à leur donner quelque chose, ils se réduisent à l'emprunter; et, lorsqu'ils se voient refusés, ils vous interdisent le commerce, ou vous font quelque outrage. Les Français se sont vus quelquefois obligés d'employer la violence pour obtenir la restitution de plusieurs emprunts forcés. Leur unique ressource était de piller des villages et d'enlever les habitants; après quoi, faisant une balance de compte avec le roi, ils lui payaient exactement ce qu'ils avaient pris au-delà de sa dette. Mais ces entreprises ne réussissent pas toujours; et, quand on serait sûr de se faire payer par cette voie, on s'expose à la haine des habitants, qui peuvent trouver tôt ou tard l'occasion de se venger.

Enfin, malgré leur orgueil, les princes jalofs sont des mendiants si peu capables de honte, que, s'ils aperçoivent à l'étranger qui les visite quelque chose qui leur plaise, comme un manteau, des bas, des souliers, une épée, un chapeau, etc., ils demandent successivement qu'on leur permette d'en faire l'essai, et se mettent par degrés en possession de toute la parure. C'est ce qui arriva, dit Le Maire (1), au premier député de Dancourt, qui fut ainsi dépouillé d'une veste de brocart, de ses bas, de son chapeau et de ses souliers. Un autre voyageur rapporte que, dans une audience du roi de Joale, ce prince prit le chapeau

(1) Le Maire, p. 110.

d'un religieux qui accompagnait le facteur français de Gorée; et que, trouvant fort mauvais que le facteur lui représentât la pauvreté des gens de cet état, il répondit qu'il ne souffrait pas volontiers qu'on osât lui donner des conseils. Cependant il envoya le lendemain un jeune esclave au religieux.

§ II.

Noblesse, magistrats et milice des Jalofs. Caractère de plusieurs rois.

Aux environs du Sénégal, les Jalofs ont une sorte de noblesse, qu'ils appellent sahibobos, comme ils donnent aux princes du sang royal et aux grands (1) le nom de tenhalas. Le Maire dit que le damel a sous lui plusieurs ministres d'état, qui l'assistent dans l'administration et dans l'exercice de la justice. Le kondi (2), tributaire souverain de ce monarque, a le commandement général des armées, avec une autorité qui représente celle du grand connétable de France. Le grand jerafo (3), ou jagaras, est chef de la justice dans toute l'étendue du royaume, et fait de temps en temps la visite des provinces pour écouter les plaintes et juger les différends. L'alkaire, ou le trésorier de la couronne, exerce le même office que le grand jerafo, mais avec un pouvoir plus limité. Il a sous lui tous

(1) Barbot, p. 58.
(2) Barbot écrit conde.
(3) Labat écrit jagaraf; et Barbot, gerafo.

les alkaires subalternes, ou les alkades, qui sont les chefs des villages, comme les seigneurs des paroisses en France (1).

Barbot raconte que plusieurs grands officiers, civils et militaires, ont ainsi leurs subalternes dans chaque canton de l'état. Toutes les villes ont leur jerafo, comme leur alkade ou leur alkaire. Le kondi, qui est tout à la fois lieutenant-général du royaume et généralissime des armées, fait, en vertu de ce premier titre, la visite des provinces avec le grand jerafo, ou le chef de la justice, pour se faire rendre compte de la conduite des alkades.

L'office particulier de l'alkade consiste à lever les droits et les revenus royaux, dont il est comptable au grand trésorier. Son nom signifie gouverneur de ville ou de village. Les blancs et les nègres l'emploient également.

Vasconcelos, cité par Barbot, prétend que les nègres de la côte l'emportent beaucoup dans leur gouvernement sur ceux du Sénégal; qu'ils sont plus exacts sur tous les devoirs de l'administration; que leur politique est mieux entendue, leurs vues de conservation et d'agrandissement plus profondes et plus secrètes; enfin qu'ils ont plus d'équité dans les récompenses et les châtiments. Le conseil du prince est composé des plus anciens, et ne s'éloigne jamais de sa personne. Les juges sont ceux à qui l'on a reconnu le plus de jugement et d'expérience (2).

(1) Le Maire, p. 114 et suiv. Il écrit alkairs, alkadi, alkadhi, alkasi. En arabe, ce mot signifie juge.

(2) Barbot, p. 35.

L'exécution de la justice suit immédiatement la sentence. Un voleur convaincu est puni par l'esclavage, et ce crime expose rarement le coupable à la mort. Le Maire (1) dit qu'un nègre accusé sans pouvoir être convaincu est obligé de lécher trois fois un fer brûlant. S'il résiste à cette épreuve, on le déclare innocent. Barbot ajoute qu'il est dispensé du châtiment, mais que l'accusateur et lui sont également condamnés à quitter le pays. Moore prétend que sur la Gambie l'épreuve du vol se fait avec de l'eau bouillante, et cite un exemple qu'on a lu dans son journal (2). La rigueur de ces lois n'empêche pas que dans le pays des nègres, comme dans les régions les mieux policées, la justice ne soit sujette à beaucoup de corruption (3). L'intérêt et la faveur y jouent leur rôle comme en Europe. Pendant le séjour que Le Maire fit en Afrique, il arriva un événement qui marque assez combien l'intérêt a d'ascendant sur les princes du pays. Deux petits rois, oncle et neveu, tous deux tributaires du damel, étant en contestation pour les droits de leur souveraineté, résolurent de remettre la décision de leur différend au sort des armes ou à la sentence du damel; et, ce prince leur ayant fait défendre les voies violentes, ils furent obligés de venir à celles de l'autorité. Le jour marqué pour leurs explications, ils se rendirent dans une grande place, qui est vis-à-vis du palais royal, tous deux accom-

(1) Barbot, p. 35; et Le Maire, p. 115.

(2) Voyez ci-dessus sa relation.

(3) Barbot, p. 58.

pagnés d'un nombreux cortège, qui formait deux bataillons, armés de dards, de flèches, de sagaies, et de couteaux à la mauresque. Ils se postèrent l'un vis-à-vis de l'autre, à trente pas de distance. Le damel parut bientôt à la tête de six cents hommes. Il montait un fort beau cheval de Barbarie, sur lequel il alla se placer au milieu des deux rivaux. Quoiqu'ils parlassent tous la même langue, ils employèrent des interprètes pour s'expliquer. Le neveu, qui était fils du dernier roi, finit sa harangue en représentant que les domaines contestés devaient lui appartenir de plein droit, puisque le ciel les avait donnés à son père, et qu'il attendait par conséquent de l'équité du damel la confirmation d'un titre qui ne pouvait lui être disputé sans injustice. Après l'avoir écouté fort attentivement, le damel lui répondit d'un air majestueux : Ce que le ciel vous a donné, je vous le donne à son exemple. Une réponse si positive dispersa aussitôt le parti opposé. Les guiriots, avec leurs instruments et leurs tambours, célébrèrent les louanges du vainqueur. Ils lui répétèrent mille fois que le damel lui avait rendu justice; qu'il était plus beau, plus riche, plus puissant et plus courageux que son rival. Mais, tandis qu'il n'était occupé que de son bonheur, il fut surpris de s'en voir dépouillé le jour suivant. Le damel, corrompu par des présents, révoqua la sentence qu'il avait portée (1), et rétablit l'oncle à la place du neveu. Ce revers de fortune fit changer d'objet aux

(1) L'injustice était d'autant plus atroce que le damel avait d'abord reçu des présents de l'autre, et qu'il ne paraît pas qu'ils eussent été restitués.

chants des guiriots. Toutes leurs louanges furent pour celui qu'ils avaient décrié par leurs satires.

Les rois nègres entreprennent la guerre sur les moindres prétextes. Lorsqu'elle est résolue, le kondi assemble les troupes, qui ne montent guère à plus de quinze cents hommes. Aussi les batailles ne sont-elles que des escarmouches. Dans tout le royaume du damel, à peine se trouverait-il assez de chevaux pour former deux cents hommes de cavalerie. Ce prince n'a pas besoin de provisions de bouche quand il est en campagne. Toutes les femmes lui fournissent des vivres sur son passage. On lui sert quelquefois cinquante plats de couscous, assaisonnés de diverses façons. Il garde pour son propre usage ce qui flatte son goût; le reste est distribué à ses gens, qui n'en demeurent pas moins affamés.

Les armes de la cavalerie sont la sagaie, sorte de javeline, mais fort longue, et trois ou quatre dards, de la forme des flèches, avec cette différence que la tête en est plus grosse, et qu'étant dentelée, elle déchire la blessure lorsqu'on la retire après le coup. Tous les cavaliers sont si chargés de gris-gris, qu'ils ne peuvent faire quatre pas s'ils sont démontés. Ils lancent assez loin leurs sagaies. Avec ces armes ils ont un cimeterre, un couteau à la mauresque long d'une coudée sur deux doigts de largeur, et un bouclier rond, composé d'un cuir fort épais. Quoique chargés de tant d'instruments, ils ont les bras et les mains libres; de sorte qu'ils peuvent combattre avec beaucoup de vigueur.

L'infanterie est armée d'un cimeterre, d'une ja-

veline, et d'un carquois rempli de cinquante ou soixante flèches empoisonnées, dont les blessures causent infailliblement la mort, pour peu que les remèdes soient différés. Leurs dents ou leurs barbes ne causent pas des effets moins dangereux, puisque, ne pouvant être retirées, il faut qu'elles traversent la partie dans laquelle elles sont entrées. L'arc est composé d'un roseau fort dur, qui ressemble au bambou. La corde est d'une autre sorte de bois (1), qui est jointe à l'arc avec beaucoup d'art. Les nègres, en général, se servent de leurs arcs avec tant d'adresse, que de cinquante pas ils sont sûrs de frapper un écu. Ils marchent sans ordre et sans discipline, au milieu même du pays qu'ils attaquent. Leurs guiriots les excitent au combat par le son de leurs instruments.

Lorsqu'ils sont à la portée de leurs armes, l'infanterie fait une décharge de ses flèches, et la cavalerie lance ses dards. On en vient ensuite à la sagaie. Ils épargnent néanmoins leurs ennemis, dans l'espérance de faire un plus grand nombre d'esclaves. C'est le sort de tous les prisonniers, sans exception d'âge et de rang. Malgré les ménagements qu'ils observent dans la mêlée, comme ils combattent nus et qu'ils sont fort adroits, leurs guerres sont toujours fort sanglantes. D'ailleurs ils aiment mieux perdre la vie que de s'exposer au moindre reproche de lâcheté; et ce motif les anime autant que la crainte de l'esclavage (2).

(1) Jobson prétend que c'est du même bois.

(2) Le Maire, p. 119 et suiv.

Si le premier choc ne décide pas de la victoire, ils renouvellent souvent le combat pendant plusieurs jours. Enfin, lorsqu'ils commencent à se lasser de verser du sang, ils envoient, de chaque côté, des marabouts pour négocier la paix; et s'ils conviennent des articles, ils jurent sur l'Alcoran et par Mahomet d'être fidèles à les observer. Il n'y a jamais de composition pour les prisonniers. Ceux qui ont le malheur d'être pris demeurent les esclaves de celui qui les a touchés le premier (1).

Le Maire et Moore nous tracent le caractère des princes qui régnaient sur les Jalofs pendant qu'ils étaient l'un et l'autre en Afrique. On a déjà remarqué que Le Maire donne au royaume de Hoval le nom de royaume du Sénégal. Le roi, dit le même voyageur, qui porte le titre de brac, ne conservant plus qu'une ombre de son ancienne puissance, est si pauvre, qu'il manque souvent de millet pour sa nourriture. Il aime les chevaux jusqu'à se priver du nécessaire pour fournir à leur entretien. Il leur donne le grain dont il devrait se nourrir, et se contente ordinairement d'une pipe de tabac et de quelques verres d'eau-de-vie. Mais il n'en est pas moins absolu dans son gouvernement. La nécessité le force souvent de faire des incursions dans les cantons les plus faibles de son voisinage, où il enlève des bestiaux et des esclaves, qu'il vend aux Français pour de l'eau-de-vie. Lorsqu'il voit baisser sa provision de cette liqueur, il enferme le reste dans une petite cantine, dont il donne la clef à quelqu'un de

(1) Le Maire, p. 50.

ses favoris, avec ordre de la porter à vingt ou trente lieues de sa demeure, pour se mettre lui-même dans la nécessité de s'en priver. S'il exerce sa tyrannie sur ses voisins, il garde bien moins de ménagement pour ses propres sujets. Son usage est d'aller de ville en ville, avec toute sa cour, qui est composée d'environ deux cents nègres, la plupart infectés de tous les vices des blancs, et de demeurer dans chaque lieu jusqu'à ce qu'il en ait mangé toutes les provisions. Ceux qui ont la hardiesse de s'en plaindre sont vendus pour l'esclavage (1).

Le damel, ou le roi de Cayor, qui est au sud de Hoval, n'était pas moins passionné que le brac pour les liqueurs fortes. Comme les facteurs français ne paraissaient devant lui que pour lui demander quelque faveur, ou pour lui faire quelques plaintes de ses officiers, ils n'y allaient jamais les mains vides. Leurs présents ordinaires étaient dix ou douze pots d'eau-de-vie, quelques livres de sucre, cinq ou six aunes de toile, et quelques pièces de corail (2). Aussi longtemps qu'il lui restait de l'eau-de-vie, il ne cessait pas d'être ivre. Il n'en fallait point attendre de réponse avant qu'il eût vidé son baril. Lorsque la raison commençait à lui revenir, il faisait présent au facteur, dans son audience de congé, d'un ou deux esclaves qu'il faisait enlever dans quelque village voisin; et malheur à ceux qui tombaient alors entre les mains de ses gardes, car ils prenaient sans choix les premiers venus.

(1) Le Maire, p. 116.
(2) Barbot ajoute quelques bottes d'ail.

Avec quelque soin qu'on se fournisse de vivres lorsqu'on sollicite quelque faveur à cette cour, on est toujours exposé à manquer du nécessaire, parce que le roi demande aux Européens la moitié de leurs provisions, et qu'il en mange la meilleure partie. En récompense il leur donne un quartier de chameau, dont la chair est fort coriace, et quelques plats de couscous, avec du vin de palmier (1).

Les Jalofs qui bordent immédiatement la Gambie habitent les royaumes de Barsalli et du Bas-Yani. Moore nous apprend que le nom de famille du roi de Barsalli était N'jai. Il gouverne, dit ce voyageur, avec une autorité absolue; et sa famille est si respectée, que tous ses peuples se prosternent la face en terre lorsqu'ils paraissent devant quelque personne de son sang. Cependant il vit dans l'égalité avec sa milice. Chaque soldat a la même part au butin de la guerre, et le roi ne prend que ce qui est nécessaire à ses besoins. Cette loi, qu'il s'est imposée, ne lui permet guère de quitter les armes; car aussitôt qu'il a consommé les fruits d'une guerre, il est obligé, pour satisfaire son avidité et celle de ses gens, de chercher quelque nouvelle proie. Toute sa cour fait profession comme lui de la religion mahométane; ce qui ne les empêche pas d'aimer beaucoup les liqueurs fortes. Le roi ne peut vivre sans eau-de-vie. Dans les moments qu'il n'est pas tout-à-fait ivre, il fait les prières de sa religion. Son habillement, comme celui de la plupart des rois du pays, est une espèce de surplis, qui ne descend pas plus bas

(1) Le Maire, p. 109 et suiv.

que les genoux, avec des hauts-de-chausses de la même étoffe, larges de sept aunes, mais froncés à la ceinture. Il a les jambes nues, excepté lorsqu'il monte à cheval. Il porte aux pieds des sandales, et sur la tête un petit bonnet de coton. On ne le voit guère sans boucles d'or aux oreilles. La plupart des Jalofs portent des habits et des bonnets blancs, parce qu'étant fort noirs, cette couleur relève beaucoup leur figure. En 1732 (1), c'est-à-dire dans le temps que Moore était en Afrique, le roi de Barsalli, ou le bour de Salum, était un prince de haute taille, d'une humeur si emportée, qu'au moindre ressentiment il ne faisait pas difficulté de tirer sur celui dont il se croyait offensé. L'auteur n'ajoute pas si c'était un coup de flèche ou d'arme à feu; mais cette fureur était d'autant plus dangereuse, que le roi tirait fort adroitement. Quelquefois, lorsqu'il se rendait sur une chaloupe de la compagnie à Cahone, qui était une de ses propres villes, il se faisait un amusement de tirer sur tous les canots qui passaient; et dans la journée il tuait toujours un homme ou deux. Quoiqu'il eût un grand nombre de femmes, il n'en menait jamais plus de deux avec lui. Il avait plusieurs frères; mais il était rare qu'il leur parlât, ou qu'il les reçût même dans sa compagnie. S'ils obtenaient cet honneur, ils n'étaient pas dispensés de la loi commune, qui oblige tous les nègres à se jeter de la poussière sur le front lorsqu'ils approchent de leur roi. Cependant ils sont les héritiers de la couronne après lui. Mais, dans le royaume de Barsalli,

(1) Moore, p. 213 et suiv.

elle est ordinairement disputée par les enfans du roi mort, et c'est au plus fort qu'elle demeure.

Cahone, résidence ordinaire des rois de Barsalli, est située près de la mer, à cent milles de Joar, qui est une autre ville du même royaume sur le bord de la Gambie. Lorsque le roi, dit Moore, manque d'eau-de-vie, il fait prier le gouverneur de Jamesfort de lui envoyer une chaloupe avec des marchandises. On s'empresse de le satisfaire; et, jusqu'à l'arrivée de la chaloupe, il se hâte de piller quelque ville des pays voisins, pour se fournir d'une provision d'esclaves. Les marchandises qu'il demande sont ordinairement des liqueurs fortes, de la poudre à tirer, des balles, des armes à feu, des coutelas, du corail et de l'argent pour ses femmes et ses maîtresses. S'il n'a pas de guerre avec ses voisins, c'est sur ses propres villes qu'il tourne ses ravages, et ses sujets sont vendus sans pitié. Ses forces sont considérables. Il a divisé ses états en plusieurs provinces, où il établit des gouverneurs, qui se nomment boumeys (1), et qui lui rendent un hommage annuel. Ces boumeys sont puissants, et traitent le peuple à leur gré. Mais la terreur qu'ils inspirent par leur pouvoir n'empêche pas qu'ils ne soient aimés. Les autres rois nègres prennent les avis de leurs sujets, et n'entreprennent presque rien d'important sans les avoir consultés. Mais le roi de Barsalli est si absolu, qu'il ne reçoit pas d'autres conseils que ceux de son premier ministre, qui est tout à la fois général de ses troupes, et in-

(1) L'original porte boomies.

terprète de tous les ordres de son maître. Il se nomme ferbro. Un autre de ses offices est de porter l'épée du roi dans un grand fourreau d'argent qui pèse beaucoup.

Le régime du roi, ajoute Moore, est de dormir tout le jour jusqu'au coucher du soleil. Il se lève alors, mais c'est pour boire, et pour se rendormir ensuite jusqu'à minuit, qu'il se lève encore pour boire et manger jusqu'au jour. Quand il est bien fourni de liqueurs fortes, il passe cinq ou six jours consécutifs à boire, sans manger un seul morceau. C'est cette passion effrénée pour l'eau-de-vie qui expose sans cesse ses sujets à l'esclavage. Souvent il s'approche d'une ville pendant le jour, avec une partie de ses troupes; et, feignant de se retirer, il y retourne pendant la nuit pour y mettre le feu. Ses gens, entre lesquels il a distribué les postes, se saisissent des habitants qui sortent pour se garantir des flammes. Il leur fait lier les mains derrière le dos, et sur-le-champ il se rend à Joar ou à Cahone, pour les vendre (1).

Ce monarque de Barsalli avait trois frères, dont l'un, nommé Boumey Haman Seaka, était un prince de taille médiocre, mais extrêmement bien prise, et d'une fort belle physionomie. Il avait les dents fort blanches, la peau très-noire, le nez assez long, et les lèvres minces; de sorte qu'à l'exception de la couleur, il avait tous les traits d'un Européen. On peut dire la même chose de la plupart des Jalofs. Le prince Haman Seaka était vêtu d'une robe de coton à manches

(1) Moore, p. 85 et suiv.

ouvertes. Ses hauts-de-chausses tombaient jusqu'aux genoux. Il avait ordinairement les jambes et les bras nus, la tête couverte d'un petit bonnet de coton blanc, et des pendants d'or aux oreilles. Il montait un cheval blanc de lait d'une grande beauté, haut de seize paumes, avec la crinière longue, et une des plus belles queues du monde. La bride était de cuir rouge, plaquée d'argent, à la manière des Maures. La selle était de la même matière, et le pommeau assez élevé (1). Le poitrail était aussi de cuir rouge, avec une plaque d'argent relevée en bosse. Mais les nègres n'usent point de croupière. Les étriers de Haman étaient courts, de la largeur et de la longueur de ses pieds, de sorte qu'il pouvait se lever facilement, et s'y soutenir en courant à toute bride, tirer un fusil, lancer son dard ou sa sagaie avec autant de liberté qu'à pied. Il portait toujours à la main une lance ou une demi-pique de douze pieds de long (2), qu'il tenait droite, et appuyée par le bas sur son étrier entre ses orteils. Mais lorsqu'il exerçait son cheval, en lui faisant faire des courbettes, il la secouait au-dessus de sa tête, comme s'il eût été prêt à combattre. Je l'ai vu plus d'une fois, dit l'auteur, monté sur ce beau cheval, auquel il faisait faire des exercices surprenants. Il le faisait quelquefois avancer quarante ou cinquante pas sur les deux pieds de derrière, sans toucher la terre avec ceux de devant. Quelquefois, lui faisant courber les jambes, il le faisait

(1) Comme les selles espagnoles.

(2) Voyez la figure gravée dans l'ouvrage de Moore.

passer ventre à terre sous les portes des Mandingues, qui n'ont pas plus de quatre pieds de hauteur.

Boumey Haman Seaka avait porté pendant sept ans la couronne de Barsalli. Moore ne put être informé comment il avait perdu la dignité royale; mais le trône était occupé par un prince de vingt-cinq ans, qui donnait le nom de frère au prince Haman, et qui rendit, en 1731, deux visites aux facteurs du comptoir anglais. Ce jeune monarque avait une sœur aussi absolue que lui-même. Elle et les autres princes frères du roi étaient toujours accompagnés d'un certain nombre de soldats ou de gardes, qui leur obéissaient avec beaucoup de soumission, indépendamment des ordres du roi.

CHAPITRE III.

Foulis ou Foulahs, qui habitent les bords de la Gambie. Leur figure, leurs habits, leur gouvernement, leurs villes et leur caractère.

On a déjà vu que les Foulis ou Foulahs du Sénégal occupent un pays fort étendu, sous le gouvernement d'un roi qui leur est propre. Mais ceux qui habitent les deux bords de la Gambie vivent dans la dépendance des Mandingues, parmi lesquels ils ont formé des établissements par intervalles. Il y a beau-

coup d'apparence que c'est la famine ou la guerre qui les a chassés de leur pays.

Jobson raconte que les Foulis de la Gambie sont d'une couleur basanée, et qu'ils ont de longs cheveux noirs, beaucoup moins frisés que ceux des nègres. Leurs femmes ont la taille d'une beauté extraordinaire, et les traits du visage fort réguliers. Elles arrangent leur chevelure avec beaucoup de propreté; mais elles sont vêtues comme les femmes des nègres. Les Foulis ne sont pas généralement aussi bien faits que leurs femmes; ce que l'auteur n'attribue néanmoins qu'à la nature de leurs occupations, qui se réduisent au soin de leurs troupeaux. Ils ont quelques chèvres; mais leurs principales richesses consistent en vaches. Quoiqu'ils aient quelques habitations fixes, la plupart mènent une vie errante, avec leurs bestiaux, qu'ils conduisent dans les cantons bas ou élevés, suivant qu'ils y sont forcés par les pluies. Lorsqu'ils rencontrent quelque bon pâturage, ils s'y établissent avec la permission du roi; et leur constance répond à la durée de l'herbe. La vie des hommes est fort pénible. Outre le travail de leur profession, ils ont sans cesse à se défendre contre les bêtes féroces sur la terre, et contre les crocodiles sur le bord des rivières. La nuit, ils rassemblent leurs bestiaux au centre de leurs tentes et de leurs cabanes. Ils allument quantité de feux, et font la garde autour du troupeau. Jobson ayant eu souvent l'occasion de traiter avec eux pour des vaches et des chèvres, faisait avertir le chef d'un de ces troupeaux, qui se présentait, couvert de mouches dans toutes les parties

du corps (1), surtout aux mains et au visage. Quoiqu'elles fussent de la même espèce que celles qui tourmentent les chevaux en Europe, il en était si peu incommodé, qu'il ne prenait pas la peine de lever la main pour les chasser, tandis que Jobson, piqué jusqu'au sang, était forcé de s'en défendre avec une branche d'arbre.

Outre leurs bestiaux, ces Foulis errants vendent du lait doux, du lait aigre, et deux sortes de beurre; l'un frais et fort blanc, l'autre dur et d'une belle couleur, que les Anglais appellent beurre raffiné, et qu'ils trouvent aussi bon que celui d'Angleterre. Ce sont les femmes qui sont chargées de ce commerce. Elles apportent leur marchandise dans des gourdes si nettes, qu'elles se croiraient déshonorées si l'on y trouvait un cheveu. Les bagatelles qu'elles demandent en échange sont des grains de verre, des couteaux communs de quinze sous la douzaine, etc. Mais lorsqu'elles ont une fois goûté du sel, qu'elles appellent ram-dam, elles en préfèrent la moindre quantité à tout le reste. Jobson et ses compagnons, se trouvant fort bien du commerce de ces femmes, achetaient d'elles, tous les jours, quelques rafraîchissements, pour les encourager. Ils avaient remarqué qu'un seul refus les refroidissait jusqu'à demeurer des semaines entières sans paraître. Et on ne peut espérer les mêmes secours des Mandingues ni des autres nègres, qui abandonnent entièrement cette partie du commerce aux Foulis.

(1) Jobson ne met pas de différence, pour la stupidité, entre eux et leurs bestiaux.

Les Mandingues se rendent leurs tyrans et leur prennent la plus grande partie de leur viande, lorsqu'ils ne tuent pas leurs bestiaux secrètement. Ils ressentent vivement cette injustice. Leur nombre est fort grand dans tous les cantons du pays; mais il l'est encore plus vers les montagnes, d'où ils ont chassé (1) tous les nègres, avec beaucoup d'obstination à vivre sans cesse en guerre avec eux. Leur langage n'est pas le même que celui des nègres (2).

Moore paraît plus exact que Jobson dans ses observations sur les Foulis. Il les nomme Pholeys. On trouve, dit-il, des pelotons de ce peuple dans tous les pays qui sont sur les deux bords de la Gambie. Il prétend qu'ils ressemblent beaucoup aux Arabes, dont la langue s'apprend dans leurs écoles, et qu'en général ils sont plus versés dans cette langue que les Européens dans la langue latine. Ils la parlent presque tous, quoiqu'ils aient leur propre langue, qui se nomme le fouli (3).

Ils ont des chefs, qui les gouvernent avec tant de douceur, que chacune de leurs décisions paraît venir d'un peuple entier plutôt que d'un seul homme. Ils vivent en sociétés, et bâtissent des villes, sans être assujettis au prince dans les terres duquel ils s'établissent. S'ils reçoivent quelque mauvais traitement de lui ou de sa nation, ils détruisent leur ville pour aller s'établir dans quelque autre lieu. La forme de leur gouvernement se soutient sans peine, parce qu'ils

(1) L'auteur promet le récit de cet événement, et ne le fait pas.
(2) Voyez *Jobson's Golden trade*, p. 33 et suiv.
(3) Voyez ci-dessus le vocabulaire.

sont d'un caractère doux et paisible. Ils ont des notions si parfaites de justice et de bonne foi, que celui qui les blesse est regardé avec horreur de toute la nation, et ne trouve personne qui prenne parti pour lui contre le chef. Comme on n'a pas de passion dans ce pays pour la propriété des terres, et que les Foulis d'ailleurs se mêlent peu de l'agriculture, les rois leur accordent volontiers la liberté de s'établir dans leurs états. Ils ne cultivent que les environs de leurs villes ou de leurs camps, pour en tirer leurs véritables nécessités. C'est du tabac, du coton, du blé d'Inde ou du maïs, du riz, du blé de Guinée, avec une autre sorte de blé qui se nomme mansaroke.

Malgré cette modération dans l'usage des terres, l'industrie et la frugalité des Foulis leur fait recueillir plus de blé et de coton qu'ils n'en consomment. Mais ils le vendent à bon marché. Leur douceur naturelle leur donne aussi beaucoup de goût pour l'hospitalité. Aussi le voisinage d'une de leurs villes passe-t-il pour une bénédiction dans le pays. Ils y ont acquis tant de considération qu'on se déshonore en les insultant. Leur humanité n'excepte personne; mais elle redouble pour ceux de leur nation. Qu'un Fouli tombe dans l'esclavage, tous les autres se réunissent pour racheter sa liberté. Comme ils ont des aliments en abondance, ils ne laissent jamais un homme de leur nation dans le besoin. Ils prennent soin des vieillards, des aveugles et des boiteux. Ils étendent même leurs secours jusqu'aux Mandingues, dont ils nourrissent un grand nombre dans le temps de famine. Les querelles sont si rares entre eux, que Moore, pendant

tout le séjour qu'il fit en Afrique, n'apprit jamais qu'un Foulis en eût insulté d'autres. Cette extrême douceur ne vient pas d'un défaut de courage; car il n'y a point de nation plus brave, ni qui sache mieux repousser une insulte. Les Jalofs mêmes n'osent les attaquer. Leurs armes sont la lance, la sagaie, l'arc et les flèches, des coutelas fort courts, qu'ils appellent fongs, et même le fusil dans l'occasion. Ils se servent de tous ces instruments avec beaucoup d'adresse. On les voit chercher ordinairement à s'établir près de quelque ville des Mandingues. Ils sont rigoureusement attachés au mahométisme. On en trouve peu qui veuillent boire de l'eau-de-vie ou d'autre liqueur que de l'eau avec du sucre.

Leur industrie est si reconnue pour élever et nourrir des bestiaux, que les Mandingues leur abandonnent le soin de leurs troupeaux. Ils les laissent paître pendant le jour dans les plaines; après la moisson du riz, ils les mettent dans les champs moissonnés, sous les yeux de quelques gardes qui ne les perdent pas de vue. Pendant la nuit ils les renferment dans un enclos, où chaque bête est attachée à son pieu, avec des liens d'écorce d'arbre. C'est dans ce lieu qu'ils tirent le lait des vaches. Elles y passent toute la nuit sous la garde de quelques gens armés, qui veillent contre les surprises des lions et des autres bêtes. Les veaux sont dans un lieu plus sûr encore, où ces monstres ne seraient pas capables de pénétrer quand ils ne seraient pas observés. Le lendemain, on trait pour la seconde fois les vaches, après quoi on leur laisse la liberté de retourner dans la plaine.

Les Foulis sont presque le seul peuple de cette contrée de l'Afrique de qui l'on puisse acheter des troupeaux. L'ancien prix pour une vache était ordinairement une barre de fer; mais, dans ces derniers temps, plusieurs capitaines de vaisseau l'ont fait monter jusqu'à deux barres, et rien n'est si difficile que d'obtenir d'eux la moindre diminution lorsque le tarif est changé à leur avantage. La superstition est leur partage, comme celui de tous les nègres. S'ils apprennent qu'on ait fait bouillir le lait de leurs vaches, ils s'obstinent à n'en plus vendre, du moins à celui qui l'aurait acheté pour en faire cet usage, parce qu'ils attribuent à l'action du feu une vertu éloignée qui peut faire mourir leurs bestiaux.

Les Mandingues seraient souvent exposés à périr de faim, sans le secours des Foulis. Ils tirent d'eux, par des échanges, une partie de leurs provisions. On ne connaît pas non plus, sur la rivière de Gambie, d'autre peuple que les Foulis qui ait l'art de faire du beurre. Ils le vendent pour diverses sortes de marchandises, mais surtout pour du sel.

Leur habillement n'est pas moins particulier à leur nation que leur commerce. Ils n'emploient pas d'autres étoffes que celles de leurs propres manufactures. Elles sont de coton blanc, et leurs femmes ont soin de les entretenir avec beaucoup de propreté. Il n'y en a pas moins dans l'intérieur de leurs cabanes, où l'odorat n'a jamais rien à souffrir, non plus que les yeux. On reconnaît aussi de la régularité dans l'ordre de ces petits édifices. Il y a toujours de l'un à l'autre assez de distance pour les garantir de la communication du

feu. Les rues sont fort bien ouvertes, et les passages libres; ce qui ne se trouve guère dans les villes des Mandingues. La plupart des habitations des Foulis sont bâties sur le même modèle. Ils aiment beaucoup les grands colliers, blans et bleues; surtout les derniers, qui en ont tiré le nom de colliers des Foulis.

Ils sont habiles chasseurs. Les lions, les tigres, et les bêtes les plus féroces, ne sont pas des ennemis qui les étonnent. Vingt ou trente Foulis se joignent pour la chasse des éléphants, et ne reviennent point sans avoir tué quelques-uns de ces animaux. Ils vendent les dents, et font sécher et fumer la chair, qu'ils gardent pour s'en nourrir pendant plusieurs mois. Ils racontent (1) que les éléphants paraissent quelquefois en si grand nombre, qu'ils forment des troupeaux de cent et de deux cents; qu'ils nuisent beaucoup, non-seulement aux arbres des campagnes, mais encore aux champs de riz et de blé, et que la seule ressource pour les écarter, est d'allumer des feux autour des plantations, sans quoi ils écrasent tout dans leur passage, qui prend quelquefois un demi-mille de largeur.

On parlera, dans un autre article, de la religion des Foulis, qui leur est commune avec les Jalofs et les Mandingues.

(1) Moore, *ubi sup.*, p. 30 et suiv.

CHAPITRE IV.

Nation des Mandingues.

La plus nombreuse de toutes les nations qui habitent les bords de la Gambie, et toute l'étendue même de cette côte, porte le nom de Mandingos ou Mandingues. Jobson dit qu'ils sont parfaitement noirs (1), et qu'au long de la rivière ils parlent tous la même langue (2). Moore assure qu'ils ne sont pas d'un commerce aussi désagréable que d'autres voyageurs se le sont figuré. Dans les occasions qu'il eut de visiter plusieurs villes, ils s'empressaient de venir au-devant de lui et de lui serrer les mains, à l'exception de quelques femmes, qui, n'ayant jamais vu d'hommes blancs, prenaient la fuite, et ne pouvaient se résoudre à s'approcher de lui. Mais il se trouva des habitants qui le pressèrent d'entrer dans leurs cabanes, et qui firent paraître leurs femmes et leurs filles pour le saluer. Ses habits, ses bottes, ses éperons, faisaient le sujet de leur admiration et de leurs entretiens.

Les Mandingues sont des nègres vifs et enjoués,

(1) Moore dit que le plus grand nombre est noir, comme s'ils ne l'étaient pas tous, et il ajoute qu'ils tirent leur nom du pays dont ils sont sortis, nommé Mandingo, ou Mandinga.

(2) Ils ont néanmoins un langage mystérieux, dont on parlera dans le chapitre suivant.

qui passeraient vingt-quatre heures à danser, au son de leurs tambours et de leurs balafos, quelquefois avec des mouvements assez réguliers, mais souvent avec les sauts et les postures les plus bizarres, en s'efforçant de l'emporter l'un sur l'autre par la souplesse et l'activité de tous leurs membres. Leur inclination les porte aux disputes et aux querelles, ce qu'ils appellent combattre; et si quelqu'un d'entre eux en maltraite vivement un autre par des paroles injurieuses, ils en parlent comme d'une grande bataille. Mais il est rare qu'ils en viennent aux coups. Cependant si l'action s'engage, ils sont aussi dangereux de la main que de la langue; ils se jettent sur les premières armes qui s'offrent à leur fureur, et ces combats finissent ordinairement par la mort de l'un ou de l'autre. Le meurtrier se hâte de passer dans un autre royaume, dont le roi ne lui refuse jamais sa protection, et le reçoit volontiers au nombre de ses sujets.

La plupart des Mandingues portent une épée sur l'épaule droite. D'autres n'ont que leur sagaie, ou un dard long de trois pieds. Plusieurs se contentent de l'arc et des flèches. Mais ils ont tous un couteau suspendu à leur ceinture. Leur adresse est extrême dans l'usage de toutes ces armes. On a déjà remarqué que cette nation est distribuée dans toutes les parties du pays, et que dans son origine elle vient de l'intérieur des terres. Les Mandingues sont les plus zélés mahométans d'entre tous les nègres. Ils ne connaissent pas l'usage du vin ni de l'eau-de-vie. Ils sont aussi les plus civilisés de toutes ces régions de l'Afrique.

Le principal commerce du pays est entre leurs mains. Ils sont industrieux, appliqués au travail, entendus pour la culture des terres et pour l'entretien des bestiaux, tels que les vaches, les moutons et les chèvres, car ils n'ont pas de porcs. Ceux qui habitent le pays de Galam forment une république qui ne reconnaît pas de rois, et qui est gouvernée par ses propres chefs. Ils lisent et écrivent assez bien l'arabe. Enfin, si l'on en croit Labat (1), c'est une nation d'excellent caractère et fort amie de l'hospitalité.

Au contraire, Jobson assure que les Mandingues (2), au long de la Gambie, mènent une vie oisive, et que la grande partie ne connaît ni le commerce ni d'autres exercices. Seulement, dit-il, leur propre conservation les oblige de semer et de recueillir; mais ce travail ne prend que deux mois de l'année; et s'il est assez pénible, c'est qu'ils manquent d'industrie pour l'agriculture. Ils emploient le reste du temps à des amusements frivoles, assis, pendant la chaleur du jour, à l'ombre de leurs arbres pour y prendre le frais. Ils ont des jeux puérils pour lesquels ils ne manquent pas d'adresse; mais ils négligent la pêche et la chasse, quoiqu'ils aient le poisson et le gibier à leur porte. On leur voit continuellement une pipe à la bouche. La fumée du tabac augmente leur paresse en éteignant leur appétit. Leurs pipes sont composées d'une terre rougeâtre. Le tuyau est un petit bâton de bois, qu'ils percent avec un fer chaud, ou un roseau de

(1) *Afrique occidentale*, t. IV, p. 353.

(2) *Jobson's Golden trade*, p. 38 et suiv.

cinq ou six pieds de long, qui, dans l'endroit où il se joint à la tête, est couvert d'une petite pièce de cuir rouge. Les marchands ont, pour leurs voyages, des pipes d'une grandeur démesurée, dont la tête contiendrait une demi-pinte d'eau.

Les Mandingues ont, sur le point d'honneur et sur la naissance, le faible de plusieurs autres nations (1), c'est-à-dire qu'ils portent la délicatesse à l'excès. Tandis que Jobson se trouvait à Batto sur la Gambie, il vit naître, à cette occasion, une querelle fort vive entre le Bo-John et le fils du roi; de part et d'autre on courut aux armes, et les témoins n'eurent pas peu de peine à contenir sur-le-champ ces deux princes. Ils ne purent même empêcher les défis formels, qui produisirent le lendemain un rendez-vous dont les suites ne pouvaient manquer d'être sanglantes. Mais Jobson entreprit de réconcilier les deux champions, et leur fit suspendre en effet leur combat, quoique avec menaces de se rejoindre dans quelque autre occasion.

La manière de saluer, entre les Mandingues, est de se prendre la main en se la secouant. Mais si c'est une femme qu'ils saluent, au lieu de lui secouer la main, ils l'approchent deux fois de leur nez, comme pour la flairer par le dos. Un grand affront parmi eux, c'est de saluer de la main gauche. Lorsqu'un mari rentre dans sa maison après une absence de deux ou trois jours, sa femme se met à genoux pour le saluer. L'usage veut aussi qu'elle prenne toujours

(1) Moore, p. 36.

la même posture pour lui présenter à boire. Jobson juge que ce respect est un effet du Mumbo Jumbo, dont on verra bientôt l'explication.

Les Mandingues qui habitent le haut de la Gambie sont d'un meilleur caractère qu'ils n'étaient autrefois. On raconte (1) qu'ils avaient l'adresse de mettre leurs pipes et leurs calebasses sous les pieds ou sous la chaise d'un étranger; et lorsqu'ils les voyaient brisées, ils en demandaient vingt ou trente fois la valeur, si l'on n'aimait mieux les leur rendre entières; ce qui étant impossible, on se voyait obligé de les satisfaire, ou de chercher, avec beaucoup d'embarras, des amis pour se délivrer de cette persécution. Ils conservent encore, dans les mêmes endroits, quelque reste d'un ancien usage qui ne cause pas moins de peine aux étrangers. Qu'un Mandingue ait vendu quelque chose le matin, il peut redemander sa marchandise en restituant le prix avant le coucher du soleil. Ainsi, n'eût-on acheté qu'une poule ou des œufs, on court toujours beaucoup de risque à les manger le premier jour. On distingue aussi facilement les Mandingues et les Feloupes à leur nez plat et leurs grosses lèvres, que les Jalofs et les Foulis à la beauté de leurs traits. Jannequin prétend (2) que cette forme du nez et des lèvres dans les Mandingues n'est pas naturelle, et qu'elle vient du soin qu'on prend, à leur naissance, de les leur presser pour les élargir. D'autres écrivains sont (3) d'une

(1) Moore, p. 21.
(2) *Voyage de Libye*, p. 93.
(3) Moore, p. 131.

opinion différente. Lorsqu'un enfant est venu au monde, on le plonge dans l'eau trois ou quatre fois le jour; après quoi l'ayant fait sécher avec soin, on le frotte d'huile de palmier, surtout aux os de derrière, aux coudes, aux jarrets, et au cou. Ils vont entièrement nus jusqu'à l'âge de huit ou neuf ans. En naissant ils sont olivâtres, et ils ne deviennent noirs qu'un ou deux mois après. On leur peint quelquefois le visage et la poitrine pour orner leur figure (1). La santé est un bien fort commun parmi les Mandingues, et la fécondité n'est pas moins ordinaire dans leurs mariages. Cependant ils sont sujets à des maladies dangereuses, telles que la petite vérole, les écrouelles, les vers, les maux de tête, et différentes sortes de fièvres. Leurs jambes s'enflent quelquefois de la grosseur du corps; ce qui vient, suivant l'auteur, de certaines herbes qu'ils mêlent dans leurs aliments pour faire naître entre eux l'amour ou l'amitié. Cette raison, dit-il, a d'autant plus de vraisemblance qu'on ne les voit atteints de cette maladie que dans l'âge de la force. Moore parle d'une jeune femme de sa connaissance, des deux genoux de laquelle il sortit un ver blanc de la longueur d'une aune. Avant que les vers parussent, ses genoux s'étaient enflés avec beaucoup de douleur; mais lorsque la peau se fut ouverte, elle souffrit beaucoup moins. Chaque ver sortait, tous les jours, de six ou sept pouces; et l'on prenait soin de le rouler autour d'un petit bâton, en le liant avec un fil, dans la crainte

(1) Moore, p. 131.

qu'il ne rentrât. Peu de temps après, il sortit, à la même personne, un autre ver de la cheville du pied. Il se rompit dans les soins qu'on prit pour le tirer par degrés, et la douleur en devint beaucoup plus vive. Les habitants attribuent ces vers aux mauvaises qualités de l'eau qu'ils boivent (1), surtout à son épaisseur.

Jobson dit que le seul remède qu'ils apportent à leurs maux, est d'appliquer des gris-gris aux parties affligées. Cette superstition s'étend jusqu'à leurs chevaux, qui en ont ordinairement le cou chargé; et même jusqu'à leurs arcs, qu'ils portent suspendus derrière le dos (2).

Dans l'économie du ménage, le soin du riz est abandonné aux femmes (3). Après en avoir mis à part ce qui leur paraît suffisant pour la subsistance de la famille, elles ont droit de vendre le reste et d'en garder le prix, sans que leurs maris aient celui de s'en mêler. Le même usage est établi pour la volaille, dont elles élèvent une grande quantité.

On voit des Mandingues qui mettent leur gloire à nourrir un grand nombre d'esclaves. Ils leur rendent la vie si douce, qu'on a peine quelquefois à les distinguer de leurs maîtres, surtout les femmes, qui sont ornées de colliers d'ambre, de corail et d'argent, comme si l'unique soin de leur esclavage était de se parer. Moore en a vu (4) qui étaient chargées de ces

(1) Moore, p. 130.
(2) Jobson, *ubi sup.*, p. 55.
(3) Moore, p. 139.
(4) Ibid., p. 110.

bijoux jusqu'à la valeur de vingt et trente livres sterling. La plupart de ces esclaves sont nés dans les familles. Il y a près de Bruko (1) un village entier de deux cents personnes, qui ne sont que les femmes, les esclaves et les enfants d'un même Mandingue. Dans plusieurs pays de l'Afrique, on vend les esclaves qui sont nés dans une famille; mais les habitants de la Gambie traitent cet usage de crime, à moins qu'un esclave ne soit tombé dans quelque faute odieuse, qui le ferait vendre de même quand il serait né libre. Si quelqu'un de ces esclaves d'une famille était vendu sans raison, et même sans la participation des autres, ils abandonneraient tous leur maître, pour (2) aller chercher dans les royaumes voisins une retraite qu'on ne leur refuserait pas.

Pendant que Jobson était sur la Gambie en 1620, les régions des deux côtés de la rivière étaient divisées entre trois empereurs; celui de Cantor, de Bursal, Barsalli ou Bur-Salum, et Woolli. Ces trois monarques traversaient la rivière pour ravager les états l'un de l'autre, surtout celui de Barsalli, qui faisait sa résidence sur la rive. On prétendait qu'il n'aurait pas été long-temps à subjuguer le pays opposé, s'il eût pu trouver le moyen de faire passer ses chevaux sur l'autre bord. Jobson n'avait jamais vu aucun de ces trois souverains, qui ne paraissaient qu'avec beaucoup de pompe et d'appareil; mais plusieurs Anglais avaient trouvé l'occasion de voir à la chasse

(1) Moore,

(2) Ibid., p. 43.

celui de Barsalli, accompagné d'un grand nombre de gens à cheval (1).

Les trois empires étaient subdivisés en plusieurs petits royaumes, dont Jobson avait mieux connu les gouverneurs. Il laisse à juger, par l'état de leur cour, quelles devaient être celles de leurs maîtres. Il avait bu, mangé et conféré avec six de ces petits princes, qui portaient tous le titre de mansa, c'est-à-dire de roi. Il leur avait payé à son arrivée les droits de la compagnie (2) pour la liberté du commerce. Quoiqu'ils fussent soumis aux trois empereurs, l'ordre de succession était le même dans chacune de leurs familles que dans celles de leurs maîtres; c'est-à-dire que les frères y prenaient la place des enfants. Le grand roi de Cantor avait alors trois jeunes frères, qui étaient eux-mêmes autant de petits rois. L'un était Summaway, roi de Berek. Jobson reçut sa visite et celle de sa femme, à bord de sa barque, tandis qu'il faisait le commerce à Batto. Le second était Somma Tomba, roi d'Oranto, qui était aveugle et d'une extrême stupidité. L'auteur avait été plusieurs fois dans son palais. Le troisième, qui se nommait Farran, faisait sa demeure à deux milles de Jeraconda (3), et ne cessait jamais d'être ivre; ce qui n'empêchait pas qu'il ne fût extrêmement respecté de ses peuples. Les

(1) Ce prince était Jalof, quoique Jobson ne prétende parler ici que des Foulis et des Mandingues.

(2) Ces droits, dit l'auteur, sont exigés rigoureusement, et sont plus considérables vers l'embouchure de la rivière, où les Portugais résident.

(3) Cette position n'est ni sur la carte de Leach, ni sur celle de d'Anville.

Anglais avaient constamment un facteur dans cette contrée. Quoique Farran fût le plus jeune de tous ses frères, il était déjà dans un âge avancé. Ils devaient succéder l'un à l'autre, suivant l'ordre de leur naissance. Farran n'est pas un nom propre; c'est un des quatre titres ou des quatre degrés d'honneur qui sont connus sur la Gambie. Mansa passe pour le plus distingué. Le second est Farran; le troisième, Farrambra; et le dernier, Bo-John ou Bodjan. Les quatre princes qui sont distingués par ces noms commandent dans les villes et les pays de leur dépendance, et font beaucoup valoir la noblesse de leur sang et la dignité de leurs familles (1).

Un prince n'a presque rien, dans sa parure, qui le fasse distinguer de ses sujets. Il est chargé seulement d'un plus grand nombre de gris-gris. Mais, pour la pompe, il a souvent près de lui deux de ses femmes qui le grattent ou le chatouillent doucement, caresses auxquelles il paraît prendre beaucoup de plaisir. La loi lui accorde sept femmes, avec lesquelles il est lié par un mariage formel, et dont le devoir est de s'occuper uniquement de ses plaisirs (2). Il peut se donner des concubines de plus basse naissance, qui ne lui sont pas si étroitement attachées que ses femmes. Il ne les prend même que par nécessité; car, lorsqu'une de ses femmes est enceinte, il n'a plus la liberté d'en approcher, jusqu'à ce que l'enfant soit sevré. Ainsi, quoique les princes aient ordinairement sept femmes,

(1) Jobson, *ubi sup.*, p. 47.

(2) Ibid., p. 58.

il peut arriver qu'il ne leur en reste pas une pour l'usage; et telle est l'origine de la loi qui leur permet les concubines. On explique aussi pourquoi le commerce du mari est interdit aux femmes pendant leur grossesse. C'est que les nègres, dit Jobson, sont des mâles si puissans, qu'il n'y aurait jamais d'accouchement heureux. On n'approche point des rois nègres sans beaucoup de formalités et de précautions. Un courtisan met d'abord un genou à terre, avec de grandes marques de respect. Ensuite, s'avançant vers sa majesté, qui est assise sur une natte, il baisse la main jusqu'à terre; il la porte de là au sommet de la tête; enfin il touche la jambe du roi; après quoi il fait quelques pas en arrière pour s'éloigner un peu de sa personne. A la cour de quelques princes, on se met plusieurs fois de la poussière sur le front avant que de leur toucher la jambe. Les plus humains témoignent d'un petit signe de tête qu'ils font attention à l'hommage qu'on leur rend. Mais, s'il se trouve un marabout dans la salle, tout le monde se met à genoux; tandis qu'il prie pour la prospérité du roi et qu'il lui donne sa bénédiction, le roi tient les bras croisés sur l'estomac et les mains élevées vers les épaules. Après la prière, il répond plusieurs fois *amena*, qui signifie *amen* (1).

Le roi de Cassan recevait ordinairement Jobson et les Anglais avec moins de cérémonies. Ils le trouvaient assis sur une natte, la tête chargée de gris-gris. Ils s'avançaient vers lui, le chapeau sur la tête, et lui

(1) Jobson, *ubi sup.*, p. 48.

faisaient une petite révérence en mettant la main sur l'estomac. Il les saluait de même. Ensuite il leur tendait la main, dans laquelle le facteur anglais mettait la sienne. Ils la branlaient tous deux un moment; après quoi les Anglais s'asseyaient près de lui, et la conférence commençait avec beaucoup de gravité. Dans ces occasions, l'auteur faisait présent à sa majesté et aux officiers de l'état de quelques flacons d'eau-de-vie. Il y joignait quelquefois une bouteille de vin de Canarie. C'était lui qui commençait par la santé du roi. Le monarque buvait ensuite à tous ses nobles, qui étaient rangés au long des murs de la salle; et les flacons étaient sûrs de circuler jusqu'à ce qu'ils fussent tout-à-fait vides, à moins que le roi ne les fît revenir à lui, et ne congédiât l'assemblée. C'est ce qui arrivait assez souvent. Mais on ne pressait jamais le capitaine anglais de boire un second coup; et le premier même paraissait exigé comme un essai pour la sûreté du roi. Jobson remarqua que, si la liqueur était excellente, ce prince, qui s'en apercevait fort bien en prenant sa tasse, y trempait un de ses principaux gris-gris avant que de la porter à sa bouche (1).

Tous les royaumes de la Gambie ont quantité de seigneurs particuliers, qui sont comme les rois des villes où ils font leur demeure. Leur principal droit est d'avoir en propriété tous les palmiers et les ciboas qui croissent dans le pays; de sorte que, sans leur permission, personne n'ose en tirer le vin ni couper

(1) Jobson, *ubi sup.* 60.

la moindre branche. Ils accordent cette liberté à quelques habitants, en se réservant, dans la semaine, deux jours de leur travail (1). Les blancs mêmes sont obligés d'obtenir d'eux une permission formelle pour couper des feuilles de ciboa et de l'herbe, lorsqu'ils ont à couvrir quelque maison.

On compte les richesses des Mandingues par le nombre de leurs esclaves. Mais, depuis le dernier du peuple jusqu'au roi, ils peuvent tous passer pour de véritables mendiants. Du temps de Jobson, l'avidité des princes était moins grande pour les marchandises. Toute leur passion était pour l'eau-de-vie. Ils en buvaient jusqu'à tomber morts-ivres (2). Aujourd'hui l'intérêt ne les domine pas moins que l'ivrognerie. Il ne leur est pas difficile de fournir des esclaves aux Européens. Leur méthode est d'envoyer une troupe de gardes autour de quelque village, avec ordre d'enlever le nombre d'habitants dont ils ont besoin. On lie les mains derrière le dos à ces misérables victimes, pour les conduire droit aux vaisseaux; et, lorsqu'ils y ont reçu la marque du bâtiment, ils disparaissent pour jamais. On transporte ordinairement les enfants dans des sacs, et l'on met un bâillon aux hommes et aux femmes, de peur qu'en traversant les villages ils n'y répandent l'alarme par leurs cris. Ce n'est pas dans les lieux voisins des comptoirs qu'on exerce ces violences : l'intérêt des princes n'est pas de les ruiner; mais les villes intérieures du pays sont traitées sans

(1) Moore, p. 37.

(2) Jobson, *ubi sup.*, p. 58.

ménagement. Il arrive quelquefois que les prisonniers s'échappent des mains de leurs gardes, et que, rassemblant les habitants par leurs cris, ils poursuivent ensemble les ministres du roi. S'ils peuvent les arrêter, leur vengeance est de les conduire à la ville royale. Le roi ne manque jamais de désavouer leur commission; mais, pour ne rien perdre de ses espérances, et sous prétexte de justice, il vend sur-le-champ les coupables pour l'esclavage. Ce que Jobson admire encore plus, c'est que, si les habitants arrêtés paraissent devant le roi pour rendre témoignage contre leurs ravisseurs, ils sont aussi vendus, comme si le malheur qu'ils ont souffert devenait un droit sur leur liberté.

On assure que les revenus annuels du roi de Barra peuvent monter à quatre mille écus, qu'il tire en forme de taxes sur les étrangers qui sont établis dans ses états. Les Portugais véritables ou prétendus paient cinquante écus par tête. Les vaisseaux qui prennent leur cargaison dans les ports, surtout les bâtiments d'interlope, lui donnent chacun cent barres de fer, outre des présents qu'il règle à son gré; car s'il s'aperçoit qu'il n'ait rien à craindre de la force, il prend, il pille tout ce qu'il trouve de son goût (1).

On rapporte un usage singulier du royaume de Baol (2) : lorsqu'il est question de délibérer sur quelque affaire d'importance, le roi fait assembler son conseil dans la plus épaisse forêt qui soit de la résidence. Là, on creuse dans la terre un grand trou,

(1) *Afrique occidentale*, t. IV, p. 340.

(2) Le royaume de Baol, ou du Tin, près du cap Vert, et qui a pour principal port Portudale.

sur les bords duquel tous les conseillers prennent séance; et, la tête baissée vers le fond, ils écoutent ce que le roi leur propose. Les sentiments se recueillent, et les résolutions se prennent dans la même situation. Lorsque le conseil est fini, on rebouche soigneusement le trou de la même terre qu'on en a tirée, pour signifier que tous les discours qu'on y a tenus y demeurent ensevelis. Aussi la moindre indiscrétion est-elle punie du dernier supplice. Cette méthode, pour assurer les secrets, rend les plus grands desseins si impénétrables (1), qu'il n'y a jamais que l'exécution qui les fasse découvrir.

Chaque ville a son gouverneur, qui se nomme alquier. Outre les fonctions qu'on a déjà rapportées, il règle le travail du peuple. Il n'y a presque point de ville qui n'ait deux champs communs, l'un pour le maïs, l'autre pour le riz. C'est aux hommes qu'appartient la culture du champ de blé, et celui du riz est le partage des femmes et des filles. Comme le travail est égal, l'alquier prend soin de diviser également la moisson; et dans les cas extraordinaires, il ordonne des secours et des suppléments. Il est juge de tous les différends et de toutes les querelles. Enfin, dans le partage des opinions sur les intérêts publics, c'est la sienne qui réunit toutes les autres (2).

(1) Barbot, p. 39.

(2) Moore, pag. 127.

CHAPITRE V.

Résumés des observations des premiers voyageurs sur les usages dominants et les caractères communs aux différents peuples de la Sénégambie.

§ I.

Couleur des nègres.

QUOIQUE les usages dominants de tous les nègres qui habitent cette partie de l'Afrique aient entre eux tant de ressemblance que la peinture d'une nation convient à toutes les autres, on doit faire observer néanmoins que les remarques de Jobson regardent particulièrement les Mandingues; du moins s'il ne les a pas confondus avec les Jalofs, car ce dernier nom ne paraît pas dans l'histoire de son voyage. Celles de Jannequin, de Le Maire et de Labat ne concernent que les Jalofs, puisque ces trois écrivains se sont bornés aux habitants du Sénégal et du cap Vert. Celles de Moore distinguent clairement les Mandingues et les Jalofs; mais s'il est cité dans les observations suivantes, c'est presque toujours à l'occasion des Mandingues. Les autres voyageurs, dont les relations ont été publiées, n'ont pas fait un long séjour en Afrique. Cette raison peut servir d'excuse à l'incertitude et à la confusion de leurs remarques.

Comme tous les peuples de la division où l'on s'est ici renfermé sont noirs, à l'exception des Foulis, le sujet semble demander quelques réflexions sur la cause de cette couleur. C'est le premier objet d'étonnement qui se présente à l'esprit des voyageurs lorsqu'ils arrivent pour la première fois sur cette côte; et leur admiration s'étant communiquée aux savants de l'Europe, on a vu naître, sur un sujet si fécond, des conjectures et des disputes sans nombre. En effet, la cause de ce phénomène paraît d'autant plus obscure, que les Maures, voisins des nègres, sont blancs, ou du moins ne sont que bruns. Ils ont les cheveux longs et noirs; au lieu que ceux des nègres sont non-seulement fort courts, mais ressemblent moins aux cheveux humains qu'à la laine des bêtes. Cette différence sera-t-elle attribuée au climat, lorsqu'on sait par une longue expérience que les blancs qui sont établis en Afrique ne cessent pas de produire des enfants qui leur ressemblent, et que des nègres transportés dans les latitudes du nord n'ont jamais que des enfants noirs?

Labat, sans prendre aucun parti, propose seulement quelques observations, qu'il a faites lui-même sur cette matière pendant qu'il demeurait aux Indes occidentales (1).

1° Il assure que si les nègres se brûlent par quelque accident, la peau qui leur renaît aux parties brûlées est tout-à-fait blanche. Que devient alors le réticule ?

(1) Labat, *Afrique occidentale*, t. II, p. 266 et suiv.

2° Que les nègres, dans leurs maladies, perdent entièrement leur couleur, et deviennent pâles, à proportion de la violence et de la longueur du mal. On en a vu d'une telle pâleur, qu'à peine les distinguait-on d'un blanc de faible complexion.

3° Que le corps des nègres, après leur mort, devient plus noir qu'il n'était pendant leur vie, quoiqu'il ait été fort pâle dans le cours de la maladie.

4° Que les enfants des nègres, en naissant, sont de la même couleur que ceux des blancs, à l'exception des parties naturelles qu'ils ont noires, et d'un cercle noir à la racine des ongles.

5° Que dans l'île de Bissao ou Bissaux, en Afrique, on a vu une négresse blanche (qu'on nous passe cette expression), née de parents noirs (1), mariée à un nègre de qui elle eut plusieurs enfants noirs.

Quelques-unes de ces observations détruisant ce que les autres paraissent établir, on conçoit que Labat n'en a pu prendre droit de décider la question.

§ II.

Vêtements et nourriture des nègres.

L'habillement populaire, dans cette partie de l'Afrique, est fort simple, et presque le même pour toutes les nations. Suivant Jobson, celui des hommes consiste dans une chemise et des hauts-de-chausses.

(1) Voyez ci-dessus, tom. III, p. 91.

La chemise est de coton bleu ou blanc. Elle tombe jusqu'aux genoux. Les manches en sont fort larges, mais ils les relèvent sur leurs épaules, lorsqu'ils ont quelque usage à faire de leurs bras. Leurs hauts-de-chausses sont ramassés comme un coussin, par-derrière et au long des cuisses. Ils ont les jambes nues. Pour chaussure, ils portent sous les pieds une semelle de cuir, boutonnée autour du gros orteil et au-dessus du talon. Par-dessus leurs habits, ils ont la tête, les membres et tout le corps chargés de gris-gris. Ils portent communément une épée sur l'épaule; d'autres, un arc et des flèches; mais ils ont tous un couteau attaché au côté (1).

Les femmes n'ont pour tout habillement qu'une pagne ou une pièce de coton, qui les couvre depuis la ceinture jusqu'aux genoux. Toute la partie supérieure du corps est nue; mais pour l'ornement elles se marquent et se peignent le dos de diverses couleurs. Quelquefois néanmoins elles se passent une autre pièce de coton autour des épaules (2).

D'autres voyageurs font la même peinture de l'habillement des nègres, avec très-peu de différence. Le Maire dit que les pauvres n'ont qu'une pièce de coton d'un demi-pied de largeur, pour couvrir seulement leur nudité; que cette pièce est soutenue par une corde qui leur sert de ceinture, et qu'ils laissent pendre par-devant et par-derrière, comme un ornement dont ils se croient fort parés; que la chemise (3)

(1) Jobson, *ubi sup.*, p. 49.

(2) Ibid., p. 55.

(3) Barbot dit que ces étoffes sont rayées de différentes couleurs

ou la robe de coton, qui est en usage parmi les gens de qualité, est de plusieurs couleurs, et de la forme d'une robe de cordelier (1), avec des manches fort longues et fort larges; que, n'étant pas plissée autour du cou (2), elle n'a qu'un trou pour y passer la tête, comme les chemises des femmes en Europe; qu'elle ne descend que vers le milieu des cuisses (3); que les hauts-de-chausses sont de la même étoffe, et tombent depuis la ceinture jusqu'aux genoux; mais qu'étant larges de cinq ou six aunes, elles ont l'air d'une jupe de femme, avec deux trous par le bas pour y passer les jambes, et que plus elles sont grandes (4), plus elles font d'honneur à celui qui les porte. Barbot dit qu'elles se nomment juba, et que l'étoffe en est épaisse. Les nègres s'en servent particulièrement en hiver. Dans le temps de la chaleur, ils n'ont qu'une chemise de simple toile, avec un bonnet de cuir ou d'osier, étroit en bas et large au sommet. Jannequin ajoute (5) qu'ils portent un couteau suspendu au cou, et leur sagaie sur l'épaule.

Suivant le même écrivain, leur bonnet, tel qu'on vient de le décrire, ressemble au capuchon d'un jacobin. Le peuple marche pieds nus; mais les personnes de qualité ont des sandales de cuir, de la forme de nos semelles de souliers, attachées au gros orteil avec

(1) Jannequin dit, p. 96, que sa forme est celle d'un surplis de diacre.

(2) Barbot dit que les unes sont plissées, et que d'autres ne le sont pas.

(3) Barbot les fait descendre jusqu'aux talons.

(4) Le Maire, p. 84.

(5) Jannequin, p. 95.

une courroie. Quoique leurs cheveux soient courts, ils les ornent assez agréablement de gris-gris, de brins d'argent, de cuivre, de corail, etc. Ils ont aux oreilles des pendants d'étain, d'argent et de cuivre. Ceux qui descendent d'une race servile n'ont pas la liberté de porter leurs cheveux.

Les femmes et les filles sont nues de la ceinture jusqu'à la tête, à moins que le froid ne les oblige de se couvrir. Le reste du corps est couvert d'une pagne, qui est de toile ou d'étoffe de coton, de la grandeur de nos serviettes d'Europe, et qui leur descend jusqu'au mollet. Elles se parent la tête de corail et d'autres bagatelles éclatantes, et leurs cheveux sont rangés avec assez d'art pour former une espèce de coiffure d'un demi-pied de hauteur. Les plus hautes passent pour les plus belles. Les hommes et les femmes ont les jambes et les bras ornés de corail, d'or et de verre, suivant leur rang et leur richesse. Mais jusqu'à l'âge d'onze ou douze ans, les garçons et les filles sont entièrement nus (1).

Suivant Barbot, le peuple des deux sexes n'a qu'un mauvais lambeau d'étoffe pour se couvrir vers la ceinture. Quelques-uns l'attachent avec un cordon de cuir, le laissant pendre par-devant. D'autres joignent ensemble deux ou trois lambeaux de coton, qu'ils font passer sur leurs épaules et sous leurs bras, en ramenant les deux pointes par-devant. Les enfants vont tout-à-fait nus. Les femmes et les filles ne portent qu'une pièce d'étoffe autour du

(1) Le Maire, p. 85.

corps, et une autre pièce sur la tête en forme de voile. Elles relèvent leurs cheveux, et les ornent de brins de corail, d'or et de verre; quelques-unes portent une sorte de coiffe (1).

Moore observe que les deux sexes, mais surtout les femmes, prennent plaisir à porter un paquet de petites clefs à leur ceinture, par la seule vanité de passer pour riches (2).

A l'égard de la diète, Jobson nous apprend que le peuple ne mange qu'une fois le jour, après le coucher du soleil. Les aliments ordinaires des nègres sont du riz ou quelque autre grain, et des racines. Les femmes prennent soin de faire bouillir le riz dans l'eau, et le présentent chaud à leurs maris. Leur vaisselle est une gourde. Ils prennent leurs mets avec les doigts, et se jettent le morceau dans la bouche. La plupart aiment mieux se borner à cette simple nourriture, que de se fatiguer à la chasse ou à la pêche. A la vérité ils élèvent de la volaille, et n'ignorent pas la manière de faire des chapons; mais ils en font des échanges pour des colliers de verre, du fer, et d'autres marchandises qui leur conviennent. C'est une maxime bien établie parmi eux, que la tempérance dans l'usage des aliments et la régularité à manger après le temps de la chaleur, servent beaucoup à la santé. Jobson, persuadé par leur exemple, conseille aux Anglais le même régime.

Les nègres ne boivent ordinairement que de l'eau,

(1) Jannequin, p. 96.

(2) *Moore's Travels.*

quoiqu'ils usent quelquefois du vin de palmier et d'une sorte de bière, qu'ils appellent boullo, composée avec des grains du pays. Mais ils ont une passion si ardente pour les liqueurs fortes des Européens, qu'ils vendent jusqu'à leurs habits pour en acheter (1). L'exemple des hommes n'empêche pas que les femmes ne soient plus réservées, et ne les autorise pas même à toucher l'eau-de-vie de leurs lèvres, à l'exception de quelques favorites des princes, que leur situation met au-dessus de l'usage. Le Maire dit que la boisson des nègres est du vin de palmier et de l'eau, telle qu'ils la trouvent dans le premier bourbier (2); que leur diète est simple, et consiste principalement dans le sanglet et le couscous, aliment composé de millet, dans le lait de leurs chèvres et de leurs vaches, auquel ils joignent de la volaille, du poisson, et la chair des animaux qu'ils prennent quelquefois à la chasse; qu'ils tuent rarement leurs bestiaux, excepté à certains jours de fête (3), et dans d'autres occasions extraordinaires.

Les femmes commencent dès la pointe du jour à faire leur sanglet, parcequ'il demande six heures de préparation. Cet ouvrage emploie deux ou trois personnes. On le pile d'abord dans un mortier de bois. On le nettoie ensuite dans une espèce de van, qui est fait de feuilles de palmier, après quoi il ne reste qu'à le faire bouillir avec du lait ou du beurre, ou

(1) Barbot, p. 35.
(2) Le Maire, pag. 38.
(3) Jobson, p. 38.

dans l'eau avec de la chair, et quelquefois avec du poisson sec.

Le couscous (1), qui est le meilleur aliment des nègres, se nettoie et se bat d'abord avec beaucoup de soin. On le pétrit dans l'eau pour en faire une pâte qu'on divise en plusieurs petits pelotons. Ensuite on les met, dans une passoire, sur un pot où l'on a fait cuire la viande, pour leur en faire recevoir la vapeur. Ce ragoût est assez agréable, lorsqu'il est préparé avec soin, et qu'il n'y reste pas de sable; ce qui arrive fort rarement.

Lorsque les nègres vont à la guerre, ils prennent avec eux un petit sac, long d'un pied, et de la grosseur du bras, qu'ils remplissent de couscous préparé. C'est l'office journalier des femmes. Les heures ordinaires de leurs repas sont le milieu du jour et le soir. Ils mangent malproprement, couchés par terre, et sans autre secours; pour prendre leurs aliments, que les doigts et les mains, qu'ils remplissent d'une manière fort dégoûtante. Les rois n'ont pas de meilleurs principes de civilité. Cependant ils mangent ordinairement seuls, ou du moins ils n'admettent à leur table que le grand marabout (2), et rarement les seigneurs. Jamais ils n'accordent aux blancs la permission de les voir manger; ce que l'auteur attribue à la confusion qu'ils ressentent eux-mêmes de leur grossièreté et de leur misère.

Dans le peuple, tous les nègres d'une même fa-

(1) Jobson, *ubi sup.*, p. 61.

(2) Les marabouts affectent alors de ne boire que de l'eau mêlée de miel.

mille mangent ensemble. Leur premier mets est le couscous. Ils passent ensuite à la chair, qu'ils déchirent avec les doigts; et, lorsqu'ils sont rassasiés, ils remettent dans le plat, pour une autre occasion, tout ce qui leur reste entre les mains. Mais ils ne se servent que de la main droite pour porter leurs morceaux à la bouche. L'autre main étant destinée au travail, ils regardent comme une indécence de s'en toucher la bouche ou le visage (1).

Jannequin fait une peinture fort bizarre de la manière dont ils se disposent pour leurs repas (2). On couvre la terre d'une natte, qui leur sert de table. On y place le couscous et les autres mets dans des gourdes, ou des plats de bois. Chacun s'approche, et se couche de niveau avec la table. Les mains et les doigts commencent alors leur exercice. Tout est avidement déchiré; et leur voracité étant la même pour manger, ils se jettent les morceaux dans le gosier, plutôt qu'ils ne les portent à la bouche. Cependant il ajoute que les grands mangent avec plus de propreté, et se font mieux servir. En général les nègres ont l'estomac excellent; il n'y a point d'animaux dont la chair les dégoûte ou les incommode. Il en est de certains qu'ils ne trouvent point à leur gré, s'ils ne sont avertis par l'odeur qu'elle est à demi pourrie. C'est dans cet état qu'ils mangent de l'éléphant et du crocodile. Au contraire ils ne tuent leurs bestiaux et leur volaille qu'au moment de les apprêter; et comme ils n'en trouvent pas la chair

(1) Ils ont commencé à revenir de ces usages barbares.

(2) Jannequin, p. 76 et suiv.

moins bonne dans cette fraîcheur, il y a beaucoup d'apparence qu'ils sont indifférents pour le goût, et que la seule raison qui leur fait manger du crocodile et de l'éléphant dans un autre état, c'est que leur substance étant fort dure, ils auraient peine à l'avaler lorsqu'elle est fraîche. Ils mangent leurs différentes sortes de grains cuites au lait ou à l'eau. Le plus grand usage qu'ils fassent du blé d'Inde, est lorsqu'il est vert. Ils le font rôtir sur le charbon dans les épis, et l'avalent comme des pois verts. Ils emploient ordinairement leur riz à faire du pilau, suivant l'usage des Turcs. Enfin ils n'avaient ni l'usage du pain, ni celui de la pâtisserie; mais en se familiarisant avec les Européens, leurs femmes ont appris d'eux l'art d'en faire, et elles le pratiquent aujourd'hui avec succès (1).

§ III.

Mœurs et usages des nègres.

On trouve beaucoup de variété, dans les voyageurs que nous avons analysés, sur la forme du mariage des nègres; mais il faut l'attribuer moins à l'incertitude des témoignages, qu'à l'inconstance des usages mêmes, qui ne sont pas établis avec assez d'uniformité pour ne pas recevoir quantité de changements et d'altérations. Jobson nous apprend que tout nègre est en droit de contracter avec une fille qui est en âge d'être

(1) Labat, t. IV, p. 165 à 171; et Moore, p. 32.

mariée; mais que ce n'est jamais sans la participation, et même sans le consentement des parents, entre les mains desquels il doit déposer le douaire dont on est convenu. Le roi, ou le principal seigneur du canton, tire aussi quelques droits pour la ratification du traité. Alors le mari, accompagné de quelques amis de son âge, s'approche le soir, au clair de la lune, de la maison de sa femme, et cherche le moyen de l'enlever. Il y réussit toujours, malgré sa résistance et ses cris, et quoiqu'elle soit secondée par toutes les jeunes filles du village ou de la ville (1). L'air retentit de leurs gémissements. Comme c'est un simple usage, qui n'a rien de plus sérieux que les efforts des jeunes gens pour s'opposer au ravisseur, cette comédie se termine toujours par une heureuse chute de la jeune femme entre les bras de son mari. Elle demeure quelque temps enfermée dans sa maison; et plusieurs mois après, elle ne sort jamais sans un voile, qui doit lui couvrir toute la tête, à l'exception d'un œil. Son douaire est réservé pour le cas où elle survivrait à son mari, parce que l'usage oblige les veuves qui se remarient (2), d'acheter un homme, comme elles ont été achetées pour leur premier mariage.

Moore assure qu'un père marie quelquefois sa fille aussitôt qu'elle est née, et que les parents ne peuvent jamais rompre cèt engagement. La fille même n'est pas libre de prendre un autre mari sans le consentement du premier; mais l'homme a la liberté de dis-

(1) Voyez ci dessus la relation de Job Ben Salomon.

(2) Jobson, *ubi sup.*, p. 53 et 56.

poser autrement de lui-même. Les filles sont mariées généralement fort jeunes. Avant qu'elles aient quitté la maison paternelle, le mari doit donner aux parents de sa femme deux vaches, deux barres de fer, et deux cents noix de kola. Le même voyageur observe qu'en prenant femme, un mari est obligé de faire une fête à laquelle tous les habitants du même lieu peuvent assister sans invitation. Elle dure trois ou quatre jours. Mais ceux qui s'y trouvent sans être invités, doivent fournir aux frais par les présents qu'ils font au mari. La jeune femme est portée, de la maison de son père à celle de son mari, sur les épaules de plusieurs hommes, la tête et le visage couverts d'un voile, qu'elle doit garder jusqu'après la consommation du mariage (1). Durant la première nuit des noces on danse, on chante, et l'on tire des coups de fusil, en signe de réjouissance, près de la maison où se trouvent les époux.

Suivant Labat, lorsqu'un jeune nègre du Sénégal a jeté les yeux sur une maîtresse (2), il la fait demander à ses parents par son père et sa mère, s'il les a encore, et, quand il est orphelin, par les plus proches parents. Comme les parties sont ordinairement d'accord avant que de s'assembler, le marché passe pour conclu lorsque l'amant a fait aux parents de la fille les présents établis par l'usage. Ils consistent dans quelques bestiaux, quelques étoffes de coton, des col-

(1) Moore, pag. 131.

(2) *Afrique occidentale*, t. II, p. 299. Les auteurs anglais, en traduisant l'auteur français, ou Prevost, en traduisant la traduction des auteurs anglais, font dire à Labat le contraire de ce qu'il a dit.

liers de verre, et de l'eau-de-vie. Ce devoir n'est pas plus tôt rempli, que la jeune femme est conduite à son mari. Il lui offre la main pour la recevoir dans sa maison; mais il lui ordonne immédiatement d'aller chercher de l'eau, du bois, et les autres nécessités du ménage. Elle obéit respectueusement. Le mari se met à souper. Elle ne soupe qu'après lui; et, demeurant en silence, elle attend son ordre pour l'aller trouver au lit.

Le douaire, suivant un autre voyageur (1), consiste en quelques veaux qui doivent être donnés au père, et qui ne surpassent jamais le nombre de cinq. L'exécution de cette loi faisant toute l'essence du mariage, le mari et la femme se mettent sur-le-champ au lit. Si la femme est garantie vierge, avantage fort rare dans ce pays, on couvre le lit d'un drap de coton blanc, et les marques sanglantes de la virginité sont exposées aux yeux de l'assemblée. Ensuite on porte le drap en procession dans toute la ville, au son des instruments, et l'on chante les louanges de la jeune femme et ses plaisirs. Mais si la virginité ne se déclare pas par des preuves, le père est obligé, sur la demande du mari, de reprendre sa fille et de rendre les veaux. Cette disgrace est rare, parce qu'on prend soin d'examiner la fille avant le mariage, et qu'elle n'est demandée qu'après une parfaite conviction. D'ailleurs le malheur d'une fille n'est jamais irréparable. Si elle ne peut demeurer femme de celui qui l'avait épousée, elle devient la concubine d'un autre;

(1) Le Maire, p. 96.

et le père est toujours sûr de trouver des marchands qui la recherchent.

Jannequin rapporte qu'un mari reçoit sa femme nue des mains du père, et qu'il se rend avec elle devant un marabout, qui leur fait avaler un peu de sable, avec d'autres cérémonies, et qui leur ordonne de consommer le mariage dans la nuit suivante. La mariée se couche sur une peau de bouc blanc. Si les marques de sa virginité ne paraissent pas le lendemain, le mari est en droit de la répudier sur-le-champ (1). Jannequin ajoute que les jeunes négresses ont tant de réserve sur cet article, qu'elles perdraient plutôt la vie que de se laisser corrompre avant le mariage (2).

Les nègres de la Gambie sont plus portés, dans ces occasions, à cacher leur disgrace qu'à la publier. Une fille, après avoir eu deux ou trois enfants, n'en passe pas moins pour vierge, ou du moins le mari paraît content de son sort, parce qu'il ne pourrait faire éclater ses plaintes sans causer un grand scandale (3). Barbot observe qu'en Afrique, comme en Europe, les goûts sont fort partagés sur ce qui rend une femme aimable. Les uns veulent des vierges; d'autres comptent pour rien cette qualité (4).

Tous les voyageurs conviennent qu'un nègre peut prendre autant de femmes qu'il est capable d'en nourrir. Sur la côte de la Guinée, quelques rois du pays

(1) Barbot dit un drap blanc, p. 35.
(2) Jannequin, p. 131.
(3) Moore, p. 132.
(4) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 35

ont jusqu'à trois cents ou quatre cents concubines (1); mais il n'y en a qu'une qui jouisse des privilèges du mariage, et qui ne s'éloigne jamais du mari. Du temps de Jobson, les Anglais donnaient à ces véritables épouses le nom de handwifes, c'est-à-dire femme de la main, parce qu'ils les trouvaient sans cesse à côté de leurs maris. Elles sont dispensées de plusieurs travaux pénibles, qui sont le partage des autres. Cependant elles ne mangent ni avec leurs maris, ni en leur présence. Jobson parle avec étonnement de la bonne intelligence qui règne entre toutes ces femmes. Elles se retirent le soir dans leurs cabanes; elles y attendent l'ordre de leur mari commun; et le matin elles vont le saluer à genoux, en mettant la main sur sa cuisse (2).

Moore assure que plusieurs nègres ont jusqu'à cent femmes. Il connaissait un assez gros village, près de Bruko, qui n'était peuplé que des femmes, des enfants et des esclaves d'un seul homme (3).

Ce n'est pas sans raison que les rois nègres et les grands, qui ont plusieurs maisons, tiennent leurs femmes séparées : comme ils changent souvent de résidence, ils ne trouveraient jamais une habitation prête à les recevoir avec une suite si nombreuse.

Quoique la condition des femmes soit égale par rapport au mari, c'est néanmoins la première ma-

(1) Barbot, p. 117.

(2) A Cap de Monte, suivant Barbot, p. 117, la principale femme est nommée Makilmah.

(3) Moore, p. 133.

riée, du moins lorsqu'elle a des enfants (1), qui passe pour la maîtresse, et qui conserve effectivement une certaine supériorité sur les autres. Barbot confirme cette remarque. Il ajoute même qu'un roi, lorsqu'il commence à s'ennuyer de sa première femme, lui assigne des terres pour sa subsistance, des esclaves, un logement convenable, et qu'il en choisit une autre pour occuper la même place à la tête de son sérail (2).

Dans le cas de l'adultère, les deux coupables, suivant Jobson, sont vendus pour l'esclavage étranger, sans espérance d'être jamais rachetés. Cette punition est celle des plus grands crimes; car les supplices capitaux sont rares parmi les nègres. On prend soin que ces esclaves soient vendus aux Portugais, parce qu'on est sûr alors qu'ils seront transportés au-delà des mers (3).

Barbot observe que la jalousie est une passion fort vive parmi les nègres. S'ils surprennent une femme dans l'acte ouvert de l'infidélité, ils tuent l'adultère, et répudient la femme. Elle retourne chez ses parents, qui sont obligés de la recevoir et de restituer les présents du mari (4). Dans plusieurs cantons néanmoins ils poussent l'indifférence jusqu'à souffrir qu'on couche avec leurs femmes (5). La femme de Lali, un des principaux officiers du damel, ayant donné sujet à

(1) Labat, *Afrique occidentale*, p. 301 et suiv.
(2) Barbot, p. 36.
(3) Jobson, *ubi sup.*, p. 53.
(4) Barbot, ibid.
(5) Ibid., p. 117.

son mari de soupçonner sa fidélité, il aurait pu se faire justice de ses propres mains; mais elle était d'une si haute naissance, que, par considération pour sa famille, il prit le parti de porter ses plaintes au roi. L'accusation fut trouvée juste, et le damel vendit la coupable au directeur français. Ses parents la rachetèrent secrètement; mais ils la firent aussitôt passer dans un autre royaume (1).

Moore assure aussi que le mari d'une femme adultère est en droit de la vendre pour l'esclavage, ou de la chasser sans aucune indulgence, avec tous les enfants qu'il a d'elle. Entre les enfants, il est libre de retenir ceux qui sont assez grands pour lui rendre quelque service; et dans la suite il peut rappeler les autres, à mesure qu'ils deviennent capables de lui être utiles. Mais si sa femme est enceinte dans le temps du crime, il est obligé, pour la vendre ou la répudier, d'attendre qu'elle soit délivrée (2).

Malgré la rigueur de ces lois, la plupart des nègres se trouvent honorés que les blancs de quelque distinction daignent coucher avec leurs femmes, leurs sœurs et leurs filles. Ils les offrent souvent aux principaux officiers des comptoirs. Le Maire, Jannequin, et d'autres voyageurs (3), rendent là-dessus le même témoignage. Barbot ajoute seulement que c'est l'intérêt qui les rend si lâches, et qu'il n'y a rien de sacré qui les arrête, lorsqu'ils espèrent quelque profit (4).

(1) Labat, *ubi sup.*, t. IV, p. 190, et t. II, p. 300.
(2) Moore, p. 133.
(3) Le Maire, p. 102.
(4) Barbat, *passim*.

Le Maire raconte que leurs femmes ont beaucoup d'inclination pour la galanterie, et qu'elles sont passionnées pour les caresses des blancs. Cependant elles ont le cœur mercenaire, et toutes leurs faveurs doivent être payées (1). Mais Barbot ajoute qu'elles se contentent d'un prix fort léger. Elles ont, dit-il, la taille belle, les yeux vifs, la couleur d'un noir fort brillant, et l'air extrêmement lascif. Cette passion, qu'elles déguisent peu pour le commerce des blancs, trouble souvent la tranquillité des mariages (2).

Les travaux pénibles du ménage sont le partage des femmes. Non-seulement elles préparent les aliments et les liqueurs, mais elles sont chargées de la culture des grains et du tabac, de broyer le millet, de filer et de sécher le coton, de fabriquer les étoffes, de fournir la maison d'eau et de bois, de prendre soin des bestiaux; enfin de tout ce qui appartient à l'autre sexe dans des régions mieux policées. Elles ne mangent jamais avec leurs maris. Tandis que les hommes passent le temps dans une conversation oisive (3), ce sont leurs femmes qui veillent à les garantir des mouches, et qui leur servent la pipe et le tabac. Quoique cette subordination soit établie par un long usage, un mari ne néglige rien pour l'entretenir (4). Moore l'attribue au Moumbo Joumbo, épouvantail dont on donnera bientôt la description. Cet expédient, dit-il, était nécessaire dans un pays où la pluralité des

(1) Le Maire, p. 36.
(2) Barbot, p. 102.
(3) Barbot, p. 34.
(4) Jobson, *ubi sup.*, p. 54.

femmes semble demander qu'elles soient plus soumises. Il observe qu'un mari fatigué d'une femme a toujours la liberté de s'en défaire, en perdant ce qu'il a donné pour son mariage; et qu'elle n'est pas moins libre de le quitter en lui restituant ce qu'elle a reçu. Mais si le roi fait présent d'une femme à quelque seigneur de sa cour, il n'y a pas de prétexte qui autorise le mari à l'abandonner, quoique le prince ait toujours droit de la reprendre.

Entre les nègres mahométans, il y a des degrés de parenté qui ôtent la liberté de se marier. Un homme ne peut épouser deux sœurs. Le damel, qui avait violé cette loi, reçut en secret la censure et les reproches des marabouts (1).

La facilité des femmes à se délivrer de leur fruit dans l'accouchement paraîtrait incroyable si elle n'était attestée par tous les voyageurs. Elles ne jettent pas un cri; elles ne poussent pas même un soupir. Après le travail, elles se lavent long-temps. L'enfant est nettoyé avec le même soin. On l'enveloppe dans une pagne, sans aucun lange qui le serre, dans l'opinion que cette contrainte n'est propre qu'à le rendre tortu ou difforme. Dès le douzième ou quinzième jour de sa naissance, la mère commence à le porter sur son dos, et ne le quitte jamais (2), de quelque travail qu'elle soit occupée. On voit ordinairement sortir les femmes le jour même ou le lendemain de leur délivrance. L'enfant reçoit son nom un mois après qu'il est né,

(1) Labat, t. III, p. 299.

(2) Moore, p. 57 et 133.

avec la cérémonie de lui raser la tête et de la frotter d'huile (1) dans la présence de cinq ou six témoins. Les noms les plus communs sont pris des mahométans. Ainsi les garçons s'appellent Omar, Guiab, Dimbi, Maliel, etc.; et les filles, Fatima, Alimata, Komba, Komegain, Warsel, Hengay, etc. Chaque jour au matin, l'enfant est lavé dans l'eau froide (2), et frotté d'huile de palmier. Jusqu'au temps où la mère commence à le porter sur le dos, on le laisse ramper nu sur la terre, sans autre attention que celle de le nourrir. Ensuite il est enveloppé dans une pagne; et la mère s'en charge pour ne le plus quitter un moment. On le lui attache entre les deux épaules, les jambes avancées sur le devant de chaque côté, sans que les exercices les plus violents lui fassent perdre cette situation (3).

Le même auteur et plusieurs autres attribuent leur nez plat et la forme de leur ventre à cette manière de les porter, qui les expose à heurter le nez contre le dos de leur mère, lorsqu'elle se lève ou qu'elle se baisse, et qui leur fait avançer le ventre pour reculer la tête. Moore reconnaît qu'ils ne naissent point avec le nez plat; mais il prétend que, si la mère aime les nez de cette forme, elle la donne à celui de son enfant (4), à force de le presser en le lavant. Le Maire n'a pas remarqué que les nègres en général aiment les nez plats et les grosses lèvres; au contraire, il

(1) Labat, *Afrique occidentale*, t. III, p. 188, et passim.
(2) Labat, t. II, p. 302.
(3) Le Maire, p. 102.
(4) Moore, p. 131.

assure qu'à l'exception de la couleur, leurs idées de beauté sont les mêmes qu'en France, c'est-à-dire qu'ils aiment de grands yeux, une petite bouche, de belles lèvres, et un nez bien proportionné. On voit des négresses aussi bien faites, et d'une taille aussi fine que les plus belles femmes de l'Europe. Elles ont la peau extrêmement douce, et communément plus d'esprit que les hommes (1).

Leur tendresse est excessive pour leurs enfants. Elles ne leur épargnent aucun soin jusqu'à ce qu'ils soient en état de marcher seuls. Alors, sans relâcher rien de leur attention pour les nourrir et les élever, elles paraissent s'embarrasser peu de leur instruction. Ils se fortifient en croissant; et leur constitution devient si vigoureuse, qu'ils ne connaissent guère d'autre maladie que la petite-vérole. Mais, comme ils sont élevés dans une oisiveté continuelle, ils deviennent si paresseux, que, s'ils n'étaient pas pressés par la nécessité, ils ne prendraient pas la peine de cultiver leurs terres. Aussi leur travail ne surpasse-t-il guère leurs besoins. Si leur pays n'était extrêmement fertile, ils seraient exposés tous les ans à la famine, et forcés de se vendre à ceux qui leur offriraient des alimens. Ils ont de l'aversion pour toute sorte d'exercices, excepté la danse et la conversation, dont ils ne se lassent jamais (2).

Les jeunes filles affectent beaucoup de modestie et de réserve, surtout lorsqu'elles sont en compagnie.

(1) Le Maire, 132.

(2) Labat, *Afrique occidentale*, t. II, p. 303.

Mais prenez-les à part, vous les trouverez fort obligeantes, et disposées à ne rien refuser (1), pour quelques brins de corail ou pour un mouchoir de soie. Celles qui se croient de race portugaise, et qui prétendent aussi à la qualité de chrétiennes, sont plus réservées que les Mandingues, quoiqu'elles ne fassent pas scrupule de vivre, sans la cérémonie de mariage, avec un blanc qui est capable de les entretenir. Une femme, après avoir mis au monde un enfant, demeure privée pendant trois ans du commerce de son mari, du moins si son fruit vit aussi long-temps (2). Elle le sèvre alors, et reprend ses droits au lit conjugal. L'opinion commune du pays est que le lait des femmes s'altère par le commerce des hommes, et que les enfants en contractent de grandes maladies. Cependant l'auteur doute que de vingt femmes il y en ait une qui soit capable d'une si longue privation. Il en a vu soupçonner un grand nombre de manquer à la fidélité de leur état, par la seule raison que l'enfant qu'elles allaitaient ne jouissait pas d'une bonne santé (3).

Aussitôt qu'un nègre a rendu le dernier soupir, sa famille donne avis de sa mort au voisinage par des cris aigus et des lamentations qui attirent beaucoup de monde autour de la cabane. Les cris des assistants se joignent à ceux de la famille. Mais pour les funérailles, chaque canton a ses propres usages (4).

(1) Moore, p. 121.
(2) Ibid., p. 35.
(3) Ibid., p. 133.
(4) Labat, *Afrique occidentale*, t. II, p. 73.

En général, ils y apportent tous beaucoup de formalités et de cérémonies. Un marabout lave le corps, et le couvre des meilleurs habits qu'il ait portés pendant sa vie. Les parents et les voisins viennent faire successivement leurs lamentations, et proposer au mort plusieurs questions ridicules. L'un lui demande s'il n'était pas content de vivre avec eux, et quel tort on lui a jamais fait; s'il n'était pas assez riche; s'il n'avait pas d'assez belles femmes, etc. Ne recevant point de réponse, ils se retirent l'un après l'autre après la même cérémonie. D'un autre côté, les guiriots chantent les louanges du mort (1).

L'usage général est de faire un folgar (2) pour toute l'assemblée. On tue quelques veaux. On vend des esclaves pour acheter de l'eau-de-vie. Après la fête, on ôte le toit de la cabane où le mort doit être enterré. C'est celle qui lui servait de demeure. On renouvelle les cris et les plaintes. Quatre personnes soutenant une pièce d'étoffe carrée qui cache le corps à la vue des assistants, le marabout lui prononce quelques mots dans l'oreille; après quoi il est couvert de terre, et l'on replace le toit ou le dôme de la maison, auquel on attache un morceau d'étoffe de la couleur que les parents aiment le plus. On plante ensuite un poteau, où l'on suspend l'arc, le carquois et la sagaie du mort. On met près de sa fosse un pot de couscous et un pot d'eau, qui doivent lui servir pour la provision d'une année; car les nègres s'imaginent

(1) Labat, *Afrique occidentale*, t. II, p. 73.

(2) C'est-à-dire un bal ou une fête.

que la mort n'ôte pas l'appétit. Dans plusieurs cantons, ils entourent la cabane d'une haie d'épines ou d'un grand fossé, pour garantir le cadavre de l'approche des bêtes féroces. Le deuil et les lamentations durent huit jours après l'enterrement.

Si c'est un garçon qui meurt, l'éloge funèbre est chanté par les femmes et les jeunes filles. Les jeunes gens du même âge courent dans toutes les rues de la ville le cimeterre nu à la main, et font retentir le cliquetis de leurs armes lorsqu'ils se rencontrent (1).

A la mort d'un roi ou d'un grand, on fixe un temps pour les cris; c'est ordinairement un mois ou quinze jours après le décès. Il s'assemble alors des légions de nègres à la maison du mort. Tous les habitants des lieux voisins y envoient des vaches, du riz, avec quantité de volaille qu'on distribue à tous les assistants; et l'on tient ainsi table ouverte pendant trois ou quatre jours. Les cris commencent au lever du soleil, et durent jusqu'au soir; après quoi, l'on passe la nuit à danser, à chanter au milieu de la bonne chère et des liqueurs, jusqu'au retour de la lumière.

Moore fut invité à l'enterrement d'un seigneur du pays, et nous en fait cette description. On creusa une fosse de six ou sept pieds de long sur deux de large et trois de profondeur. Le corps y fut placé décemment dans un drap blanc de coton. Tous les assistants avaient la tête nue et leur bonnet à la main. Ensuite on mit en croix sur le corps quantité de bâtons

(1) Le Maire, p. 97 et suiv.

fendus, qui furent couverts de paille pour soutenir la terre; le trou fut rempli; et les assistants marchèrent long-temps sur la terre pour la raffermir (1). Ceux qui négligent d'entourer la sépulture d'une haie d'épines ou d'un fossé, ont quelquefois le chagrin de trouver le corps dévoré un jour ou deux après l'enterrement. Dans d'autres endroits, ajoute Moore (2), les cérémonies funèbres durent sept ou huit jours; et si le mort est un garçon, tous les jeunes gens de son âge courent le cimeterre à la main, comme s'ils le cherchaient encore.

Dans plusieurs cantons, le corps est conduit à la sépulture par tous les habitants du lieu, mais enterré nu dans une fosse qu'on bouche aussitôt sans aucune autre formalité. On élève seulement sur la fosse une hutte ronde, à peu près de la forme de nos glacières.

Après la mort d'un nègre, si le roi n'a pris aucune mesure pour s'emparer de son bien, ce sont ses frères, ses sœurs, et ses autres parents qui se mettent en possession de l'héritage, avec peu d'égard pour les enfants, lorsqu'ils ne sont point en âge de faire valoir leurs droits (3).

Tous les habitants de cette partie de l'Afrique sont passionnés pour la musique et la danse. Ils ont inventé plusieurs sortes d'instruments qui répondent à ceux de l'Europe, mais qui sont fort éloignés de la même perfection. Ils ont des trompettes, des tam-

(1) Moore, p. 129 et suiv. Ceci rappelle les cérémonies décrites par le père Alexis de Saint-Lô au cap Vert.

(2) Ibid.

(3) Johson, p. 70, et Labat, t. III, p. 75; et Barbot, p. 52.

bours, des épinettes, des luths, des flûtes, des flageolets, et jusqu'à des orgues.

Les nègres de Galam et de la Gambie, comme ceux de tous les pays où l'on trouve des éléphants, ont une sorte de trompette composée d'une dent de cet animal (1), c'est-à-dire d'une des dents intérieures, qu'ils polissent au-dedans comme au-dehors, pour la réduire à la grosseur convenable. Ils en ont de différentes grandeurs, qui produisent différents sons. Cependant ils n'en tirent qu'une sorte de bruit confus qui a fort peu d'agrément.

Leurs tambours sont des troncs d'arbres creusés et couverts, du côté de l'ouverture, d'une peau de chèvre ou de brebis, assez bien étendue. Quelquefois ils ne se servent que de leurs doigts pour battre; mais plus souvent ils emploient deux bâtons à tête ronde, de grosseur inégale, et d'un bois fort dur et fort pesant, tel que le pin ou l'ébène. La longueur et le diamètre des tambours sont aussi différents, pour mettre de la variété dans les tons. On en voit de cinq pieds de long et de vingt ou trente pieds de diamètre (2). Mais en général le son en est mort, et moins propre à réjouir les oreilles ou à réveiller le courage, qu'à causer de la tristesse et de la langueur. Cependant c'est leur instrument favori, et comme l'ame de toutes leurs fêtes (3).

Les tambours des Mandingues sont longs d'une

(1) Jobson, p. 70, et Labat, t. III, p. 75; et Barbot, p. 52.

(2) Il est clair que c'est une erreur, et qu'il faut ici pouces au lieu de pieds.

(3) On a vu ci-dessus qu'à Bissao cet instrument s'appelle bontalon.

aune sur environ vingt pouces de diamètre au sommet; mais ils diminuent vers le fond. Ils sont composés d'une seule pièce de bois, et couverts d'une peau de chevreau. Ils ne battent que d'une seule baguette et de la main gauche (1). Jobson leur donne un autre petit tambour, qu'ils tiennent sous le bras gauche, et sur lequel ils font agir les doigts de la même main, tandis qu'ils battent de la droite avec un bâton courbe. Le nègre accompagne le son de cet instrument de celui de sa voix, ou plutôt de ses hurlements. La figure du musicien, relevée par quantité de grimaces, et le bruit d'une musique si peu harmonieuse, forment ensemble un étrange amusement (2).

Dans la plupart des villes, les nègres ont un grand instrument qui a quelque ressemblance avec leur tambour, et qu'ils nomment tontong. On ne le fait entendre qu'à l'approche de l'ennemi, ou dans les occasions extraordinaires, pour répandre l'alarme dans les habitations voisines. Le bruit du tontong se communique jusqu'à six ou sept milles (3).

Le plus commun des trois instruments que Jobson vit sur la Gambie, est composé d'une grande gourde qui en fait le ventre, et d'un long cou sans touches, avec cinq ou six cordes, et de petites clefs pour les monter. C'est le seul instrument de musique que les nègres touchent avec les doigts. Souvent ils l'accompagnent du petit tambour qu'on a décrit. Sur les côtes de la mer, ils ont un instrument fort convenable

(1) Labat, t. II, p. 229.
(2) Moore, p. 64.
(3) Jobson, p. 106.

pour la chambre d'un malade. C'est une sorte de luth, composé d'une pièce de bois creux et couvert de cuir (1), avec deux ou trois cordes de crin. Il est orné de petites plaques de fer et d'anneaux, comme les tambours des Basques.

Les flûtes et les flageolets des nègres ne sont que des roseaux percés. Ils s'en servent comme les sauvages de l'Amérique, c'est-à-dire fort mal, et toujours sur les mêmes tons. Ils n'en tireraient pas d'autres de nos flûtes d'Europe (2).

Mais leur principal instrument est celui qu'ils nomment balafo (3), que Barbot nomme balafé (4), et Jobson, ballard. Il est élevé d'un pied au-dessus de la terre, et creux par-dessous. Du côté supérieur, il a sept petites clefs de bois rangées comme celles d'un orgue, auxquelles sont attachées autant de cordes ou de fils d'archal de la grosseur d'un tuyau de plume, et de la longueur d'un pied, qui fait toute la largeur de l'instrument. A l'autre extrémité sont deux gourdes suspendues comme deux bouteilles qui reçoivent et redoublent le son. Le musicien est assis par terre vis-à-vis du centre du balafo, et frappe les clefs avec deux bâtons d'un pied de longueur, aubout desquels est attachée une balle ronde, couverte d'étoffe, pour empêcher que le son n'ait trop d'éclat. Au tour des bras, il a quelques anneaux de fer, d'où pendent quantité d'autres anneaux qui en soutiennent de plus

(1) Le Maire, p. 83.
(2) Labat, t. II, p. 333.
(3) Moore écrit balafeu.
(4) Barbot, p. 55.

petits, et d'autres pièces du même métal. Le mouvement que cette chaîne reçoit de l'exercice des bras, produit une espèce de son musical, qui se joint à celui de l'instrument, et qui forme un retentissement commun dans les gourdes. Le bruit en doit être fort grand, puisque l'auteur l'entendait quelquefois d'un bon mille d'Angleterre (1).

Le balafo, suivant cette description, doit être le même instrument que Le Maire fait consister dans une rangée de cordes de différentes grandeurs (2), étendues, dit-il, comme celles de l'épinette. Il jugea qu'entre des mains capables de le toucher, il serait fort harmonieux. Moore raconte qu'ayant été reçu à Nakkaway sur la Gambie, au son d'un balafo, il lui trouva dans l'éloignement beaucoup de ressemblance avec l'orgue. Mais la description qu'il en donne paraît un peu différente. Il était composé, dit-il, d'environ vingt pipes d'un bois fort dur et fort poli, dont la longueur et la grosseur allaient en diminuant. Elles étaient jointes ensemble avec de petites courroies d'un cuir fort mince, coordonnées autour de plusieurs petites verges de bois. Sous les pipes étaient attachées douze ou quinze calebasses de grosseur inégale, qui produisaient le même effet que le ventre d'un clavecin. Les nègres, ajoute Moore, frappent sur cet instrument avec deux baguettes couvertes d'une peau fort mince de l'arbre qui se nomme ciboa, ou d'un cuir léger, pour adoucir le son (3).

(1) Jobson, p. 106 et suiv.
(2) Le Maire, p. 82.
(3) Moore, p. 119; Froger, p. 47.

Labat décrit aussi le même instrument avec quelques différences; ce qui vient peut-être de la différente forme qu'il a dans divers cantons. Il observe que, parmi les Foulis, le balafo est composé de six bâtons de bois fort dur, de la largeur d'un pouce, et de quatre ou cinq lignes d'épaisseur. Le plus long l'est d'environ dix-huit pouces; et le plus court, de sept ou huit. Ils sont rangés sur une petite table, haute d'un pied, à laquelle ils sont attachés avec des courroies d'un très-beau cuir, cordonnées autour de quelques petites verges, pour mettre quelque distance entre chaque bâton. Dessous, on suspend plusieurs calebasses rondes, d'inégale grandeur; les plus grandes sont sous les plus grands bâtons, et les autres dans la même proportion. Cet instrument, dit l'auteur, ressemble beaucoup à l'orgue, et rend un son fort agréable. On joue, comme sur le tympanon, avec deux baguettes, dont le bout est revêtu de cuir pour adoucir le son (1). Ceux qui font profession de jouer du balafo sont des nègres d'un caractère singulier, et qui paraissent également faits pour la poésie et pour la musique. On les comparerait volontiers aux anciens bardes des îles Britanniques. Tous les voyageurs français qui ont décrit le pays des Jalofs et des Foulis, les ont nommés guiriots. Jobson leur donne le nom de djouddîs, qu'il rend en anglais par fidler (2). Peut-être celui de guiriot est-il en usage parmi les Jalofs, et celui de djouddîs parmi les Mandingues.

(1) Labat, *Afrique occidentale*, t. II, p. 332.

(2) Violon, ou ménétrier.

Barbot dit que, dans la langue des nègres du Sénégal, guiriot signifie bouffon, et que le caractère de ceux qui sont distingués par ce nom répond assez à cette idée. Les rois et les seigneurs du pays en ont toujours près d'eux un certain nombre, pour leur propre amusement et pour celui des étrangers qui paraissent à leur cour (1). Jobson observe que tous les princes et les nègres de quelque distinction sur la Gambie, ne rendaient jamais de visite aux Anglais sans être accompagnés de leurs djouddîs ou de leur musiciens. Il les compare aux joueurs de harpe irlandais. Leur usage est de s'asseoir à terre, comme eux, un peu éloignés de la compagnie. Ils accompagnent leurs instruments de diverses chansons, dont le sujet ordinaire est l'antiquité, la noblesse et les exploits de leur prince. Ils en composent aussi sur les circonstances du moment, et l'espoir du moindre présent leur faisait faire souvent des impromptus à l'honneur des Anglais (2).

Quoique les nègres n'aient pas la moindre étincelle d'esprit, et qu'ils aient à peine les premières lueurs du sens commun, ils sont flattés qu'on leur attribue les plus brillantes qualités. L'office des guiriots est de rendre ce service à leur vanité. Ils sont toujours chargés d'un tambour de quatre ou cinq pieds de longueur, qu'ils battent avec les mains ou avec deux petites baguettes. Ils ont aussi des tambours à la mauresque, qui ont la forme de nos corbeilles d'Europe,

(1) Barbot, p. 55.

(2) Jobson, p. 107.

et dont le dessus est traversé de plusieurs petites cordes qu'ils pincent d'une main, tandis qu'ils battent de l'autre (1).

Barbot dit que les guiriots ont seuls le glorieux privilège de porter l'olamba, tambour royal d'une grandeur extraordinaire dans toutes ses dimensions, et qu'ils marchent à la guerre devant le roi avec cet instrument. Le guiriot qui est honoré de ce fardeau le porte suspendu au cou, et bat avec deux petites baguettes, en y joignant le son de sa voix. Le même auteur fait aussi la description de leurs tambours mauresques (2).

Les nègres sont si sensibles aux éloges des guiriots, qu'ils les paient fort libéralement. L'auteur leur a vu pousser la reconnaissance jusqu'à se dépouiller de leurs habits pour les donner à ces lâches flatteurs. Mais un guiriot qui n'obtiendrait rien de ceux qu'il a loués, ne manquerait pas de changer ses louanges en satires, et d'aller publier dans les villages tout ce qu'il peut inventer d'ignominieux pour ceux qui ont trompé ses espérances; ce qui passe pour le dernier affront parmi les nègres. On regarde comme un honneur extraordinaire d'être loué par le guiriot du roi. On ne croit pas le récompenser trop en lui donnant deux ou trois veaux, et quelquefois la moitié de ce qu'on possède. Ils ne trouvaient pas, dit Le Maire, les Français si bien disposés à payer leurs compliments (3).

Les chansons et les discours ordinaires des guiriots

(1) Le Maire, p. 82.
(2) Barbot appelle l'olamba, loulambo.
(3) Le Maire, ibid.

consistent à répéter cent fois, il est grand homme, il est grand seigneur, il est riche, il est puissant, il est généreux, il a donné du sangara, nom qu'ils donnent à l'eau-de-vie, et d'autres lieux communs de la même nature, avec des grimaces et des cris insupportables. Entre plusieurs expressions de cette sorte, qu'un musicien nègre adressait à quelques Français, il leur dit qu'ils étaient les esclaves de la tête du roi; et ce compliment fut regardé dans le pays comme un trait merveilleux (1).

Les guiriots acquièrent ainsi des richesses, qui les distinguent beaucoup du commun des nègres. Leurs femmes sont souvent mieux parées en cristal et en pierres bleues que les reines et les princesses. Mais la plupart poussent à l'excès le déréglement des mœurs (2). Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est qu'avec tant de passion pour la musique, les nègres méprisent les guiriots jusqu'à leur refuser les honneurs communs de la sépulture. Au lieu de les enterrer, ils mettent leurs corps dans le trou de quelque arbre creux, où ils ne sont pas long-temps à pourrir. Ils donnent pour raison de cette conduite, que les guiriots vivent dans un commerce familier avec le diable (3), qu'ils nomment Horey. Labat s'accorde fort bien ici avec Jobson (4). Il prétend que la plupart des nègres, surtout ceux qui sont un peu distingués

(1) Barbot, *ubi sup.*
(2) Jobson, p. 107.
(3) Labat, *Afrique occidentale*, t. II, pag. 330.
(4) Jobson, *ubi sup.*; et avec le père Alexis de Saint-Lô. Voy. ci-dessus, t. II, p. 319.

du peuple, s'accordent à regarder les musiciens comme infames, quoique le besoin qu'ils en ont pour leurs plaisirs les empêche d'en marquer cette opinion pendant leur vie; mais, aussitôt qu'ils sont morts, le mépris public se déclare par l'obstacle que l'on met à leur sépulture: On ne permet pas même qu'ils soient jetés dans l'eau, parce qu'on s'imagine que leurs cadavres empoisonneraient la rivière et les poissons; comme c'est la même crainte pour les grains et les fruits, qui les fait exclure de l'enterrement ordinaire. Il ne paraît pas que les autres peuples de l'Afrique soient dans les mêmes principes sur la profession des guiriots; car tandis que les princes jalofs se croiraient déshonorés d'avoir touché quelque instrument, les Foulis se font gloire d'en manier habilement plusieurs (1).

La danse n'est pas moins chère aux nègres que la musique. Dans quelque lieu que le balafo se fasse entendre, on est sûr de trouver un grand concours de peuple, qui s'assemble pour danser nuit et jour jusqu'à ce que le musicien soit épuisé de fatigue. Les femmes ne se lassent point de cet exercice. Elles ont les pieds légers et les genoux fort souples. Elles penchent la tête d'un air gracieux. Leurs mouvements sont vifs, et leurs attitudes agréables. Elles dansent ordinairement seules; et les assistants leur applaudissent en battant des mains par intervalles, comme pour soutenir la mesure. Les hommes dansent l'épée nue à la main, en la secouant et la faisant luire en

(1) Barbot, p. 55. Labat, *ubi sup.*

l'air, avec d'autres galanteries dans le goût de leur nation (1).

Mais, sans le secours du balafo, toutes les femmes qui ont l'humeur vive et galante prennent plaisir à danser le soir, surtout aux changements de la lune (2). Elles dansent en rond, en battant des mains, et chantent tout ce qui leur vient à l'esprit, sans sortir de leur première place, à l'exception de celles qui sont au milieu du cercle. Les plus jeunes, qui se saisissent ordinairement du point central, tiennent, en dansant, une main sur la tête, et l'autre sur le côté, jettent le corps en avant, et battent du pied contre terre. Leurs postures sont fort lascives, surtout lorsqu'un jeune homme danse avec elles. Dans ces bals fréquents, une calebasse ou un chaudron leur sert d'instrument de musique, car elles aiment beaucoup le bruit (3).

Elles paraissent charmées qu'un blanc leur tienne compagnie à boire ou à danser. Mais si la liqueur vient de quelque Européen qu'elles ne connaissent point, elles ne boivent point sans défiance, et la crainte du poison leur fait demander qu'il boive le premier (4).

Un directeur français, M. Brüe, dont nous avons donné le voyage, ayant été invité au folgar des nègres, dans le village de Jean-Barre, à l'embouchure du Sénégal, trouva leurs attitudes immodestes. Cependant il fit réflexion qu'ils en pouvaient juger dif-

(1) Jobson, p. 107.
(2) Le Maire, p. 102 et suiv.
(3) Ibid., p. 102 et suiv.
(4) Moore, p. 120.

férémment. Après le bal, qui dura toute la nuit, le directeur se retira. Mais à peine était-il endormi, qu'il fut réveillé par une sérénade qu'on lui donna sous sa fenêtre. Il fit distribuer de l'eau-de-vie aux musiciens, pour les congédier. Cette libéralité, qu'ils prirent pour un encouragement, leur fit redoubler le bruit avec tant d'importunité, qu'il prit le parti d'abandonner le village (1).

Dans une autre occasion, le même directeur reçut une fête et un bal public d'un prince foulis. Tous les jeunes gens du village et des lieux voisins s'y rendirent avec empressement, pour faire connaître, à des étrangers que leur prince honorait de son amitié, le plaisir qu'ils prennent à la danse et aux instruments. Pendant que les jeunes gens des deux sexes s'emploient à ces exercices, les plus âgés sont assis autour de la personne pour qui le folgar est ordonné, et s'entretiennent avec beaucoup de décence et de gravité. On a déjà remarqué que la conversation est un amusement délicieux pour les Foulis (2).

La lutte est un autre de leurs exercices. Les combattants s'approchent l'un de l'autre avec des gestes et des postures fort ridicules. Comme ils sont nus, ils ont beaucoup de peine à se renverser, et leurs chutes sont fort pesantes. Dans ces occasions, il y en a toujours un qui fait l'office de guiriot, et qui bat un tambour ou un chaudron pour animer les athlètes, tandis que les autres applaudissent à l'adresse et au courage.

(1) Labat, *Afrique occidentale*, t. II, p. 277.
(2) Ibid., t. III, p. 217 et 57.

Les exercices utiles des nègres sont la pêche et la chasse. La plupart de ceux qui habitent les bords des rivières font leur unique occupation de la pêche, et forment leurs enfants au même commerce (1). Ils ont des canots ou de petites barques composées d'un tronc d'arbre qu'ils ont l'art de creuser, et dont les plus grandes contiennent dix ou douze hommes. Leur longueur est ordinairement de trente pieds, sur deux pieds et demi de largeur. Elles vont à rames et à voiles. Il n'est pas rare qu'un coup de vent les renverse; mais les nègres sont si bons nageurs, qu'ils s'en alarment peu. Ils redressent aussitôt leur canot avec les épaules, sans paraître plus embarrassés que s'ils n'avaient à se plaindre de rien. Une flèche n'est pas plus prompte que ces petites barques. Il n'y a pas de chaloupe de l'Europe qui puisse aller aussi vite.

Lorsque les nègres vont à la pêche, ils sont ordinairement deux dans un canot, et ne craignent pas de s'écarter jusqu'à six milles en mer. Ils n'emploient guère que la ligne. Mais, pour le gros poisson, ils se servent d'un dard de fer au bout d'un bâton de la longueur d'une demi-pique, et, le tenant attaché avec une corde, ils n'ont pas de peine à le retirer après l'avoir lancé.

Ils font sécher le petit poisson, et mettent le grand en pièces. Mais, comme ils ne le salent jamais, il se corrompt ordinairement avant que d'être sec. C'est alors qu'ils le trouvent meilleur et plus délicat. Les pêcheurs vendent ce poisson dans l'intérieur des ter-

(1) Le Maire, p. 103.

res, et pourraient en tirer un profit considérable, s'ils avaient moins de paresse à le transporter. Mais les habitants et les pêcheurs redoutant également le travail, il demeure quelquefois sur le rivage jusqu'à ce qu'il soit entièrement corrompu (1).

Le nombre des pêcheurs est fort grand à Rufisque, et dans d'autres lieux, sur les côtes voisines du Sénégal. Ils se mettent ordinairement trois dans une almadie ou un canot, avec deux petits mâts qui ont chacun deux voiles, et quelquefois trois, à l'imitation des grands vaisseaux. Si le temps n'est pas orageux, ils se hasardent souvent quatre ou cinq lieues en mer. L'heure de leur départ est toujours le matin, avec le vent de terre. S'ils ont fini leur pêche, ils reviennent à midi avec le vent de mer. Lorsque le vent leur manque, ils se servent d'une sorte de pelle pointue, avec laquelle ils rament si vite, que la meilleure pinasse aurait peine à les suivre.

Avec la ligne, ils ont des filets de leur propre invention, composés, comme leurs lignes, d'un fil d'écorce d'arbre. D'autres pêchent pendant la nuit, en tenant d'une main une longue pièce d'un bois combustible qui leur donne assez de clarté; et de l'autre un dard, dont ils ne manquent guère le poisson lorsqu'il s'approche naturellement de la lumière. S'ils en trouvent de fort gros, ils les attachent avec une ligne à l'arrière de leur canot, et les amènent ainsi jusqu'au rivage (2).

(1) Le Maire, *ubi sup.*

(2) Le Maire, p. 105, et Barbot, p. 41.

Les nègres de la côte qui veulent pêcher dans le Sénégal, se joignent quelquefois au nombre de trente ou quarante, pour en aller demander la permission au seigneur de la rivière. Après l'avoir obtenue, ils passent huit ou dix jours sur l'une ou l'autre rive, d'où ils prennent toutes leurs mesures pour assurer le succès de leur entreprise. Leur méthode ordinaire (1) est de gagner, avec de grands filets, le milieu de la rivière, les uns à gué, lorsqu'ils en trouvent le moyen, d'autres à la nage. Ensuite, faisant un demi-cercle, qui embrasse une assez grande étendue, ils se rapprochent de la rive avec leurs filets, qu'ils tirent immédiatement à terre. Comme ils sont fort adroits à cet exercice, ils ne manquent guère de faire une pêche abondante. Le droit du seigneur est un vingtième de leur prise.

Ils ont une autre méthode pour la pêche du cheval marin. L'expérience leur ayant appris que ce monstre amphibie aime beaucoup le feu (2), ils en allument un grand à cent pas de la rive, et se cachent aux environs. Lorsqu'ils le voient assez proche pour ne pouvoir leur échapper, ils le tuent à coups de flèches et de sagaies. En mourant, il jette un cri terrible. Sa chair est fort bonne, et l'on attribue à ses dents une vertu particulière (3).

Sur la Gambie, les nègres ont une manière de pê-

(1) Jannequin, p. 173.

(2) Ibid., p. 176. Il y a ici quelque erreur; car on a vu, sur d'autres témoignages, que cet animal craint le feu. Ainsi, c'est peut-être moins pour l'attirer hors de l'eau que les nègres allument du feu, que pour le faire sortir des plantations, et le tuer lorsqu'il regagne la rivière.

(3) Jannequin, p. 176.

cher qui leur est propre. Lorsque la rivière est basse, les femmes s'y rendent en grand nombre, pour prendre une sorte de petits poissons qui ressemblent à la melette (1). Au lieu de filets, elles ont un assez long panier, au fond duquel elles ont mis pour amorce un morceau de pâte. Elles le tiennent quelques moments dans l'eau, et l'en retirent si doucement qu'il ne s'en échappe rien. Les petits poissons qu'elles y trouvent sont jetés aussitôt sur un endroit sec de la rive, où d'autres femmes les pilent dans un mortier de bois, pour en faire une pâte, qu'elles divisent en boules d'environ trois livres, et qui leur servent pendant toute l'année. Cette provision porte le nom qui lui convient le mieux; car les nègres l'appellent, dans leur langue, poisson puant. C'est un de leurs mets les plus délicieux. Ils le mêlent avec du riz et d'autres grains (2). Moore rend témoignage qu'il en a quelquefois mangé de fort bon appétit (3).

Les nègres de la rivière de Gambie, du Sénégal et du cap Vert, sont excellents tireurs, quoique la plupart n'aient pas d'autres armes que leur arc et leurs flèches, qui leur servent à tuer des cerfs, des lièvres, des pintades, des perdrix (4), et d'autres sortes d'animaux. Ceux qui habitent plus loin dans les terres ont beaucoup moins d'habileté pour cet

(1) Poisson de mer du genre des aphies de Rondelet, assez semblable à la sardine.

(2) Ce mets ressemble beaucoup au dabbaba de Guinée, qui est de la farine bouillie et mêlée d'un peu de hareng rouge.

(3) Moore, p. 139.

(4) Labat observe que les nègres font peu la guerre aux oiseaux Tome II, p. 324.

exercice, et n'y prennent pas tant de plaisir. Un facteur français (1) de l'île Saint-Louis du Sénégal eut un jour la curiosité d'aller avec eux à la chasse de l'éléphant. Ils en trouvèrent un, qui fut percé de plus de deux cents coups de balles ou de flèches. Il ne laissa pas de s'échapper; mais, le jour suivant, il fut trouvé mort à cent pas du même lieu où il avait été tiré. Les nègres du Sénégal se joignent pour la chasse au nombre de soixante, armés chacun de six petites flèches et d'une grande. Lorsqu'ils ont découvert la trace d'un éléphant, ils s'arrêtent pour l'attendre; et le bruit qu'il fait en brisant les branches le fait bientôt reconnaître. Alors ils se mettent à le suivre, en lui déchargeant continuellement leurs flèches, jusqu'à ce que la perte de son sang leur fasse juger qu'il est fort affaibli. Ils s'en aperçoivent aussi à la faiblesse de ses efforts contre les obstacles qu'il trouve à sa fuite. Quelquefois l'animal s'échappe malgré toutes ses blessures; mais c'est ordinairement pour mourir quelques jours après, dans le lieu où ses forces l'abandonnent. C'est à ces accidents qu'il faut attribuer la rencontre qu'on fait souvent, dans les forêts, de plusieurs dents d'éléphants. La chair est dévorée par d'autres bêtes, les os tombent en pourriture, et les dents sont les dernières parties qui résistent. Cependant, comme elles ne peuvent être long-temps exposées aux injures de l'air sans s'altérer beaucoup (2), elles perdent quelque chose de leur prix.

(1) Barbot, p. 40 et 48.

(2) Jobson, p. 119.

Après l'idée qu'on a dû prendre de l'indolence naturelle des nègres, on ne s'attendra pas à leur trouver beaucoup d'ardeur et d'habileté pour les arts. Ils n'ont pas d'autres ouvriers que ceux qui sont absolument nécessaires au soutien de la vie, tels que des forgerons, des tisserands et des potiers de terre. Le métier de forgeron, qu'ils appellent ferraro, est le principal, parce qu'il est le plus indispensable. Ils s'embarrassent peu de chercher dans la terre d'autre fer que celui qui leur est apporté. Le fer de l'Europe leur sert à fabriquer de courtes épées, et les têtes de leurs sagaies et de leurs dards. Ils en forment aussi la pointe barbelue de leurs flèches empoisonnées. L'ouvrage est assez propre dans la plupart de ces armes. Mais la plus grande utilité qu'ils tirent du fer est pour l'agriculture. Ils en composent une sorte de pelle, avec laquelle ils grattent la terre plutôt qu'ils ne l'ouvrent. Jobson employa un de ces forgerons nègres pour briser une barre de fer en plusieurs parties de commerce. Le nègre apporta toute sa boutique sur la rive. Elle consistait dans une paire de soufflets et une petite enclume, qu'il enfonça dans la terre, sous un arbre fort touffu. Il fit un trou pour y placer ses soufflets, en faisant passer les tuyaux dans un autre trou voisin, qui était destiné à contenir le charbon. Un petit nègre ne cessait pas de souffler. Le fer fut coupé suivant les ordres de Jobson. Mais il avertit qu'il ne faut pas perdre le forgeron de vue, si l'on ne veut pas qu'il dérobe une partie de la matière.

Les barres de fer sont une des principales marchandises qui servent au commerce de la Gambie. La

meilleure manière de les couper est toujours en long; car tout ce qui a moins de douze pouces ne se vend point jusqu'à Barraconda. Plus loin, les nègres se contentent de huit pouces, et prennent les barres de cette longueur au même prix que celles de douze. Les Anglais y gagnaient autrefois jusqu'à mille pour cent (1).

Le Maire assure que les forgerons nègres font des couteaux, des fers pour les esclaves, des anneaux d'or, d'argent, de fer et de cuivre, des garnitures de couteaux et de sabres, et des étuis pour les gris-gris. Ils font aussi les poignées de sabres et les bouts de fourreaux, de l'un ou de l'autre de ces métaux. Leurs chevaux n'étant pas ferrés, ils n'ont pas besoin de maréchaux. Le même auteur ajoute qu'ils font si peu de feu dans leurs forges, qu'à peine y pourrait-on faire cuire un œuf. Leurs soufflets sont deux peaux, qu'ils pressent, et qui ressemblent à deux vessies enflées dont on ferait sortir le vent. Leur enclume a beaucoup de ressemblance avec la pierre que les faucheurs emploient pour aiguiser leur faux. Elle s'enfonce dans la terre lorsqu'ils frappent dessus (2), de sorte qu'après deux ou trois coups ils sont obligés de la retirer; et cette manœuvre prend la moitié de leur temps.

Suivant Labat, les nègres comprennent, sous le nom de forgeron ou de ferraro, les orfèvres, les maréchaux, les couteliers et les chaudronniers, en un

(1) Jobson's, *Golden Trade*, p. 119 et suiv.

(2) Le Maire, p. 99 et suiv.

mot tous les artisans qui se servent de l'enclume et du marteau. Les forgerons n'ont pas d'ateliers qui méritent le nom de boutique ni de forge. Ils portent avec eux leurs ustensiles, et se mettent sous le premier arbre pour y travailler. Ils n'ont pas d'autres instruments qu'une petite enclume, une peau de bouc qui leur sert de soufflet, quelques marteaux, une paire de tenailles, et deux ou trois limes. Leur indolence paraît jusqu'au milieu du travail; car ils sont assis, ils fument, ils s'entretiennent avec le premier venu. Comme leur enclume n'a que le pied en terre ou dans le sable, sans aucun secours pour la fixer, quelques coups la renversent, et le temps se perd à la redresser. Ordinairement ils sont trois au travail d'une même forge. L'unique occupation de l'un est de souffler continuellement. Leurs soufflets sont composés d'une peau de bouc coupée en deux, ou de deux peaux jointes ensemble, avec un passage à l'extrémité pour le tuyau. Ils n'emploient que du bois, faute de charbon (1). Le nègre dont l'emploi est de souffler se tient assis derrière les soufflets, et les presse alternativement du coude et des genoux. Les deux autres sont assis de leur côté avec l'enclume au milieu d'eux, et frappent aussi négligemment sur le métal que s'ils appréhendaient de le blesser. Ils ne laissent pas de forger d'assez jolis ouvrages en or et en argent, surtout des manilles de diverses figures, qui servent d'ornement à la coiffure des femmes, à leurs colliers et à leurs bracelets. Ils font aussi des couteaux, des haches, des crocs,

(1) Jobson a dit ci-dessus qu'ils ont du charbon, charcoal.

des pelles, des scies, des poignées de sabres, de petites plaques pour l'ornement de leurs fourreaux et de leurs étuis, et quantité d'autres petits ouvrages de fer, auxquels ils donnent une aussi bonne trempe que les Européens. Ainsi l'on ne peut douter qu'ils n'acquissent plus d'habileté s'ils avaient moins de paresse avec un peu d'instruction. Ils forgent encore l'espèce de rames ou de bêches (1) avec lesquelles ils cultivent la terre. Le fer qu'on leur porte d'Europe est en barres. Ces barres servent de monnaie réelle ou idéale dans les marchés qu'on fait avec eux. La barre de fer doit avoir neuf pieds de roi, mesure de Paris, de longueur; deux pouces de largeur, et quatre lignes d'épaisseur. On la divise en quinze parties, chacune de sept pouces et demi de longueur, qu'on appelle pattes, et chaque patte en trois dialots. Chaque dialot suffit pour faire une bêche du pays avec sa douille. Cette bêche a la figure d'un croissant; la douille est dans la partie concave de l'échancrure; on l'ajuste dans un manche assez long pour que celui qui s'en sert n'ait pas la peine de se courber en travaillant.

Après le forgeron, leur principal artisan est le sepatero, qui fait les gris-gris, c'est-à-dire de petites boîtes ou de petits étuis où les nègres renferment certains charmes écrits sur du papier par les marabouts. Ces étuis sont de cuir, en différentes formes, et passeraient dans tous les pays du monde pour un ouvrage curieux. Les mêmes ouvriers font des selles et des brides. Celles-ci, suivant le même auteur, sont

(1) Labat, *Afrique occidentale*, t. II, p. 304.

aussi bien taillées que les brides d'Angleterre; d'où l'on doit conclure qu'ils ont l'art de préparer le cuir; mais ils ne l'exercent que sur les peaux de boucs et de daims, qu'ils savent teindre aussi de différentes couleurs. Ils n'ont jamais pu parvenir à préparer les grandes peaux. Les plus ingénieux et les plus entendus s'imaginent, en maniant le drap d'Angleterre, qu'il est composé de leur cuir, mais qu'on se garde soigneusement de le travailler en leur présence, de peur qu'ils n'apprennent les secrets de l'Europe. Ils disent la même chose du papier, et de quantité d'autres marchandises (1), qu'ils croient faites de leurs dents d'éléphants. Moore assure qu'outre les selles, les brides et les étuis pour les gris-gris, ils font des fourreaux d'épées, des sandales, des boucliers, des carquois, avec beaucoup de propreté; que leurs selles sont couvertes de beau maroquin rouge, relevé de plaques d'argent; qu'elles ont des étriers fort courts, et qu'elles sont sans croupière (2).

Le troisième métier, suivant Jobson, consiste à préparer la terre pour faire les murs des édifices et des vases de différentes sortes, à l'usage de la cuisine. Pour tous les autres besoins, ils emploient des calebasses, excepté néanmoins pour leurs pipes, qui sont aussi de terre et d'une forme assez agréable. Ils y apportent d'autant plus de soin, que c'est un instrument d'usage continuel, sans lequel on ne voit guère paraître aucun nègre de l'un ou de l'autre sexe. La

(1) Jobson, p. 122.

(2) Moore, p. 214, et Barbot, p. 4[illegible]

partie de terre, qui est la tête, peut contenir une demi-once de tabac (1). La longueur du cou est de deux doigts. On y insère un roseau, qui a quelquefois plus d'une aune de long, par où passe la fumée.

Le Maire veut que les nègres ne fassent qu'une sorte de poterie qui leur sert de marmites, et que le tuyau de leurs pipes soit une pièce de bois creusée, qui tient à la tête (2).

Labat prétend que la profession de potier est le second art des nègres. Quoique la plupart fassent des pots pour leur propre usage, il y en a peu qui s'érigent en ouvriers publics, et qui aient l'art d'en faire proprement pour les mettre en vente. Toute leur vaisselle de terre est ronde, avec une ouverture fort étroite. Cette forme ne permet pas qu'elle se soutienne sur son fond. Elle est très-fragile, parce qu'ils n'ont pas de four pour la cuire. Leurs chefs-d'œuvre sont les têtes de leurs pipes (3).

Jobson ne donne que ces trois métiers aux nègres; mais Labat y joint les tisserands, et les regarde comme les premiers artisans du pays. Il met dans cette profession les femmes et les filles, qui filent le coton, qui le travaillent avec beaucoup d'adresse, qui le teignent en bleu ou en noir, ou qui lui laissent sa blancheur naturelle. Leur art se borne à ces trois couleurs. Elles ne peuvent donner à leurs pièces (4)

(1) Jobson, page 122.

(2) Le Maire, p. 100.

(3) Labat, t. II, p. 333.

(4) Labat, *Afrique occidentale*, t. II, p. 333.

plus de cinq ou six pouces de largeur. La longueur est depuis deux aunes jusqu'à quatre. Mais elles savent les coudre ensemble, pour les rendre aussi longues et aussi larges qu'on le désire. On les coupe rarement. Les femmes se passent autour de la ceinture une pièce de la grandeur qui leur convient, et l'arrangent de manière qu'il en tombe devant elles une partie, qui leur sert de jupes et de bas. Elles en roulent une autre pièce autour du corps et des épaules, et l'extrémité se jette sur la tête. Rien n'est si commode que cet habillement, par la facilité qu'on a de se vêtir et de se dépouiller (1).

Moore ne s'accorde pas ici tout-à-fait avec Labat, probablement parce que ces choses diffèrent beaucoup selon les différentes nations et les cantons. Les Jalofs, suivant ce voyageur anglais, font les plus belles étoffes du pays. Leurs pièces sont généralement longues de vingt-sept aunes, et n'ont jamais plus de neuf pouces de largeur. Ils les coupent de la longueur qui convient à leurs besoins; et, pour les élargir, ils savent les coudre ensemble avec beaucoup de propreté. Les femmes n'emploient que la main pour nettoyer le coton qui sort de la cosse. Elles le filent avec le rouet et la quenouille. Leur manière de le travailler est si simple, qu'elles ne connaissent pas d'autre instrument que la navette. Elles font des garnitures entières, c'est-à-dire tout ce qui est nécessaire à l'habillement d'un homme ou d'une femme; par exemple, une pièce d'environ trois aunes de long sur

(1) Ils nomment la meilleure espèce pagnes sakez.

une aune et demie de largeur, pour couvrir les épaules et le corps, et une autre pièce à peu près de la même grandeur, qui couvre depuis la ceinture jusqu'en bas. Ainsi deux pièces forment tout l'habillement d'un nègre, et peuvent servir également aux hommes et aux femmes, parce que la différence ne consiste que dans la manière de les porter. Moore vit deux de ces pièces si bien travaillées et d'une si belle teinture, qu'elles furent évaluées à trente livres sterling. Les couleurs sont le bleu et le jaune; pour la première, les Jalofs emploient l'indigo, et pour l'autre différentes écorces d'arbre. Moore ne leur a jamais vu de couleur rouge (1).

Barbot dit que les tisserands nègres feraient de fort bonnes étoffes s'ils avaient de plus grands métiers; mais que, les ayant trop petits (2), ils ne peuvent donner à leurs pièces que sept ou huit pouces de largeur.

A l'égard des produits d'industrie qui n'entrent pas dans le commerce, Jobson dit que les nègres n'ont pas d'autre ouvrier que leurs propres mains. Les nattes sont entre eux d'un usage général. Elles sont l'ouvrage des femmes. C'est sur leurs nattes que les nègres passent la moitié de leur vie; qu'ils boivent, qu'ils mangent, qu'ils se reposent, et qu'ils dorment. Au marché de Mansegar (3), Jobson remarque qu'au lieu d'argent, dont les nègres sont mal pourvus, c'étaient des nattes qui passaient pour la monnaie courante.

(1) *Moore's Travels*, p. 188.
(2) Ibid., p. 72, et Barbot, p. 41.
(3) Voyez ci-dessus, chap. 1 de ce livre.

Ainsi, pour s'informer du prix d'une chose (1), on demandait combien elle valait de nattes. Le Maire raconte que les nègres tiennent des marchés, mais que les marchandises qu'ils y étalent sont de très-petite valeur, et qu'ils viennent quelquefois de six ou sept lieues pour apporter un peu de coton, quelques légumes, tels que des pois et de la vesce, des plats de bois et des nattes. Un jour il vit une femme, qui était venue de six lieues avec une seule barre de fer d'un demi-pied de long. Cependant il arrive aussi quelquefois que les nègres paraissent au marché avec des anneaux d'or, et des grains du même métal, qu'ils appellent jungarets, pour les pendants d'oreilles et les colliers, mais en si petit nombre, qu'on n'en voit jamais pour la valeur de cinq ou six pistoles (2).

Autrefois le commerce des marchés se faisait par des échanges; mais, depuis l'établissement des Européens, les nègres emploient de la rassade, c'est-à-dire des colliers et des grains de verre, ou de petites barres de fer. Leurs marchés se tiennent à l'extrémité des villages; et les plus riches marchandises qu'ils y présentent sont des dents d'éléphants, des cuirs de vaches, et des esclaves. La compagnie paie les esclaves avec du fer, des liqueurs fortes, de la rassade, de la toile des Indes, et du corail; sur quoi les marchands de l'Europe et de l'Afrique font également des profits considérables (3).

Comme l'ambition n'est point une passion connue

(1) Jobson, p. 122.
(2) Le Maire, p. 105.
(3) Ibid.

des nègres, ils ne prennent aucun soin d'embellir leurs villes, ni de bâtir des châteaux et des maisons de plaisance. D'ailleurs les matériaux leur manquent autant que l'industrie. Ils passent leur vie dans des villes ou des villages, où leurs idées ne se tournent jamais à l'ornement. La plupart de leurs villes sont rondes dans leur forme, et leurs maisons sont composées d'une sorte de terre rougeâtre, qui s'endurcit beaucoup par l'usage. Le pays est rempli de cette terre, qui ferait d'excellentes briques si elle était bien travaillée. On voit des cabanes entièrement bâties de roseaux, comme toutes les autres en sont couvertes. Leur forme est généralement ronde, parce qu'ils la croient plus capable de résister aux orages et aux pluies. Toutes les villes et les villages sont environnés d'une ou deux haies de roseaux de la hauteur de six pieds, pour servir de rempart contre les bêtes féroces; ce qui n'empêche pas que les habitants ne soient quelquefois obligés d'allumer des feux, et de battre leurs tambours en poussant de grands cris, pour chasser des ennemis si dangereux.

Mais les grandes villes, surtout celles qui servent de résidence aux rois et aux princes, sont ordinairement mieux fortifiées. Les nègres assurent qu'elles sont en grand nombre dans l'intérieur des terres (1). Le même auteur en donne un exemple dans la description de Cassan, qu'on a déjà lue dans son journal.

On ne peut donner une idée plus juste des cabanes des nègres, qu'en les comparant pour la forme à nos

(1) Labat, *ubi sup.*, t. II, p. 311.

pigeonniers, ou aux ruches des abeilles. Comme elles sont sans fenêtres, le jour n'y trouve d'entrée que par la porte. Elle est ronde, et si basse, qu'on n'y peut pénétrer qu'à genoux; et n'étant guère plus large à proportion, un homme d'une grosseur commune n'y peut passer sans se contraindre beaucoup. Pour construire ces cabanes, ils prennent des fourches de médiocre grosseur, qu'ils plantent en terre; puis ils les joignent ensemble par une sablière d'un bois rond et pliant, pour faire plus aisément la circonférence; ils attachent sur cette sablière des gaulettes qui servent de chevrons qui s'unissent au centre et font la pointe. Ils les couvrent avec des feuilles de roseaux fort proprement, et font leurs couvertures assez épaisses pour n'avoir rien à craindre de la pluie et de la trop grande chaleur du soleil. Les murs qui environnent ces cases sont de roseaux fendus, ou d'une espèce d'osier qui croît en abondance dans le pays; ils y appliquent dedans et dehors une couche de terre grasse bien battue. Les murs des personnes un peu distinguées sont blanchis d'une teinture de chaux, et seraient assez propres et assez commodes, si la fumée continuelle qui les noircit, et l'odeur insupportable de suie et de tabac, n'offensaient également (1).

Ces cabanes ont ordinairement quatre pas de diamètre, suivant Le Maire, qui s'accorde d'ailleurs avec la description précédente. Moore (2) leur donne généralement quatorze ou quinze aunes de circonférence,

(1) Labat, t. II, p. 311. Le Maire, p. 33.

(2) Moore, p. 76 et 109.

et remarque que la porte, au lieu de tourner sur des gonds, se glisse dans l'intérieur du mur.

Les Mandingues ont l'usage de bâtir leurs maisons l'une contre l'autre; ce qui devient l'occasion d'une infinité d'incendies. Si vous leur demandez pourquoi ils n'y mettent pas plus de distance, ils répondent que c'était la méthode de leurs ancêtres, qui étaient plus sages qu'eux, et qu'ils imitent leur exemple (1).

Suivant Barbot, les huttes des nègres se nomment combets. Chaque maison en a plus ou moins, suivant le rang ou les richesses de ses habitants. La plupart en ont cinq ou six, qui peuvent être regardés comme des chambres ou des pavillons, renfermés dans un même enclos. Chaque combet a son emploi; l'un sert de cuisine, l'autre de salle à manger, un autre de chambre à coucher, avec des ouvertures pour la communication (2). Les maisons des seigneurs, suivant Le Maire, ont quelquefois quarante ou cinquante de ces pavillons. Celles des rois n'en ont pas moins de cent, mais couverts de paille comme les plus pauvres. Le commun des nègres en a deux ou trois. L'enclos des personnes de qualité est une palissade ou d'épines ou de roseaux, soutenue de distance en distance par des piliers. Leurs habitations communiquent de l'une à l'autre, par des routes qui s'entrelacent en forme de labyrinthe. Dans l'intérieur de l'enclos il se trouve ordinairement de fort beaux arbres, mais sans ordre, et dispersés comme au ha-

(1) Moore, p. 109.
(2) Barbot, p. 37.

sard; à moins que la maison, comme celles de plusieurs princes, n'ait été bâtie exprès dans le voisinage de quelque petit bois, dont une partie se trouve renfermée dans l'enclos (1).

Le palais du damel, ou du roi de Cayor, est distingué par sa magnificence. Avant la première porte de l'enclos, on trouve une grande et belle place pour exercer ses chevaux, quoiqu'il n'en ait pas plus de dix ou douze. Au long de l'enclos, les seigneurs ont des huttes, qui composent comme l'avant-garde de celles du roi. Une longue allée de calebassiers conduit de la première place au palais. Des deux côtés de cette avenue sont les logements des officiers et des principaux domestiques du roi, entourés chacun d'une palissade; ce qui forme beaucoup de détours avant qu'on arrive à son appartement. Mais le respect seul empêche les sujets d'en approcher. Toutes ses femmes ont aussi des combets particuliers, où elles ont cinq ou six esclaves pour les servir. Il voit celle chez qui son caprice le porte, sans autre règle que ses désirs. Les autres n'en témoignent jamais de jalousie. Cependant il y en a toujours une qui est traitée en favorite (2); et lorsqu'il en est fatigué, il l'envoie dans quelque village, en lui assignant les fonds nécessaires pour son entretien. Sa place est aussitôt remplie. De trente femmes que ce prince entretient, il en avait envoyé successivement la moitié dans ces demeures étrangères (3).

(1) Labat, t. III, p. 251.
(2) Barbot, p. 37. Le Maire, p. 88.
(3) Le Maire, p. 88 et suiv.

Jobson décrivant le palais du roi de Cassan, observe qu'il est situé au centre de la ville avec les maisons de ses femmes. On y entre par une cour des gardes, et par une salle ouverte, où son fauteuil d'état paraît constamment, avec ses tambours suspendus à côté; seule musique martiale que l'auteur ait vue dans cette nation. On en fait usage toutes les nuits; car les habitants du lieu n'ont pas plus tôt soupé, qu'ils se rendent dans la première cour du palais, pour y danser toute la nuit à la lumière de plusieurs grands feux. Ce divertissement sert tout à la fois à leur faire passer le temps, qui leur paraît toujours fort long, et à chasser, par le bruit, les lions et les autres bêtes farouches (1).

Quelques nègres des plus riches, et ceux qui se prétendent sortis de race portugaise, bâtissent à la manière de cette nation. Ces maisons sont beaucoup plus commodes. Elles n'ont qu'un rez-de-chaussée, mais élevé de trois ou quatre pieds, pour les garantir de l'humidité. Elles sont divisées en plusieurs chambres, qui composent un assez long appartement, avec de petites fenêtres, à cause de la chaleur du climat. L'entrée est généralement revêtue d'un porche, ou d'un vestibule ouvert de tous côtés (2), qui sert de salle pour les visites, pour les repas et pour les affaires. Les murs de ces maisons ont sept ou huit pieds de hauteur. Ils sont composés, comme ceux du commun des nègres, de roseaux et d'argile, enduits, dedans et

(1) Jobson, *ubi sup.*, p. 46.

(2) Moore dit que les nègres l'appellent alpainter.

dehors, de terre grasse mêlée de paille, et blanchie de chaux. Les rois et les grands ont pris l'habitude de bâtir dans le même goût. Leur cour a plus ou moins de ces combets à la portugaise (1). Les villes sont en général peu peuplées, et se composent ordinairement de trois à quatre cents maisons; les rues sont des sentiers tortueux et étroits, couverts d'eau ou de boue dans le temps des pluies. De loin ces villes ou villages ressemblent à des camps.

La maison de Jean Barre, dans l'île de Sor, sur la rivière du Sénégal, est un bâtiment carré. La chambre où Brüe fut logé, avait aux fenêtres des pagnes pour rideaux. Il y avait un grand feu au milieu de la hutte, un lit pour le directeur français, et une natte à côté pour le nègre qui le servait. Le châlit était composé de quatre petites fourches plantées dans la terre, qui soutenaient quatre solives latérales, sur lesquelles portait une claie couverte de quatre nattes, et de feuilles fraîches de palmier. Cette espèce de matelas était revêtu d'une pagne blanche, qui tenait lieu de drap, et d'une autre pagne rayée pour servir de couverture. Au lieu d'oreiller, car cette commodité n'est point en usage dans le pays, on avait mis un paquet d'habits, enveloppé d'une pagne blanche. Il n'y avait pas d'autres meubles qu'une grande chaise, les armes du directeur, et une corbeille suspendue à la voûte, qui contenait quantité de gris-gris pour la sûreté d'un hôte si respectable. Lorsqu'il se fut mis au lit, une servante négresse vint chasser les mouches avec une

(1) Labat, *Afrique occidentale*, t. IV, p. 368.

pagne, et fermer soigneusement les fenêtres; après quoi elle se retira sans bruit. Les Français du cortège étaient logés dans d'autres huttes voisines. Tandis qu'ils se livraient au sommeil, les seigneurs nègres indiquèrent le bal dans un lieu éloigné, d'où le bruit ne pouvait incommoder leurs hôtes (1).

Rien n'est si pauvre que l'ameublement des nègres. C'est une petite armoire pour mettre leurs habits à couvert, une natte élevée sur quelques pieux pour leur servir de lit, une ou deux jattes qui contiennent de l'eau, quelques calebasses, deux ou trois mortiers de bois pour broyer le maïs et le riz, un panier pour l'y renfermer, et quelques plats de bois pour servir le couscous aux heures du repas (2). Les nègres de distinction ne sont jamais sans une estrade, ou une sorte de banc élevé de deux ou trois pieds, et couvert de belles nattes, sur lesquelles ils sont assis pendant le jour. Les palais des rois et des princes sont un peu mieux meublés, parce qu'il y en a peu qui n'emploient à cet usage une partie des marchandises qu'ils achètent des Européens (3).

Jobson rapporte que l'agriculture est l'office de tous les nègres, sans exception de rang et de condition. Les rois et les chefs des villes en sont seuls exempts. L'instrument commun pour ouvrir la terre est une sorte de pelle, assez semblable à leurs rames, dont le manche est de bois et l'extrémité de fer. Ils se mettent l'un à la suite de l'autre pour former les

(1) Labat, *Afrique occidentale*, t. II, p. 278.
(2) Moore, p. 75.
(3) Barbot, p. 37.

sillons, de sorte que chacun levant à peu près la même quantité de terre, le travail n'est pénible pour personne. Ces sillons sont faits avec autant d'ordre et de propreté qu'en Europe. Ils y jettent la semence, et les remplissent aussitôt de la même terre. Leur industrie ne s'étend pas plus loin, à l'exception du riz, qu'ils sèment d'abord dans de petites pièces de terre basses et marécageuses, et qu'ils prennent la peine de transplanter. Aussi croît-il en abondance. Outre le riz, ils ont cinq autres sortes de grains, aussi menus que la semence de la moutarde; au lieu d'en faire du pain, ils les font cuire dans l'eau, et les mangent en morceaux roulés, comme le riz.

Ils observent des saisons pour semer leurs grains, surtout pour planter le tabac, dont chaque famille cultive sa provision autour de ses cabanes. Ils n'apportent pas moins de soins à la culture du coton, et la plupart des villages en ont des champs entiers.

Comme ils n'ont pas de pluie depuis le mois de septembre jusqu'à la fin de mai, la terre est si dure dans cet intervalle qu'ils ne peuvent la cultiver. Les pluies commencent doucement vers la fin de mai; et, continuant jusqu'à celle de juin, elles deviennent alors si violentes, avec un tonnerre et des éclairs épouvantables, que la terre ne pouvant manquer d'être assez amollie, ils commencent leur labourage. Le plus mauvais temps, c'est-à-dire l'extrême abondance des eaux, se fait ordinairement sentir depuis le milieu de juin jusqu'au milieu d'août. C'est alors que les rivières s'élèvent de trente pieds perpendiculaires. Mais ensuite, et jusqu'à la fin de septembre, les pluies

et les eaux diminuent par degrés, comme elles ont commencé (1).

Barbot prétend que la saison la plus favorable pour les semences est vers la fin de juin, lorsque les pluies diminuent. Pour semer le millet, dit-il, les nègres mettent un genou à terre, font de petits trous, comme on en fait en Europe pour planter les pois, y jettent trois ou quatre grains de leur semence, et bouchent chaque trou de la même terre. D'autres ouvrent des sillons en ligne droite, y jettent leur millet, et les couvrent de même. Mais, suivant Barbot, la première de ces deux méthodes est la plus commune, parce que plus le grain est enfoncé dans la terre, plus il est en sûreté contre les oiseaux, dont le nombre est incroyable (2).

Le temps où les nègres sèment est pour eux une saison de fêtes, pendant laquelle ils se traitent les uns les autres. Leurs terres sont si fertiles, que la moisson du millet se fait dès le mois de septembre; et c'est encore l'occasion d'une infinité de réjouissances. Le chef du village paraît à la tête des ouvriers, armé comme dans une bataille, avec un cortège de guiriots qui battent de leurs tambours, et qui ne font pas moins retentir le bruit de leurs chansons. Le chef imite leur exemple, pour encourager les laboureurs. Ils sont nus au travail; et de leurs petites pelles ils grattent la terre plutôt qu'ils ne l'ouvrent. Cependant on s'imaginerait, à les voir, qu'ils travaillent avec

(1) Jobson, p. 123.

(2) Barbot, p. 40.

beaucoup d'efforts. Ils font cent gestes et cent grimaces ridicules, suivant les différentes mesures des tambours. Avec une culture si imparfaite, la terre, quoique légère et sablonneuse, récompense abondamment leur travail, et produirait beaucoup plus, s'ils étaient capables de la mieux cultiver (1).

Les rois étant maîtres absolus de toutes les terres, chaque famille est obligée de s'adresser à eux ou à leurs alkades, pour se faire assigner la portion dont elle doit tirer sa subsistance. Le Maire nous fait une autre description de leur labourage. Le chef d'une famille, accompagné de cinq ou six autres nègres, se rend dans le champ, qu'ils appellent (2) lougan ou lourgar. Après avoir nettoyé le terrain, en mettant le feu aux ronces et aux buissons, ils prennent leur pelle, qui a la (3) forme du tranchet des cordonniers, avec cette différence que le fer est de la largeur de la main, et le manche long d'environ douze pieds. Avec cet instrument, ils ouvrent la terre devant eux, sans y pénétrer plus de deux ou trois pouces; et marchant l'un à la suite de l'autre, les pieds des deux côtés du sillon, chacun lève successivement à peu près la même quantité de terre. Ils ont pendant ce temps-là leur pipe à la bouche; et pour une heure qu'ils donnent au travail, ils en perdent deux à caqueter. Ils mêlent la terre avec les roseaux et les herbes qu'ils ont brûlés (4). Lorsque le nombre de

(1) Labat, t. II, p. 304 et 307.
(2) D'autres écrivent Kougan, ou Kougar.
(3) Le Maire, p. 6 et suiv.
(4) Ibid.

leurs sillons est rempli, ils y jettent leur semence, et la couvrent de terre. Mais ils sont si paresseux, ajoute le même écrivain, qu'ils ne cultivent point assez de terrain pour leur usage, et que leur moisson ne suffisant pas à leurs besoins, ils vivent d'une racine noire qu'ils font sécher jusqu'à ce qu'elle ait perdu son goût naturel, et d'une autre plante nommée gernotte (1), dont le goût tire assez sur la noix. Si leur moisson manque, ils ne peuvent éviter la plus affreuse famine, telle que les Européens en ont vu l'exemple en 1675. Le Maire raconte cet événement avec quelques circonstances qui ne se trouvent pas dans notre premier récit (2).

Les nègres, dit-il, se laissèrent séduire par les promesses d'un de leurs marabouts, de la tribu des Azougues ou des Arabes, qui, sous le voile de la religion, s'était rendu maître d'un grand pays entre les états du Siratique et les Serères. Cet imposteur trouva le moyen de leur persuader qu'il était inspiré du ciel pour les venger de la tyrannie de leurs princes. Il leur promit des forces miraculeuses pour confirmer la vérité de sa mission; et ce qui fit sur eux encore plus d'impression, il leur garantit que leurs terres produiraient chaque année une moisson abondante, sans qu'ils prissent la peine de les cultiver. La paresse des nègres ne résista point à des offres si flatteuses. Ils se rangèrent sous les étendards du marabout; et les sujets du damel, qui furent les plus ardents, parvin-

(1) Labat dit que c'est une espèce de Millet.

(2) Voyages de Le Maire.

rent à détrôner leur souverain. Ils attendirent pendant deux ans les miraculeuses moissons du marabout. Mais la famine devint si terrible que, faute d'aliments, ils furent contraints de se manger les uns les autres, ou de se livrer volontairement à l'esclavage pour éviter la mort. Une si triste expérience leur ayant fait ouvrir les yeux sur leur folie, ils chassèrent l'usurpateur, et remirent le damel en possession de sa couronne. En 1682, lorsque Le Maire était dans leur pays, ils n'y souffraient aucun marabout.

Chaque nation a des armes qui lui sont propres, et qu'elle sait fabriquer. Barbot dit que les Jalofs ont des flèches empoisonnées, dont la blessure est mortelle lorsqu'elle n'est pas cicatrisée immédiatement avec un fer chaud. Elles sont de roseau armé de fer. Si elles pénètrent un peu dans les chairs, il devient presque impossible de les retirer, parce qu'elles sont hérissées de barbes, qui déchirent cruellement (1).

Les Mandingues ont aussi leurs flèches empoisonnées. Moore ayant eu la curiosité d'en examiner quelques-unes, y découvrit des taches noires, qu'on lui vanta comme un poison si puissant, qu'il ne peut être repoussé que par un prompt remède; et ce remède est toujours connu de ceux qui ont fabriqué le poison (2).

Les arcs sont d'une sorte de canne ou de roseau, qui ressemble au bambou des Indes orientales. La corde de l'arc est d'une autre espèce de roseau, fort

(1) Barbot, p. 38.

(2) Moore, p. 68.

curieusement travaillé, et rendu propre à cet usage. Les nègres sont si adroits, ou si exercés à tirer, qu'ils sont sûrs, à deux cents pas, de frapper dans un écu. Leur carquois contient cinquante flèches.

Ils ont pour épée un cimeterre de la forme de ceux des Turcs, dont le fourreau est couvert de plaques de cuivre fort minces. Suivant Moore, ils le portent ordinairement sur l'épaule droite (1). Une autre de leurs armes est un épieu fort aigu, un peu plus long que nos piques, et moins que nos hallebardes, dont ils se servent avec beaucoup d'adresse. Dans leurs guerres, ils portent un grand bouclier rond, ou une targette, de la peau d'un animal qu'ils nomment dansa, et qui ressemble à une petite vache. Cette peau est extrêmement dure. Ils se servent aussi de peaux de vaches, mais avec moins de confiance. La sagaie est une arme qu'ils manient encore fort habilement. Ils la portent en main, avec deux petits dards, qu'ils appellent synahama, et qui sont liés d'une petite corde, avec laquelle ils les retirent presque aussi vite qu'ils les lancent. La sagaie, ou la javeline, est un dard long et pesant, dont la tête est armée de quatre grosses pointes, et de plusieurs crochets, qui en rendent la blessure incurable. On ne voit guère les nègres sans une sagaie à la main (2). Moore donne à cette arme neuf ou dix pieds de longueur. Sa pointe, dit-il, est de fer (3), comme celle de nos piques. C'est l'arme ordinaire des nègres. Ils s'en servent comme

(1) Moore, p. 121.
(2) Barbot, p. 121.
(3) Moore, p. 68.

les Européens faisaient autrefois de la lance, et leur justesse à s'en servir ne le cède point à leur vigueur. Ils en ont une plus petite, qu'ils nomment ardilles. Sa longueur est de trois ou quatre pieds. Elle est quelquefois armée de fer; mais ordinairement la pointe est durcie au feu (1), comme les armes des Guanches. Quelques soldats portent des poignards à la mauresque, longs de deux pieds, et armés d'une lame large de deux pouces. Toutes ces armes sont placées avec tant d'ordre (2), qu'un nègre est libre dans la mêlée, et peut employer celles que demande l'occasion. Moore leur donne encore un couteau, suspendu à leur ceinture. Mais, de quelques armes qu'ils veuillent se servir (3), il affirme qu'ils s'en servent fort habilement. On trouve même parmi eux d'excellents fusiliers, comme parmi les Maures du nord de Hoval (4).

Chaque soldat porte dans un petit sac sa provision de couscous; car ils n'ont aucun magasin de guerre pour les provisions, et la plupart de leurs expéditions ne sont point assez longues pour les exposer à de grands besoins (5).

Leurs armées sont composées de cavalerie et d'infanterie. Ils achètent leurs chevaux des Maures de Geneboa, leurs voisins. La taille en est petite; mais ils sont vigoureux et pleins de feu, comme ceux de Barbarie. Ils se vendent quelquefois dix ou douze es-

(1) Labat, *Afrique occidentale*, t. II, p. 235.

(2) Barbot, p. 38.

(3) Moore, p. 121.

(4) Barbot, p. 38.

(5) Moore, ibid.

claves, c'est-à-dire environ cent livres sterling. Une dame de race portugaise, nommée Catherine (1), ou Ratti, avait, à Rufisque, un cheval estimé quatorze esclaves. Elle en fit présent dans la suite au roi de Cayor. Les nègres mènent leurs chevaux avec une extrême vitesse. Moore vit un jour le vieux kondi, lieutenant-général de Cayor, courir sur le sable, à toute bride, debout néanmoins sur ses étriers, et lançant devant lui par intervalles sa sagaie, qu'il reprenait quelquefois dans sa course; ou s'il arrivait qu'elle lui échappât, il se baissait avec une adresse extrême et s'en saisissait à terre, sans perdre les étriers. On raconta au même voyageur qu'il était commun, parmi les cavaliers nègres, de courir le grand galop en se tenant à deux pieds sur la selle, de tourner de divers côtés, de s'asseoir, de se relever, de sauter à terre en s'appuyant sur une seule main, et de remonter avec la même légèreté. D'autres ramassent, en courant, un petit caillou qu'on jette dans leur carrière, et font des tours de force ou d'adresse encore plus surprenants.

Leurs meilleures brides viennent ordinairement de l'Europe; mais ils ont l'art d'en faire, qui ne ressemblent pas mal à celles d'Angleterre. Leurs éperons tiennent à l'étrier, et font partie du même fer; car ils montent à cheval pieds nus. Leurs étriers sont si courts, qu'ils ont toujours les genoux fort élevés, et courbés en avant, comme les Turcs. Ils n'ont pas l'usage de ferrer leurs chevaux.

(1) C'est la même apparemment qu'on a vue paraître dans les relations de Brüe, et qui fit avec lui un voyage par terre. Il ne dit pas qu'elle fût de race portugaise; mais il parle de ses richesses et de son crédit à la cour.

Ils entendent fort bien l'art de faire des selles. Ils les parent de broderies et d'autres ornements de diverses couleurs, entre lesquels les gris-gris enchantés des marabouts, et les cauris, qui sont des coquillages de mer, font toujours une figure brillante (1).

Jobson décrit un peu différemment la cavalerie et l'infanterie des nègres. On leur voit, dit-il, fort peu de grands chevaux. La plupart ne surpassent point la hauteur des pades d'Angleterre, auxquels ils peuvent être comparés aussi pour l'encolure. Ils sont équipés à la manière des chevaux espagnols. Le cavalier porte une sagaie à la main. Il a son bouclier pendant au côté droit du cheval. C'est en quoi consiste toute son armure (2).

Le fantassin, suivant le même auteur, ne marche pas non plus sans la sagaie; mais il porte avec elle une autre sorte de dards, armés d'un fer barbu, comme ceux des Irlandais. Il est chargé aussi d'une épée, longue d'environ deux pieds, supportée par une bandoulière de drap rouge et jaune, qui lui passe autour du cou. Les plus distingués portent, au lieu de la sagaie, un arc entre leurs mains, et sur le dos un carquois fort propre, qui contient environ vingt-quatre flèches, toutes composées de roseaux, de la grosseur d'une plume de cygne, sur deux pieds de longueur, et garnies de barbillons empoisonnés. Ils donnent cette qualité mortelle à la pointe de toutes leurs armes. Les flèches n'ont ni coches ni plumes. Elles sont lancées

(1) Barbot, page 39.

(2) Jobson, *ubi sup.*, p. 44.

de l'arc, qui est aussi de roseau, par une corde plate de la même matière, dont elles reçoivent par conséquent peu de force : mais à peu de distance elles ne sont que trop capables de percer leurs habits de coton. Cependant c'est le poison qui en fait le principal danger (1).

Lorsque le damel est déterminé à la guerre, il donne ordre au kondi, généralissime de ses armées, d'assembler les seigneurs et tous les nègres du canton où il se trouve, pour choisir, dans ce nombre, de quoi former un corps de cavalerie et d'infanterie. Cette milice monte rarement au-dessus de quinze cents hommes, la plupart gens de pied, parce que le roi n'a pas plus de trois cents chevaux dans toute l'étendue de ses états. Il y en a bien moins dans les royaumes plus éloignés, tels que ceux de Cantor et de Woolli. Moore s'étonne qu'ils n'emploient pas des éléphants, lorsqu'ils sont en si grand nombre dans leurs forêts, que, sur leur propre témoignage, on en voit quelquefois des troupeaux de deux ou trois cents. Mais il en aurait pu trouver la raison dans celle qu'il apporte lui-même pour expliquer comment il n'arrive jamais qu'ils en élèvent, quoiqu'ils en prennent quelquefois de petits dans leurs chasses. Des animaux de cette grosseur seraient d'un entretien trop difficile, et consumeraient en peu de jours ce qui suffit aux nègres pour la subsistance d'une ville (2). Le prince Bo-Jan est le seul qui eût entrepris d'en élever deux, et qui soutint

(1) Jobson, p. 44.

(2) Moore, *ubi sup.* Outre la raison des vivres, et celle de l'industrie,

assez long-temps cette dépense. Au lieu de grains, il leur faisait couper, par ses sujets, des branches tendres de plusieurs sortes d'arbres, telles que les éléphants paraissent les choisir eux-mêmes dans les forêts. Il les faisait souvent conduire dans des lieux marécageux, parce que l'expérience a fait remarquer qu'ils aiment la vase, et que l'eau pure n'est pas celle qu'ils boivent plus volontiers. Mais, soit que leurs guides eussent manqué d'attention pour les conduire, ou d'adresse pour les apprivoiser, un jour qu'ils aperçurent quelques éléphants sauvages au bord de la rivière, ils la passèrent à la nage, et se joignirent aux animaux de leur espèce. Ils furent peu regrettés de Bo-Jan. Les services qu'il en avait tirés n'avaient jamais égalé l'embarras et les frais de leur entretien.

Mais revenons aux expéditions militaires du damel. Lorsque les troupes sont rassemblées, et qu'il a déclaré ses intentions, le kondi et ses principaux officiers viennent prendre ses derniers ordres, qu'il leur donne avec beaucoup de secret, pour soutenir toute la nation dans l'attente de quelque entreprise plus importante encore que celles dont on connaît déjà l'objet. Ensuite le général et tous les autres chefs se parent de ce qu'ils ont de plus riche, en habits, en armes et en chevaux, sans oublier leurs gris-gris, qui font toujours la moitié de leur charge et de celle de leur monture. S'ils ont le malheur d'être démontés dans le combat, il leur

qui manquent aux nègres pour rendre ces animaux propres à les servir, ils ont, dans cette contrée, l'usage des chameaux et des ânes.

est également difficile de s'échapper à pied et de se rétablir sur la selle (1).

Les armées des nègres n'observent pas de discipline dans leur marche, ni d'ordre dans les batailles. C'est ordinairement au milieu d'une plaine qu'ils cherchent l'occasion d'en venir aux mains. Lorsqu'ils sont à la vue de l'ennemi, leurs guiriots font un grand bruit de leurs tambours et de leurs autres instruments. Les combattants, animés par ce prélude, déchargent leurs flèches et leurs dards. Ils se servent ensuite de la sagaie et des pieux. Parmi des gens nus et sans ordre, la mêlée est toujours fort sanglante, d'autant plus que la lâcheté passe entre eux pour une infamie. Mais leur courage vient particulièrement de la crainte de l'esclavage, qui est le sort inévitable de tous les prisonniers. Ils sont excités aussi par la confiance qu'ils ont à leurs gris-gris; car les moindres nègres sont persuadés que par la vertu de ce charme ils sont invulnérables, et supérieurs à leurs ennemis. Les Européens sont les seuls qu'ils désespèrent de vaincre, parce qu'ils ont éprouvé qu'aucun gris-gris n'est à l'épreuve des armes à feu, auxquelles ils donnent le nom de pouffs (2).

Le grand-brac, qui est plus voisin des Maures que les Jalofs, est beaucoup plus fort en cavalerie, parce qu'il se procure des chevaux à meilleur marché. On prétend qu'il n'en entretient pas moins de trois mille. Mais l'infanterie des Jalofs est excellente. Ils emploient quelquefois des chameaux (3), qui sont en

(1) Barbot, p. 58.
(2) Ibid, p. 79.
(3) Ibid

abondance dans leur pays, sans qu'on nous apprenne s'ils rendent ces animaux fort utiles à la guerre. Vasconcelos représente les nègres de la côte comme une nation fort brave. Il loue particulièrement leur adresse à cheval, et les croit redevables de cette habileté au voisinage des nègres du Sénégal, qu'ils ont au nord (1). Ceux de Kamina passent pour les meilleurs soldats du pays. Ils sont vigoureux et résolus; deux qualités qui les ont soutenus jusqu'à présent contre deux rois voisins, qui ont entrepris plusieurs fois de les réduire (2).

Dans cette division de l'Afrique, on n'est point encore parvenu à se faire de justes idées du langage des nègres. Les principales langues sont celles des Jalofs, des Foulis et des Mandingues. La première, suivant les observations de Moore (3), se nomme le Jalof. Barbot la croit la même que le Zanguay. Il veut dire apparemment le Sungay, dont Léon parle comme du langage commun de Gualata, de Guinée, de Tombouctou, de Melli et de Gago; car Barbot, d'accord là-dessus avec Moore, semble prendre Gualata pour le pays des Jalofs. Moore, pour confirmer cette opinion, ajoute dans une note à ses extraits de Léon, que Sungay est le nom présent de la maison royale de Barsalli (4), qui est connue d'ailleurs pour Jalof (5). Cependant d'autres voyageurs nous ont appris

(1) Barbot, p. 58.
(2) Ibid., p. 34.
(3) Moore, p. 28.
(4) Ibid., et dans le supplément, p. 37
(5) Voy. ci-dessus, chap. XII.

que le nom de cette famille est N'jay (1). Le même écrivain assure que la langue la plus commune sur la Gambie est le Mandingue, et qu'avec cette clef on peut voyager sans embarras depuis l'embouchure de la rivière jusqu'au pays des Jonkos, ou des marchands, auxquels on donne ce nom parce qu'on achète d'eux un très-grand nombre d'esclaves. Cet espace fait un voyage de six semaines depuis Jamesfort.

Outre la langue commune, les Mandingues ont un jargon mystérieux entièrement ignoré des femmes, et dont les hommes ne font usage qu'à l'occasion du Mombo Jombo (2). Le créole portugais, qui est une corruption de la langue portugaise, est devenu le langage ordinaire du commerce entre les Européens de la Gambie et les nègres. Peut-être ne serait-il pas entendu à Lisbonne; mais les Anglais l'apprennent plus facilement que la langue des nègres, et leurs interprètes n'en emploient guère d'autre. Les Foulis, et la plupart des mahométans qui habitent la rivière, parlent fort bien l'arabe (3), quoiqu'ils soient Mandingues. Chaque royaume, ou chaque nation, a d'ailleurs sa langue particulière, comme les Feloupes, les Bagnons, les Bambrongs et les Pouharis, qui sont fort éloignés de la rivière vers le pays de Jonkos (4).

(1) Il n'y a pas d'apparence que Moore ait ici rien conclu de la ressemblance des noms; car elle est plus éloignée que celle de Gualata et de Jalof, de Ghanni et Yauni, qu'il a pris pour les mêmes noms.

(2) Moore, p. 38.

(3) Ibid., p. 29 et 30.

(4) Ibid., p. 41.

Comme rien n'est d'une si grande utilité pour remonter à l'origine des nations, et découvrir ce qu'elles ont eu de commun dans leur source, que les recherches et les observations sur le langage, rien aussi n'est d'un si grand secours pour les voyageurs. C'est par l'une et l'autre de ces deux raisons qu'on a pris soin de recueillir les mots dispersés ou les vocabulaires qui se trouvent dans les auteurs que nous avons analysés.

TABLE I.

VOCABULAIRE JALOF ET FOULI (1).

FRANÇAIS.	JALOF.	FOULI.
Aiguille.	Poursa,	Messelael.
Ananas.	Ananas.	Annanas.
s'Arrêter.	Gueckiffi.	Deradan.
s'Asseoir.	Songoane.	Ghiode.
Aveugle.	Bomena.	Gomdo.
Autruche.	. . . . .	Nedau.
se Baigner.	Mongro Sangou.	. . . . .
un Bal.	Folgar.	. . . . .
la Barbe.	Sekiem.	Onhare.
Barre de fer.	Barra win.	Barra.
Baril.	Pippa.	. . . . .
Beaucoup.	Barena.	Huri.
Blé ou Maïs.	Dougoub.	Makkari.
une Boite.	Ovachande.	. . . . .
un Bœuf ou un Veau.	. . . . .	Nague.
Boire.	Mangrinam.	Hiarde.
Bois.	Matte.	Leggal.
Boiteux.	Sogha.	Bossara.
Borgne.	Patte.	. . . . .
la Bouche.	Gueminin.	Hendouko.
les Boyaux.	Vuette.	Chabiburde.
une Branche.	Kala.	Baherou.
Branle.	Tidoap.	Lesso.
les Bras.	Smallou.	Ghionghé.

(1) Voy. Barbot, ch. XII, p. 413.

FRANÇAIS.	JALOF.	FOULI.
une Brebis.	. . . . .	Sedre.
un Canon.	Bamborta.	Fetel.
un Canot.	. . . . .	Lana.
Capitaine.	Capitane.	Loamdo.
Carquois.	Smakalla.	. . . . .
Chair.	Yap.	Tehan.
Chasser.	Ovayel.	Yemdi.
un Chat.	Guenape.	Oulonde.
un Chaudron.	Kranghiare.	Barma.
une Chemise.	Bougtovap.	Dolande.
un Cheval.	Farfs.	Pouskiou.
Cheveux.	Kogovar.	Soukendo.
Chèvre.	Bay.	Behova.
un Chien.	Kraf.	Rahovanden.
Chier.	Mangredouli.	Boude.
le Ciel.	Assaman.	Hialla.
une Clef.	Donovachande.	Bidho.
un Clou.	Dinguetite.	Pangal.
un Cochon de lait.	Droai.	Babaladi.
un Coffre.	Ovachande.	Breteval.
une Corde.	Bouma.	Boghol.
le Coude.	Smainoton.	Somdon.
Couper.	Doghol.	Tay.
un Couteau.	Pakha.	Pake.
Cracher.	Toffii.	Toude.
Cravate.	Sma.	Leffol.
Crocodile.	Guasik.	Norova.
les Cuisses.	Loupe.	Benhall.
Cuivre.	Prum.	Hiackaovale.
Danser.	Faike.	Hemde.
Demain.	Aileg ackagiam.	Soubako.
Demeure.	Gangone.	Ghiodorde.
les Dents.	Sonabenatia.	Nhierre.
Dents d'éléphants.	Gnay Negnay.	Nhierre Ghiova.
le Derrière.	Tate *ou* Ghir.	Rotee.
le Diable.	Guinnay.	Guine.
Dieu.	Ihalla.	Allah.
les Doigts.	Smaharam.	Sedohenda.
Dormir.	. . . . .	Danadi.

FRANÇAIS.	JALOF.	FOI
Eau.	Mdoch.	Dmm.
de l'Eau-de-vie.	Sangara.	Sangara.
Écorcher.	Maugrefesse.	Houtonde.
Écrire.	Binde.	Ovindonde.
un Éléphant.	Gnay.	Ghiova.
Enfants des princes.	Domegnaïbe.	Byla Hamde.
une Épée.	Gnassi.	Kaffe.
un Esclave.	Gnamen.	Mokkondou.
Éternuer.	Maugre tesseli.	Hisleloude.
Étui de couteau.	Gangone.	Ghiordorde.
une Femme.	Digin.	Debo.
la partie des Femmes.	Facere *ou* Fere.	Kotto.
une Femme de mauvaise vie.	Ghelarbi.	Sakke.
une Femme grosse.	Digin gohir.	Deboredo.
Feu.	Sasara.	Ghia hingol.
la Fièvre.	Guernama.	. . . . .
Fil à coudre.	Ovin.	Gnarabi.
une Fille.	Ndaougdigin.	Soukka.
une Flèche.	Sinaktonghar.	. . . . .
un Fourreau.	Finanharguaisy.	Ovana.
un Fripon.	Sochhorby.	Abonde.
un Fusil.	. . . . .	Lossoul fetel.
un Garçon.	Ovassy.	Soukagorko.
les Genoux.	Smahoum.	Holbondon.
Glouton.	. . . . .	Haderors.
Gommes.	. . . . .	La konde.
le Gosier.	Smanpourreh.	Dandy.
Goudron.	Sandol.	. . . . .
Graisse *ou* suif.	Dirgunek.	Helere.
Grand.	Maguma.	Mahardo.
Gratter.	Hock-halma.	Nanhyadi.
Habit.	Bouboutouvap.	Dolangue.
Hameçons.	Delika.	Ovande.
Hauts-de-chausses.	Touap.	Tonhouka.
Herbes.	Miagh.	. . . . .
un Homme.	Goourgue.	Goskomahodo.
la Jambe.	Lmappaice.	Kovassongal.
Jeter.	Sanner.	Verlady.

FRANÇAIS.	JALOF.	FOULI.
les Joues.	Bekigg.	Kobe.
le Jour.	Lelegh.	Soubakka.
la Langue.	Laming.	D'heingall.
se Laver les mains.	Raghen.	Lahonyongo.
les Lèvres.	Smatovin.	Fondo.
Ligne à pêcher.	Smabou.	Delingha ovand.
un Lit.	Cuntodou.	Lessen.
un Livre.	Smatergumarajank.	Torade allah.
Livre à écrire.	Smakietgumorebind.	Deffeterre.
la Lune.	Vhackiré.	Leour.
la Main.	Leho.	Yongo.
une Maison.	Smanrig.	Souddo.
une Maîtresse.	Soumakhiore.	Medo dano.
Maïs, sorte de blé.	Dougoub.	Makkarg.
Malade.	Raguena.	Ogniahuy.
les Mamelles.	Ouhanie.	Enhdo.
Marc du millet.	. . . . .	Changle.
Marcher.	Docholl.	Medohyassa.
un Matelas.	Entedou.	Lesso.
la Mer.	Smandai.	Gueek.
Mentir.	Narnna.	Hadarime.
Mordre.	Matt.	N'hadde.
la Mort.	Dehaina.	Mahyse.
se Moucher.	Niendoou.	Ngieto.
un Mousquet.	Fairal.	Fetel.
Moi et Mien.	. . . . .	Sman.
le Nez.	Smaebkockan.	Hener.
Non.	Dhaair.	Ala.
la Nuit.	Goudina.	Guiema.
un OEuf.	Neu.	Ouechirude.
un Oiseau.	Arral.	Niolli.
les Ongles.	Huai.	Chegguen.
Orange.	. . . . .	Kanghe.
les Oreilles.	Smanoppe.	Noppy.
les Orteils.	Smahua jetanks.	Peddely.
du Pain.	Bourou.	Bourou.
Papier.	Kahait.	Harkol.
Parler.	Ovache.	Hall.
un Pavillon.	Raya.	Arhairbillam.

FRANÇAIS.	JALOF.	POUL
la Peau.	Smagdayr.	Goure.
Pêcheur.	Moll.	Kirubalbe.
Toiles peintes.	Calicos.	Calicos.
Perroquet.	Inkay.	Saleron.
Petit.	Nercina.	Chenkayel
les Pieds.	Simatank.	Kossede.
une Pierre.	Doyg.	Hayre
un Pigeon.	Petreik.	. . . .
Pincer.	Domp.	Mouchiondo.
une Pipe.	Smanan.	Hy-ardougal.
Pisser.	Berouch.	Kaing huye.
Pleurer.	Dgoise.	Ouhedde.
Plomb.	Bettaigh.	Chaye.
la Pluie.	Taon.	Tobbo.
Plume.	Dongue.	Donguo.
Poisson.	Guenu.	Linghno.
un Pot.	Kingu.	Sabando.
une Poule.	Gnaar.	Guertpgal.
un Rat.	Guenach.	Donbrou.
Reine.	Gnache.	Guesoulbes.
Rire.	Raihal.	Ghialde.
le Roi.	Bur.	Lahamdé.
Rouge.	Laghovek.	Bodeghioune.
le Sang.	Galtovap.	. . . . .
du Sel.	Sock mate.	Lambdan.
Serment.	Smabokhanabi.	Soldehama *ou* yacmo.
un Serpent.	Gnaun.	Bodi *ou* Gorory.
Siffler.	Onanyleste.	Honde.
un Singe.	Golok.	Ovandou.
le Soleil.	Ghiante Sinkam.	Nahangue.
Souliers.	Dole.	Pade.
les Sourcils.	. . . . .	Hiamhianke.
Sucre.	Lhom.	Lhyombry.
Tabac.	Tmagha.	Taba.
une Table.	Gangona.	Gango.
Tasse de coco.	Tassa.	Horde.
la Terre.	Soffi.	Letudi.
la Tête.	Smabab.	Horde.

FRANÇAIS.	JALOF.	FOULI.
Toile.	Endimoin.	Chomchou.
le Tonnerre.	Denadeno.	Dherry.
Tortu.	. . . . .	Loko.
Tousser.	Soкka.	Loghiomde.
Trembler.	Denalock.	Chinhoude.
Troquer *ou* échanger.	Nanvequi.	Sohade.
Trompette.	Bouffra.	. . . . .
Tuer.	Roui.	Ouharde.
une Vache.	. . . .	. . . .
un Vaisseau.	Mangouma.	Randi.
un Veau *ou* un bœuf.	. . . .	Nagoue.
les Veines.	Sa ditte.	Dadok.
le Vent.	Gallaon.	Hendon.
le Ventre.	Smahir.	Rhedo.
Vin de France.	Msangotovabb.	Chenk.
Vin de palmier.	Msangojeloffi.	Chengue.
une Voile.	Ouir.	Ougderelhana.
les Yeux.	Smabout.	Hytere.

NOMBRES.

FRANÇAIS.	JALOF.	FOULI.
Un.	Ben.	Gou.
Deux.	Yare.	Didy.
Trois.	Yet.	Taty.
Quatre.	Yanet.	Naye.
Cinq.	Guerom.	Guieve.
Six.	Guerom ben.	Gui-gou.
Sept.	Guerom yare.	Gui-didy.
Huit.	Guerom yet.	Gui-taty.
Neuf.	Guerom yanet.	Gui-naye.
Dix.	Fouk.	Sapo.

FRANÇAIS.	JALOF.	FOULI.
Onze.	Fouk ak ben.	Sapo-gotta.
Douze.	Fouk ak yare.	Sapo didy.
Treize.	Fouk ak yet.	Sapo-taty.
Quatorze.	Fouk ak yanet.	Sapo-naye.
Quinze.	Fouk ak guerom.	Sapo gui ve.
Seize.	Fouk ak guerom ben.	Sapo-gui-gotta.
Dix-sept.	Fouk ak guerom yare.	Sapo-gui didy.
Dix-huit.	Fouk ak guerom yet.	Sapo-gui taty.
Dix-neuf.	Fouk ak guerom yanet.	Sapo-gui-naye.
Vingt.	Nitte.	Sappo.
Vingt-un.	Nitte ak ben.	Sappo-gou.
Trente.	Fononir.	Naggash.
Quarante.	Yanet fouk	Chapande taty.
Cinquante.	Guerom fouk.	*Le fouli est perdu.*
Soixante.	Guerom bena fouk.	
Soixante-dix.	Guerom yare fouk.	
Quatre-vingts.	Guerom yet fouk.	
Quatre-vingt-dix.	Guerom yai fouk.	
Cent.	Temer.	Temedere.
Cent un.	Temer ak ben.	Temedere gou.
Deux cents.	Yare temer.	Temedere didy.
Trois cents.	Yet temer.	Temedere taty.
Mille.	Goune.	Temedere sapo.
Mille vingt.	Goune ak nitte.	Tem dere sappo.

PHRASES FAMILIÈRES.

FRANÇAIS.	JALOF.	FOULI.
Bonjour, monsieur.	Quarha quaihou.	Cosse semba.
Comment vous portez-vous?	Ogya messa.	Ada hegiam.
Fort bien, monsieur.	Gouam de bares.	Samba mido.

FRANÇAIS.	JALOF.	FOULI.
Venez.	Calay.	Arga.
Venez manger.	Calay caek mane.	. . . . .
Ne venez pas si près.	Bouldik.	Da rhotan.
Allez-vous-en.	Dock hodem.	Hia.
Montez.	Quia quaou.	Argay.
Descendez.	Ova quicqua souf.	Hialesse.
Je veux.	Doinoman.	Bido hidy.
Je ne veux pas.	Bainaman.	My hida.
Donnez-moi à boire.	Mamanan.	Loca hiarde.
Apportez-moi vite une brebis.	Jassima ommghargh.	Addou nambalou.
Je vous remercie.	Santenala.	Medo hietoma.
Allons nous promener.	Candoc hane.	Harque guehin hilojade.
J'y vais.	. . . . .	Mede lebo.
Il fait grand vent.	Galigou harenna.	Hendon hevy.
Il pleut.	Datta ou.	. . . . .
Il tonne.	Denadeno.	Dhirry.
Il fait chaud.	. . . . .	Ornan hiende.
Il fait froid.	Luina.	Ghiangol.
Je vous vois.	Guesnala.	Medo hyma.
Taisez-vous.	Noppil.	De you.
Fort matin.	Lelegentel.	Soubake allau.
Bonsoir, monsieur.	. . . . .	Fon angiam samba.
Je voudrois coucher avec une fille.	Pougue namate acandaonsan.	Medo leloby.
Je m'endors.	Nangretery.	. . . . .
Je ne m'en souviens pas.	Hain amaeck.	Myfa hyacke.
Mettez-le dans les fers.	Guinguela maguiou.	Ovarguihielle cassedo.

TABLE II.

VOCABULAIRE MANDINGUE

L'astérisque * marque les mots qui se trouvent dans la première tabl

FRANÇAIS.	MANDINGUE.
Acheter.	Sann.
Aigre.	Akonemota.
Allez.	Ta.
Ambre.	Lambre.
Amitié.	Barnalem.
l'Année *ou* une pluie.	Sanjou killin.
un Arc.	Koulla.
Argent.	Kodey.
une Armoire.	Konneo.
Asseyez-vous.	Seedouma.
une Balle.	Kiddo kassi.
un Baril.	Ankoret (1).*
Beau.	Neemau.
du Beurre.	Toulou.
Bien.	Kandi.
Blanc.	Qui.
un homme Blanc.	Tobauho.
du Blé.	Neo.
Boire.	Ami.
Bon.	Abetti.

(1) Extrait de Moore, à la fin, après la page 86

FRANÇAIS.	MANDINGUE.
la Bouche.	Daou.*
une Brebis.	Kornell.
Calebasse.	Merrug.
Caméléon.	Minnir.
Canard.	Bru.
un Canon.	Kiddo.
Poudre à canon.	Kiddo mungo.
un Canot.	Kaloun.
Ceci.	Ning.
Cela.	Olim.
une Chaise.	Serong.
Chaleur.	Kandeca.
une Chambre.	Bung.
un Chameau.	Komaniung.
une Chandelle.	Kaudet.
un Chanteur.	Jelliki.
un Chat.	Neankom.
Chaud.	Kandeca.
un Cheval.	Souho.*
un Cheval marin.	Malli.
une Chèvre.	Ha.*
un Chien.	Oulve.
un grand Chien.	Oulve dau.*
Cire.	Lekonnic.
un Coq.	Deontong *ou* soufeki.
Colliers.	Konnun.*
une Colline.	Koanko.
Comment vous portez-vous ?	Animbatta montainia.
un Couteau.	Morou.*
un Coutelas, une épée.	Fong.
du Cristal.	Cristall.
un Crocodile.	Boumbo.*
une Cuiller.	Koulir.
Cuivre.	Tasso.

FRANÇAIS.	MANDINGUE.
un Daim.	Tonkong.
que demandez-vous?	Lafseta munnum.
Dent.	Ning.*
Dent d'éléphant.	Samma ning.
le Diable.	Bua.
Dieu.	Alla.
Doux.	Timeata.
un Drap.	Faouno.
du Drap rouge.	Murfée.
la Jambe droite.	Sing bau.
la Main droite.	Bulla bau.
Dur.	Akoleata.
Eau.	Jée *ou* si.*
un Éléphant.	Samma.
Enfer.	Jehonama.
Entendre.	Amoi.
un Esclave.	Jong.*
l'Est.	Tillo vooleta.
Étain.	Tasroqui.
Étoile.	Lolo.
Étranger.	Leontong.
un Facteur.	Meroador (1).
Faux.	Founniala.
une Femme.	Mousa.*
une Femme de mauvaise vie.	Jelli Mousa.*
une Femme mariée.	Mousa
Fenêtre.	Jenell.
Flèche.	Beuna.*
un Fou.	Tourala.
une Fourchette.	Garfa.
Frère.	Barrin kea.
Froid.	Ninny.

(1) Ce mot est évidemment portugais.

FRANÇAIS.	MANDINGUE.
Fumée.	Sizi.
La Jambe gauche.	Sing nding.
La Main gauche.	Boulla nding.
Grand.	Baou.
Grand'mère.	Mousa bau.
Grand-père.	Keal bau.
Guerre.	Killy.
un Hibou, c'est le même nom que diable.	Bouaou.
un Homme.	Kea.*
une Huître.	Oystre (1).
un Ivrogne.	Serrata.
la Jambe.	Sing.*
Je ne sais.	Malo.
Je sais.	Alo.
Je veux donner.	Msadi.
une Ile.	Jouio.
une Jument.	Souho mousa.
Jurement.	Tikiniani mamamau.
du Lait.	Nanuo.
Levez-vous.	Oully.
un Lion.	Jatta.
un Lit.	La rong.*
un Loup.	Sillo.
la Lune.	Korro.*
la Main.	Bulla.
une Maison	Fou.*
Malade.	Munkandi.
un Marchand.	Ionko (2).

(1) Mot anglais.

(2) Les Jonkos paraissent être les mêmes que les Dialonkès de Mollien (t. II p. 180), peuple aborigène du Fonte Diallon, qui s'adonnent au commerce.

FRANÇAIS.	MANDINGUE.
Méchant.	Munbetty.
une Médecine.	Borru.
la Mer.	Bato bau *
Mère.	Bau.
Miel.	Li.
Mort.	Sata.*
Moi.	Mta.
Noir.	Fin.
Noix.	Teah.
un OEuf.	Souscy killy.
un Oiseau.	Sousi.
l'Ouest.	Tillo bonita.
Pain.	Mongo.*
Papier.	Koyto.
Paresseux.	Narita.
Père.	Fau.
Pesant.	Kuléata.
Petit.	Nding.
une Pintade.	Commi.
une Pipe.	Da.
de la Pluie.	Sanjou.
Poisson.	Heo,*
une Porte.	Dau.
une Poule.	Sousi mousa.
un Pouce.	Kranki.
Prendre	Amoota.
Puant.	Akoneata.
Rien du tout.	Feng o feng.
Rivière.	Bato.
un Roc.	Barry.
Rouge.	Oullima.*
Roi.	Mansa.*
Sable.	Kenne-kenne.
Sale.	Nota.

FRANÇAIS.	MANDINGUE.
un Sanglier.	Seo.
[illegible]	Mindo.
Sel.	Kî.*
Sentir.	Mamaong.
Serpent.	Saû.*
vin de Siboa.	Banji.
[illegible]	Kanic.
[illegible]	Barrin mousa.
le Soleil.	Tillo.*
un Sorcier.	Baa.*
Sucre.	Tobaubo li.*
une Table.	Meso.*
un Taureau.	Nìsia kî.
la Terre.	Banko.*
la Tête.	Koung.*
Timide.	Yanmi.
Tonnerre.	Korram alla.*
Toucher.	Ametta.
Tourbillon de vent.	Sau.
une Vache.	Nîsa mousa.
un Vaisseau.	Tobaubo kaloun.
de la Vaisselle.	Prata.
un Valet.	Buttlau.
un Veau.	Neefa-nding.
Vendre.	Saun.
Venez.	Na.*
Venez ici.	Nana re.
Vent.	Funnio.
Ville.	Konda.
Vin de palmier.	Tangi.*
Voleur.	Souncar.
Vous.	Itta.
Vrai.	Atoniala

NOMBRES.

FRANÇAIS.	MANDINGUE.
Un.	Killing.
Deux.	Foulla.
Trois.	Sabba.
Quatre.	Nani.
Cinq.	Loulou.
Six.	Oro.
Sept.	Oronglo.
Huit.	Sye.
Neuf.	Konounti.
Dix.	Tong.
Onze.	Tong ning killing.
Douze.	Tong ning foulla.
Treize.	Tong ning sabba.
Quatorze.	Tong ning nani.
Quinze.	Tong ning loulou.
Seize.	Tong ning oro.
Dix-sept.	Tong ning oronglo.
Dix-huit.	Tong ning sye.
Dix-neuf.	Tong ning konnunti.
Vingt.	Noau.
Trente.	Noau ning tong.
Quarante.	Noau foulla.

FRANÇAIS.	MANDINGUE.
Cinquante.	Noau foulla ning tong.
Soixante.	Noau sabba.
Soixante-dix.	Noau sabba ning tong.
Quatre-vingts.	Noau nani.
Quatre-vingt-dix.	Noau nani ning tong.
Cent.	Kemmy.
Mille.	Woully.

Moore remarque que les Mandingues emploient le mot nisa pour exprimer toutes sortes de bestiaux, soit bœuf, vache ou taureau, en ajoutant seulement le genre, comme nisa mousa pour signifier une vache.

§ IV.

Religions des nègres.

Les nègres qui habitent les deux bords du Sénégal, et qui s'étendent dans les terres à l'est et au sud, sont mahométans, et convertis par les Maures. Ceux du royaume de Mandingue, dont le zèle est le plus ardent, sont à présent les missionnaires de cette religion. Labat nous dit que tous les autres nègres, du moins ceux avec qui les Anglais ont des relations de commerce, depuis la Gambie jusqu'en Guinée, sont idolâtres, à l'exception des Serères et de quelques autres, qui peuvent être regardés comme des sauvages, sans aucune apparence de religion. Le Maire prétend que vers Sierra-Leone et la Côte-d'Or, la plupart n'ont aucune idée de culte, ou du moins qu'ils adorent le premier objet

qu'ils rencontrent le matin. Autrefois ils rendaient des adorations au diable, et lui sacrifiaient des veaux. Quoiqu'ils mangent la chair de leurs bestiaux, ils croient à la métempsycose (1).

On en voit beaucoup qui ne veulent pas souffrir qu'on tue les lézards autour de leurs maisons. Ils sont persuadés que ce sont les ames de leur père, de leur mère, et de leurs proches parents, qui viennent faire le folgar, c'est-à-dire se réjouir avec eux (2).

Le mahométisme établi parmi les nègres est imparfait, autant par l'ignorance de ceux qui l'enseignent que par le libertinage des prosélytes. Il consiste dans la croyance de l'unité de Dieu, et de deux ou trois pratiques cérémoniales, telles que le ramadan ou le carême, le bayram ou pâques, et la circoncision.

Jobson observe que les habitants naturels de la Gambie adorent un seul Dieu, sous le nom d'Allah; qu'ils n'ont point de peintures ni d'images à la ressemblance de la Divinité; qu'ils reconnaissent la mission de Mahomet, sans qu'ils invoquent jamais son nom; qu'ils comptent les années par les pluies, et qu'ils ont des noms particuliers pour chaque jour de la semaine; qu'ils donnent le nom de sabbat au vendredi, mais qu'ils l'observent si peu régulièrement, que leur commerce et leurs occupations ordinaires n'en reçoivent pas d'interruption (3).

(1) Labat, *Afrique occidentale*, t. II, p. 171.
(2) Le Maire, p. 90.
(3) Jobson, p. 67.

Ils ont quelques traditions confuses de la personne de Jésus-Christ. Ils parlent de lui comme d'un prophète qui s'est rendu célèbre par un grand nombre de miracles. Mais ce qu'ils racontent de sa sainteté et de sa puissance, est un tissu de fables sans vraisemblance et sans ordre. Ils lui donnent le nom de Nale. Ils nomment sa mère, Maria. La sainteté, la bonté, la justice, sont des qualités qu'ils lui attribuent dans le plus haut degré; mais il leur paraît impossible qu'il soit le fils de Dieu, parce que Dieu, disent-ils, ne peut être vu par les hommes. La doctrine de l'incarnation leur paraît scandaleuse. Elle suppose, dans leurs idées, que Dieu soit capable d'une liaison charnelle avec les femmes. Cependant Jobson (1) conclut d'une prophétie qui subsiste depuis long-temps dans leur propre nation, qu'ils seront subjugués par un peuple blanc, et que dans la plénitude des temps ils en recevront les lumières de l'Évangile. Il paraît même persuadé que ce temps n'est pas éloigné; et tandis qu'il était en Afrique, il se flattait que le ciel pourrait l'employer à l'exécution d'un si grand ouvrage.

Les nègres croient aussi la prédestination, et mettent toutes leurs infortunes sur le compte de la Providence. Qu'un nègre en assassine un autre, ils croient que c'est Dieu qui est l'auteur du meurtre. Cependant ils se saisissent du meurtrier, et le vendent pour l'esclavage.

(1) Jobson, p. 37.

A l'égard de leur dévotion et de la forme de leur culte, Le Maire observe que le commun du peuple n'a pas de pratiques réglées qui puissent porter le nom de culte religieux, mais que les personnes de distinction affectent plus de zèle et ne sont jamais sans un marabout qui a beaucoup d'ascendant sur leur esprit et sur leur conduite (1).

Jobson dit qu'ils n'ont pas de temples, ni de lieux consacrés aux usages de leur religion, mais qu'il croit pouvoir juger que leurs assemblées religieuses se tiennent en plein champ, à l'ombre de quelque grand arbre. Il fonde cette conjecture sur la manière dont il vit un marabout étranger faire sa prière et se laver sur le bord de la Gambie, près de Settiko (2).

Brüe dit aussi qu'ils n'ont ni mosquées, ni sabbat, ni jours réglés de dévotion (3). Mais Le Maire assure que si le peuple ne prend pas la peine de bâtir des mosquées, les rois et les seigneurs ont parmi leurs édifices des lieux couverts de paille, qui sont destinés aux exercices de religion. Ils y demeurent assez long-temps debout, les yeux fixés sur le mur du côté du levant. Ensuite s'avançant de quelques pas, ils prononcent quelques mots entre les dents; après quoi ils s'étendent la face contre terre, et, se levant sur leurs genoux, ils font un cercle autour d'eux, et deux ou trois autour de leur tête. Enfin ils baisent la terre plusieurs fois, ils se jettent du sable

(1) Le Maire, p. 91.
(2) Jobson, p. 68.
(3) Labat, *Afrique occidentale*, t. II, p. 272.

contre le visage avec les deux mains (1); et toutes ces cérémonies ne durent pas moins d'une demi-heure.

Les Turcs et d'autres mahométans rigides font le sala, ou la prière, cinq fois le jour et la nuit. Le vendredi, qui est le jour de leur sabbat, ils la font sept fois. Mais les mahométans nègres se contentent de prier trois fois le jour, c'est-à-dire le matin, à midi et le soir. Chaque village a son marabout, ou son prêtre, qui les rassemble pour ce devoir. Le lieu de leurs assemblées est un champ, qui leur sert de mosquée. Là, après les ablutions ordonnées par l'Alcoran, ils se rangent en plusieurs lignes, derrière le prêtre, dont ils imitent les mouvements et les gestes. Ils ont le visage tourné vers l'orient; mais, lorsqu'ils sont fatigués de leur posture, ils s'accroupissent à la manière des femmes, en tournant le visage à l'ouest (2).

Le marabout étend ses bras, répète plusieurs mots d'une voix si lente et si haute, que toute l'assemblée peut les répéter après lui, se met à genoux, baise la terre, recommence trois fois cette cérémonie, et ne fait rien qui ne soit imité par tous les assistants. Ensuite il se remet à genoux pour la quatrième fois, et fait quelque temps sa prière en silence; il se relève, et traçant du doigt, autour de lui, un cercle dans lequel il imprime plusieurs caractères, il les baise respectueusement; après quoi, la tête appuyée sur

(1) Le Maire, p. 91.

(2) Jannequin, p. 106 et 108.

les deux mains, et les yeux fixés contre terre, il passe quelques moments dans une profonde méditation. Enfin, il prend du sable ou de la poussière, se la jette sur la tête et contre le visage, commence à prier d'une voix haute, en touchant la terre du doigt et le levant au front; pendant toutes ces cérémonies, il répète plusieurs fois les mots *Salati Maleck*, c'est-à-dire, je vous salue, Seigneur. Il se lève, toute l'assemblée suit son exemple, et chacun se retire. La modestie, le respect et l'attention que les nègres apportent à cet exercice, causent une juste admiration à nos voyageurs. La prière dure une grosse demi-heure, et se renouvelle trois fois le jour. Il n'y a point d'affaire ni de compagnie qui leur en fasse oublier le temps. S'ils ne peuvent assister à l'assemblée, ils se retirent à l'écart pour observer les mêmes pratiques (1); et lorsqu'ils manquent d'eau pour les ablutions, ils (2) emploient du sable. Brüe (3), qui fut plusieurs fois témoin de leurs cérémonies, eut la curiosité de demander aux marabouts quel était le sens de leurs postures et de leurs prières. Ils lui répondirent qu'ils adoraient Dieu en se prosternant devant lui; que cette humiliation était un aveu de leur néant aux yeux du premier Être; qu'ils le priaient de pardonner leurs fautes, de leur accorder les biens dont ils avaient besoin, tels qu'une femme (4), des enfants,

(1) On a vu ci-dessus les scrupules de Job Ben Salomon.

(2) Jannequin dit que, les voyant se laver avec de l'eau ou du sable, il leur demanda d'où leur venait cet usage, et qu'ils répondirent que c'était seulement un goût de propreté, p. 108.

(3) Labat, *Afrique occidentale*, p. 219.

(4) Le Maire, p. 92.

une moisson abondante, la victoire sur leurs ennemis, une bonne pêche, la santé, et l'exemption de toutes sortes de dangers (1).

Le Maire, qui s'informa aussi de l'intention qui accompagne leur prière, dit que l'un demande la victoire sur ses ennemis, et qu'il plaise à Dieu de ne lui pas nuire; qu'un autre demande une belle femme, une provision de millet, etc.: ils prient avec tant d'attention, qu'on mettrait le feu à leur cabane sans pouvoir les interrompre (2).

Les nègres qui habitent le Sénégal ont leur ramadan, fixé au mois de septembre, contre l'usage des Maures, pour qui c'est une fête mobile ou lunaire. Aussitôt qu'ils voient paraître la première lune de l'équinoxe d'automne, ils la saluent en crachant dans leurs mains et les étendant vers le ciel (3). Ensuite ils les tournent plusieurs fois autour de leur tête (4), et répètent deux ou trois fois la même cérémonie. En général les mahométans rendent cet hommage à la nouvelle lune, la saluent aussitôt qu'ils la voient paraître, ouvrent leur bourse, et demandent au ciel que leurs richesses puissent augmenter avec les quartiers de la lune (5). Jannequin semble n'être pas d'accord avec Labat sur l'époque du ramadan. Il dit qu'il a lieu pendant la lune de février; et comme il

(1) Labat, *Afrique occidentale*, t. II, p. 291.

(2) Barbot paraît croire qu'ils tiennent cet usage des Juifs. Il renvoie au chap. XX du livre I des Rois.

(3) On dit que les pêcheurs et les matelots de Normandie ont aussi l'usage de saluer la nouvelle lune.

(4) Barbot, p. 53.

(5) Jannequin, ch. XIII, p. 109.

nous assure aussi que les nègres supputent le temps par les lunes, il en résulterait que, parmi les nègres, le ramadan est aussi une fête mobile.

Le ramadan, ou le carême des mahométans nègres, est observé avec beaucoup de rigueur (1). Ils ne mangent et ne boivent qu'après le coucher du soleil. Les dévots n'avaleraient pas même leur salive, et se couvrent la bouche d'un morceau d'étoffe, de peur qu'il n'y entre une mouche. Malgré la passion qu'ils ont pour le tabac (2), ils ne touchent point à leur pipe. Mais, lorsque la nuit arrive, ils se dédommagent de l'abstinence du jour. On les voit manger, boire, danser, chanter jusqu'au retour du soleil. Les grands et les riches passent ensuite tout le jour à dormir.

Jannequin est surpris (3) de l'exactitude avec laquelle ils s'assujettissent au jeûne, dans le temps qu'ils appellent, dit-il, jenté karafana. Les instances et les présents même des Français ne pouvaient engager leurs interprètes, qui étaient sans cesse avec eux, à prendre la moindre nourriture jusqu'à la nuit. Ils ont pour principe que celui qui rompt son jeûne doit le recommencer. D'ailleurs, ceux qui se rendent coupables de cette transgression sont condamnés à recevoir la bastonnade, avec des cannes, l'espace d'un quart d'heure. Si leur religion était bonne, ajoute pieusement le même voyageur, ils se feraient un grand mérite de leur jeûne aux yeux de Dieu.

(1) Moore prétend qu'ils ne font jamais la guerre pendant le ramadan, p. 143.

(2) Labat, t. II, p. 193.

(3) Jannequin, *ubi sup.*, p. 110.

Lorsque le mois du ramadan approche de sa fin, ils proclament le tabasket, c'est-à-dire la plus grande fête des mahométans nègres, comme des Turcs et des Persans, qui lui donnent le nom de bairam. Brüe, qui en avait été témoin, nous en a laissé la description suivante.

Un peu avant le coucher du soleil, on vit paraître six marabouts, ou prêtres mahométans, revêtus de tuniques blanches, qui ressemblent à nos surplis. Elles leur descendent jusqu'au bas des jambes, et le bas est bordé de laine rouge (1). Ils marchaient en rang, avec une longue sagaie à la main, précédés de cinq grands bœufs, qui étaient couverts d'un beau drap de coton et couronnés de feuilles, chacun conduit par deux nègres. Les chefs des cinq villages, dont la ville de Boucksar est composée, suivaient les prêtres sur une seule ligne, parés de leurs plus riches habits, armés de sagaies, de sabres, de poignards et de boucliers. Ils étaient suivis eux-mêmes de tous les habitants, leurs sujets, cinq sur chaque rang. Lorsque la procession fut arrivée au bord de la rivière, les bœufs furent attachés à des poteaux; et le plus ancien marabout cria trois fois à haute voix : Sala maleck, qui est l'exhortation à la prière. Ensuite, mettant bas sa sagaie, il étendit les bras vers l'est. Les autres prêtres suivirent son exemple et commencèrent la prière de concert. Ils se levèrent et reprirent leurs armes. Alors l'ancien marabout donna ordre aux nègres d'amener leurs bœufs, et de les renverser par terre;

(1) Froger, *ubi sup.*, p. 20.

ce qui fut exécuté à l'instant. Ils les attachèrent à terre par les cornes ; et, leur tournant la tête à l'est, ils leur coupèrent la gorge avec beaucoup de précaution, pour empêcher que ces animaux ne les regardassent tandis que leur sang coulait, parce que c'est pour eux un fort mauvais présage. Ils prennent soin, pour se garantir de leurs regards, de leur jeter du sable dans les yeux. Aussitôt que le sacrifice est achevé et les victimes écorchées, ils les coupent en pièces, et chaque village emporte celles de son bœuf (1).

Après cette cérémonie, le folgar commence. Les femmes et les filles se présentent d'abord, partagées en quatre bandes, dont chacune est conduite par un guiriot du même sexe, qui chante quelques vers convenables aux circonstances, auxquels toute la bande répond en chœur. Elles s'avancent ainsi pour venir danser autour d'un grand feu qui est allumé au milieu de la place. Les chefs et les principaux habitants sont assis sur des nattes, où ils s'entretiennent tranquillement. Bientôt on vit paraître une autre troupe, composée de tous les jeunes gens, dans la même division que les femmes, c'est-à-dire en quatre compagnies, avec des tambours et d'autres instruments. Ils étaient vêtus de leurs meilleurs habits, et chargés de leurs armes, comme s'ils eussent touché au moment d'une bataille. Ils firent leur procession autour du feu ; après quoi, mettant bas leurs habits et leurs armes, ils commencèrent à lutter, homme contre homme, avec beaucoup d'agilité. Les filles, rangées en ligne der-

(1) Labat, *Afrique occidentale*, t. II, p. 234.

rière eux, les encourageaient de la voix et par leurs gestes. Ceux qui se signalaient en recevaient sur-le-champ la récompense par des chants à l'honneur de leur victoire et par des battements de mains. Cet exercice fut suivi d'un bal, où les deux sexes firent briller leur adresse et leurs agréments. La danse est leur amusement favori. Ils ne s'en lassent jamais. Un nègre, qui s'est fatigué pendant tout le jour au travail, ne trouve rien de si propre à le délasser que quatre ou cinq heures de danse. Le bal, ou le folgar, fit place au festin, lorsqu'on eut averti que les viandes étaient préparées. Ces réjouissances durèrent pendant trois jours (1).

La circoncision est une pratique rigoureusement observée parmi les mahométans nègres. Elle se fait aux mâles (2) vers l'âge de quatorze ou quinze ans, autant pour leur donner le temps de se fortifier contre l'opération (3), que celui d'être bien instruits dans la profession de leur foi. On attend aussi, pour cette sanglante cérémonie, qu'il y ait un grand nombre de jeunes gens rassemblés, ou que le fils de quelque roi et d'autres grands aient atteint l'âge requis pour cette opération. Alors on avertit que tous les sujets du même roi, ses alliés et ses voisins, peuvent amener leurs enfants; car l'éclat de la fête répond au nombre des acteurs, et les chefs d'une nation souhaitent toujours que l'assemblée soit nombreuse, parce que dans ces occasions

(1) Labat, *Afrique occidentale*, p. 296.

(2) Moore dit que c'est toujours à douze ou quatorze ans, p. 184.

(3) Jannequin la croit fort dangereuse, p. 115.

les jeunes gens forment des liaisons et des amitiés qui durent autant que leur vie.

Quoiqu'il n'y ait pas de temps réglé pour la cérémonie, on observe de ne jamais choisir la saison des grandes chaleurs, ni celle des pluies, ni le ramadan, qui ne sont pas des temps propres à la joie. On a soin aussi de prendre le décours de la lune, dans l'idée que l'opération est alors moins douloureuse, et la plaie plus facile à guérir (1). On est surpris, malgré ce témoignage, de trouver dans Le Maire (2) que le véritable temps de la circoncision est le ramadan. Moore le place un peu avant la saison des pluies (3).

Brüe nous donne une description exacte de la cérémonie. Il y avait assisté, dans l'île de Jean Barre, près du fort Saint-Louis, et les plus petits détails n'étaient point échappés à ses observations.

Le lieu de la scène était un champ fort agréable, environné de beaux arbres, à trois cents pas du village de Jean Barre, riche nègre qui servait d'interprète à la compagnie française, et dont le fils était le principal des jeunes gens qui devaient être circoncis. On choisit toujours un endroit éloigné des habitations, à cause des femmes (4), qui sont absolument exclues de l'assemblée, et dont la présence rend, dit-on, les plaies plus douloureuses et plus difficiles à guérir. Lorsque Brüe se fut assis avec les gens de sa suite

(1) Labat, *Afrique occidentale*, t. II, p. 272.

(2) Le Maire, p. 95.

(3) Moore, p. 134.

(4) Labat, t. I, chap. XV, p. 280. On a vu tout le contraire dans le journal de Jobson ; mais chaque lieu peut avoir ses usages différents.

sur un banc qui avait été préparé pour lui, la procession commença dans l'ordre suivant. Les guiriots, ou les musiciens, faisaient l'avant-garde, en battant une marche lente et grave, sans y joindre leur chant. Ils étaient suivis de tous les marabouts des villages voisins, qui marchaient deux à deux en robes de coton blanc et leur sagaie à la main. Après les marabouts, on vit venir, à quelque distance, tous les jeunes gens qui devaient être circoncis. Ils étaient vêtus de longues pagnes de coton, croisées par devant, mais sans hauts-de-chausses. Ils marchaient sur une seule ligne, c'est-à-dire l'un après l'autre, accompagnés chacun de deux parents ou de deux amis, pour servir de témoins à leur profession de foi, ou pour les encourager à souffrir constamment l'opération. Jamsec, nègre de distinction, qui devait être l'exécuteur, suivait immédiatement avec Jean Barre, chef de la fête. Cette marche était fermée par un corps de deux mille nègres bien armés. Au milieu du champ, fort près du lieu où les Français étaient assis, on avait placé une planche sur une petite élévation. Les prêtres et les chefs des villages se rangèrent sur deux lignes (1), de chaque côté de la planche; et tous les candidats, avec leurs parrains, demeurèrent au centre, dans le même ordre que celui de la marche. Le reste des nègres formait un cercle autour des prêtres et des victimes.

Aussitôt que l'ordre et le silence furent bien établis, le principal marabout fit le sala, ou la prière. Tous les assistants répétaient ses paroles, d'une voix

(1) Labat, *Afrique occidentale*, t. II, p. 280.

claire et intelligible, avec autant de respect que d'attention. Après cet exercice, Jamsec, accompagné de Jean Barre, s'approcha de la planche, le couteau à la main. Aussitôt, Guiopo, fils de Jean Barre, fut annoncé par ses deux parrains, qui le firent monter sur la planche, en le soutenant des deux côtés. Jamsec, sans aucun intervalle, leva sa robe, lui prit le prépuce en le tirant aussi loin du gland qu'il est possible; et tandis que le père tenait de la main le reste des parties, il fit heureusement l'opération (1). Guiopo descendit immédiatement, suivi de ses deux parrains, et brandissant sa sagaie d'un air riant. Il se retira derrière les marabouts, pour laisser saigner sa plaie, pendant que les autres jeunes gens allèrent se présenter successivement à l'exécuteur.

Lorsque la blessure a jeté assez de sang, on la lave plusieurs fois le jour avec de l'eau froide, jusqu'à ce qu'elle se ferme d'elle-même, ce qui ne demande ordinairement que dix ou douze jours. Pendant l'opération, le candidat doit tenir le pouce droit élevé, et prononcer la formule de foi mahométane (2). Les plus fermes la prononcent d'une voix haute. Ils affectent même de la gaieté après la cérémonie. Mais il est aisé de juger à leur marche qu'ils souffrent une vive douleur. La plupart ne peuvent se retirer sans être soutenus par les parrains (3).

(1) Le Maire dit que le candidat est obligé de manger son prépuce, p. 95. Il ajoute qu'on les voit souvent rire dans l'opération.

(2) C'est la allah il a allah, Mohamed resul allah, c'est-à-dire il n'y a de Dieu que Dieu, et Mahomet est le messager de Dieu.

(3) Jannequin, p. 116.

Jannequin raconte qu'après la circoncision, et pendant tout le mois qui la suit, les jeunes gens ont droit de prendre toutes sortes de libertés avec les filles, à la seule exception du viol; et elles n'évitent leurs poursuites et leurs outrages qu'en leur donnant en abondance du lait, du couscous et du chevreau. Lorsqu'ils sont rétablis de leur blessure, ils s'assemblent, pour courir dans tous les villages, et lever des contributions en forme de présents. Ils ne reviennent jamais les mains vides. Moore ajoute qu'ils se déguisent de plusieurs manières; qu'ils portent des bonnets d'une forme bizarre, armés de deux cornes de bœuf; et que dans cette parure, ceux de la côte commettent beaucoup de désordre (1). Mais au long du Sénégal ils sont plus réglés dans leurs usages, et la plupart se contentent de ce qu'on leur offre.

Quoique la circoncision ne soit pas ordonnée pour les femmes, les docteurs mandingues les admettent à la participation du privilège. Ce sont leurs propres femmes qui font l'office de prêtresses. Mais cet usage n'est pas universel parmi les nègres (2).

Moore explique la cérémonie de la circoncision en fort peu de mots (3). Un peu avant la saison des pluies, dit-il, on circoncit un grand nombre de jeunes gens, de l'âge de douze ou quatorze ans. Après l'opération, ils portent un habit différent de l'usage ordinaire, et chaque royaume a le sien. Depuis la circon-

(1) Moore, p. 134.
(2) Labat, *Afrique occidentale*, t. II, p. 285.
(3) Moore, ibid.

cision jusqu'au temps des pluies, les jeunes circoncis ont la liberté de commettre toutes sortes d'excès, sans être soumis au châtiment de la justice. Lorsque les pluies commencent, ils sont obligés de rentrer dans l'ordre, et de reprendre l'habit commun de leur nation.

Les Mandingues croient que la cause des éclipses de lune est l'interposition d'un chat, qui met sa patte entre la lune et la terre. Dans ces occasions, ils ne cessent pas de chanter et de danser à l'honneur de leur prophète Mahomet; mais il ne paraît pas que leurs mouvements soient l'effet de la crainte.

En général, ils sont extrêmement livrés à la superstition. Lorsqu'ils ont un voyage à faire, ils égorgent un poulet; et les observations qu'ils font sur ses entrailles leur servent de règle pour avancer ou différer leur départ. Ils n'ont pas moins d'égard pour certains jours de la semaine, qu'ils regardent comme malheureux; et rien ne serait capable de les leur faire choisir pour une entreprise importante (1).

Moore raconte que pendant tout le temps qu'il passa dans leur pays, ils étaient persuadés que les sorciers avaient répandu des qualités malignes dans l'air et dans les eaux, et qu'il ne mourait personne qui ne fût tué par ces ennemis publics, à l'exception néanmoins d'un misérable, qu'il vit enterrer, et que tous les nègres croyaient tué par Dieu même, pour avoir violé son serment ou son vœu. L'usage des vœux est fort commun chez toutes ces nations. On leur

(1) Moore, p. 143.

voit porter autour du bras des manilles de fer, pour marque de leurs engagements, et pour se les rappeler à la mémoire. Celui qu'ils accusaient de parjure, avait fait vœu de ne jamais vendre un esclave dont on lui avait fait présent, et portait une manille, dans la crainte de l'oublier. Mais ses besoins et ceux de sa famille l'ayant emporté sur son serment, sa mort, qui arriva quelques jours après, fut regardée de tous les nègres comme un effet signalé de la vengeance du ciel (1).

Entre une infinité d'autres superstitions, la plus commune et la plus remarquable est celle des gris-gris. Jobson, qui les appelle gregories, observe que ce charme (2), ou cet amulette, consiste dans certaines lettres tracées sur du papier. Suivant Jannequin (3), les gris-gris sont des bandelettes de papier chargées de caractères arabes. Le Maire dit que ce sont de petits billets arabes, entrelacés de figures nécromantiques (4). Au contraire Barbot les représente fort grands. Ils contiennent quelquefois, dit-il, une feuille ou deux de papier commun, rempli de grandes lettres arabes, qui sont écrites avec une plume (5), et une sorte d'encre composée des cendres d'un certain bois. Labat assure que les gris-gris ne sont que des passages de l'Alcoran et d'autres sentences, en caractères arabes. Cependant Barbot en ayant apporté

(1) Moore, p. 128.
(2) Voyez ci-dessus sa propre relation.
(3) Jannequin, p. 119.
(4) Le Maire, p. 64.
(5) Barbot, p. 60.

quelques-uns en Europe, et les ayant fait voir à diverses personnes versées dans les langues orientales (1), il leur fut impossible d'y rien entendre. Il y a beaucoup d'apparence que les mots, quoique en caractères arabes, sont pris du langage des Mandingues, d'autant plus que le mandingue n'a point de caractères qui lui soient propres.

Les gris-gris (2) sont enveloppés dans de la soie, ou dans de petites bourses de cuir. Les marabouts n'y mettent que le papier et l'écriture; mais ceux qui les achètent prennent soin de les orner diversement, et de les renfermer quelquefois dans des étuis d'or ou d'argent.

Les enveloppes les plus communes sont de beau cuir ou de drap rouge. Les unes ne sont pas plus longues que le pouce, travaillées à facettes comme les diamants, et propres à servir de bracelets. Souvent les marabouts n'y mettent rien, comme on l'a reconnu à ceux que portaient les esclaves (3). Ils en font aussi de crin et de corne, qui ne sont pas moins couverts de serge ou de drap rouge (4).

Jannequin nous apprend que chaque gris-gris a sa vertu particulière, l'un contre le péril de se noyer, l'autre contre la blessure des sagaies ou la morsure des serpents (5). Il y en a, dit Le Maire, qui doivent rendre invulnérable, aider les plongeurs et les nageurs,

(1) Barbot, p. 60. Il dit que quelques-uns venaient de Tombouctou.

(2) Moore, p. 144. On les enveloppe aussi dans des boîtes de différents métaux.

(3) Jannequin, p. 119, et Le Maire, p. 93.

(4) Barbot, ibid.

(5) Jannequin, p. 120.

procurer une pêche abondante. D'autres éloignent l'occasion de tomber dans l'esclavage, procurent de belles femmes et beaucoup d'enfants. Enfin les marabouts inventent des gris-gris en faveur de tous les désirs et contre toutes les craintes. Le même voyageur ajoute que la confiance des nègres est si aveugle pour ce charme, que plusieurs ne feraient pas difficulté, avec un si bon garant, de braver un coup de flèche(1). Barbot observe aussi que les gris-gris sont un préservatif contre les dangers de la mer, contre les blessures et contre le tonnerre; qu'ils écartent les périls dans un long voyage, qu'ils attirent des richesses, de la santé, et qu'ils procurent aux femmes grosses une heureuse délivrance (2).

Moore remarque qu'en allant à la guerre, le plus pauvre nègre achète un gris-gris des marabouts pour se garantir de toutes sortes de blessures. Si le charme manque de pouvoir, les marabouts en rejettent la faute sur la mauvaise vie du nègre (3), que Mahomet n'a pas jugé digne de sa protection. Jobson assure que dans les maladies, les douleurs, les moindres enflures, l'usage des nègres est de s'appliquer un gris-gris sur la partie affligée(4). Ainsi, conclut Jannequin,

(1) Le Maire, p. 93.

(2) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 60.

(3) Moore, p. 144. Prevost dit que Moore fait, dans cet endroit de son livre, une comparaison fort odieuse des usages de l'Église romaine avec ceux des nègres, et de la vertu des gris-gris avec celle des agnus. Il n'en est rien. Ce voyageur raconte les faits sans y joindre aucune réflexion. Ces réflexions sont l'ouvrage des premiers rédacteurs anglais, qui par-là donnent une fausse idée des voyageurs dont ils analysent les relations.

(4) Jobson, p. 50.

il n'est pas surprenant que leur foi pour des vertus si puissantes fasse un des principaux articles de leur religion. Il ne doit pas paraître plus étrange que les marabouts tirent un profit considérable de ce pieux trafic (1). Moore assure qu'ils s'enrichissent tous en peu de temps (2). Le Maire dit que les marabouts ruinent les nègres en leur faisant payer jusqu'à trois esclaves et quatre ou cinq veaux pour un gris-gris, suivant les qualités qu'ils lui attribuent. Barbot confirme la même chose, et ne fait pas difficulté d'assurer qu'il n'y a rien dont un nègre ne soit prêt à se priver pour obtenir un gris-gris de la première vertu. Mais l'adresse des marabouts leur fait mettre cette espèce à si haut prix, que les princes mêmes ne sont pas toujours en état de s'en procurer.

Suivant Jobson, les gris-gris de la tête se portent en croix depuis le front jusqu'au cou, et depuis une oreille jusqu'à l'autre. Ceux du cou se portent en forme de colliers. Les épaules et les bras n'en sont pas moins garnis; de sorte que cette religieuse parure devient un véritable fardeau. Les rois en sont plus chargés qu'aucun de leurs sujets (3). Moore prétend que leur poids monte souvent jusqu'à trente livres (4).

Au reste, les gris-gris pourraient devenir un préservatif réel contre les dangers autrement que par la vertu des caractères qui y sont tracés, puisque par leur multitude et leur grandeur ils forment une

(1) Jannequin, p. 120.
(2) Moore, p. 40.
(3) Jobson, ibid.
(4) Moore, p. 41.

cuirasse que la sagaie aurait peine à pénétrer. Les grands en ont la tête et le corps tellement couverts, qu'étant presque incapables de se remuer, ils ne peuvent monter à cheval qu'avec le secours d'autrui. Ils en garnissent aussi leurs chevaux pour les rendre hardis et invulnérables (1). Les gris-gris du dos et celui de l'estomac sont de la grandeur d'un livre in-quarto, et d'un pouce d'épaisseur. Ils leur donnent la forme d'une croupe de cheval, celle des cornes d'un cerf ou d'un taureau sauvage. Ils parent leurs bonnets de ces derniers, et se rendent la figure terrible. Cependant ils reconnaissent que les plus puissants ne sont point à l'épreuve des armes à feu; car il n'y a rien, disent-ils, qui puisse résister aux poufs (2).

Il s'est trouvé des Européens assez simples pour s'imaginer que l'enfer avait part aux prétendus enchantements des nègres, et que la magie ou la sorcellerie leur était familière, surtout lorsqu'ils leur voyaient faire de ridicules grimaces, et pousser des cris, en se plaignant qu'ils étaient maltraités par le diable. Mais l'auteur a souvent vérifié que le meilleur exorcisme était un bâton, et que le diable, conjuré par cette méthode, n'était pas tenté de reparaître (3).

Ces notions de sorcellerie et de charmes magiques sont confirmées par une sorte d'épouvantail que les Mandingues nomment Moumbo Joumbo, de la même

(1) Jannequin dit que les jambes mêmes des chevaux en sont couvertes, p. 120.

(2) Nom qu'ils donnent aux balles.

(3) Le Maire, p. 93.

nature que le Horey, dont on a donné la description dans le journal de Jobson (1).

Moore, qui parle en détail de cette imposture, prétend que c'est une idole mystérieuse des nègres, inventée par les maris pour contenir leurs femmes dans la soumission (2). Elles ont tant de simplicité et d'ignorance, qu'elles prennent cette machine pour un homme sauvage; et les plus fins, ajoute Moore, pourraient être trompés par l'horrible bruit qu'elle fait entendre. Elle est revêtue d'une longue robe d'écorce d'arbre, avec une toque de paille sur la tête. Sa hauteur est de huit ou neuf pieds. Peu de nègres ont l'art de lui faire pousser les sons qui lui sont propres. On ne les entend jamais que pendant la nuit, et l'obscurité aide beaucoup à l'imposture. Lorsque les hommes ont quelque différend avec leurs femmes, on s'adresse au Moumbo Joumbo, qui décide ordinairement la difficulté en faveur des maris.

Le nègre qui agit sous la figure monstrueuse du Moumbo Joumbo, jouit d'une autorité absolue, et s'attire tant de respect, que personne ne paraît couvert en sa présence. Lorsque les femmes le voient ou l'entendent, elles prennent la fuite, et se cachent soigneusement. Mais si les maris ont quelque liaison avec l'acteur, il fait porter ses ordres aux femmes, et les force de reparaître. Alors il leur commande de s'asseoir, et les fait chanter ou danser suivant son caprice. Si quelques-unes refusent d'obéir, il les fait chercher par

(1) Voyez ci-dessus le Voyage de Jobson.

(2) Moore, p. 50 et 116.

d'autres nègres qui exécutent ses lois, et leur désobéissance est punie par le fouet. Ceux qui sont initiés dans le mystère du Moumbo Joumbo s'engagent, par un serment solennel, à ne le jamais révéler aux femmes (1), ni même aux autres nègres qui ne sont pas de la société. On n'y peut être reçu avant l'âge de seize ans. Le peuple jure par cette idole, et n'a pas de serment plus respecté.

Vers l'an 1727, le roi de Jagra ayant une femme curieuse, eut la faiblesse de lui révéler le secret du Moumbo Joumbo. Avec l'indiscrétion ordinaire à son sexe, elle ne manqua pas, dit l'auteur, d'en informer toutes ses compagnes. Le bruit alla jusqu'aux oreilles de quelques seigneurs nègres, qui n'étaient pas bien disposés pour le roi. Ils s'assemblèrent pour délibérer sur une affaire de cette importance ; et, ne doutant pas que leurs femmes ne devinssent fort difficiles à gouverner si la crainte du Moumbo Joumbo ne les arrêtait plus, ils prirent une résolution fort hardie, qui ne fut pas exécutée avec moins d'audace. Ils se rendirent à la ville royale avec l'idole. Là, prenant l'air d'autorité qui est propre à la religion dans tous les pays du monde, ils firent avertir le roi de venir parler à l'idole. Ce faible prince n'ayant osé refuser d'obéir, Moumbo Joumbo lui reprocha son crime, et lui donna ordre de faire paraître sa femme. A peine eut-elle paru, que, par la sentence de Moumbo Joumbo, ils furent poignardés tous deux.

(1) L'auteur les compare aux francs-maçons.

Il y a peu de villes considérables qui n'aient une figure du Moumbo Joumbo. Pendant le jour, elle demeure sur un poteau, dans quelque lieu voisin de la ville, jusqu'à l'entrée de la nuit, qui est le temps de ses opérations (1).

Il nous reste à parler des marabouts ou des prêtres nègres. Quoique leur habillement ordinaire soit le même que celui du peuple, ils sont distingués par un grand nombre de différences. Jobson observe que, pour la demeure et le commerce de la vie, ils n'ont rien de commun avec les autres nègres (2), et qu'ils s'attachent sur plusieurs points à la loi du Lévitique, dont ils ont quelque connaissance. Le même voyageur ajoute qu'ils ont des villes et des terres particulières à leur tribu (3), où ils n'admettent pas d'autres nègres que leurs esclaves. Leurs mariages ne se font qu'entre les hommes et les femmes de leur race, et tous leurs enfants sont élevés pour la prêtrise. Leurs lois pour ces alliances ne sont pas différentes de celles des nègres; c'est-à-dire qu'ils ont la liberté de prendre plus ou moins de femmes, suivant leur dignité et leur prudence. Chaque ville a son ancien ou son grand-prêtre. Le chef général ou le grand pontife fait sa résidence à Settiko, qui est leur ville capitale (4).

Labat les représente comme de scrupuleux obser-

(1) C'était apparemment un de ces simulacres que Brüe renversa, aux environs de Jamesfort. *Hist. gén. des Voyages*, t. III, p. 47.

(2) Jobson, p. 116.

(3) Jobson les appelle marybouks, ou bisseroas; Moore (p. 40), mahométans ou bouscherins; Labat, marabouts, et certains auteurs anglais, marbuts.

(4) Jobson, *ubi sup.*

vateurs de tous les préceptes de l'Alcoran. Ils s'abstiennent de vin et de liqueurs spiritueuses. Ils observent le ramadan avec beaucoup d'exactitude. Ils ont plus de douceur et de politesse que le commun des nègres. Ils aiment le commerce, et se plaisent à voyager dans cette vue. Leur honnêteté et leur bonne foi sont généralement reconnues dans les affaires. La charité est une vertu qu'ils ne violent jamais entre eux; et jamais ils ne souffrent qu'un homme de leur nation soit vendu pour l'esclavage, s'il n'a mérité ce châtiment par quelque grand crime (1).

C'est des marabouts qu'il faut entendre tout ce que Moore rapporte des Mandingues mahométans. Ils parlent la langue arabe. Ceux qui savent l'écrire, continue le même auteur, sont extrêmement exacts à faire leurs exercices de religion trois ou quatre fois le jour, et n'ont pas moins de sobriété et de retenue dans le reste de leur conduite. Ils souffriraient plutôt la mort que de boire des liqueurs fortes; et rien n'est si ordinaire que de les voir passer à jeun des jours entiers, pour ne pas manger d'autres viandes que celles qui ont été tuées par des gens de leur religion. Les Mandingues leur rendent toutes sortes de respects, et les prennent pour médecins dans toutes leurs maladies. Mais les remèdes qu'ils reçoivent d'eux ne sont que des papiers charmés ou des gris-gris, qu'ils achètent à grand prix (2).

Entre plusieurs bonnes qualités des marabouts,

(1) Jobson, p. 116.

(2) Moore, p. 39.

Jobson loue beaucoup leur tempérance. A cette seule marque, dit-il, on les distingue aisément des autres nègres. Ils se réduisent à l'eau pure, sans excepter les cas de maladie et de nécessité. Dans le voyage que l'auteur fit sur la rivière, un marabout, qu'il avait pris avec lui, ayant voulu prêter la main aux gens de l'équipage pour traverser une basse, fut entraîné par un courant qui mit sa vie dans un grand danger (1). Il disparut deux fois dans l'eau; et les Anglais ne l'ayant remis à bord qu'avec beaucoup de peine, il y demeura quelque temps sans connaissance. Dans cet état même, ceux qui le secouraient ayant porté à sa bouche un flacon d'eau-de-vie, il ferma constamment les lèvres, à la seule odeur de cette liqueur; et lorsqu'il eut rappelé ses sens, il demanda, avec un mélange de colère et d'inquiétude, s'il avait eu le malheur d'en avaler. On lui répondit qu'il s'y était opposé avec trop d'obstination. « J'aimerais mieux être mort, dit-il à Jobson, que d'en avoir avalé la moindre goutte. »

Cet excès de scrupule s'étend jusqu'à leurs enfants. Non-seulement ils ne leur permettent pas de toucher au vin, ni aux liqueurs fortes, mais ils ne souffrent pas même qu'on leur présente du raisin, du sucre, et des confitures. Les Anglais de Settiko étaient souvent querellés par les pères et les mères, lorsqu'ils entreprenaient de leur faire violer ces usages.

A cet exemple de tempérance Jobson en joint un de bonne foi et de probité dans un marabout nommé

(1) Voyez la relation de Jobson.

Fadi Katire (1). Ce fut le premier qu'il prit à ses gages, pour en tirer quelque service sur la rivière. Cet honnête mahométan prit autant d'affection pour les Anglais, que s'il eût été de la même religion et du même pays. Il s'empressa toujours de leur donner ses avis sur tout ce qui regardait leur voyage et leur commerce. Il joignit, dans l'occasion, le secours de son travail aux bons conseils (2); et Jobson ne lui trouva pas moins de jugement que de zèle et de fidélité.

Le même auteur ajoute que le respect des rois et des grands pour les marabouts ne le cède guère à celui du peuple. Si les personnes de la plus haute distinction rencontrent un marabout en chemin, ils forment un cercle autour de lui (3), et se mettent à genoux pour faire la prière et recevoir sa bénédiction. Le même usage s'exerce dans la chambre du roi, lorsqu'il y entre un marabout. Labat dit que les nègres en général, mais surtout ceux du Sénégal, ont tant de respect pour leurs prêtres, qu'ils croient que ceux qui les offensent meurent dans l'espace de trois jours (4).

Les marabouts mandingues gagnent leur vie à tenir des écoles pour l'instruction des enfants, ou à faire des gris-gris. Jobson rend témoignage qu'il a vu des écoles bâties en rond, spacieuses et ouvertes, où les enfants viennent recevoir l'instruction. Il se serait

(1) Jobson, p. 74.
(2) Voyez la relation de Jobson, p. 63.
(3) Ibid., p. 49.
(4) Labat, t. III, p. 335.

persuadé volontiers que les mêmes lieux servaient aux exercices publics de la religion, d'autant plus qu'ils sont ordinairement voisins de la maison du principal marabout; mais, les voyant ouverts et toujours fort sales, il n'a pu s'attacher à cette opinion.

Les marabouts apprennent à lire et à écrire à leurs enfants, dans un livre composé d'une petite planche de bois fort unie (1), où la leçon est tracée avec une sorte d'encre noire, et une plume en forme de pinceau. Leurs caractères ressemblent à ceux de la langue hébraïque. Jobson n'étant pas capable de les lire, en apporta plusieurs exemples en Angleterre. Cependant il observe que leur religion et leurs lois sont écrites dans une langue particulière, et fort différente de la langue vulgaire; que les laïques nègres, de quelque rang qu'ils soient, ne savent ni lire ni écrire, et qu'ils n'ont par conséquent ni caractères ni livres. Le grand livre de la loi est un manuscrit, dont les marabouts s'exercent à faire des copies pour leur propre usage. Les rois mahométans en obtiennent à grand prix, et se font un honneur de les porter, malgré la pesanteur du fardeau. Jobson a vu plusieurs marabouts qui en étaient chargés aussi dans leurs voyages (2).

Suivant Labat, le temps de l'instruction pour les enfants est la nuit, ou plutôt une heure ou deux avant le jour. Leurs leçons sont écrites sur de petites planches de bois blanc. Lorsqu'ils savent les lire, ils les

(1) Les Anglais ont des livres de corne pour le même usage.

(2) Jobson, p. 67.

apprennent par cœur. Il est aisé pour un étranger de reconnaître les écoles, au bruit qu'ils font en répétant les instructions de leur maître avec toute la force de leur voix. Lorsqu'ils ont lu tout l'Alcoran, ils passent eux-mêmes pour autant de docteurs. Ils apprennent ensuite à écrire en arabe; car la langue du pays n'ayant pas de caractères, ils se servent, pour l'écrire, de caractères arabes (1).

Moore dit que le peuple mandingue est d'une extrême ignorance, et qu'il n'a aucune sorte d'instruction et de savoir. A peine un nègre sait-il énumérer par dizaines; ou du moins, il s'aide pour cela des marques qu'il fait sur la terre. Cependant Moore avoue que les marabouts, qu'il appelle bouscherines, savent lire et écrire l'arabe, qu'ils l'enseignent à leurs enfants, et qu'ils ont des maîtres d'école pour leur instruction (2).

Ce n'est pas seulement dans les écoles que les marabouts communiquent leur science aux enfants. Ils se répandent dans les villages des autres nègres, pour y porter l'instruction à ceux qui veulent la recevoir. On les voit courir ainsi avec toute leur famille et leurs livres. Le pays leur est toujours ouvert; et dans les guerres même les plus sanglantes, ils ont la liberté de passer d'un royaume à l'autre, et de s'arrêter dans les villes. Mais ils ne se rendent jamais à charge sur la route, ni dans les villes où ils sont appelés. Ils portent avec eux leurs provisions; et

(1) Labat, *Afrique occidentale*, t. IV, p. 353.

(2) Moore, p. 145 et p. 40.

vraisemblablement, lorsqu'elles sont épuisées, ils les renouvellent dans les maisons des grands; à moins, dit l'auteur, que, suivant l'usage général du pays, ils ne demandent l'aumône, et que le besoin qu'on a d'eux ne permette à personne de les refuser. D'ailleurs une main de papier de trois sous doit fournir long-temps à leur subsistance, puisqu'ils en peuvent composer une infinité de gris-gris, qu'ils vendent avec beaucoup d'avantage. Jobson confirme cette remarque en nous apprenant que, lorsqu'il chargeait quelques marabouts d'un message, ils lui demandaient toujours, au-dessus des conventions, une ou deux feuilles de papier pour acheter leurs nécessités sur la route (1).

Les marabouts ne sont pas seulement prêtres, ils sont marchands, et font la plus grande partie du commerce du pays, surtout ceux de Settiko. On ne voit pas d'autres nègres qui amènent des esclaves de ce canton dans le royaume de Barsalli, d'où ils remportent quantité de sel, que la mer produit d'elle-même sur les côtes, mais de mauvaise nature, et mêlé d'impuretés qui le rendent semblable au charbon que les Anglais appellent sea-coal. C'est en quoi consiste la plus grande partie des revenus du roi. Les marabouts font peu d'usage de ce sel, mais ils le transportent fort loin dans l'intérieur des terres, d'où ils tirent en échange des noix de kola et de l'or. Au fond, c'est l'or dont ils font leur principal commerce, et pour lequel ils ont le plus d'avidité, sur le fondement d'une

(1) Jobson, p. 77.

ancienne opinion qui leur en fait espérer beaucoup d'utilité dans l'autre monde (1). Ils en font secrètement de grands amas, qu'ils cachent apparemment dans la terre, ou qu'ils prennent soin de faire enterrer avec eux (2). Cependant ils en réservent un peu pour acheter des Portugais une sorte de pierre bleue que leurs femmes portent autour de la ceinture, comme un préservatif pour les pertes de sang, auxquelles elles sont fort sujettes. Les nègres ne font pas d'autre usage de l'or, à la réserve des femmes, qui en mêlent quelques grains, sans forme, à leurs colliers et à leurs pendants d'oreilles.

Quoique les marabouts de Settiko ne manquassent pas d'affection pour les Anglais, ils firent leurs efforts pour ôter au capitaine Jobson la pensée de remonter plus loin sur la Gambie. Ils lui représentèrent les dangers et les difficultés de ce voyage, avec d'autant plus d'exagération que, dans la vue de s'assurer tous les avantages de ce commerce, ils s'étaient procuré, avec beaucoup de peine et de dépense, une grande quantité d'ânes (3) pour le transport de leurs marchandises. Leur méthode, en voyageant, est de suivre leurs ânes à pied, et de marcher du même pas que ces animaux. Ils partent à la pointe du jour, qui, dans ces climats, ne précède guère le lever du soleil. Leur marche dure trois heures, après lesquelles ils se repo-

(1) C'est sans doute un prétexte de leur propre invention, pour colorer leur avarice.

(2) L'auteur même ne vit rien d'approchant à Settiko, où il fut témoin de l'enterrement du grand-prêtre. Voyez ci-dessus sa propre relation.

(3) Ibid., p. 81.

sent pendant la chaleur du jour. Ils recommencent à marcher deux heures avant la nuit; et la crainte des bêtes farouches ne leur permet pas de se hasarder durant l'obscurité, excepté pendant les clairs de lune, qui leur paraissent un temps fort commode pour les voyageurs. Ils s'arrêtent deux ou trois jours près des grandes villes; et, déchargeant leurs marchandises, qu'ils étalent sous quelques arbres, ils font une espèce de foire pour la ville voisine. Dans ces occasions, ils n'ont pas d'autres logements que leurs paquets, entre lesquels ils passent la nuit sur des nattes (1).

CHAPITRE VI.

Résumés des observations des premiers voyageurs sur l'histoire naturelle de la Sénégambie.

Cette histoire naturelle sera divisée en six classes: les végétaux, les quadrupèdes, les oiseaux, les reptiles, les poissons, et enfin les insectes. Ces six divisions seront traitées successivement dans l'ordre où l'on vient de les nommer; mais il est à propos de commencer par quelques remarques générales des voyageurs sur le climat et les saisons, l'air, les maladies et le terroir dans cette partie de l'Afrique.

(1) Jobson, p. 91.

§ I.

Saisons, sol et végétaux.

Dans les parties de l'Afrique dont on traite ici l'histoire, l'année peut être divisée entre la saison sèche et la saison humide. La première dure huit mois, c'est-à-dire depuis le mois de septembre jusqu'au mois de juin; la seconde, depuis le mois de juin jusqu'à celui d'octobre exclusivement. C'est cette dernière saison qui fait l'hiver. Pendant celle de la sécheresse, les chaleurs sont excessives par la rareté des pluies. A peine tombe-t-il quelques rosées dans tout cet espace de temps (1).

Les pluies, suivant Jobson, commencent fort doucement et par quelques ondées passagères, mais qui ne laissent pas d'être accompagnées d'éclairs et de tonnerre. Elles augmentent vers la fin de juin. La chute des eaux devient alors si violente, avec des orages, des vents, un tonnerre, et des feux si terribles, qu'on croirait avoir à redouter la confusion des éléments. C'est néanmoins dans cette saison que les habitants du pays sont obligés de travailler à la terre. La plus grande impétuosité des pluies est depuis le milieu de juillet jusqu'au milieu d'août. Les rivières s'élèvent alors de trente pieds au-dessus de leur hauteur naturelle; et si les rives sont basses, l'eau se déborde impétueusement (2).

(1) Jobson's *Golden Trade*, p. 125 et suiv.
(2) Ibid.

Suivant Le Maire, on voit peu de pluie sur cette côte dans tout autre mois que ceux de juillet, d'août et de septembre. Mais au sud de la ligne elles commencent plus tôt, et ces trois mois sont le temps de leur abondance. Elles sont accompagnées de vents furieux, et suivies d'un si grand calme et de chaleurs si excessives, que la respiration en devient difficile. Après un intervalle de deux ou trois heures, la tempête recommence. Elle dure pendant trois mois avec ces alternatives (1).

Moore observe que sur la Gambie la saison des pluies commence ordinairement au mois de juin, et continue jusqu'à la fin de septembre, ou quelquefois jusqu'au commencement d'octobre. La première et la dernière tempête sont généralement les plus violentes. Il s'élève d'abord un vent fort impétueux qui dure une demi-heure, ou plus, avant la chute de la pluie; de sorte qu'un vaisseau, surpris par cette agitation subite, peut être fort aisément renversé. Cependant les apparences du ciel sont des avertissements qui la font prévoir. Il se charge quelque temps auparavant. Il devient noir et triste. A mesure que les nuées s'avancent, il en sort des éclairs qui sont capables de répandre l'effroi. Les éclairs sont si terribles en Afrique, et s'entre-suivent de si près, que pendant la nuit même ils rendent la lumière continuelle. Le fracas du tonnerre n'est pas moins épouvantable, et va jusqu'à faire trembler la terre.

Pendant la nuit, l'air est ordinairement frais. Mais

(1) Le Maire, *Voyage aux îles Canaries*, etc., p. 57.

à peine est-elle finie, que le soleil se montre et fait sentir une extrême chaleur. On est quelquefois porté à prendre ce temps pour se deshabiller et pour dormir; mais avant qu'on soit sorti du sommeil, il arrive souvent un nouveau tornado (1), qui fait passer le froid jusque dans les os, et dont les suites deviennent funestes. C'est ordinairement le sort des Européens, lorsqu'ils négligent les précautions; car les habitants naturels du pays sont à l'épreuve de ces révolutions de l'air. Dans la saison des pluies on voit peu de vents de mer; mais à leur place il vient, au long de la rivière, des vents d'est qui sont d'une fraîcheur extrême depuis le mois de novembre jusqu'au mois de janvier, surtout pendant le jour (2).

Moore parle de plusieurs tornados qui le remplirent d'effroi. Le premier, qui n'était que de vents et d'éclairs, commença de grand matin le 16 de mars 1730. Il en essuya un autre le 19 de mai de la même année; mais ce fut un mélange affreux de vent, d'éclairs, de tonnerre, et de pluie. Le 3 de juillet 1731, ce fut le même mélange. Pendant ces trois premières tempêtes, Moore était dans l'île James. Le quatrième arriva pendant son séjour à Yamyama-Conda. Il fut encore plus terrible; et l'auteur remarque qu'ayant commencé la nuit du 10 de juin 1732, il amena de fort grosses mouches d'une espèce extraordinaire. Le cinquième arriva le 11 de mai 1733. Moore était à Bruko pendant le sixième:

(1) *Moore's Travels*, p. 134.

(2) Ibid., p. 56, 71, 77, 118 et 157.

ce fut le 16 mars 1733. Il fut accompagné non-seulement de tonnerre et d'éclairs, mais encore de pluie, ce qui était presque sans exemple dans cette saison (1).

Le même auteur observa dans ce pays deux éclipses lunaires : la première, à Yamyama-Conda, la nuit du 20 novembre. Depuis huit heures du soir jusqu'à dix, la lune fut entièrement obscurcie, quoiqu'elle fût fort brillante après et avant l'éclipse. Il vit la seconde à Bruko le 11 de mai, pendant la nuit. Elle fut encore totale, et d'une heure entière (2).

Tous les écrivains attribuent aux pluies les débordements du Sénégal, de la Gambie, et des autres rivières de la même côte. Le Maire prétend que la cause même des pluies est le retour du soleil qui, s'éloignant alors du tropique du cancer (3), fait en France le solstice d'été, et celui d'hiver dans cette partie de l'Afrique. Cet astre, dit-il, attire une grande masse de vapeurs qui retombent ensuite en grosses pluies, cause régulière des inondations. Le même voyageur attribuant le débordement du Nil à la même cause, ajoute qu'en Éthiopie ces pluies commencent au mois d'avril, et continuent pendant ceux de mai et de juin ; mais que vers la côte occidentale d'Afrique elles commencent le 15 de juillet, et vont en croissant pendant quarante jours, après lesquels elles décroissent dans le même espace. Il remarque encore que les chaleurs sont ici plus insupportables au mois

(1) *Moore 's Travels*, p. 143 et 158.
(2) Ibid.
(3) Le Maire, p. 57 et 62.

de janvier que dans le cours des mois de juillet et d'août (1); ce qu'il faut attribuer aux pluies de ces deux mois.

Ceux qui arrivent des climats froids doivent compter, suivant Moore, de trouver en Afrique quatre mois fort malsains et fort ennuyeux. Mais ils sont dédommagés de cette affreuse saison par le retour d'un printemps de huit mois, pendant lequel ils voient continuellement les arbres couverts de fleurs et de fruits. L'air est alors d'une fraîcheur charmante; cependant il conserve une humidité particulière qui ne doit pas être fort saine pour le corps, puisqu'elle est capable de rouiller une clef dans la poche. Le temps des chaleurs excessives est ordinairement la fin de mai, quinze jours ou trois semaines avant la saison des pluies.

Le soleil se fait voir perpendiculairement deux fois l'année. Jamais la longueur du jour ne surpasse treize heures; mais il n'a jamais moins d'onze heures, c'est-à-dire depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, car on connaît peu les crépuscules en Afrique. La lumière n'y paraît qu'avec le soleil, et l'on se trouve dans les ténèbres aussitôt qu'il disparaît. Au mois de novembre, le temps du matin et du soir est froid, quoique la chaleur soit fort grande au milieu du jour. A la fin d'octobre, les matins et les soirs sont obscurcis par des brouillards épais, quoiqu'au commencement du même mois la matinée soit d'une chaleur extrême (2).

(1) Le Maire, p. 62.
(2) Moore, p. 88, 135 et 139.

En général l'air de ces côtes est fort mal sain, surtout vers les rivières, les terrains marécageux, et dans les cantons couverts de bois. Sur toute la côte, depuis le Sénégal jusqu'à la Gambie, la saison des pluies est pernicieuse à tous les Européens; et celle des chaleurs, qui dure depuis le mois de septembre jusqu'au mois de juin, ne leur est pas moins funeste (1).

Cette intempérie de l'air cause aux étrangers, qui n'y sont pas accoutumés, plusieurs sortes de maladies dangereuses. Mais l'effet en est encore plus fâcheux lorsqu'ils ne mènent point une vie régulière, c'est-à-dire lorsqu'ils mangent trop avidement les fruits du pays, et qu'ils se livrent avec excès à l'usage du vin de palmier et des femmes. Le Maire assure que les moindres maux auxquels ils doivent s'attendre sont la fièvre (2), le choléra morbus, des ulcères aux jambes, et de fréquentes convulsions, suivies infailliblement de la mort ou d'une paralysie. De toutes ces maladies, les plus fatales sont la fièvre, qui emporte souvent en vingt-quatre heures l'homme du meilleur tempérament, et les vers, que la corruption de l'air produit dans les chairs, et qui ont quelquefois cinq ou six pieds de longueur. L'habitude du pays n'empêche pas que les nègres ne soient fort sujets à cette dernière maladie (3).

L'opinion des nègres sur la cause de ces vers est qu'ils viennent de l'épaisseur de l'eau (4), qualité que

(1) Barbot, p. 37.
(2) Le Maire, *ubi sup.*, p. 57. Il en avait fait l'expérience.
(3) Barbot, p. 32.
(4) Moore, p. 150.

la saison des pluies fait prendre nécessairement à leur boisson. La même maladie est commune sur la côte de Guinée, dans les îles des Caraïbes, et dans plusieurs parties des Indes orientales. Un écrivain français l'attribue à la nature des pluies, qui corrompent tout ce qu'elles rendent humide (1).

Jobson remarque que les premières pluies laissent des marques et des taches, non-seulement sur la peau, mais jusque sur les habits; et pour peu qu'on les laisse à l'humidité, il s'y engendre des vers fort dégoûtants. Au contraire, il n'arrive rien de semblable après les dernières pluies; ce qui vient alors, suivant Jobson, de ce que l'air est purgé des particules malignes dont il était infecté (2). Il se fonde ici sur son expérience, pour conseiller à tous les voyageurs de ne pas s'exposer sur la rivière dans le temps des premières pluies; et surtout d'être fournis d'une bonne provision d'eau, et de prendre leurs repas avant la chute des pluies. C'est à l'oubli de toutes ces précautions qu'il attribue la mortalité dont le vaisseau le Saint-Jean fut affligé. Jobson a encore observé que les nuées qui apportent la pluie viennent toujours de sud-est. L'air reprend sa clarté vers le temps où le soleil atteint à l'équinoxe, c'est-à-dire à la fin de septembre (3).

A l'égard du terroir et de la fertilité du pays, Le

(1) Labat, *Afrique occidentale*, t. II, p. 215.
(2) Jobson, *ubi sup.*, p. 127.
(3) Jobson, *ubi sup.*, p. 128.

Maire observe qu'au long des côtes, entre le Sénégal et la Gambie, les terres sont sablonneuses et stériles (1), parce que la chaleur y est fort ardente. Jobson, parlant des terres qui bordent la Gambie, dit que, ne recevant jamais d'eau pendant l'espace d'environ neuf mois, elles deviennent si dures et si enflammées qu'il est impossible de les cultiver. On est obligé d'attendre que la saison des pluies vienne y répandre de l'humidité et les rendre propres au labourage (2).

Le Maire remarque que l'inondation dont la terre s'enrichit, n'étant pas générale, et se bornant aux cantons qui bordent les rivières, la fertilité ne se communique pas beaucoup plus loin (3). Il ajoute que le pays est peuplé, et couvert de bois. Suivant Barbot, les habitants ne plantent et ne sèment qu'à la fin de juin, peu de temps après la diminution des pluies (4). La moisson se recueille au milieu de septembre; de sorte que dans l'espace de trois mois les terres sont labourées, semées et moissonnées; ce qui prouve assez leur fertilité (5).

La variété des arbres est extrême dans cette partie de l'Afrique. Barbot dit que ceux des forêts sont différents de ceux d'Europe; que le bois en est doux (6),

(1) Le Maire, p. 52.
(2) Jobson, *ubi sup.*, p. 125 et suiv.
(3) Le Maire, *ubi sup.*, p. 57.
(4) Jobson dit pendant les pluies.
(5) Le Maire, p. 62.
(6) Barbot, p. 31.

spongieux, et qu'il n'est guère propre qu'à brûler. Labat assure au contraire que, sur les bords de Rio-Grande et de plusieurs autres rivières, on trouve d'excellents bois de construction pour les vaisseaux et pour d'autres usages. On a vu, près du Sénégal, des arbres d'une grosseur si extraordinaire, que vingt hommes ensemble n'en pouvaient embrasser le tronc (1). Barbot en mesura un, près de Gorée, dont la circonférence était de soixante pieds. Il était à terre, abattu par le nombre des années, et le tronc en était creux. Vingt hommes y auraient pu tenir debout. L'auteur ne donne pas le nom de cet arbre, mais il le représente semblable au noyer. Les feuilles du moins croissent en pelotons, et l'écorce est douce et tendre (2).

Le plus utile et le plus commun de tous les arbres du pays, comme de tout le reste de l'Afrique, est le palmier. Les Africains en distinguent huit espèces; mais les Européens en connaissent un bien plus grand nombre. Les principaux sont le dattier, le cocotier, l'areka, le ciprier, et celui qui porte du vin. Dans plusieurs cantons, c'est la cinquième sorte qui est la plus abondante; dans d'autres lieux, c'est une des quatre autres: et l'espèce qui domine dans un pays y passe pour la principale. Au sud du Sénégal, on ne trouve pas de dattiers, et les cocotiers sont en petit nombre. Le Maire dit qu'on ne trouve pas un seul

(1) Labat, t. v, p. p. 357.
(2) Barbot, *ubi sup.*, p. 31.

cocotier sur toute la côte (1), et que l'arbre le plus commun dans toute cette région de l'Afrique est le palmier qui produit du vin. Nous devons nous borner ici à la description des arbres qui ont été connus des premiers voyageurs, dont les relations ont été analysées, et remettre celle des autres à un des livres suivants.

On peut tirer du vin de toutes sortes de palmiers; mais quelques espèces, telles que le dattier et le cocotier, étant employées aussi à d'autres usages, on les ménage pour l'utilité qui leur est propre, et l'on ne tire la liqueur que de ceux dont les fruits sont moins estimés. Il y a deux ou trois espèces de dattiers. La première a les feuilles piquantes et plus petites que celles du vrai dattier. C'est en quoi consiste uniquement leur différence. Ses fleurs sont rouges, composées de cinq feuilles dans la forme d'une étoile. Au centre, elles ont un pistil, qui se change en un fruit rond de la grosseur d'un petit œuf, et dont la couleur est un rouge léger ou orangé. La chair en est blanche, mais tirant sur le rouge. Elle est de bonne consistance. Son odeur est celle de la violette, et son goût un peu amer comme celui de l'olive. Les grappes ou les bouquets contiennent depuis quatre-vingts jusqu'à cent noix (2), dont le noyau est de la grosseur de

(1) Les palmiers sont en abondance sur les côtes voisines du cap Vert. Les seigneurs des villages en tirent un droit. On y en distingue trois sortes; l'une qui ressemble au dattier, l'autre semblable à ceux de France; la troisième est une espèce de latanier; mais on n'y trouve pas de cocotiers. Le Maire, p. 65.

(2) Barbot, p. 112.

celui des pêches. Lorsque le fruit est mûr, sa couleur d'orange se change en un jaune pâle. On le broie doucement, pour le mettre sur le feu dans un pot rempli d'eau. Aussitôt qu'il commence à bouillir, on le rémue avec un bâton plat ou une spatule, et ce mouvement sert à séparer la chair des noyaux, qui tombent au fond du pot. On passe alors le fruit; et, lorsqu'il commence à se refroidir, il forme une substance couleur de chair pâle (1), et d'une véritable odeur de violette (2). C'est une espèce de beurre qui est aussi doux et d'aussi bonne saveur que notre meilleur beurre d'Europe, surtout lorsqu'il est frais. Les nègres l'appellent huile de palmier. Cependant le nom de beurre lui convient beaucoup mieux; car il a le même goût, la même consistance, et les nègres le font servir à tous les usages où nous employons le beurre et le lard. Ils en usent aussi pour s'oindre le corps, et cette onction leur rend les membres souples et la peau douce. Les Européens, qui s'en servent dans leurs sauces, le trouvent aussi bon que le beurre frais et le lard, du moins quand il est fait nouvellement; car en vieillissant il perd son goût et prend une odeur forte. En Europe, les médecins l'emploient pour soulager les douleurs de la goutte. On le regarde comme un spécifique contre le rhumatisme et les hu-

(1) Le Maire dit que cet arbre produit une sorte de petit coco, d'où l'on tire l'huile punique, qui sent la violette, et qui a la couleur du safran et le goût de l'olive, p. 65.

(2) Barbot dit que l'huile est couleur de safran, et qu'elle a le goût de l'olive.

meurs froides, en l'appliquant extérieurement avec un mélange d'esprit-de-vin. Le noyau du fruit, que les nègres nomment kiaveaux, est fort dur, et contient une amande de fort bon goût, que ces peuples aiment avec passion (1).

Un autre arbre, dont les nègres tirent du vin, est la troisième espèce de palmier. On le nomme rondier. Ce palmier est haut, et son tronc, comme ses feuilles, sont couverts d'épines. Celles du tronc ont ordinairement deux pouces et demi de longueur, et sont très-fortes. La nature les a disposées avec beaucoup de régularité et de symétrie, comme pour servir de défense à l'arbre contre l'attaque des animaux. Ses feuilles sont grandes, et dentelées comme celles de l'artichaut ; elles composent une grosse touffe, qui couronne agréablement le sommet du tronc. Au mois de juillet, vers le commencement de la saison des pluies, il sort trois branches, longues d'environ quatre pieds, et chargées de petites fleurs blanches dont les pistils se changent en un fruit rond, de la forme et de la grosseur de la noix. Sa première enveloppe est une peau verte, de l'épaisseur d'un écu, douce, mais coriace. Elle couvre une autre peau fort mince, qui est remplie d'une substance blanche et huileuse, de la consistance du marron. Les enfants cassent ces noix avec une pierre, et les mangent fort avidement.

Dans les îles de l'Amérique on appelle cet arbre

(1) Labat, *Afrique occidentale*, t. III, p. 25.

palmier à pointes et à fruit, pour le distinguer d'un autre arbre du même nom qui est stérile, mais dont le bois sert à la menuiserie. Les habitants en tirent aussi une huile qui est fort agréable à manger dans sa fraîcheur, mais qui devient bientôt fort puante, jusqu'à ne pouvoir plus servir que pour les lampes. Labat est persuadé que, si cette huile était tirée à froid, elle se conserverait plus long-temps. Il donne une méthode pour cette opération.

Au reste, il semble que le rondier soit le même arbre que le palmetto, décrit par Finch, dont les habitants de Sierra-Leone tirent leur vin. Cet arbre, dit Finch, est droit et haut. L'écorce en est noueuse, et le bois d'une substance fort douce. Il n'a des branches qu'au sommet. On les prendrait moins pour des branches que pour des roseaux. Le dedans en est moelleux, et la peau fort dure. Les feuilles sont longues et minces. Chaque branche est longue d'une aune, armée, des deux côtés, de pointes fortes et piquantes, semblables aux dents d'une scie, mais plus longues. Elles portent un petit fruit qui ressemble à la noix d'Inde, et de la grosseur d'une châtaigne (1), renfermé dans une coque fort dure, rayée au-dehors par de petits fils, et qui contient une amande d'une substance dure et racornie, sans aucun goût. Les habitants la mangent rôtie, et la nomment bel. Ils donnent à l'arbre le nom de tobel (2).

(1) Jobson dit qu'il se trouve des palmettos qui portent quantité de fruits dont les habitants se nourrissent, surtout lorsque l'arbre est jeune, p. 131.

(2) Finch, dans le recueil de Purchass, t. 1, p. 506.

La troisième espèce de palmier, qui produit du vin, est le ciprier. Il a le tronc et les feuilles beaucoup plus grosses que le dattier (1); mais son fruit ne peut être mangé. Cependant il porte des fleurs qui ressemblent beaucoup à celles du palmier à pointes; et ces fleurs produisent un petit fruit oblong, revêtu d'une peau rouge, qui contient un noyau fort dur, dont l'amande est fort amère. Cette noix ne se mange point; et l'arbre ne serait d'aucun usage, si l'on n'en tirait cette liqueur célèbre qui tient lieu de vin aux habitants, et qui en porte le nom. Les deux palmiers précédents en produiraient aussi, si les habitants ne se faisaient une loi de ne les pas couper, dans la crainte de nuire à leur fruit. Le vin du premier est fort bon. Celui du second le surpasse beaucoup. Mais celui du ciprier l'emporte sur l'un et l'autre, et passe pour la malvoisie d'Afrique (2).

Le vin de palmier est une liqueur qui distille de l'arbre par une incision qu'on fait au sommet. Il a la couleur et la consistance du vin d'Espagne. Il pétille comme le champagne. Il joint à la douceur une sorte d'acidité, qui le rend fort agréable. Il envoie des vapeurs à la tête; et les étrangers qui en boivent trop librement sans en avoir formé l'habitude, en ressentent de fâcheux effets (3). Il est trop purgatif lors-

(1) Il croît de la hauteur de 60, 80 et 100 pieds, avec une écorce fort unie. Moore, p. 36.

(2) Labat, *Afrique occidentale*, t. III, p. 30.

(3) Moore dit la même chose, p. 38; mais Barbot assure, p. 204, que ces vapeurs se dissipent bientôt, et ne laissent aucun mal de tête.

qu'il est fait nouvellement, quoique ce soit alors qu'il a plus de douceur et d'agrément; car, dans l'espace d'un jour ou deux, il fermente et devient aussi dur et aussi fort que le vin du Rhin. Les habitants ne se l'épargnent pas dans cette nouveauté, et ne trouvent pas qu'il leur soit fort nuisible. Il n'est véritablement bon que pendant trente-six heures; ensuite il s'aigrit et s'altère par degrés, jusqu'à se changer en vinaigre. Un autre voyageur ne le croit bon qu'après avoir fermenté deux ou trois heures dans le vase. A mesure qu'il vieillit, il devient plus capable de communiquer des vapeurs à la tête. C'est un puissant diurétique, et cette qualité explique fort bien pourquoi les nègres ne sont pas sujets à la gravelle ni à la pierre. Il fermente avec tant de violence, que, si l'on ne fait beaucoup d'attention aux vases qui le contiennent, il les agite et les brise. Le vin de palmier paraît délicieux à quantité d'Européens lorsqu'il sort du tronc de l'arbre. Les nègres y mêlent quelquefois de l'eau. Ils assurent que, si l'on en prend à l'excès, il enflamme les parties naturelles. En effet, on observe que les nègres ont souvent des tumeurs considérables près du scrotum (1).

Jobson prétend que le vin de palmier est dans une si haute estime parmi les nègres, qu'il n'est pas libre au peuple d'en boire, et que les princes le réservent pour leur usage. Il ressemble, dit-il, pour la

(1) Labat, *Afrique occidentale*, tom. III, p. 32, et *Moore's Travels*, p. 38.

couleur et le goût, au vin blanc nouveau; mais s'il est gardé plus d'un jour, il s'aigrit. Les nègres en distinguent différentes sortes, qu'ils reconnaissent à la différence de l'odeur, comme nous distinguons nos vins blancs. Ils ont le sabbegi, le bangi, etc., suivant les diverses qualités des arbres (1). Leur méthode, pour le recevoir du tronc, est de suspendre leur gourde de quelques doigts au-dessous de l'incision, pour y faire couler la sève. Ils coupent une branche, et laissent la gourde attachée au chicot. Mais il ne leur arrive guère d'en couper plus de deux, dans la crainte d'affaiblir l'arbre. Lorsque la sève a coulé trente ou quarante jours, par différentes incisions, ils couvrent de terre grasse et les ouvertures du tronc et la place des branches coupées (2), pour donner à l'arbre le temps de se rétablir. Une autre méthode est de faire l'incision un peu au-dessous de la touffe de branches qui est au sommet de l'arbre, et d'y appliquer le bout d'un tuyau qui conduit la liqueur dans la calebasse, ou dans un pot de terre (3). Il est fort étrange que la sève du palmier soit si douce et si agréable, tandis que le fruit a des qualités si différentes (4).

Jobson, après avoir rapporté que de son temps on voyait au long de la Gambie des bois entiers de pal-

(1) Jobson, *ubi sup.*, p. 131.

(2) Vers le sud, après avoir avalé le produit d'un palmier, ils coupent ou brûlent l'arbre. Voyez Barbot, p. 203.

(3) Moore dit que ce tuyau est composé de feuilles du même arbre.

(4) Labat, *Afrique occidentale*, t. III, p. 36.

miers, dit que la manière d'en tirer du vin est de faire au tronc une ou plusieurs ouvertures, où l'on applique une canne creuse, coupée de biais, afin qu'elle joigne l'arbre de plus près. Le jus découle par ce canal dans des gourdes qui sont placées à terre pour le recevoir, et qu'on retire au bout de vingt-quatre heures; (1) c'est-à-dire qu'il ne faut pas moins de temps pour les remplir. Labat assure que si l'arbre est jeune, vingt-quatre heures suffisent pour remplir deux pintes. Le Maire dit trois.

Les nègres n'emploient pas d'échelles pour grimper sur les palmiers, soit qu'ils en veuillent cueillir le fruit ou tirer du vin. Ils se servent d'une sorte de sangle d'osier, ou de gros fil de coton, ou de feuilles sèches de palmier, qui est assez grande dans sa rondeur pour enfermer l'arbre et le nègre qui veut y monter, en laissant entre l'homme et l'arbre l'espace d'un pied et demi. A l'aide de cette ceinture, contre laquelle un nègre s'appuie le derrière en pressant l'arbre des pieds et des genoux, il grimpe au sommet avec une agilité surprenante. Il choisit l'endroit auquel il veut attacher sa gourde. Il s'y arrête aussi tranquillement que s'il était assis; car cette machine ne les tient pas moins ferme que s'ils étaient à terre. On est effrayé de les voir suspendus si haut avec un secours si faible (2). Moore dit qu'ils montent à la vérité avec beaucoup de vitesse, mais que, lâchant

(1) Le Maire, p. 65, et Moore, p. 38.

(2) Le Maire, p. 66.

quelquefois prise, ils tombent du haut de l'arbre, et se tuent misérablement (1).

Après le palmier, c'est au siboa (2) que le premier rang semble appartenir, parce qu'il a quelque ressemblance avec lui, et qu'il est d'une hauteur extraordinaire. Les pays de la Gambie en produisent un grand nombre. Ses feuilles servent aux habitants pour couvrir leurs maisons. Ils tirent du tronc une sorte de vin, qui a beaucoup de rapport avec le vin de palmier, quoiqu'il ne soit pas si doux. Dans sa jeunesse, le tronc est aussi plein de sève que celui du palmier; mais le nombre des années le rend dur et coriace (3).

On peut compter entre les palmiers un arbre de la même espèce, qui croît en abondance sur le Sénégal, et que les Français ont nommé latanier. C'est le nom qu'il porte aussi dans les îles de l'Amérique. Il est droit, haut, et d'une grosseur égale jusqu'au sommet. On en a vu de la hauteur de cent pieds. Sa tête est environnée d'une écorce rude et inégale, d'où il sort trente, quarante, et jusqu'à soixante branches. Elles sont toutes fort droites, vertes, unies, sans nœuds et flexibles, d'une substance qui tient le milieu entre le roseau dans sa parfaite maturité et le roseau vert. Ces branches sont longues de trois ou quatre pieds, et creuses au centre. Elles se fendent comme l'osier, en fils de toutes sortes de grosseurs qui peuvent recevoir différentes sortes de teinture. A

(1) Moore, p. 38.
(2) Moore écrit ciboa.
(3) Moore, *ubi sup.*, ibid.

leur extrémité elles produisent une feuille plissée d'un pied de long, qui, venant à s'ouvrir, forme un éventail naturel d'environ deux pieds de largeur. On emploie ces branches à divers usages. Les nègres en font des cribles pour leurs grains, mais surtout des paniers et des corbeilles, qui portent en Amérique le nom de paniers caraïbes, parce que c'est de ces sauvages que les Français en ont tiré l'invention. Les feuilles du latanier sont fort commodes, et pourraient être d'une grande utilité si les nègres avaient assez d'industrie pour les rendre molles et pliables. Immédiatement au-dessous de la feuille, c'est-à-dire dans l'endroit même où elle sort de la branche, il croît chaque année un fruit rond, de six ou sept pouces de circonférence, couvert d'une peau rouge, aussi forte et aussi épaisse que le cuir. Il contient un gros noyau rude et inégal, dont l'amande est fort amère, et n'a pas d'utilité connue. La chair du fruit est spongieuse, pleine de filets ou de fibres jaunes, d'une saveur astringente lorsqu'on la mange crue, mais plus agréable, et même assez semblable au coin, lorsqu'elle est cuite sous la cendre. Elle est purgative, et capable même de relâcher excessivement ceux qui n'y sont pas accoutumés (1). Les nègres des environs du cap Vert tirent de cet arbre, par la même méthode qu'ils emploient pour le palmier, une sorte de liqueur froide, aussi claire que de l'eau (2).

L'arbre que son utilité doit faire placer après les

(1) Labat, *Afrique occidentale*, t. III, p. 48.

(2) Ibid., t. IV, p. 159.

précédents, et qui croît fort communément près du Sénégal, est le cotonnier. Il aime les cantons élevés; ce qui le met à couvert des inondations. Peut-être ne devrait-il être compté qu'au rang des arbrisseaux. Quoiqu'il soit plus haut dans ce pays qu'en Amérique (1), les plus grands ne surpassent pas la hauteur ordinaire d'un abricotier. Le coton n'en est pas excellent, parce que les nègres en négligent la culture (2).

L'écorce du cotonnier est unie, du moins dans la jeunesse de l'arbre. Elle est mince, serrée, et d'une couleur grisâtre. Le bois est blanc, doux et poreux quand il est jeune; mais en vieillissant il devient dur, cassant, et se creuse au centre. Ses branches sont droites, et couvertes de feuilles, qui sont douces, laineuses, et divisées en cinq parties comme celles de la vigne, quoique plus petites. La tige des feuilles est velue. Les fleurs sortent et s'épanouissent à la naissance de la tige, ou du moins fort rarement sur les branches. Elles sont composées de cinq feuilles assez semblables à celles de la tulipe, et leur calice est soutenu par cinq autres petites feuilles vertes, dures et pointues. Ces fleurs sont d'un jaune pâle, bordées d'une raie rouge, et marquetées au-dedans de quelques taches pourpres. Elles contiennent quelques étamines rouges, autour d'un pistil vert, terminé en tête

(1) Moore observe que, sur la Gambie, les nègres défrichent les environs de leurs villes pour planter du coton, p. 76.

(2) Le même auteur remarque qu'il y en a de fort grands sur la Gambie. Il en vit un près de Seaka, auquel il donne trente aunes de circonférence, c'est-à-dire apparemment à la masse des branches.

de clou, qui se change en ovale un peu pointu, vert d'abord, mais d'un brun foncé et même noir dans sa maturité. Il devient alors de la grosseur d'un petit œuf de poule. Ce bouton, suivant la qualité du terroir et la bonté de l'arbre, mûrit dans l'espace de quatre ou cinq mois. Alors il s'enfle davantage, et crève avec un petit fruit. Tout ce qu'il contient serait perdu, si l'expérience n'avait appris aux nègres à veiller soigneusement dans ces occasions. La maturité du fruit se fait connaître à la noirceur qui paraît vers l'extrémité. Chaque bouton renferme six ou sept grains de la grosseur d'un pois commun, mais d'une surface inégale et même cornue (1). Cette semence étant remise en terre produit de nouveaux arbres, qui sont capables de porter leur fruit dans l'espace d'un an ou de quinze mois.

En Amérique on a des machines, qui portent le nom de moulin à coton, pour séparer le coton de sa graine ou de sa semence; mais les nègres d'Afrique se servent de leurs mains. C'est l'ouvrage de leurs femmes, qui le filent ensuite avec un simple fuseau sans rouet (2).

L'indigo croît naturellement dans plusieurs cantons du pays, et les nègres en font usage pour teindre leurs pagnes ou leurs étoffes de coton. Ils leur donnent une couleur fort vive; mais l'art de teindre n'est pas aussi cultivé parmi eux qu'en Amérique (3). Barbot dit que l'indigo croît en Afrique sur un arbuste,

(1) Labat, t. III, p. 262 et 264.

(2) Ibid.

(3) Ibid., p. 267.

que les Portugais ont nommé tinto, dont la hauteur est d'environ trois pieds (1).

Les îles du Sénégal, et les cantons voisins, produisent quantité d'excellent tabac. Cette plante pourrait être fort avantageusement perfectionnée, si les nègres avaient assez d'industrie pour la cultiver, et pour la travailler un peu après l'avoir recueillie. Moore observe que sur la Gambie les nègres plantent le tabac près de leurs maisons; qu'ils le sèment aussitôt qu'ils ont fait la moisson du grain; que celui qui croît près des rivières est très-fort, et qu'à peu de distance des mêmes lieux, il est beaucoup plus faible (2).

Dans les pays du Sénégal, il croît un arbre nommé le sanaré. Les terres humides sont celles qui lui conviennent. Il est généralement de la hauteur et de la grosseur du poirier. Ses feuilles ressemblent à celles du laurier rose. Il porte de petites fleurs blanches, composées de cinq feuilles, qui forment un calice dont le fond est couleur de chair, et contient quantité de petites étamines autour d'un pistil qui a la tête ronde et couleur de chair. Ce pistil se change en une petite cosse, qui est remplie d'une graine dure, ronde, noire et luisante. L'odeur de la fleur est agréable. L'écorce de l'arbre est grise, mince, sèche et molle, le tronc brun dans l'intérieur, le bois dur, et d'autant plus propre à la construction des vaisseaux et des barques, qu'il acquiert une nouvelle dureté dans l'eau, et que ses branches sont coudées. Mais les nègres ne

(1) Barbot, p. 32.
(2) Moore, p. 31 et 76.

souffrent pas volontiers qu'on abatte ces arbres, parce que les abeilles aiment à s'y réfugier, et qu'ils en tirent beaucoup de miel et de cire (1).

Jobson observa sur les bords de la Gambie l'arbre nommé locuste (ou sauterelle, qui porte des pelotons de longues cosses. Le temps de leur maturité est le commencement du mois de mai. Les habitants s'en nourrissent, surtout les jeunes gens, qui sont passionnés pour ce fruit. L'arbre est gros et d'une bonne hauteur. Comme les abeilles y font souvent leur miel, l'auteur observe qu'un autre Jean-Baptiste pourrait s'y rassasier de miel et de sauterelles (2).

On trouve sur toutes les côtes occidentales de l'Afrique le calebassier, que les nègres estiment avec raison, parce qu'il leur fournit tous leurs vases. Cet arbre a communément trois ou quatre pieds de circonférence. L'écorce en est grise, et fort unie dans sa jeunesse, mais ridée lorsqu'il commence à vieillir. Il se perpétue plus aisément par ses rejetons que par sa graine; mais il est facile à transplanter. Ses branches sont longues, épaisses et fort unies. Il porte beaucoup de feuilles. Elles ont quatre ou cinq pouces de longueur. Elles sont étroites vers la tige; mais, s'élargissant par degrés, elles s'arrondissent comme une spatule à l'autre extrémité. Elles sont épaisses et d'un brun foncé. La nature les a placées au long des branches, à des distances presque égales. La couleur

(1) Labat, *Afrique occidentale*, t. II, p. 315.

(2) Jobson, p. 111.

des fleurs est bleuâtre, tirant sur celle de la rose sauvage lorsqu'elle commence à s'épanouir. Elles sortent du corps de l'arbre, à l'insertion des branches; sage disposition de la nature, car le fruit est si gros que les branches auraient peine à le soutenir.

Il y a des calebassiers de différentes formes et de diverses grandeurs. L'écorce en est mince, et ne surpasse pas l'épaisseur d'un écu; mais elle est dure et coriace. Le bois est doux, et se polit facilement. Cet arbre porte des fleurs et des fruits deux fois l'année; ou plutôt il est constamment couvert de fruits et de fleurs. Lorsque la calebasse est mûre, on le reconnaît à sa tige, qui se flétrit et devient noire. Alors on se hâte de la cueillir, pour prévenir sa chute, qui ne manquerait pas de la briser. Les nègres en font diverses sortes d'ustensiles. Il se trouve des calebasses assez grandes pour contenir trois gallons de liqueur (1). Leur manière de les préparer est de les percer à l'extrémité, pour y faire entrer de l'eau chaude, qui amollit et dissout la chair intérieure. Ils la tirent ensuite avec un petit bâton; et mêlant du sable avec leur eau, ils continuent de rincer et de nettoyer le dedans jusqu'à ce que les moindres fibres en soient sorties. Après cette opération, ils laissent sécher la calebasse, qui devient propre alors à contenir du vin et d'autres sortes de liqueurs, sans leur communiquer aucun mau-

(1) Jobson parle des calebasses, lorsqu'il dit que les nègres ont des gourdes de toutes les grandeurs, depuis la grosseur d'un œuf jusqu'à celle d'un boisseau. Il ajoute qu'ils ont aussi des courges comme celles d'Angleterre, p. 130. Un gallon est une mesure anglaise qui contient quatre quartes, ou huit pintes de Paris.

vais goût. Pour couper une calebasse en deux, et s'en faire des bassins ou des plats, ils la serrent par le milieu avec une corde, immédiatement après l'avoir cueillie. La coque est alors si molle, qu'elle se divise aisément.

Ils broient les feuilles du calebassier, et les mêlent dans leur couscous pour en rendre le goût plus agréable. Ils donnent à ce mélange le nom de lalo. La graine même ne leur est pas inutile. Ils la mangent grillée. Ils la mettent aussi dans l'eau qui leur sert de boisson, pour la tenir plus fraîche. La chair des calebasses est un remède excellent pour toutes sortes de brûlures, en l'appliquant en forme de cataplasme. On s'en sert avec le même succès pour les maux de tête, la colique et les meurtrissures; mais, dans ce dernier cas, c'est le jus qu'on avale (1).

L'arbre qui se nomme tamarin croît dans toutes les parties occidentales de l'Afrique. Ceux qui se trouvent au sud du Sénégal sont d'une hauteur extraordinaire; mais communément le tamarin n'est pas plus haut que le noyer, quoiqu'il soit beaucoup plus touffu. La racine en est forte, et se divise en quantité de branches très fibreuses. Le tronc est toujours droit, et n'a pas moins de trois pieds de diamètre. L'écorce est épaisse, brune, et pleine de petites fentes; le bois dur et d'un grain fort gros. Les branches sont grosses, s'étendent régulièrement de tous les côtés, et se divisent en plusieurs autres branches d'où il en sort encore de plus petites. Elles sont couvertes d'une peau

(1) Labat, *Afrique occidentale*, t. II, p. 317.

fort douce et d'un brun verdâtre. Elles produisent une infinité de feuilles, qui font la beauté de l'arbre par l'ombrage et la fraîcheur qui l'accompagnent toujours. Chaque feuille peut passer pour une petite branche, longue de quatre ou cinq pouces, d'où sortent dix ou douze paires d'autres petites feuilles, longues et étroites, obtuses à l'extrémité, et rondes du côté de la tige. Elles sont d'un vert luisant, velues près des bords, et séparées au milieu par une petite nervure qui se divise en plusieurs ramifications. Ces feuilles s'ouvrent pendant le jour, et se ferment ou se resserrent pendant la nuit (1).

Les fleurs du tamarin croissent en touffes de cinq ou six pouces de longueur. Chaque touffe n'est composée que de neuf ou dix fleurs, parce qu'elles sont à quelque distance l'une de l'autre. Ces touffes sortent des côtés et de l'extrémité des branches. Les fleurs ont une tige assez courte, et ne sont composées que de trois feuilles, couleur de rose, avec des veines d'un rouge plus foncé. Elles sont sans odeur. Leur longueur est d'environ six lignes, et leur largeur de quatre. Le pistil est pointu lorsqu'il commence à se former en bouton; mais il se courbe en s'allongeant, et devient semblable à la fève de jardin, de la longueur d'environ quatre pouces, sur un pouce de largeur. Il est composé de deux gousses insérées l'une dans l'autre. Celle du dehors est épaisse d'une ligne, et la seconde ressemble au parchemin. Entre les deux, on trouve une chair moelleuse, d'un brun foncé, gluti-

(1) Labat, *Afrique occidentale*, t. 1, p. 322

neuse et d'un goût fort âcre. Cette chair contient sous la seconde gousse trois ou quatre graines plates, longues de quatre ou cinq lignes, épaisses, de différentes formes, mais fort unies, et d'un rouge qui tire sur le basané. Chacune de ces graines renferme deux cosses blanches, qui se séparent n les faisant tremper dans l'eau, et qui laissent voir la semence du tamarin (1). C'est la chair et la graine séparées de la gousse extérieure, broyées et réduites en pâte, qu'on transporte en Europe, et qui est employée dans la médecine. En Afrique, les nègres en composent une liqueur avec de l'eau, du sucre et du miel. Ils en composent aussi des confections, qu'ils conservent pour apaiser leur soif (2).

Le kahower est une espèce de prunier qui ressemble beaucoup au cerisier (3). L'ape ou l'arbre aux singes est assez grand. Il croît sur le bord des rivières. C'est sur ses branches que le cubalos fait son nid (4).

Le bischalo est un bois dur, et bon pour la charpente. Il croît sur les rives de la Gambie. Son tronc est droit, et son feuillage donne beaucoup d'ombre. C'est sous ces arbres que les nègres prennent le plaisir de la conversation et de la danse. Le poawtey est un bois qui sert à teindre en jaune, et qui est commun près de Kuttejar (5).

Le tabakomba porte un fruit qui ressemble à nos

(1) Moore, p. 38 et 259.
(2) Ibid., t. II, p. 322.
(3) Barbot, p. 22.
(4) Ibid., p. 32 et 133.
(5) Moore, p. 38 et 259.

poires de bon-chrétien ; mais son écorce est semblable à celle du grenadier. Ce fruit s'ouvre de lui-même dans sa maturité, et contient quatre ou cinq autres petits fruits de couleur rougeâtre, qui ont le noyau fort gros, et qui n'ont aucun goût (1). Barbot dit qu'ils sont de la grosseur d'un œuf de pigeon, d'un goût désagréable, et d'une qualité fort chaude (2).

Sur le Sénégal on trouve une sorte d'épine de la grandeur des pommiers de l'Europe. Le bois en est dur, rouge, pesant, et sert parmi les nègres à faire des pilons pour broyer leur maïs et leur riz (3).

Près du lac de Cayor, il croît une multitude d'ébéniers, qui donnent de l'ébène de la plus belle espèce. On en trouve aussi à Donay et dans d'autres cantons sur le Sénégal (4).

Les environs de Fatatenda produisent le pao de sangue, d'où l'on tire la gomme adragante ou le sang de dragon. Les habitants l'appellent komo. Il a si peu de hauteur et de grosseur, qu'on en trouve peu d'où l'on puisse tirer une planche de quatorze ou quinze pouces de largeur. Il rend une odeur agréable lorsqu'il est nouvellement coupé. Son bois est dur, d'un beau grain, et prend un beau poli. On en fait des écritoires et des ouvrages de marqueterie, dont la vermine n'approche jamais. Les habitants s'en servent pour composer leur balafo, instrument de musique dont on a donné la description. Cet ar-

(1) Moore, p. 68.
(2) Barbot, p. 32.
(3) Labat, t. II, p. 326.
(4) Ibid., p. 178.

bre aime un terroir sec, pierreux, et surtout le sommet des montagnes (1).

Les bords de la Gambie et les cantons voisins produisent une abondance extraordinaire de courbaris, arbre gros et touffu, qui sert, en Amérique, à plusieurs usages, mais fort négligé par les nègres. La sève se distingue à peine du bois même, tant ils ont de ressemblance par le rouge sale et foncé qui fait leur couleur. Les feuilles sont petites (2), longues, dures et cassantes, d'un vert foncé, et croissent deux à deux sur la même tige. L'écorce est blanche, mince, et s'arrache aisément. Le bois est dur et compacte, quoiqu'il soit humecté par une sève grasse, huileuse et amère. Il croît fort lentement, comme tous les bois durs. Le tronc est ordinairement droit et rond. Il s'en trouve sur la Gambie, qui n'ont pas moins de trois pieds de diamètre et de quarante pieds de hauteur. Il est fort branchu, et ses branches bien garnies de feuilles forment un ombrage agréable. Le bois est aisé à travailler, parce qu'il a peu de nœuds et qu'il n'est pas sujet à se fendre. Les fleurs du courbari sont jaunes et larges, composées de cinq feuilles, qui forment un calice, dans lequel plusieurs étamines environnent un pistil de couleur rouge. Elles ont aussi peu de beauté que d'odeur. Les fruits qui leur succèdent sont de figure ovale, de cinq à six pouces de longueur, et de trois à quatre de largeur. Leur épaisseur est d'un pouce, et leur couleur un rouge basané.

(1) Moore, p. 267.

(2) Labat, t. IV, p. 363.

Leur écorce dure, cassante, rude, et grenée comme le chagrin, est de l'épaisseur d'un écu. Ils contiennent une sorte de pâte sèche et friable, couleur d'orange, et d'un goût aromatique, dont la substance est fort nourrissante. Chaque fruit a trois ou quatre noyaux de la grosseur et de la forme d'une amande commune, durs et d'un rouge foncé, remplis d'une substance dont le goût est à peu près le même que celui de la noisette, mais un peu plus aigre. Les enfants nègres les aiment passionnément, et les Européens leur trouvent beaucoup de ressemblance avec le goût du pain-d'épice, auquel ils ressemblent aussi par la couleur. De l'écorce de l'arbre on fait des tabatières, des boîtes à poudre, etc. Le tronc distille une gomme claire et transparente, qui ne se dissout point aisément, et qui jette au feu une odeur aromatique peu différente de l'encens (1).

Le polon ou le fromager croît ici dans plusieurs cantons, particulièrement sur la rivière de Cachéo, et dans les îles de Bissao, où les habitants le plantent autour de leurs maisons. C'est un arbre fort haut et fort gros. Si l'on ne prend soin de le tailler, ses branches s'écartent fort loin. L'écorce est verte dans la jeunesse de l'arbre. Elle a cinq ou six lignes d'épaisseur; mais en vieillissant elle devient plus brune et plus épaisse. Les feuilles sont longues, et paraissent étroites parce qu'elles sont divisées en trois, comme celles du trèfle. Elles sont tendres, minces,

(1) Labat, *Afrique occidentale*, t. IV, p. 352, 364. L'arbre que Pison décrit, dans son *Histoire naturelle du Brésil*, sous le nom de jeraïbe, est il le courbari?

d'un vert brillant dans leur naissance, mais qui perd son éclat en vieillissant; elles tombent enfin, pour faire place à d'autres feuilles qui leur succèdent, de sorte que dans l'espace de quatre ou cinq jours l'arbre change de livrée. Lorsque les nègres veulent l'élargir, ils font à l'écorce des fentes perpendiculaires qui donnent passage à de nouvelles branches. L'écorce est remplie d'épines de forme pyramidale, et d'un pouce et demi de longueur. Elles n'ont pas leur racine au-delà de l'écorce; elles y tiennent même si peu, qu'il suffit d'y toucher pour les abattre; et dans le lieu d'où elles tombent, il ne reste qu'une petite tache blanche. Le bois est doux, blanc, mais cordonné, et par conséquent assez difficile à couper, surtout quand il commence à vieillir. Il est d'ailleurs souple et pliable, et croît fort promptement (1).

Quelques jours après que le polon a changé de feuilles, ce qui arrive toujours au commencement de la saison sèche, les fleurs paraissent en grosses touffes. Elles sont petites, blanches, si délicates qu'elles tombent dans l'espace de huit ou dix jours. On voit succéder à leur place une coque verte de la forme et de la grosseur d'un œuf de poule, mais un peu plus pointue par les deux bouts. Elle contient un duvet ou une sorte de coton, qui n'est pas plus tôt mûr, qu'elle crève avec quelque bruit; et le coton serait emporté aussitôt par le moindre vent, s'il n'était recueilli avec beaucoup de soin. Il est couleur de perles, extrême-

(1) Labat, t. v, p. 25.

ment fin, doux et luisant, plus court que le coton commun, mais aisé à filer, et propre à faire de fort beaux bas. Avec le coton, la coque renferme plusieurs graines de couleur brune, et de la grosseur des fèves que les Français nomment haricots. Elles sont de peu d'usage, car les arbres croissent plus vite de leurs propres rejetons, qui les environnent en assez grand nombre pour servir de retraite aux serpents, aux crapauds, et même aux chauve-souris (1).

Le ghelola, qui croît dans le royaume de Cayor, ressemble à l'osier pour la hauteur, la grosseur et la forme des feuilles. Le bois en est amer. Les nègres, surtout les personnes de distinction, s'en servent pour se frotter les dents et conserver leur blancheur (2).

Près de Mac, dans l'île de Bifech, sur le Sénégal, on trouve un petit arbre dont les feuilles ressemblent à celles du poirier. Elles ont une odeur aromatique, qui tient beaucoup du myrrhe. La chair des bestiaux qui s'en nourrissent passe pour une viande fort délicate (3).

Le soap ou le savonnier est de la grosseur d'un noyer, et ressemble à l'arbre qui porte le même nom en Amérique; aussi est-il, selon Labat, de la même espèce. Les nègres écrasent le fruit entre deux pierres pour en tirer le noyau, et font usage de la chair pour laver leur linge. Elle mousse et nettoie fort

(1) Labat, *Afrique occidentale*, t. II, p. 25.
(2) Ibid., t. III, p. 63.
(3) Ibid., t. IV, p. 182.

bien; mais elle use le linge beaucoup plus vite que le savon (1).

Le michery n'a guère plus de vingt pieds de hauteur; mais son tronc est fort gros. Son écorce est brune, d'une épaisseur médiocre, et contient un suc fort amer. Le bois en est bon; il est gris, sans nœuds, et facile à scier. Ses feuilles, qui sont fort abondantes, ressemblent assez à celles du cerisier; mais le bord en est ridé, et le moindre vent les fait tomber. On estime d'autant plus les branches de ce bois, que les vers ne s'y mettent jamais. Le michery est fort commun sur le bord du Rio-Grande (2).

Les bords des rivières et les lieux marécageux de la côte produisent un arbre de hauteur moyenne, qu'on croit de l'espèce du mahot d'Amérique. Le bois en est poreux, et les feuilles larges et minces. De l'écorce, qui est fibreuse et qui quitte aisément le tronc, on fait une sorte d'étoupe qui sert fort bien à calfater les vaisseaux. On la pile dans cette vue pour en séparer les petits rejetons. Au lieu de goudron, on se sert d'huile de palmier, mêlée avec de la chaux vive (3).

Le figuier sauvage d'Afrique est de vingt ou vingt-deux pieds de hauteur. Ses branches s'étendent beaucoup, et produisent une grande quantité de feuilles. On en voit un à Albreda, sur la rivière de Gambie, qui n'a pas moins de trente pieds de circonférence. Par le bois et l'écorce il ressemble au figuier de jardin; mais les

(1) Labat, t. IV, p. 183.
(2) Ibid., t. V, p. 157.
(3) Ibid., t. V, p. 158.

feuilles ont plus de ressemblance avec celles du noyer. Elles sont fortes, unies, luisantes, d'un vert clair au-dessus, et pâle au-dessous. Elles sont en si grand nombre et si serrées, qu'elles forment un abri impénétrable aux rayons du soleil. Le fruit est de la grosseur d'un œuf de pigeon, et d'un goût fort insipide; dans sa maturité il a la peau jaune. Le bois de l'arbre n'est pas propre à brûler, ni même à faire des planches, parce qu'il est fort dur; mais, comme il est fort blanc et fort uni, on ne laisse pas de l'employer pour les lambris. Par la même raison, les nègres en font des plats, des écuelles, des assiettes et des cuillers; d'autant plus que, lorsqu'on le travaille vert, il n'est pas sujet à se fendre. Les habitants prennent plaisir à s'assembler sous son feuillage, pour y tenir leurs kaldès, c'est-à-dire leurs conversations.

Le goyavier est moins un arbre qu'un arbuste; car le plus gros n'a pas plus de sept ou huit pouces de diamètre. L'écorce en est grise, et marquetée de petites taches brunes. Elle est mince, fort serrée contre l'arbre tandis qu'il est sur pied, mais facile à séparer aussitôt qu'il est abattu. Le bois est gris, entremêlé de longues fibres, qui le rendent dur et difficile à couper. Les feuilles sont longues, pointues des deux côtés, plus longues trois fois que larges, rudes, pleines de suc, et d'un vert pâle, avec quantité de filaments. Ce petit arbre produit un grand nombre de branches, couvertes de feuilles, qui sont arrangées deux à deux. Il fleurit deux fois l'année. Ses fleurs sont blanches, assez semblables à celles de l'oranger, mais d'une odeur moins agréable. Il porte un fruit qui

ressemble à la reinette, excepté qu'il est couronné comme la grenade. La peau paraît douce et unie à quelque distance; mais elle est dure et inégale quand on la touche. Son épaisseur est d'environ trois lignes lorsque le fruit est vert. La chair est ou rouge ou blanche; car il y en a de deux sortes. Avant sa maturité, elle a la consistance d'une poire ou d'une pomme verte; mais en mûrissant elle devient semblable à la nèfle. Elle contient un grand nombre de petits pepins rudes, inégaux, de la grosseur de la semence de navet, et si durs qu'ils ne peuvent être digérés. Le goyavier vient du Brésil, d'où il a été transporté en Afrique (1). Suivant Moore, il ressemble à nos pêches, avec cette différence que le dehors en est rude, et qu'au lieu de noyau il a des pepins plus petits que ceux de la pomme. On le regarde comme un spécifique pour le flux de ventre (2).

Toute la côte produit des orangers et des limoniers. A Jamesfort, sur la Gambie, les Anglais en recueillent soigneusement le fruit, et n'en manquent jamais pour leur punch (3). Les orangers prospèrent surtout dans l'île de Bissao. Brüe en vit un, dans la cour du palais royal, d'une si prodigieuse grandeur qu'il couvrait tout l'espace. Cependant Barbot assure qu'il y a beaucoup moins d'orangers sur la côte, que de limons sauvages (4).

L'arbre qui porte les limes est de la grandeur des

(1) Labat, t. v, p. 75.
(2) Moore, p. 68. Il les appelle guavas.
(3) Moore, ibid.
(4) Barbot, p. 31.

pommiers ordinaires. Il a la feuille ovale, et le fruit moins gros que le limon, mais l'odeur plus forte (1).

Un arbre que le pays produit en abondance, c'est le citronnier. Celui des bords de la Casamansa porte un fruit d'une espèce particulière, rond, plein de jus, qui a l'écorce de l'épaisseur du parchemin, et est communément sans aucune sorte de pepins (2).

Moore trouva dans l'île Charles un cerisier sauvage, arbre fort rare dans cette contrée. Le fruit n'était pas mûr au mois de février. L'arbre en feuilles avait beaucoup de ressemblance avec les cerisiers d'Angleterre, et ne les surpassait pas en grosseur (3).

Sur le bord des rivières on trouve un arbuste qui a la feuille rude, et qu'on ne peut toucher sans que toute la touffe de feuilles ne se retire et ne se resserre par une espèce de sympathie. Il porte une sorte de fleur jaune, semblable à nos roses de haie (4).

Jobson parle d'une autre espèce d'arbre dont le tronc est fort gros, et qui porte sur une longue tige un fruit rond, rempli d'une chair moelleuse dont les singes font leurs délices (5).

Il y a, suivant le même auteur, d'autres grands arbres, qui produisent une sorte de pomme pierreuse, supportable dans sa maturité, et qui sert de nourriture aux porcs (6).

(1) Labat, *Afrique occidentale*, t. v, p. 118.
(2) Atkins, p. 49.
(3) Moore, *ubi sup.*
(4) Jobson, p. 135.
(5) Ibid., p. 133.
(6) Ibid.

Le quamiay est un arbre grand et touffu, dont le bois est fort dur. Les nègres, aux environs du cap Vert, en font des mortiers pour piler le riz et le maïs, parce qu'il n'est pas sujet à se fendre. L'écorce est employée dans la médecine (1).

Le franc-encens, nommé aussi oliban ou encens mâle, se trouve dans les pays au sud d'Arguim et au nord du Sénégal. Ses branches, qui sont en grand nombre, sont menues et flexibles, couvertes d'une peau mince et serrée. Les feuilles sont longues et étroites. Elles croissent en couple et ne perdent jamais leur verdure. La tige qui les soutient est rouge et forte. Elles sont molles et épaisses ; si on les broie dans la main, elles rendent un jus huileux d'une odeur aromatique, et d'un goût astringent (2).

Dans le pays du cap Vert on voit communément un petit arbrisseau qui porte un fruit semblable à l'abricot, de la grosseur de la noix, et d'un goût fort agréable. Les nègres l'appellent mandananza. Il passe pour malsain. Ses feuilles ressemblent à celles de l'if, et sont d'un vert léger (3).

Barbot nomme quantité d'arbres qui se trouvent aux environs de Sierra-Leone. Le bissy est ordinairement haut de dix-huit ou vingt pieds. Son écorce est d'un rouge brunâtre, et sert à la teinture de la laine. Les nègres l'emploient aussi à faire leurs canots. Le katy est un grand arbre, dont le bois est fort dur, et sert à faire des canots qui sont à l'épreuve des vers. Ses

(1) Barbot, p. 32.
(2) Labat, *Afrique occidentale*, t. II, p. 46.
(3) Barbot, *ubi sup.*, p. 22.

feuilles et son écorce sont médicinales. Le billagoh, plus grand encore que le katy, communique aussi à ses feuilles une vertu purgative. Le bossy est un arbre doux, qui porte une prune longue et jaune, d'un goût fort amer, mais très-saine. Les nègres emploient l'écorce à faire des cendres pour leurs lessives. Le bonde est un arbre gros et touffu, de sept ou huit brasses de tour. L'écorce en est épineuse, et le bois fort doux. On s'en sert pour la construction des canots; et de sa cendre, mêlée dans du vin de palmier, on fait du savon. Le millé est gros, doux et coriace. C'est le bois que les nègres emploient pour leurs conjurations. Le bourro est extraordinairement touffu, quoiqu'il n'ait pas plus de six pieds de diamètre. L'écorce est remplie d'épines tortues, et le bois n'est propre qu'à brûler. Les feuilles et l'écorce jettent un suc jaune, qui passe pour un violent purgatif. Le mamo est touffu, couronné de touffes rondes, et produit un fruit qui ressemble beaucoup au kola, blanc dans l'intérieur, d'un goût fort âcre et de vertu purgative. Ce fruit se conserve une année entière sous terre. Le hoquella est touffu. Son fruit croît dans une cosse de seize à dix-huit pouces de long. Le noyau est plus gros qu'une fève. Son écorce et ses feuilles sont purgatives. Les nègres en emploient la cendre à laver leurs étoffes et leur linge (1). Le dombok produit un fruit qui ressemble aux cormes, et dont les nègres mangent beaucoup. L'écorce, trempée dans l'eau, cause le vomissement. Le bois est rouge, et sert à la

(1) Barbot, p. 112.

construction des canots. Le kolach est un grand arbre qui porte une sorte de prune, fort bonne à manger. L'écorce en est purgative. Le duy est fort touffu. Son fruit ressemble à la pomme, et plaît beaucoup aux nègres. Ils s'en servent en infusion, comme d'un cordial et d'un restaurant. L'écorce du naucony (1), lorsqu'elle est coupée, a le goût du poivre. Le dongah est commun au long des côtes, et produit un fruit qui ressemble à nos glands. Le bondou a la feuille mince et luisante. Son bois est jaune sur l'arbre, et devient rouge lorsqu'il est coupé.

Le jaajah se trouve en abondance dans tous les endroits marécageux, aux bords des lacs et sur les rivières. Les Hollandais lui ont donné le nom de mangelaer (2), et les Français celui de manglier et de palétuvier. Il n'est pas moins commun dans les cantons marécageux de l'Amérique; et l'on s'y fait un amusement de monter sur les branches, qui s'étendent sur l'eau, pour y prendre des huîtres qui s'y attachent en grand nombre (3). Ces mêmes branches se courbent vers la terre ou vers l'eau, y prennent facilement racine, et se mêlent avec si peu d'ordre, qu'il devient impossible de distinguer le véritable tronc. Un même arbre s'étend ainsi fort loin sur les bords d'une rivière, ou sur le rivage de la mer. Tous les voyageurs conviennent que c'est un passe-temps fort agréable de manger des huîtres au lieu même où elles se prennent. Les branches inférieures servent à s'a

(1) Barbot, p, 112.
(2) Les Anglais l'appellent mangrove.
(3) Ceci est confirmé par Moore, p. 54.

vancer sur la surface de l'eau ; celles du milieu offrent des sièges pour s'y reposer, et celles d'en haut donnent de l'ombre. Ordinairement les huîtres tiennent si fort aux branches basses que, sans une hache ou quelque autre instrument de fer, il est impossible de les en arracher. Elles sont plates, grandes comme la main, et d'un goût assez âcre ; mais on les trouve bonnes dans le pays, parce qu'il n'y en a pas de meilleures (1).

On rencontre, dans les voyageurs, les noms de plusieurs fruits dont les arbres ne sont pas connus : tel est le kakaton, qui a la peau mince et d'un vert foncé. Il est rafraîchissant ; mais il a quelque chose d'aigre et de sauvage (2). Le naniple a la forme du gland. Il est plein de jus. Sa peau est jaune et fort unie. Les nègres l'emploient pour engraisser la terre. Les noix médicales contiennent deux ou trois amandes. Elles sont tout à la fois vomitives et purgatives (3). La dose est une ou deux noix. Les nonpètes sont de la grosseur d'un gland, vertes au dehors, et d'un goût délicieux. Elles croissent sur un arbre fort élevé, et passent pour un fruit chaud. La banale est un fruit rouge, de la forme d'une pêche, aussi doux que le miel. Les diabolas ressemblent au marron pour la forme, et à l'amande pour le goût (4).

Arthus, que la plupart des auteurs qui ont écrit sur la Guinée n'ont pas fait difficulté de copier, ou

(1) Barbot, p. 113.
(2) Ibid., p. 31.
(3) Moore, p. 62.
(4) Barbot, *ubi sup.*, p. 32.

plutôt de piller, observe que le fruit auquel les nègres de Guinée donnent le nom de banana, porte ailleurs des noms fort différents. Au Brésil il se nomme pakona, et l'arbre paghover. Les Malabares l'appellent patan (1). Bosman le range sous l'espèce du pisang, qu'il divise en trois branches; les backoverts, les banantes et les bananes. Labat dit que les Espagnols lui ont donné le nom de plantain (2). Mais, suivant Moore, le plantanier n'est pas le même que le bananier. Le fruit du premier est beaucoup plus gros, quoiqu'il ressemble à celui de l'autre, et qu'il ait presque le même goût. Labat remarque qu'il y en a de différentes sortes (3); que le court se nomme figue, et le plus long, plantain ou banane; car il en fait la même chose. Le bananier, ajoute-t-il, se trouve en Asie, en Afrique et en Amérique (4).

Suivant le témoignage d'Arthus, l'Inde en est remplie; et ne cédant qu'au coco, c'est après lui le plus utile et le meilleur fruit de cette grande région. Le pays qui est entre Gorée et le Sénégal en produit un nombre infini (5). Mais, sur la Gambie, Jobson observe qu'il ne s'en trouve qu'à l'embouchure, quoiqu'ils y soient aussi gros et aussi bons qu'aux Indes occidentales (6). D'un autre côté, Moore assure en général qu'ils sont fort communs sur la Gambie;

(1) Arthus, *Description de la Guinée*, dans de Bry, part. VI, p. 69.
(2) *Description de la Guinée*, par Bosman, p. 291.
(3) Labat, *Afrique occidentale*, t. IV, p. 162.
(4) Labat, *ubi sup.*
(5) Moore, p. 67.
(6) Jobson, *ubi sup.*

comme s'il s'en trouvait dans tous les pays qui bordent cette rivière (1).

Finch prétend que le bananier devrait être rangé parmi les roseaux plutôt qu'entre les arbres, parceque son tronc ne consiste qu'en feuilles enveloppées l'une sur l'autre, à peu près comme la tige de l'artichaut (2). Arthus est de la même opinion; mais il emploie le terme d'arbuste au lieu de roseau. Il ajoute, pour confirmer son sentiment, que le bananier est sans branches, et que le fruit sort de la tige. Labat dit qu'il n'est pas aisé de déterminer s'il doit être compté au rang des arbres ou des plantes herbacées, parce qu'il n'a pas de tronc ni de branches. Il est trop tendre, ajoute-t-il, pour être regardé comme un arbre, et trop gros aussi pour être réduit au nombre des plantes herbacées (3).

Le bananier ne produisant point de semence, ne se perpétue que par ses rejetons. Dans sa maturité il n'a pas moins de dix ou douze pieds de hauteur (4). Atkins lui donne la hauteur de nos cerisiers (5). Labat assure qu'il arrive à sa perfection dans l'espace de neuf mois, et que son diamètre est alors de dix ou douze pouces (6). Suivant Moore, la tige a six pieds de haut (7), et les feuilles environ deux pieds de long. Arthus dit simplement (8) qu'il croît de la hauteur

(1) Moore, p. 67.
(2) Finch. Voyez *Purchass's Pilgrimage*, p. 416.
(3) Labat, t. IV, p. 163.
(4) Ibid., p. 162.
(5) Atkins, *ubi sup.*, p. 49.
(6) Labat, *ubi sup.*, t. IV, p. 165.
(7) Moore, p. 67.
(8) Arthus, *ubi sup.*

d'un homme, et qu'il commence ensuite à pousser des feuilles, auxquelles il en succède de nouvelles à mesure que les premières se flétrissent, jusqu'à ce que le fruit soit parvenu à sa maturité. Ces feuilles sont divisées en deux parties égales par une côte ou un ligament fort épais (1). Lorsque l'arbre arrive à sa perfection, les feuilles changent de forme; et comme elles ne peuvent plus lui rendre aucun service, elles s'éloignent du tronc, soutenues par une tige d'environ un pouce de diamètre, ronde d'un côté et plate de l'autre, avec une raie creuse qui la rend concave. Cette tige, qui n'a pas moins d'un pied de longueur, supporte une feuille longue de sept ou huit pieds, et large de quinze ou dix-huit pouces. Les fibres qui forment la feuille sortent de cette côte qui la divise (2). Les feuilles en elles-mêmes n'ont pas plus d'épaisseur que le parchemin. Leur couleur extérieure est pâle et blanchâtre. Celle du dedans, d'un vert clair de vernis. Comme elles sont fort délicates, le vent les déchire aisément, de sorte qu'à quelque distance on les prendrait pour autant de raquettes (3). Arthus prétend que les Turcs s'en servent au lieu de papier, et d'autres peuples pour couvrir leurs maisons. Atkins (4) nous apprend que leur pellicule extérieure est d'un usage admirable pour nettoyer les ulcères.

(1) Arthus, *ubi sup.*

(2) Moore dit, p. 67, que les feuilles ont deux aunes de long et un pied de large. Quelques-uns disent plus, d'autres moins. Finch dit deux aunes de long et une de large, avec une fort grande côte au milieu. Atkins met trois aunes de long et une de large.

(3) Labat, *Afrique occidentale*, t. IV, p. 163.

(4) Atkins, p. 49.

Lorsque le rejeton commence à sortir de la terre, il a l'apparence de deux feuilles roulées ensemble, qui venant à s'ouvrir donnent passage à deux autres, et celles-ci aux suivantes, jusqu'à ce que l'arbre ou la plante ait atteint l'âge de neuf mois. Alors elle pousse de son centre une tige d'un pouce et demi de diamètre, et longue de trois ou quatre pieds, entièrement couverte de petits bourgeons d'un jaune verdâtre. L'extrémité de cette tige s'arrondit elle-même en un gros bouton de la forme d'un cœur, long de six ou sept pouces, sur trois dans sa plus grande largeur. Il est composé de plusieurs pellicules, enveloppées l'une dans l'autre, comme les peaux de l'ognon, et rouges à l'extérieur. Il est couvert avec cela d'une peau grise qui se divise en quatre, comme pour le laisser paraître.

Les fruits qui succèdent aux petits bourgeons dont la tige est chargée, s'inclinent vers la terre par leur propre poids (1). Ils sont mûrs quatre mois après que les bourgeons ont commencé à se faire voir (2), et contiennent depuis trente jusqu'à cinquante ou soixante bananes, suivant la bonté de la plante et du terroir. Ces pelotons sont assez lourds. Comme ils croissent en cercle autour de la tige, et que leur

(1) Les fruits de l'autre espèce de bananier croissent à peu près de la même manière. Arthus dit que, du centre de la feuille, s'élève la fleur, qui est de la grosseur d'un œuf d'autruche, de la couleur d'une pêche, et qui s'épanouit de la largeur d'un chou. Il en sort des fruits qui, tant qu'ils sont dans leur cosse, ressemblent à nos grosses fèves, et croissent jusqu'à la grosseur de nos concombres. De Bry, *ubi sup.*, pag. 84.

(2) Finch dit que le temps de leur maturité est le mois de septembre

nombre est ordinairement de cinq, les nègres les appellent dans leur langue une patte de bananas (1).

Chaque banane peut avoir un pouce et demi de diamètre, sur dix ou douze pouces de longueur (2). Ce fruit n'est point exactement rond: c'est une espèce d'hexagone, dont les angles sont obtus, et qui se termine aussi par une pointe de la même forme. La peau, qui est verte et unie avant que le fruit soit mûr, se change en un jaune foncé après sa maturité (3). Elle est épaisse de deux lignes, douce et souple comme une peau de chamois. Elle contient une chair jaune de la consistance d'un fromage gras sans aucune graine (4), mais avec quelques grosses fibres, qui, lorsque le fruit est ouvert, représentent une espèce de croix. Si le fruit passe le temps de la maturité, cette peau devient noire, et la chair ressemble parfaitement à du beurre (5). Le goût de la banane est un mélange de la poire de coin et de celle de bon-chrétien. Elle est saine et nourrissante, mais elle donne des vents lorsqu'on la mange crue (6).

(1) Labat, *ubi sup.*, t. IV, p. 165.

(2) Moore dit que le fruit a six ou sept pouces de long, qu'il est couvert d'une peau tendre et jaunâtre dans sa maturité, p. 67.

(3) Atkins veut que le plantain et la banane ressemblent au concombre, mais qu'ils soient plus menus et plus longs, p. 49. Ce fruit, suivant Finch, consiste dans des pelotons de dix ou douze plantains, chaque peloton de la grosseur du poignet, un peu courbé à l'extrémité. Il croît, dit-il, sur une tige feuillée vers le milieu de la plante. Il est d'abord vert, et devient jaune en mûrissant, *ubi sup.*, t. I, p. 406.

(4) Barbot dit qu'elle est marquetée de rouge, p. 201.

(5) Moore la compare à de la marmelade, p. 67.

(6) Labat, t. IV, p. 162.

Suivant Arthus (1), ce fruit est tendre et doux; sa couleur est un blanc jaunâtre; sa chaire est plus agréable et plus moelleuse que le meilleur beurre. Il rafraîchit l'estomac (2); mais, si l'on en mange avec excès, il cause des fontes d'humeur, et produit la diarrhée. Il est aphrodisiaque (3).

Finch observe que sous le fruit, et de la même tige, il pend une touffe pointue qui paraît avoir été la fleur; mais il ignore si elle contient quelque semence (4).

Bosman dit que les rejetons ont besoin d'un an pour porter du fruit, et qu'ils n'en portent qu'une fois, parce qu'on les coupe après leur production; que de leur racine il sort cinq ou six autres rejetons, et que cette propagation continue tous les ans (5).

Sur la Gambie, Moore observe qu'une tige ne porte qu'une grappe, ou qu'un peloton d'environ quarante ou cinquante bananes, et que, lorsqu'elles sont cueillies, on coupe la tige, parce qu'il ne faut plus en attendre de fruit (6). Arthus assure que ce seul peloton contient ordinairement plus de deux cents figues (7); mais il parle de la Guinée, où les bananiers sont plus communs que dans tout autre pays. Labat dit qu'ils ne portent du fruit qu'une fois, qu'on

(1) Arthus, *ubi sup.*, p. 84.
(2) Labat ne lui donne pas de semence.
(3) Bosman, *ubi sup.*, p. 291.
(4) Finch, *ubi sup.*
(5) Bosman, p. 251.
(6) Moore, p. 67.
(7) Arthus, *ubi sup.*

les voit ensuite décliner, se flétrir, et tomber; mais que la racine, qui est grosse, massive, et couleur de chair pâle, pousse bientôt de nouveaux rejetons, qui produisent à leur tour dans l'espace de douze ou quinze mois, et que si elle n'est transplantée ou détruite, elle se reproduit sans cesse (1).

Lorsque le fruit est cueilli, on coupe aussi l'arbre ou la plante, pour ne laisser que la racine, qui dans l'espace d'un mois pousse un nouvel arbre et de nouveaux fruits; de sorte que le bananier porte du fruit chaque mois de l'année.

L'espèce de croix dont on a parlé, qui paraît quand on coupe une banane, a fait juger aux Espagnols que c'était le fruit défendu qui a causé tous les malheurs du monde, et que, en l'ouvrant (2), Adam y avait aperçu la croix, c'est-à-dire le mystère de la rédemption. Aussi l'appellent-ils la pomme d'Adam; et Barbot paraît en avoir ignoré la raison. Arthus rapporte que les Portugais nègres font scrupule de couper une banane, par respect pour la croix. C'est de lui apparemment que Barbot a tiré cette circonstance. Atkins observe aussi que la beauté de l'arbre et la douceur de son fruit ont persuadé à plusieurs spéculatifs que c'était le fruit défendu du paradis terrestre (3). D'autres conjecturent que ce fut du moins de ses feuilles qu'Adam et Ève couvrirent leur nudité. Bosman déclare qu'il y trouve assez de vraisemblance, parce que ces feuilles sont longues et larges. Cepen-

(1) *Afrique occidentale*, t. IV, p. 163.
(2) Atkins, p. 48.
(3) Ibid.

dant il ajoute qu'elles sont peu propres à servir d'habits, puisqu'on n'y peut toucher du bout du doigt sans les percer.

Les auteurs ne sont pas plus d'accord sur la nature de l'ananas ou de la pomme de pain, que sur celle de la banane (1). Est-ce le fruit d'un arbre ou d'une plante? On en trouve en abondance près du Sénégal, et sur toute la côte en tirant vers le sud. A Sierra-Leone, c'est ce fruit qui tient le premier rang. Il est d'un beau vert jaune, ferme, et plein d'eau comme le melon; il se mange avec du vin et du sucre. Atkins lui croit le goût astringent.

Les melons d'eau, que les Français appellent pastèques (2), sont fort communs dans les mêmes parties de l'Afrique. Les habitants du royaume de Hoval, sur les bords du Sénégal, les nomment pompions. Ils en ont de rouges et de verts, qui croissent en perfection dans le pays. Ceux de la première espèce pèsent quelquefois jusqu'à soixante livres. La chair est d'un rouge luisant, et le jus fort doux et fort rafraîchissant. On reconnaît le temps de leur maturité en les touchant avec une petite baguette, qui les fait retentir comme un arbre creux (3).

L'igname ou l'yam est une plante qui ressemble à la betterave, et qui demande un terrain gras et profond. La racine en est grosse, rude, inégale, et pleine

(1) Barbot dit qu'ils sont insipides et fort inférieurs à ceux du Portugal, p. 31.

(2) Labat, t. III, p. 66, et t. V, p. 24.

(3) Barbot dit qu'ils pèsent ordinairement huit ou dix livres; qu'ils sont blancs, et secs au palais, p. 113.

de petits cordons. Au dehors, sa couleur est un violet foncé. Le dedans a la consistance d'une betterave; et, soit cuit ou cru, il est d'un blanc sale, tirant sur la couleur de chair. L'igname est fade avant que d'être bouillie; mais le feu lui donne du goût, la rend nourrissante, et facile à digérer. Elle peut servir de pain, si on la mange avec de la viande. Sa tige est carrée, et chaque face a quatre lignes de largeur. Elle rampe à terre, et pousse des fibres qui prennent aisément racine. Ses feuilles croissent deux à deux, et sont attachées à des pédicules carrés, qui sont un peu crochus. Elles sont de la forme d'un cœur, assez épaisses, avec une petite pointe, et d'un vert brunâtre (1). La tige pousse une espèce de petites oreilles, couvertes de petites fleurs en forme de clochettes, dont le pistil devient une petite cosse, remplie d'une graine noire fort menue. Cette graine se sème, lorsqu'on ne peut avoir la plante autrement; mais les rejetons suffisent, et n'ont besoin que de cinq mois pour mûrir. On reconnaît leur maturité à la couleur des feuilles, qui commencent alors à se flétrir (2).

Le manioc croît en Afrique fort abondamment; mais comme c'est une production particulière de l'Amérique, nous en remettons la description à l'endroit de notre recueil qui regarde cette partie du monde. Les Portugais de Cacheo emploient beaucoup la farine de cette plante au lieu de blé (3).

(1) Labat, t. v, p. 50.
(2) Ibid., p. 81.
(3) Ibid.

On distingue dans la Sénégambie trois sortes de patates, les rouges, les blanches, et les jaunes. Elles s'entretiennent par les rejetons. Les unes mûrissent dans l'espace de six semaines; d'autres, qui passent pour les meilleures, ont besoin de quatre mois. Ce légume est bon, sain, nourrissant, mais capable de donner des vents. Sa feuille a la forme d'un cœur. Elle est dentelée de deux petits crans, mince, d'un vert luisant, aussi douce au toucher qu'au goût. Sa tige est d'un vert pâle; elle est tendre, juteuse, flexible. Les fleurs sont petites, semblables à la double violette, et de couleur jaune. Elles sont entourées de plusieurs petits filaments, qui n'ont pas plus tôt touché la terre qu'ils y prennent racine, et forment de nouvelles plantes. Il se trouve des patates fort grosses et fort pesantes. Ordinairement leur forme est irrégulière, et leur diamètre de deux à cinq pouces. La couleur de la chair est la même que celle de la peau, c'est-à-dire rouge, blanche, ou jaune. Le goût en est délicieux (1).

Barbot dit que près de Rufisque on trouve une sorte de petits pois blancs, et de fèves rouges et blanches, qui sont d'une bonté médiocre (2).

Au commencement de la saison des pluies, le pourpier croît ici naturellement; et sur les bords de la Gambie il est non-seulement fort bon, mais tout-à-fait semblable à celui d'Angleterre. On y trouve aussi une herbe nommée kollilu, qui ressemble à l'épinard,

(1) Labat, p. 78, et Barbot, p. 113.
(2) Barbot, p. 30.

et qui sert aux mêmes usages (1). Le pays produit une variété infinie d'autres bonnes herbes; mais les nègres ont peu de goût pour les salades, et s'étonnent de voir manger de l'herbe aux Européens comme aux chevaux et aux vaches. Ils n'ont pas plus d'inclination ni de curiosité pour les fleurs.

Ce qu'on appelle mil ou millet sur le Sénégal, porte le nom de mahis ou de maïs en Amérique, de blé de Turquie en France, et de grand turc en Italie. On en distingue de deux sortes, le petit et le grand. Dans le pays des Foulis, le grand millet se sème à la fin d'octobre, et se recueille aux mois de mars et d'avril. Dans le royaume de Hoval, le temps de semer est la fin de décembre, et celui de la moisson est aux mois de mai et de juin.

A l'égard du petit millet, il se sème partout après les premières pluies, c'est-à-dire au mois de juin, pour être recueilli aux mois de novembre et de décembre. Ainsi, lorsqu'on veut faire sa provision de grand millet dans le pays des Foulis, il faut s'y prendre dès le 15 de juin. Mais pour le petit, il suffit d'y penser à la fin de novembre ou au commencement de décembre, et de prendre la saison où les barques peuvent passer les bancs de sable qui se trouvent en divers endroits de la rivière.

Il se consomme parmi les nègres une prodigieuse quantité de ces deux sortes de millet. Ils le conservent en le suspendant en faisceaux par la tige dans des lieux secs. Il dure ainsi des années entières. Leur

(1) *Moore's Travels*, p. 108. Barbot, p. 113. Il appelle cette herbe *quelle toque*.

manière de le préparer est de le broyer dans un mortier, et de le passer dans un crible pour en séparer le son (1).

Moore dit qu'ils plantent le blé d'Inde plutôt qu'ils ne le sèment. Ils font de petits trous à quatre pieds de distance, dans chacun desquels ils mettent ensemble trois ou quatre grains, qui croissent comme le houblon. Il s'élève jusqu'à neuf ou dix pieds de hauteur, dans une grosse canne qui pousse des épis de chaque côté.

On distingue deux sortes de blé de Guinée. Le plus gros est rond, à peu près de la grosseur de nos petits pois. On le sème de la main, comme nous semons le froment et l'orge. Il croît à la hauteur de neuf ou dix pieds, sur un petit tuyau. Le grain est au sommet dans une assez grosse touffe. La seconde sorte, qui est la plus petite, a reçu des Portugais le nom de mansaroke. Elle se sème comme l'autre, et s'élève à la même hauteur; mais la tige en est plus grosse. Le grain n'est pas beaucoup plus gros que le millet de Cananor, et lui ressemble pour la forme (2). Barbot nous apprend que sa tige est fort droite et pousse quantité de feuilles; que ses épis ont jusqu'à douze pouces de longueur; que le grain est longuet plutôt que rond, et ressemble beaucoup à la coriandre; que les nègres font leur moisson avec des instruments de fer assez semblables à nos serpes, et qu'après avoir laissé sécher pendant un mois le blé dans l'épi,

(1) Labat, *ubi sup.*, t. II, p. 165.

(2) Moore, p. 109.

ils le renferment dans des huttes bâties pour cet usage. Ils le battent ensuite comme nous battons le blé (1).

Le couscous, qui est l'aliment le plus commun des nègres, est une composition de farine. Après en avoir fait une pâte, ils la mettent sur le feu dans un pot de terre ou de bois, percé d'un grand nombre de trous comme nos couloires; et, l'arrosant d'eau bouillante, ils la remuent continuellement pour l'empêcher de s'épaissir. A force de mouvement, elle se divise en petites boules sèches et dures, qui se gardent long-temps lorsqu'on prend soin de les garantir de l'humidité. Pour en faire usage, on les arrose d'eau chaude, ce qui les fait enfler comme le riz. Cette nourriture est saine, du moins s'il en faut juger par les nègres, qui sont ordinairement gras et pleins de santé (2).

Le sanglet est la simple farine du maïs. C'est l'aliment le plus ordinaire des pauvres habitants. Il se vend en épis ou en grains. Un baril de grain s'achète depuis quatre francs jusqu'à huit, en marchandises de l'Europe. On en fait un assez gros commerce au long du Sénégal, parce qu'il est en abondance sur les deux bords de cette rivière.

Dans plusieurs cantons, surtout aux environs du cap Vert, il croît un grain nommé gernotte (3), qui ressemble au maïs, avec cette différence qu'il est plus petit, et qu'il vient sans culture. La nature l'a ren-

(1) Barbot, p. 40.

(2) Moore, p. 109. Barbot prétend que c'est une nourriture grossière et indigeste, p. 49.

(3) Labat, *Afrique occidentale*, t. II, p. 167.

fermé dans une cosse rouge et mince, qui contient une substance blanche, solide et de fort bon goût. Ses épis ont deux pouces et un quart de long. Les nègres le préparent comme le maïs (1).

Le riz croît fort abondamment sur les bords et dans les îles du Sénégal, sur la Gambie, et dans les autres parties de la côte, surtout dans les lieux qui sont sujets aux inondations des rivières. Le commerce du riz est considérable sur les côtes voisines de Cacheo et au sud de Bissao (2).

On sème le riz dans les terres basses. Il croît de la hauteur du froment. Du sommet de sa tige, il pousse d'autres petits tuyaux qui soutiennent les épis. Sa multiplication est si extraordinaire, qu'un boisseau en produit souvent jusqu'à quatre-vingts. Cependant la paresse des nègres les met quelquefois dans le cas d'en manquer. Moore dit que le riz se sème dans de petites rigoles, comme on plante les pois en Angleterre; qu'il croît dans les terres humides, et que ses épis ressemblent à ceux de l'avoine (3).

Il n'y a point de champs ni de bois qui ne soient ornés d'une grande variété de fleurs sauvages tout-à-fait différentes de celles de l'Europe, mais d'une beauté fort médiocre. On en distingue une, qui est d'un fort beau cramoisi, et qui ressemble pour la figure à celle que les Français nomment belle-de-nuit.

(1) Barbot dit qu'il a le goût de la noisette, et l'appelle racine noire, 30 et 40.

(2) Labat, t. III, p. 92.

(3) Ibid, t. V, p. 244.

Elle est du plus beau cramoisi du monde; mais les nègres n'ont aucun goût pour les fleurs (1).

Ils ont une sorte de lis qu'ils appellent bunning, d'un goût fort âcre, dont les Anglais se servent pour assaisonner leurs sauces (2).

CHAPITRE VII.

Quadrupèdes sauvages et privés de la Sénégambie.

Cette vaste partie du continent de l'Afrique, qui est depuis le cap Blanc jusqu'à Sierra-Leone, contient des animaux de toutes les espèces, surtout une infinité de quadrupèdes carnassiers, qui vivnet en sûreté dans ces contrées. Donnons le premier rang au lion, puisque de tout temps on l'a nommé le roi des animaux.

Il semble que l'Afrique soit le pays naturel de cette noble créature, non-seulement parce qu'il n'y a point de régions connues où les lions soient en si grand nombre, mais encore parce qu'ils y sont d'une taille et d'une férocité terribles. On remarque que ceux du mont Atlas n'approchent point de ceux du Sénégal et de la Gambie pour la hardiesse et la grosseur.

(1) Moore, p. 31.

(2) Barbot, p. 32, et Jobson, p. 135.

Quelques naturalistes se sont imaginé que la face du lion a quelque ressemblance avec le visage humain. Il a la tête grosse et charnue, couverte de longues boucles d'un crin fort rude. Son front est carré et comme sillonné par de profondes rides, surtout lorsqu'il est en fureur. Ses yeux sont vifs et perçants, ombragés d'épais sourcils qu'il fait mouvoir d'une manière qui imprime l'épouvante. Il a le nez long, large et ouvert; la mâchoire épaisse et garnie de muscles, de tendons et de nerfs d'une force singulière. Il a de chaque côté quatorze dents, quatre incisives, quatre canines, et six molaires. Les premières sont d'une grandeur médiocre; les secondes plus grandes, mais inégales, de la longueur d'un pouce, et larges à proportion, avec trois petits points au centre, auxquels plusieurs naturalistes trouvent de la ressemblance avec la fleur de lis. Sa langue est fort grosse, rude, et couverte de plusieurs pointes aussi dures que de la corne, longues de trois ou quatre lignes, et tournées vers le gosier. Cette étrange superficie de sa langue rend ses lèchements si dangereux, qu'ils écorchent aussitôt la peau; et pour peu qu'il sente le sang, il ne pense plus qu'à dévorer. Le domestique d'un Français ayant souffert qu'un lion privé, qui couchait dans la chambre de son maître, prît l'habitude de le caresser et de le lécher, fut averti souvent des funestes conséquences auxquelles il s'exposait; mais, se fiant à la douceur et à la familiarité de cet animal, il négligea les avertissements. Son maître, réveillé par quelque bruit, jeta les yeux dans sa chambre, et ne fut pas peu effrayé de voir la tête de son valet entre les griffes du

lion, qui avait déjà dévoré le corps. Il se leva aussitôt; et, gagnant son cabinet, il appela à son secours quelques autres Français, qui tuèrent le monstre à coups de fusil (1).

Quoique le cou du lion soit d'une bonne longueur, il est d'une force et d'une roideur étonnantes. Aristote s'est trompé lorsqu'il l'a cru composé d'un seul os. Il consiste en plusieurs vertèbres mobiles, qui ne laissent pas d'être parfaitement jointes. Celui du mâle est couvert d'une longue et rude crinière, qui se dresse lorsqu'il est en fureur. La femelle est sans crinière, mais on la croit plus féroce encore et plus terrible que le mâle.

Le lion a les jambes courtes, osseuses et fort souples. Sa marche est lente et majestueuse, excepté lorsqu'il poursuit sa proie; car il court alors avec une vitesse extraordinaire. Il a les pieds gros et larges. Ceux de devant sont divisés en cinq griffes, bien articulées; ceux de derrière, en quatre, toutes armées d'ongles forts et pointus. Sa queue est longue, vigoureuse, couverte d'un poil rude et court jusqu'à l'extrémité, qui est frisée et qui se termine en touffe.

Personne n'ignore quelle est la fierté et la hardiesse de ce terrible animal. Son intrépidité est si surprenante, que, soit hommes ou bêtes, il ne paraît jamais effrayé du nombre de ses ennemis. S'il ne pense point à l'attaque, il passe dédaigneusement, et continue sa marche avec lenteur. Si la faim le presse, il tombe indifféremment sur tout ce qui se présente, et la ré-

(1) Labat, *Afrique occidentale*, t. II, p. 11.

sistance ne fait qu'augmenter sa rage. Aussi est-il fort dangereux de le blesser sans l'abattre. Quelque inégal que puisse être le combat, il ne tourne jamais le dos. S'il est forcé de se retirer, il le fait en arrière et fort lentement, jusqu'à ce qu'il ait gagné quelque retraite assurée.

Un gentilhomme florentin (1) avait une mule si vicieuse, que non-seulement elle rendait peu de service, mais que, se révoltant contre les valets et les palefreniers, elle maltraitait des dents ou des pieds tous ceux qui l'approchaient. Son maître, après avoir employé inutilement toutes sortes de moyens pour la dompter, résolut de l'exposer aux bêtes féroces de la ménagerie du grand-duc. On lâcha un lion, dont le rugissement aurait d'abord effrayé tout autre animal. Mais la mule, sans paraître alarmée, se retira prudemment dans un coin de la cour, où elle ne pouvait être attaquée que par-derrière, c'est-à-dire du côté de sa principale force. Dans cette situation, elle attendit son ennemi, l'observant du coin de l'œil, et lui présentant la croupe. Le lion, qui parut sentir la difficulté de l'attaque, employa toute son adresse pour prendre ses avantages. Enfin, la mule trouva l'occasion de lui lancer une si furieuse ruade, qu'elle lui brisa neuf ou dix dents, dont on vit sauter les fragments en l'air. Le roi des animaux s'aperçut qu'il n'était plus en état de combattre. Il ne pensa qu'à se retirer en arrière jusque dans sa loge, en laissant la mule maîtresse du champ de bataille.

(1) On raconte ce fait d'après Labat, *Afrique occidentale*, p. 16.

Suivant l'opinion de quelques naturalistes, le lion a constamment la fièvre, ou du moins une violente inflammation dans la masse du sang. Le célèbre du Verney a remarqué que la vésicule du fiel dans cet animal a divers replis; d'où il conclut qu'il abonde en bile. Sa proie ordinaire est une multitude de petits animaux; lorsqu'il est pressé par la faim, il n'épargne rien. Cependant on assure qu'il respecte les femmes, et qu'il prend même la fuite à leur vue. Mais on n'a pour garant de cette vérité que le témoignage de Labat, qui parle d'après Paul Lucas. Ce fameux voyageur, dit-il, lui raconta qu'étant à la Monesta près de Tunis, il avait vu les femmes du pays, sans autres armes que des bâtons et des pierres, poursuivre des lions pour leur faire quitter leur proie, et ces fiers animaux l'abandonner plutôt que de se défendre (1).

Le lion supporte long-temps la soif. On prétend qu'il ne boit qu'une fois en trois ou quatre jours, mais qu'il boit beaucoup lorsqu'il en trouve l'occasion. C'est une erreur vulgaire que de le croire épouvanté du chant des coqs. On a vérifié, au contraire, qu'il fait peu d'attention à la volaille; mais il n'est pas moins vrai qu'il redoute les serpents. La ressource des Maures, lorsqu'ils sont poursuivis par un lion, est de prendre leur turban, et de le remuer devant eux dans la forme d'un serpent. Cette vue suffit pour faire précipiter sa retraite à leur ennemi. Comme il arrive souvent aux mêmes peuples de rencontrer des

(1) Ce trait, qui indique la crainte, paraît pris de la lettre qui est à la fin du voyage de Fréjus en Mauritanie, p. 27. Voyez ci-après l'analyse du voyage de Sparman.

lions dans leurs chasses, il est fort remarquable que leurs chevaux, quoique célèbres pour leur vitesse, sont saisis d'une terreur si vive (1), qu'ils deviennent immobiles, et que les chiens, non moins timides, se tiennent rampants aux pieds de leur maître ou de son cheval. Le seul expédient pour le Maure est de descendre, et d'abandonner une proie qu'il ne peut défendre. Mais si le ravisseur est trop près, et qu'on n'ait pas le temps d'allumer du feu, seul moyen de l'effrayer, il ne reste qu'à se coucher par terre dans un profond silence. Le lion, lorsqu'il n'est pas tourmenté par une faim dévorante, passe gravement, comme s'il était satisfait du respect qu'on a pour sa présence (2).

Le lion est d'une taille assez haute et fort bien prise. Ceux d'Afrique ne sont pas moins gros qu'un cheval barbe. Quoique la lionne n'ait que deux mamelles, elle porte souvent quatre lionceaux, et quelquefois davantage. On assure qu'ils naissent les yeux ouverts. Lorsque les Maures en trouvent dans quelque antre, ils ne manquent point de les porter aux Européens, qui s'empressent ordinairement de les acheter. Si la lionne revient assez tôt pour courir après les ravisseurs, ils lui jettent un de ses petits; et, tandis qu'elle le porte à sa caverne, ils ne perdent pas un moment pour s'échapper avec les autres.

Nos histoires offrent quantité d'exemples de la générosité et de la clémence du lion. Labat en rapporte deux qu'il avait appris de plusieurs témoins. Le père

(1) Labat, *Afrique occidentale*, t. II, p. 11.

(2) Ibid., p. 16.

Joseph Colombet, religieux jacobin, étant dans l'esclavage à Mequinez, résolut avec un de ses compagnons de se mettre en liberté par la fuite. Comme ils connaissaient assez le pays, ils espéraient de pouvoir se rendre à Larache, place qui appartient aux Portugais sur cette côte. Ils trouvèrent le moyen de s'échapper; et, ne marchant que la nuit, ils se reposaient pendant le jour dans les bois, où ils se couvraient de feuilles et de ronces pour se défendre de l'ardeur du soleil. Après deux jours de marche, ils arrivèrent près d'un étang, seule eau qu'ils eussent rencontrée depuis leur départ; et le premier objet qui frappa leurs yeux fut un lion qui était fort près d'eux, et qui paraissait garder le bord de l'eau. Un moment de conseil sur un danger si pressant leur fit prendre le parti de se mettre à genoux devant ce terrible voisin; et d'une voix touchante ils lui firent le récit de leur infortune. Le lion parut touché de leur humiliation. Il s'éloigna volontairement à quelque distance, et leur laissa la liberté de boire. Le plus hardi ne balança point à s'approcher de l'étang, où il remplit son flacon, tandis que l'autre continuait ses prières. Ils passèrent ensuite à la vue du lion, sans qu'il fît le moindre mouvement pour leur nuire; et, le jour d'après, ils arrivèrent heureusement à Larache.

La seconde aventure était arrivée à Florence. Un lion du grand-duc, étant sorti de la ménagerie, entra dans la ville, et ne manqua point d'y répandre beaucoup d'épouvante. Entre les fugitifs, il se trouva une femme qui portait son enfant dans ses bras, et qui, dans l'excès de sa crainte, le laissa tomber. Le lion

s'en saisit, et paraissait prêt à le dévorer, lorsque la mère, transportée du plus tendre mouvement de la nature, retourna sur ses pas, au mépris du danger, se jeta aux pieds du lion, et lui demanda son enfant. Il la regarda fixement. Ses cris et ses pleurs semblèrent le toucher. Enfin, il mit l'enfant à terre, et se retira sans lui avoir fait le moindre mal (1).

Un autre auteur ajoute à ces deux histoires que, vers l'an 1614, deux esclaves chrétiens s'étant échappés la nuit de leur prison, dans l'espérance de se rendre à Mazagan, place portugaise, ils aperçurent près d'un arbre, sous lequel ils cherchaient à se cacher pendant le jour, un lion, qui marcha comme eux lorsqu'il les vit marcher, qui s'arrêta lorsqu'il les vit arrêtés, enfin qui les suivit sans les perdre de vue. Bientôt ils furent joints par quelques cavaliers, qui avaient été détachés pour les poursuivre. Mais le lion, faisant face à leurs ennemis, les obligea de se retirer. Ensuite, ne cessant point de conduire ces malheureux esclaves, il ne les quitta qu'à la vue de Mazagan, et lorsqu'ils furent hors de danger (2).

Les Français du fort Saint-Louis avaient une belle lionne, qu'ils gardaient enchaînée pour l'envoyer en France. Cet animal fut atteint d'un mal à la mâchoire, qu'on prétend aussi dangereux pour son espèce, que l'hydropisie de poitrine pour la race humaine. N'étant

(1) Quelque opinion qu'on prenne de ces deux récits sur le témoignage de Labat, on remarquera sans doute que, s'il est vrai, suivant le même auteur, que le lion craigne les femmes, celle-ci n'avait pas besoin d'employer la prière. Dans ces deux faits, la crainte a été prise pour de la générosité.

(2) Voyez la lettre qui est à la fin du *Voyage de Fréjus*, p. 29.

plus capable de manger, il fut bientôt réduit à l'extrémité; et les gens du fort, qui le crurent incurable, lui ôtèrent sa chaîne et le jetèrent dans un champ voisin. Il était dans cet état lorsque le sieur Compagnon, auteur du Voyage de Bambouk (1), l'aperçut à son retour de la chasse. Ses yeux étaient fermés, sa gueule ouverte, et déjà remplie de fourmis. Compagnon prit pitié de ce pauvre animal; et, s'imaginant lui trouver quelque reste de vie, il lui lava le gosier avec de l'eau, et lui fit avaler un peu de lait. Un remède si simple eut des effets merveilleux. La lionne fut rapportée au fort. On en prit tant de soin, qu'elle se rétablit par degrés. Mais, n'oubliant pas à qui elle était redevable d'un si grand service, elle conçut tant d'affection pour son bienfaiteur, qu'elle ne voulait rien prendre que de sa main; et lorsqu'elle fut tout-à-fait guérie, elle le suivait dans l'île, avec un cordon au cou, comme le chien le plus familier (2).

Le hasard favorise quelquefois de faibles animaux jusqu'à leur donner de l'avantage sur le lion. Tandis que Brüe était directeur de la compagnie française au Sénégal, on apporta dans l'île de Saint-Louis un troupeau entier de chèvres qu'on avait acheté des Maures. Il y avait dans le fort un beau lion, qu'on y nourrissait soigneusement depuis plusieurs années. La vue de ce terrible animal inspira tant de frayeur aux chèvres, qu'elles prirent toutes la fuite, à la réserve d'une seule, qui, le regardant avec audace, fit un pas en arrière, et s'avança vers lui les cornes baissées.

(1) Voyez ci-dessus sa relation, t. III, p. 241.

(2) Marchais, *Voyage de Guinée*, p. 115.

Cette attaque, qui fut répétée plusieurs fois, jeta le lion dans un tel désordre, que, soit frayeur ou pitié, il se mit comme un chien entre les jambes du directeur, pour éviter un adversaire si incommode (1).

On nomme quelques animaux qui ne craignent pas de mesurer leurs forces avec le lion, tels que le tigre et le sanglier. L'éléphant, quoique redoutable par sa grosseur, devient souvent sa proie. En 1695, dans un marais rempli de roseaux, proche de Maroc, on trouva un lion et un sanglier expirants des blessures qu'ils avaient reçues l'un de l'autre dans le même lieu. Les roseaux étaient abattus aux environs et teints de leur sang (2).

L'attaque du lion paraît toujours délibérée. Il ne s'avance pas directement vers sa proie; mais, faisant un circuit, et rampant même pour s'approcher, il s'élance ensuite, lorsqu'il est à portée de fondre sur elle d'un seul saut. Malgré cette férocité naturelle, les lions s'apprivoisent facilement dans leur jeunesse. Il s'en trouve d'aussi doux et d'aussi caressants que des chiens (3).

La méthode ordinaire des Maures et des nègres pour prendre des lions, est d'ouvrir dans la terre un grand trou qu'ils couvrent de branches et de feuilles, sur lesquelles ils laissent une pièce de chair pour amorce. Lorsque l'animal est pris dans cette trappe, ils le tuent à coups de flèches et de sagaies, et se

(1) Cette histoire paraît encore prise de la lettre du *Voyage de Fréjus*, p. 46. Elle confirme encore les observations de Sparman.

(2) Labat, *Afrique occidentale*, t. II, p. 30.

(3) Le Maire, p. 68.

nourrissent de sa chair pendant plusieurs jours (1).

Les Maures emploient la peau des lions à se faire des couvertures de lits. En Europe on s'en sert pour les garnitures de selles et les sièges de carrosses. Labat lui attribue une propriété remarquable, c'est celle d'éloigner les rats et les mites du lieu où elle est conservée. Il cite le témoignage de Paul Lucas, qui s'en était assuré par sa propre expérience.

Quelques voyageurs assurent que le lion est ordinairement accompagné d'un autre animal, qui va pour lui à la chasse et qui lui rapporte sa proie. C'est une espèce de chien sauvage, que les Anglais nomment chacal. Jobson observe qu'étant à l'ancre, sur la rivière de Gambie, lui et ses gens entendirent, pendant les ténèbres, le bruit de cet animal, qui chassait pour le lion, et distinguèrent une sorte de réponse ou d'accueil, que le lion lui faisait à son retour; de sorte qu'entre les Anglais du bâtiment (2), c'était un propos commun de se dire l'un à l'autre : Allons au rivage pour rendre nos devoirs au maître chasseur. Mais, quoique Jobson fût homme sensé, on ne voit rien à recueillir d'une observation de cette nature.

Bosman assure que le chacal ou le chien sauvage (3) est d'une férocité qui ne le cède qu'à celle du tigre; qu'il dévore tout ce qui se présente, hommes, animaux, et surtout les vaches, les chevaux et les moutons; qu'au fort d'Acra, sur la Côte d'Or, il vient pendant la nuit jusque sous les murs; qu'il y enlève

(1) Labat, t. II, p. 33.

(2) Jobson, p. 136.

(3) C'est un loup, ou plutôt un intermédiaire entre le loup et le chien, *canis aureus* des naturalistes.

des porcs, des brebis, et qu'il pénètre quelquefois jusque dans l'étable; que, pour détruire ces bêtes carnassières, on a trouvé le moyen de disposer plusieurs fusils bien chargés, de manière qu'une corde qui soutient une pièce de viande ne peut être ébranlée sans faire partir trois ou quatre coups, qui mettent autant de balles dans la tête de l'animal. Ce piège manque rarement. En 1700, l'auteur vit un chacal qui avait été tué dans le même lieu; et sa grosseur était celle d'un mouton; mais il avait les jambes plus longues et d'une épaisseur proportionnée. Son poil était court et marqueté, sa tête grosse et plate, avec des dents dont la moindre était plus grosse que le doigt. Ses griffes n'étaient pas moins terribles, de sorte que toute sa force paraît consister dans ses griffes et ses dents (1).

Un de ces animaux étant entré pendant la nuit, près d'Acra, dans la cabane d'un nègre, enleva une fille, qu'il chargea sur son dos, en se servant d'une patte pour la tenir ferme dans cette situation, tandis qu'il marchait légèrement sur les trois autres. Mais les cris de sa proie ayant éveillé quelques nègres, elle fut délivrée par ceux qui se hâtèrent de la secourir. On ne lui trouva qu'une petite meurtrissure dans l'endroit où le chacal l'avait serrée de sa patte.

Les tigres (2), sur cette côte d'Afrique, sont de la taille d'un grand lévrier. On prétend qu'ils sont beau-

(1) Bosman, p. 246. Cette description répond à la panthère.

(2) Les voyageurs emploient ce mot pour tous les grands chats. On n'a point vu encore en Afrique le tigre proprement dit. Les animaux qu'on y appelle ainsi sont des léopards et des panthères.

coup plus grands dans l'Abyssinie. Leur peau forme un spectacle agréable par la variété de ses taches et de ses couleurs. Le poil en est doux et luisant. Ils ont la tête semblable à celle du chat, les yeux jaunes et féroces, le regard cruel et malin, les dents fort pointues, la langue aussi rude qu'une pierre, et les muscles fort longs. Tous leurs mouvements sont vifs et agiles comme ceux du chat. Ils ont la queue longue, couverte d'un poil fort court, les jambes bien proportionnées, souples et fortes, et les pieds armés de griffes aiguës. Ils sont très-voraces; et, dans leur faim, ils attaquent avec beaucoup d'adresse des animaux beaucoup plus gros qu'eux, tels que l'éléphant et le taureau. Le tigre d'Afrique est beaucoup plus féroce que ceux de l'Asie et de la Nouvelle-Espagne. Les nègres mangent sa chair, et la trouvent bonne.

Brüe, après avoir employé toutes sortes de moyens pour adoucir la férocité d'un tigre qu'il avait fait élever au fort Saint-Louis, eut un jour la curiosité d'éprouver comment un porc serait capable de se défendre contre cet animal. Il en prit un des plus forts, et le tigre fut lâché contre lui. Après une courte escarmouche, le porc se retira dans un angle des murs du fort, où son ennemi fut long-temps sans pouvoir prendre sur lui le moindre avantage. Enfin, se trouvant serré de plus près, il se mit à pousser des cris si furieux, que tout le troupeau de porcs, qu'on avait pris soin d'éloigner, accourut à ce bruit, sans que rien fût capable de l'arrêter; et, tous ensemble, ils fondirent si brusquement sur le tigre, qu'il n'eut pas d'autre ressource, pour se mettre à couvert, que

de sauter dans le fossé du fort, où les porcs n'osèrent le suivre (1).

On a remarqué que les tigres d'Afrique n'attaquent jamais les blancs, c'est-à-dire les Européens, quoiqu'ils dévorent fort avidement les nègres. En général, ils sont plus cruels et plus voraces que les lions. Lorsqu'ils sont pressés par la faim, ils entrent dans les villages, ils enlèvent le premier animal qu'ils rencontrent, à la vue même des habitants, qu'ils dévorent quelquefois eux-mêmes. Il est difficile de se procurer des tigres vivants, parce que les nègres les tirent avec des flèches empoisonnées, et que, dans les pièges mêmes où ils trouvent quelquefois le moyen de les prendre, ils ne peuvent ou n'osent s'en saisir qu'après les avoir tués à coups de flèches. Un tigre mortellement blessé ne laisse pas de fuir encore avec beaucoup de vitesse, et n'expire ordinairement que dans sa fuite (2).

Il se trouve, sur la Côte d'Or, des tigres aussi gros que des buffles. On en distingue de quatre ou cinq sortes, dont la différence consiste dans leur grandeur, leur férocité, et la disposition de leurs taches. Le nombre de ces animaux est incroyable dans cette contrée. Bosman ne put s'assurer si les léopards et les panthères sont une espèce de tigres (3); les observations de Pline lui parurent si fausses dans la comparaison qu'il en fit souvent avec le témoignage de ses yeux, qu'il ne daigne pas le nommer. Les nègres

(1) Labat, *Afrique occid.*, t. II, p. 37. Voy. ci-dessus, p. 348, note 2.
(2) Arthus, *ubi sup.*, p. 78.
(3) Voyez ci-dessus, p. 348, note 2.

distinguent les tigres par plusieurs noms; mais il serait difficile, suivant le même auteur, de rendre ces expressions barbares en caractères européens.

Tous les tigres, dit Bosman, sont des animaux enragés, qui donnent souvent des scènes fort tragiques. Ils n'épargnent ni les hommes ni les bêtes. Cependant, lorsqu'ils trouvent assez de bêtes pour rassasier leur faim, ils n'attaquent point les hommes; sans quoi le pays de la Côte d'Or serait bientôt sans habitants. Malgré cette étrange férocité, on ne laisse pas de les apprivoiser dans leur jeunesse; et l'on en voit d'aussi familiers que les chiens et les chats de l'Europe (1). Bosman en vit six de cette espèce à Elertina. Mais il observa que tôt ou tard ils reviennent à leur férocité, et qu'il ne faut jamais s'y fier sans précaution (2).

Le tigre, dit un autre voyageur (3), est à peu près de la longueur et de la hauteur du lévrier. Il est plus féroce que le lion, et se jette indifféremment sur les hommes et sur les bêtes. Les nègres en tuent un grand nombre à coups de flèches et de sagaies, dans la seule vue de les dépouiller de leur peau. Jamais cet animal ne se rend, tandis qu'il lui reste un souffle de vie; et rarement meurt-il sans ôter la vie à quelqu'un de ceux qui le tuent.

Le chat-tigre tire son nom de ses taches noires et blanches, qui lui donnent beaucoup de ressemblance avec le véritable tigre. Il est de la forme des chats de

(1) Bosman, *Description de la Guinée*, p. 245.
(2) Bosman, p. 245.
(3) Le Maire, p. 68.

l'Europe, mais trois ou quatre fois plus gros, et naturellement vorace. Il mange les rats, les souris, etc., et si l'on excepte la grosseur, il est fort peu différent du tigre.

Le léopard est agile et cruel. Cependant il n'attaque jamais les hommes, à moins qu'il ne se trouve dans quelque lieu si étroit qu'il craigne de ne pouvoir s'échapper. Dans ces occasions, il se jette sur l'ennemi qu'il redoute, il lui déchire le visage avec ses griffes, et continue de lui arracher autant de chair qu'il en peut trouver, jusqu'à ce qu'il le voie mort et sans mouvement. Il porte aux chiens une haine mortelle, et s'expose à tout pour dévorer ceux qu'il rencontre (1).

La panthère d'Afrique est de l'espèce des léopards. Sa peau est marquetée de fort belles taches. Elle est vive et légère. Elle a la taille d'un lévrier, la tête ronde, le gosier large, et les dents tranchantes. Son regard n'a rien de farouche; cependant elle est vorace, et elle rode sans cesse autour des villages, pour surprendre les bestiaux ou la volaille. Il est rare qu'elle attaque les hommes et les enfants (2).

Jobson raconte que les bords de la Gambie sont remplis de léopards et de panthères, que les nègres tuent pour en vendre la peau aux Européens. On lui fit voir un jeune homme qui avait été enlevé dans son enfance par une panthère. Sa mère l'avait laissé à sa porte, sur une natte, tandis qu'elle était allée puiser

(1) Labat, *Afrique occidentale*, t. IV, p. 361.

(2) Jobson, p. 138.

de l'eau à quelque fontaine. A son retour, découvrant l'animal qui entraînait tout à la fois la natte et l'enfant, elle poussa de grands cris qui attirèrent plusieurs nègres au secours. Cependant le monstre continuait de fuir avec sa proie, lorsqu'un heureux hasard fit glisser l'enfant de dessus la natte, et le rendit ainsi à ceux qui s'efforçaient inutilement de le secourir. La panthère s'échappa sans quitter la natte. Cet animal est si hardi, que dans l'obscurité il s'approchait quelquefois de la cabane que Jobson avait fait élever sur le rivage. Un chien, qui faisait la garde, rentrait alors avec les dernières marques de frayeur, et se cachait derrière le dos de ses maîtres, qui étaient obligés d'allumer des feux pour effrayer le monstre à son tour (1).

Quelques voyageurs mettent de la différence entre la panthère et l'once. Le Maire, qui les prend pour le même animal, prétend que c'est une espèce de tigre, et le représente encore plus féroce. Il ajoute que sa peau est beaucoup plus belle que celle du tigre, quoiqu'elle soit mouchetée de même (2).

Les loups ressemblent entièrement à ceux de France; mais ils sont un peu plus gros et beaucoup plus cruels.

Il n'y a point d'animal terrestre qui puisse le disputer à l'éléphant pour la grosseur. On en trouve peu au nord du Sénégal; mais les régions du sud en sont remplies. S'il paraît que la matière n'ait point été employée avec épargne dans la composition de cet

(1) Le Maire, *ubi sup.*, p. 69.

(2) Ibid. Le tigre est rayé. J'ai dit qu'il n'y avait point de vrais tigres en Afrique. Voyez ci-dessus, p. 348, note 2.

animal, on peut dire que la nature a pris peu de soin de sa forme. Sa tête est monstrueuse. Ses oreilles, quoique longues, larges et épaisses, ses yeux, quoique fort grands, paraissent d'une petitesse extrême dans cette masse d'énorme grosseur. Son nez est si épais et si long qu'il touche à la terre. On l'appelle proboscide ou trompe. Il est charnu, nerveux, creusé en forme de tuyau, flexible, et d'une force si singulière, qu'il lui sert à briser ou à déraciner les petits arbres, à rompre les branches des plus gros, et à se frayer le passage dans les plus épaisses forêts. Il lui sert aussi à lever de terre sur son dos les plus lourds fardeaux (1). C'est par ce canal qu'il respire et qu'il reçoit les odeurs. Le nez de l'éléphant va toujours en diminuant depuis la tête jusqu'à l'extrémité, où il se termine par un cartilage mobile, avec deux ouvertures, qu'il ferme à son gré. Sans ce présent de la nature il mourrait de faim (2); car il a le cou si épais et si roide, qu'il lui est impossible de le courber assez pour paître comme les autres animaux. Aussi périt-il bientôt, lorsqu'il est privé de cet utile instrument par quelque blessure. Sa bouche est placée au-dessous de sa trompe dans la plus basse partie de sa tête, et semble jointe à sa poitrine. Sa langue est d'une petitesse qui n'a point de proportion avec la masse du corps. Il n'a dans les deux mâchoires (3) que

(1) Jannequin dit qu'un éléphant porte, avec sa trompe, un gros canon l'espace d'une lieue.

(2) Il s'en sert aussi facilement que nous nous servons des doigts.

(3) Celles de la mâchoire d'en-bas sont plus longues de deux doigts que celles d'en-haut. Voyez l'*Abrégé des Transactions philosophiques*, t. V, p. 121.

quatre dents pour broyer sa nourriture; mais la nature l'a fourni, pour sa défense, de deux autres dents qui sortent de la mâchoire supérieure, et qui sont longues de plusieurs pieds. Il se sert avec avantage de ces armes naturelles. Ce sont ces dents qui s'achètent, et qui sont mieux connues sous le nom d'ivoire. Leur grosseur est proportionnée à l'âge de l'animal. La partie qui touche la mâchoire est creuse; l'autre est solide et se tourne en pointe. Comme les Européens paient ces dents assez cher, c'est un motif qui arme continuellement les nègres contre l'éléphant. Ils s'attroupent quelquefois pour cette chasse, avec leurs flèches et leurs sagaies. Mais leur méthode la plus commune pour les prendre est celle des fosses, qu'ils creusent dans les bois, et qui leur réussissent d'autant mieux qu'on ne peut guère se tromper à la trace des éléphants (1).

La chair de ces animaux est un mets délicieux pour les nègres, surtout lorsqu'elle commence à se corrompre. Un bon éléphant en fournit plus que quatre ou cinq bœufs. La taille ordinaire de l'éléphant d'Afrique est de neuf ou dix pieds de long, sur onze ou douze de hauteur. On en distingue trois sortes; mais cette différence vient moins de leur forme que des lieux qu'ils habitent (2). Les éléphants qui se retirent dans les cantons déserts et montagneux sont plus farouches et plus adroits que les autres; ce qu'il faut sans doute attribuer à leur situation parmi les tigres et les lions, et quantité d'autres bêtes féroces. Ceux qui vivent dans

(1) Labat, *Afrique occidentale*, t. III, p. 270.
(2) Ibid.

les plaines sont moins intraitables, parcequ'ils sont accoutumés à la vue des hommes. Ceux du Sénégal ne s'éloignant guère des habitations et des terres cultivées, seraient encore plus familiers, si les fréquentes attaques des nègres ne les rendaient inquiets et défiants. Cependant il n'arrive guère qu'ils maltraitent les hommes, s'ils ne sont attaqués les premiers.

Quoique la taille des éléphants fasse juger qu'ils doivent être pesants dans leur marche, et qu'ils ont peu de légèreté à la course, ils cheminent et courent fort légèrement. Leur pas ordinaire égale celui de l'homme le plus agile; leur course est beaucoup plus prompte; mais il est rare de voir un éléphant courir. Avec un ventre pendant, un dos courbé, des jambes fort épaisses, et des pieds de douze ou quinze pouces de diamètre (1), ils ne peuvent aimer beaucoup le mouvement. Leurs pieds sont couverts d'une peau dure et épaisse, qui s'étend jusqu'à l'extrémité de leurs ongles. L'éléphant d'Afrique est presque noir, comme ceux de l'Asie. Sa peau est dure et ridée, avec quelques poils longs et roides, qui sont répandus par intervalles et sans aucune continuité. Sa queue est longue et semblable à celle du taureau, mais nue, à l'exception de quelques poils qui se rassemblent à l'extrémité, et qui lui servent à se délivrer des mouches, secours d'ailleurs assez peu nécessaire, puisque sa peau est à l'épreuve de la balle. On s'est persuadé faussement qu'il n'a point de jointure aux pieds, et qu'il lui est impossible

(1) Quatre jambes qu'on prendrait pour des colonnes, les pieds courts, ceux de devant plus larges et plus ronds. Voyez les *Transactions philosophiques*, ubi sup.

par conséquent de se lever et de se coucher. Cette erreur vulgaire est détruite par le témoignage de tous les voyageurs. Mais il a un défaut moins connu, qui est de se tourner difficilement de la droite à la gauche. Les nègres, qui l'ont reconnu par des expériences continuelles, en tirent beaucoup d'avantage pour l'attaquer en plein champ (1).

Quoique les Asiatiques aient trouvé l'art de former leurs éléphants pour la guerre, et pour quantité d'autres usages, on n'a jamais (2) appris que les nègres en aient tiré la même utilité; et si quelques princes particuliers l'ont entrepris, comme on l'a vu dans l'exemple de Boh Jean, leur paresse ou d'autres obstacles les ont bientôt rebutés. Plusieurs naturalistes assurent que les femelles de ces animaux portent leurs petits dix-huit mois; d'autres, trente-six: mais rien n'est plus incertain, et l'on ne peut espérer d'en être jamais mieux informé, parce que les éléphants privés ne produisent point. D'autres assurent que les éléphants voient et marchent aussitôt qu'ils sont nés, et que les femelles les nourrissent de leur lait pendant sept ou huit ans; simples conjectures, qui n'ont aucune autorité pour fondement.

L'éléphant a peu d'embarras pour sa nourriture. Il se nourrit d'herbe, comme les taureaux et les vaches. Si l'herbe lui manque, il mange des feuilles et des branches d'arbres, des roseaux, des joncs, toutes sortes de fruits, de grains et de légumes. Dans une faim pressante, il mange quelquefois de la terre

(1) Labat, *Afrique occidentale*, ubi sup., p. 275.
(2) Ibid., p. 281.

et des pierres; mais on a remarqué que cette nourriture lui cause bientôt la mort. D'ailleurs il souffre patiemment la faim, et l'on assure qu'il peut passer huit ou dix jours sans aucun aliment. Cependant il mange beaucoup lorsqu'il est dans l'abondance; témoin les dommages qu'il cause aux plantations des nègres. Un seul de ces animaux consomme dans un jour ce qui suffirait pour nourrir trente hommes pendant une semaine, sans compter les ravages qu'il fait avec ses pieds. Aussi les nègres n'épargnent-ils rien pour les éloigner de leurs champs. Ils y font la garde pendant le jour; ils y allument des feux pendant la nuit. Le tabac enivre quelquefois les éléphants, et leur fait faire des mouvements fort comiques. Quelquefois leur ivresse va jusqu'à tomber endormis. Les nègres ne manquent point ces occasions de les tuer, et se vengent sur leur cadavre de tous les maux qu'ils en ont reçus. Les éléphants boivent de l'eau; mais ils ne manquent jamais de la troubler auparavant avec les pieds.

Ils ont quantité d'ennemis, qui les exposent à des combats fréquents, et dont ils deviennent fort souvent la proie. Le principal est le rhinocéros; mais Labat (1) prétend à tort qu'il ne s'en trouve point en Afrique; Barbot (2) assure qu'on en voit sur le Sénégal. Les autres ennemis de l'éléphant sont les lions, les tigres, et les serpents, sans compter les

(1) Labat, t. III, p. 236.

(2) Kolben, dans sa *Relation du cap de Bonne-Espérance*, dit qu'on y en voit aussi.

nègres. Le plus redoutable est le tigre; il saisit l'éléphant par la trompe, et la déchire en pièces.

Les éléphants s'attroupent ordinairement au nombre de cinquante ou soixante. On en rencontre souvent des troupeaux dans les bois; mais ils ne nuisent à personne lorsqu'ils ne sont point attaqués (1).

Jobson rapporte qu'ils sont en si grand nombre au long de la Gambie, qu'on aperçoit de tous côtés leurs traces. Les roseaux et les bruyères, où ils aiment à se retirer, laissent voir ordinairement la moitié de leurs corps à découvert. Les deux dents qui nous donnent l'ivoire sortent de la mâchoire d'enhaut, quoique les peintres nous les représentent dans la situation opposée (2). C'est avec ces puissantes armes que les éléphants arrachent les arbres. Mais il arrive quelquefois aussi qu'elles se brisent; et de là vient, suivant le même auteur, qu'on trouve si souvent des fragments d'ivoire dispersés dans les terres. Jobson accuse d'erreur ceux qui se sont imaginé que les éléphants changent de dents, comme les cerfs de cornes, et les serpents de peau. Il cite sa propre expérience pour assurer que la chair de ces animaux est de fort bon goût. Il ajoute qu'ils sont aussi timides que des daims, et si légers à la course, qu'un éléphant qu'il avait blessé de trois coups de fusil, et qu'on trouva mort le jour d'après dans les bois, ne laissa pas de surpasser la vitesse des chevaux.

(1) Labat, t. III, p. 286.

(2) Jobson, p. 139.

Le Maire conseille de ne jamais attaquer l'éléphant dans un lieu où il a la liberté de se tourner (1). Sa trompe est terrible, dit-il, et l'ennemi qu'il saisit dans sa fureur ne peut éviter d'être écrasé. La femelle, suivant le même voyageur, porte souvent trois jeunes à la fois, et les nourrit avec de l'herbe et des feuilles. Il ajoute que ces monstrueux animaux entrent souvent dans les villages pendant la nuit, et que s'ils rencontrent quelques nègres ils ne passent pas moins tranquillement. Quelquefois le hasard les faisant heurter contre les cabanes, ils les renversent comme une coquille de noix (2).

Ils causent de furieux ravages au milieu des arbres fruitiers, surtout parmi les orangers et les bananiers. Ils mangent non-seulement les bananes, mais jusqu'à l'arbre qui les porte. Suivant Bosman, qui prétend l'avoir appris des nègres, l'éléphant poursuit l'homme dans l'eau, et lui cause du moins beaucoup de frayeur. Bosman en vit passer souvent près de lui quatre ou cinq, qui ne lui causèrent aucun mal, mais que lui et ses compagnons n'osèrent tirer, parce qu'il est très-difficile de les blesser mortellement, à moins qu'ils ne soient frappés entre les yeux et les oreilles : encore la balle doit-elle être de fer; car la peau de l'éléphant résiste au plomb comme un mur; et contre l'endroit même que le fer perce, une balle de plomb tombe entièrement aplatie.

Les nègres assurent que jamais l'éléphant n'insulte

(1) Le Maire, p. 68

(2) Ibid.

les passants dans un bois; mais que s'il est tiré et manqué, il devient furieux (1).

Au mois de décembre 1700, à six heures du matin, un éléphant (2) s'approcha de Mina, sur la Côte-d'Or, marchant à pas mesurés au long du rivage, sous le mont de Saint-Jago. Quelques nègres allèrent au-devant de lui sans armes, pour le tromper par des apparences tranquilles. Il se laissa environner sans défiance, et continua de marcher au milieu d'eux. Un officier hollandais, qui s'était placé sur la pente du mont, le tira d'assez près, et le blessa au-dessus de l'œil. Cette insulte ne fit pas doubler le pas au fier animal. Il continua de marcher, les oreilles levées, en paraissant faire seulement quelques menaces aux nègres, qui continuaient de le suivre; mais entre les arbres qui bordaient la route, il s'avança jusqu'au jardin hollandais, et s'y arrêta. Le directeur-général, accompagné de l'auteur, et d'un grand nombre de facteurs et de domestiques, se rendit au jardin, et le trouva au milieu des cocotiers, dont il avait déjà brisé neuf ou dix, avec la même facilité qu'un homme aurait à renverser un enfant. On lui tira aussitôt plus de cent balles, qui le firent saigner comme un bœuf qu'on aurait égorgé. Cependant il demeura sur ses jambes, sans s'émouvoir. La confiance qu'on prit à cette tranquillité coûta cher au nègre du directeur. S'étant imaginé qu'il pouvait ba-

(1) Un nègre, dit-il, près d'Axim sur la Côte-d'Or, ayant tiré et manqué un éléphant, l'animal fondit furieusement sur lui, et le mit en pièces, lui et son fusil. Bosman, p. 118.

(2) Ibid., p. 112.

dîner avec un animal si doux, il s'approcha de lui par derrière, et lui prit la queue. Mais l'éléphant punit sa hardiesse d'un coup de trompe; et, l'attirant à lui, il le foula deux ou trois fois sous ses pieds. Ensuite, comme s'il n'eût point été satisfait de cette vengeance, il lui fit dans le corps, avec ses dents, deux trous où le poing d'un homme aurait pu passer. Après lui avoir ôté la vie, il tourna la tête d'un autre côté, sans marquer d'attention pour le cadavre; et deux autres nègres s'étant avancés pour l'emporter, il leur laissa faire tranquillement cet office.

Il passa plus d'une heure dans le jardin, jetant les yeux sur les Hollandais, qui étaient à couvert sous des arbres, à quinze ou seize pas de lui. Enfin la crainte d'être forcés dans cette retraite leur fit prendre le parti de se retirer; heureux de n'être pas poursuivis hors du jardin par l'animal, contre lequel ils n'auraient pu trouver la moindre ressource. Ils avaient à se reprocher de n'avoir point apporté d'autre poudre et d'autres balles que la charge de leurs fusils. Mais le hasard conduisit l'éléphant par une autre porte, qu'il renversa dans son passage, quoiqu'elle fût d'une double brique. Il ne sortit pas néanmoins par cette ouverture; mais, forçant la haie du jardin, il gagna lentement la rivière, pour laver le sang dont il était couvert, ou pour se rafraîchir. Ensuite, retournant vers quelques arbres, il y brisa plusieurs tuyaux d'un aquéduc, et quelques planches destinées à la construction d'une barque. Les Hollandais avaient eu le temps de se rassembler avec des munitions; ils renouvelèrent leurs décharges, et le firent tomber à

force de coups. Sa trompe, qui fut coupée aussitôt, était si dure et si épaisse, qu'il fallut plus de trente coups pour la séparer du corps. Cette opération dut être fort douloureuse pour l'éléphant; car, après avoir essuyé tant de balles sans pousser un seul cri, il se mit à rugir de toute sa force. On le laissa expirer sous un arbre, où il s'était traîné avec beaucoup de peine; ce qui confirme l'opinion établie parmi les nègres, que les éléphants, à l'approche de leur mort, se retirent, s'ils le peuvent, sous un arbre ou dans un bois.

Aussitôt qu'il fut mort, les nègres tombèrent en foule sur son cadavre, et coupèrent autant de chair qu'ils en purent emporter. On trouva que d'un si grand nombre de coups, il en avait reçu peu de mortels. Quantité de balles étaient restées entre la peau et les os. D'autres, n'ayant pu pénétrer qu'une partie de la peau, s'y trouvaient encore nichées; mais la plupart étaient tombées aplaties. Quoique Bosman conclue de là qu'elles doivent être de fer, il y a beaucoup d'apparence que celles des Hollandais étaient trop petites, et n'avaient pas d'autre défaut, puisqu'on a l'exemple d'un Anglais qui, tirant un éléphant de son canot, sur le bord de la Gambie, le tua d'une seule balle de plomb. L'auteur, effrayé de cette aventure, prit la résolution de n'approcher jamais d'aucun éléphant, et donne le même conseil à ceux qui aiment leur sûreté (1).

L'éléphant n'est pas moins admirable par sa doci-

(1) Bosman, p. 118.

lité que par sa grosseur. Il vit l'espace de cent cinquante ans. Sa couleur s'embellit en vieillissant. Les nègres en prennent un grand nombre en creusant des fosses profondes dans les lieux que ces animaux fréquentent, et en les couvrant de branches et de feuilles d'arbres; l'éléphant se précipite dans le piège, où il est bientôt assommé avec toutes sortes d'armes et d'instruments. Le corps est partagé entre les chasseurs, et la peau leur sert à couvrir leurs bancs et leurs chaises. Ils font présent de la queue au roi, qui l'emploie pour chasser les mouches (1).

Le buffle est un autre animal des mêmes contrées. Il est plus gros que le bœuf (2). Son poil est noir, court, et fort rude, mais si clair qu'on découvre aisément la peau. Elle est brune et poreuse. La tête du buffle est petite à proportion du corps, maigre et pendante. Ses cornes sont longues, noires, courbées, avec la pointe ordinairement tournée en dedans. Il est dangereux, lorsqu'il est irrité par quelque insulte. Comme sa course est fort prompte, s'il atteint la personne qu'il poursuit, il la foule aux pieds, il l'écrase, jusqu'à ce qu'il ne lui trouve plus de respiration. Plusieurs nègres ont échappé à sa fureur en se contraignant long-temps pour retenir leur haleine (3). Il a les yeux grands et le regard terrible, les jambes courtes, le pied ferme dans son assiette; son mugissement est capable d'effrayer. Il mange peu, et travaille beaucoup. On s'en

(1) Arthus, *ubi sup.*, p. 77.

(2) Barbot dit que les nègres du cap Monte mangent la chair du buffle.

(3) On raconte la même chose du taureau sauvage.

sert en Italie pour labourer la terre et pour tirer les voitures. Son tempérament est si chaud, qu'au milieu même de l'hiver il cherche l'eau, et s'y plaît toujours. Sa chair est coriace et peu estimée; ce qui n'empêche pas qu'elle ne se vende dans les boucheries de Rome (1). Bosman trouve beaucoup de ressemblance entre le buffle et l'éléphant. Cet animal est rare, dit-il, dans la Guinée. A peine s'y en voit-il un dans l'espace de trois ou quatre ans. Bosman trouve que la chair en est bonne. Il ne croit pas le buffle assez léger pour égaler un homme à la course; mais, à son avis, il faudrait s'y fier moins dans l'eau, apparemment parce qu'il est fort prompt à la nage. Sa couleur, suivant le même témoin, est d'un brun foncé. On prétend qu'il contrefait le gémissement d'un homme en pleurs (2), et qu'il emploie d'autres artifices pour surprendre les nègres; mais Bosman traite ces récits de fables.

Dans plusieurs parties du continent, surtout dans les bois et les montagnes, on voit des vaches sauvages, qui craignent beaucoup l'approche des hommes. Elles sont ordinairement de couleur brune, avec de petites cornes noires et pointues. Elles multiplient prodigieusement, et le nombre en serait infini si les Européens et les nègres ne leur faisaient sans cesse la guerre (3).

Jobson nous apprend qu'outre les buffles, on trouve quantité de gros sangliers sur la Gambie. Leur cou-

(1) Labat, *ubi sup.*, p. 360.
(2) Jobson, p. 143.
(3) Le Maire, p. 171.

leur est un bleu foncé. Ils sont armés de larges défenses, et fournis d'une longue queue touffue, qu'ils tiennent presque toujours levée. Les habitants parlent beaucoup de leur hardiesse et de leur férocité. Ils les tuent pour prendre leur peau, qu'ils apportent aux comptoirs anglais. Jobson en vit une de quatorze pieds de longueur, brune, et rayée de blanc (1).

Le Maire observe qu'aux environs du cap Vert les bêtes fauves sont en fort grand nombre. Il met dans ce nombre les sangliers, les chèvres, et les lièvres; mais il regrettait de n'avoir vu aucun cerf du pays. Ils ont la tête aussi belle qu'en France, avec cette différence, que leurs cornes ressemblent à celles des chèvres suisses, excepté seulement qu'elles sont plus droites. La chair des sangliers du Sénégal est plus blanche que celle des sangliers d'Europe, mais fort inférieure pour le goût (2).

On trouve sur le Sénégal et sur la Gambie de grands troupeaux de gazelles ou d'antilopes. Cet animal a la tête, la queue et le poil du chameau, le corps de la biche, et le cri des chèvres. Par les jambes, qu'il a plus courtes par-devant que par-derrière, il ressemble au lièvre. Aussi a-t-il plus de facilité à monter qu'à descendre. Dans un terrain uni, sa légèreté est médiocre. Il tient les oreilles levées au moindre bruit. Ses cornes sont droites; mais à un pouce de la pointe elles se tournent en dedans. Il est d'un naturel doux, qui s'apprivoise aisément. Autour de l'œil, il a un cercle noir comme le chameau.

(1) Jobson, *ubi sup.*
(2) Jobson, p. 146. Labat, t. II, p. 42.

Les cerfs et les biches ne sont pas moins communs dans le même pays. Ils viennent en troupeaux fort nombreux des régions qui sont au nord du Sénégal, pour chercher des pâturages au sud de cette rivière. Les nègres leur font payer ce secours bien cher. Ils attendent que l'herbe commence à sécher, ce qui arrive au mois de mars ou d'avril; et, mettant le feu à ces espèces de forêts, ils contraignent tous les animaux dont elles sont remplies de gagner le bord de la rivière pour se sauver à la nage. Là, d'autres nègres les attendent en grand nombre, et ne manquent pas d'en faire une sanglante boucherie. Ils font sécher la chair après l'avoir salée, et vendent les peaux aux Européens (1).

Sur le rapport des nègres de la Gambie, Jobson dit qu'il y a dans leur pays une bête de la taille et de la couleur du daim (2), avec une seule corne, de la longueur du bras. Il observe qu'à juger de cet animal par la description des nègres, il ne ressemble point à la licorne, telle qu'on la peint en Europe; mais peut-être les nègres ne s'en formaient-ils l'idée que parce qu'il la leur faisait naître par ses questions. Le Maire nous dit, à la vérité, qu'il se trouve des rhinocéros dans le même pays (3); mais il confesse qu'il n'en a jamais vu.

Près du cap Vert, on voit un animal fort remarquable (4), qui a le corps d'un chien, les pieds d'un

(1) Labat, t. II, p. 42.
(2) Jobson, p. 146.
(3) Le Maire, p. 70.
(4) Barbot, p. 28.

daim, mais beaucoup plus grands, le museau d'une taupe, et qui se nourrit de fourmis.

Parmi les Serères qui sont voisins du même cap, on trouve un autre animal que les habitants nomment bomba, et les Européens capivert. Il est fort connu au Brésil. On en voit d'aussi gros qu'un porc d'un an. Son poil est blanchâtre, court, menu et roide. Ses pieds sont armés d'ongles fort pointus, qui lui servent à monter sur les arbres et à descendre. Il s'y assied sur les branches, et mange le fruit. Sa tête ressemble beaucoup à celle de l'ours (1). Ses yeux sont petits, mais vifs; son gosier fort large, et ses dents pointues. Il est amphibie, jusqu'à vivre aussi facilement dans l'eau que sur terre. Les nègres lui font ordinairement la guerre, et mangent sa chair, qu'ils trouvent excellente (2).

Les singes de différentes espèces sont innombrables au long de la Gambie. Ils paraissent en troupes de trois ou quatre mille, rassemblés chacun dans son espèce. On prétend qu'ils forment des républiques où la subordination est fort bien observée; qu'ils voyagent en bon ordre, sous certains chefs, qui sont de la plus grosse race; que les femelles portent leurs petits sous le ventre quand elles n'en ont qu'un, mais que, si elles en ont deux, elles chargent le second sur leur dos; et que leur arrière-garde est toujours composée d'un certain nombre des plus gros. Il est certain

(1) Froger dit qu'il a la tête d'un lièvre, le corps d'un porc, le poil épais et couleur de cendre, et qu'il est sans queue. *Voyage à la mer du Sud*, p. 127.

(2) Labat, t. IV, p. 168. C'est le cabiai

qu'ils sont d'une hardiesse extrême. Jobson voyageant sur la rivière, était surpris de leur témérité à se présenter sur les arbres, à secouer les branches, et à menacer les Anglais avec des cris confus, comme s'ils eussent été fort offensés de les voir. Pendant la nuit, on entendait quantité de voix, qui semblaient parler toutes ensemble, et qu'une voix plus forte, qui prenait le dessus, réduisait ensuite au silence. Jobson remarqua aussi, dans quelques endroits fréquentés par ces animaux, une sorte d'habitation composée de branches entrelacées, qui pouvaient servir du moins à les garantir de l'ardeur du soleil. Les nègres mangent fort avidement la chair des singes (1).

Le Maire distingue plusieurs espèces de singes au long du Sénégal et des côtes. Il appelle guenons ceux qui ont la queue fort longue, et magots ceux qui sont absolument sans queue. Mais il n'en vit aucun de la seconde espèce. Ceux de la première sont partout en grand nombre, et paraissent de trois sortes, l'une petite, qui est peu nuisible, et qui s'appelle pleureurs, parce que leur cri ressemble à celui des enfants; les deux autres sortes, à peu près de la taille des magots. Ils ont non-seulement des mains et des pieds, mais quelque chose dans les gestes et dans la contenance qui ressemble beaucoup à la figure humaine. Les nègres sont persuadés que ces singes peuvent parler comme les hommes (2), mais qu'ils s'obstinent à se taire, dans la crainte qu'on ne les force au travail. Ils ne sont propres qu'à mordre et à déchirer. Aussi les nègres

(1) Jobson, p. 145.
(2) Jobson, p. 143. Barbot dit la même chose.

du Sénégal, qui voient les Français rechercher ces animaux, leur apportent des rats en cage, et les assurant qu'ils sont plus méchants encore, et qu'ils mordent mieux que les singes.

On ne peut s'imaginer les ravages que ces pernicieux animaux causent dans les champs des nègres, lorsque le millet, le riz et les autres grains sont dans leur maturité. Ils se joignent quarante ou cinquante pour entrer dans un lougan. Un des plus vieux se place en sentinelle au sommet de quelque arbre, tandis que les autres font la moisson. S'il aperçoit quelque nègre, il se met à pousser des cris furieux. Toute la troupe, avertie par ce signal, se retire avec son butin, en sautant de branche en branche avec une merveilleuse agilité. Les femelles, chargées de leurs petits, n'en sont pas moins légères (1). Froger ajoute que les singes enlèvent souvent de jeunes filles de huit ou neuf ans, et qu'il est fort difficile de les délivrer d'entre leurs mains. Ils les transportent, dit-il (2), sur des arbres d'une grande hauteur. La vengeance des nègres contre ces cruels ennemis est d'en tuer un grand nombre, et de manger leur chair. Les jeunes s'apprivoisent aisément. La plus sûre méthode pour les prendre est de les blesser au visage, parce que, y portant les mains dans le premier sentiment de la douleur, ils lâchent la branche qui les soutient, et tombent ordinairement au pied de l'arbre. On s'engagerait dans un détail infini si l'on voulait décrire toutes les différentes espèces de singes qui se trouvent depuis Arguim jusqu'à Sierra-

(1) Le Maire, p. 70.
(2) Froger, *ubi sup.*, p. 45.

Leone. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'elles ne se mêlent point (1), et qu'on n'en voit jamais de deux sortes dans le même quartier.

Ceux qui ne quittent point les bois sont ou gris, ou blancs, ou marquetés de gris, de blanc, et de rouge. Ils ont le visage noir, mais les extrémités de la joue blanches, et une petite barbe pointue au bas du menton. Il y en a d'autres qui sont beaucoup plus laids, et dont la figure est même effrayante. Les nègres les mangent sans distinction (2), et regardent cette chair comme un de leurs meilleurs mets. Les uns la préparent avec du riz; d'autres la font sécher et fumer comme nos jambons. Mais la seule vue de ce misérable aliment soulève le cœur aux Européens (3).

On connaît une autre espèce de singe que les Portugais nomment el selvago, ou le sauvage, et les nègres quoja vorau. Il a cinq pieds de longueur. Sa figure est hideuse. Il a la tête, le corps et les bras d'une grosseur extraordinaire. Mais il est docile. On lui fait apprendre à marcher droit sur ses pieds, à porter de l'eau dans un bassin sur sa tête, et à rendre d'autres services (4). Sans éducation, il est si méchant et si fort, qu'il attaque un homme, le renverse, lui arrache les yeux, ou le blesse dangereusement. Ces singes se battent entre eux. Ils mettent en pièces, avec leurs dents et leurs ongles, les filets les plus

(1) Labat, t. III, p. 301.

(2) Barbot, p. 133.

(3) Les matelots mêmes refusent d'y toucher, dit Jobson, en arrivant de la mer.

(4) C'est l'orang-outang de Borneo et de Java, ou le champanzé.

forts. Aussi ne peut-on les prendre que dans leur jeunesse. Ils ont la face et les oreilles de l'homme (1), mais le nez fort plat. Leurs femelles ont la gorge pleine comme les femmes, et le ventre rond, avec le nombril fort enfoncé. Les jointures du bras et de la main, les jambes et le talon ont une parfaite ressemblance avec les nôtres (2). Ils marchent souvent droit sans avoir été instruits, et portent d'un lieu à l'autre des fardeaux fort pesants (3).

Jobson rend témoignage qu'il se trouve des porcs-épics et des civettes sur la Gambie, et que ces deux espèces d'animaux font une guerre cruelle à la volaille (4). Les civettes, ou les chats musqués, sont en grand nombre entre le Sénégal et le mont Atlas, aussi-bien que dans le royaume de Nathia (5), près de l'Abyssinie, et dans celui de Quoja, au-dessus de Sierra-Leone. Les voyageurs ne s'accordent point dans la description de cet animal. Quelques-uns l'ont pris pour l'hyène; d'autres le nomment civette, et d'autres, chat musqué (6). Ce dernier nom paraît d'autant moins juste, qu'à la réserve des oreilles, et de quelques poils qui se présentent comme des moustaches, la civette n'a rien de semblable au chat. Thevenot, qui en avait vu plusieurs, la représente de la grosseur d'un chien ordinaire. Il lui donne un mu-

(1) On a lu ci-dessus la même chose du baboin.
(2) C'est-à-dire qu'ils paraissent tels lorsqu'ils sont debout.
(3) Jobson, p. 115.
(4) Ibid., p. 139.
(5) *Voyages de Thevenot*, part. 1, p. 232.
(6) Barbot le compare au loup.

seau pointu, de petits yeux et de petites oreilles, des moustaches comme celles du chat, une peau marquetée de blanc et de noir, entremêlée de quelques raies jaunes, une queue longue et touffue comme celle du renard (1). Il la représente farouche, vorace, cruelle. Ses morsures, dit-il, sont fort dangereuses. On prend les civettes au piège et dans des trappes. On les garde dans des cages de bois, et pour nourriture on leur donne de la chair crue bien hachée.

Dapper, qui en fait à peu près la même description, ajoute que leurs jambes sont couvertes de longs poils noirs; que leurs pieds sont composés de cinq griffes, avec des éperons noirs fort droits et fort aigus, et qu'à l'exception de quelque partie de la tête, elles ressemblent à nos grands chiens, de l'espèce qu'on appelle mâtins, plus qu'à tout autre animal. Pomet, qui en avait une (2), assure qu'elles ressemblent au pole-cat ou chafouin d'Espagne, et dans sa planche néanmoins il lui donne la figure du renard. Brüe, qui en avait vu un grand nombre, dit, comme Dapper, qu'elles ressemblent à nos grands chiens de basse-cour, et que par la tête elles tiennent du chat et du renard.

Le prix de cet animal consiste dans une matière épaisse et huileuse qui se ramasse dans une petite bourse. Les mâles l'ont entre le scrotum et le penis, et les femelles entre le pudendum et l'anus. On a du moins de fortes raisons pour croire que ce petit sac,

(1) L'île de Socotra en est remplie. Elles ne s'y vendent que sept schellings.

(2) Pomet, *Histoire des drogues*, part. II, p. 18.

dans les femelles, est situé près de l'anus. Il est profond d'environ trois doigts, et large de deux et demi. Il contient plusieurs glandes qui renferment la matière odoriférante, qu'on fait sortir en le pressant. Pour la tirer, on agite l'animal avec un bâton, jusqu'à ce qu'il se retire dans un coin de sa cage. On lui saisit la queue, qu'on tire assez fort au travers des barreaux. L'animal se roidit, en pressant la cage de ses deux pieds de derrière. On le prend dans cette posture, pour lui passer au-dessous du ventre un bâton qui le rend immobile. Il est aisé alors de faire entrer une petite cuiller dans l'ouverture du sac; et, pressant un peu la membrane, on en fait sortir le musc qu'il contient (1).

Cette opération ne se renouvelle pas tous les jours, parce que la matière n'est pas assez abondante, surtout lorsque l'animal est renfermé. On y revient seulement une fois en deux ou trois jours, et l'on tire chaque fois une dragme et demie de musc, ou deux dragmes au plus. Dans les premiers moments il est d'un blanc grisâtre; mais il prend bientôt une couleur plus brune. L'odeur en est douce et agréable à quelque distance, mais trop forte de près, et capable même de nuire à la tête. Aussi les parfumeurs sont-ils obligés de l'adoucir par des mélanges.

On voit quantité de ces animaux en Hollande; et c'est de là que la plus grande partie du musc passe en France et en Angleterre. On nourrit la civette d'œufs et de lait; ce qui rend le musc beaucoup plus blanc

(1) Barbot veut que la cuiller soit d'étain ou de plomb, de peur qu'elle ne blesse les parties, p. 116.

que celui d'Afrique et d'Asie, où elle ne vit que de chair (1). Au Caire comme en Hollande, ce sont les Juifs qui se mêlent particulièrement de ce commerce. On connaît les propriétés du musc. Il entre dans la composition de plusieurs médecines (2).

Les Portugais nomment la civette kato de agali, et les Éthiopiens kankan. Elle est fort commune sur la Côte-d'Or et dans plusieurs régions de l'Inde; mais elle n'égale nulle part celle de la Guinée, que les nègres nomment castor. Les Portugais du pays en tirent un profit considérable. Ils envoient l'agali ou le musc, bien nettoyé, dans des bouteilles de verre, à Lisbonne et dans d'autres lieux, où il se vend fort bien. Mais il n'est pas aisé de nourrir ces animaux. Outre qu'ils sont extrêmement farouches, et que leurs morsures sont dangereuses, la dépense de leur entretien est considérable; car on ne les nourrit en Guinée que de volaille, de pigeons et d'autres oiseaux. Leur forme, suivant Arthus, est celle du renard, excepté la queue qui ressemble à celle du chat. Leur peau est marquetée comme celle du léopard. On les prend ordinairement en été, lorsque les bois sont couverts de feuilles. Le mâle est préféré à la femelle, et le musc des plus farouches est le plus estimé (3).

Suivant Bosman, le même pays produit trois ou

(1) Barbot dit que le meilleur aliment est la chair crue, et surtout les intestins de la volaille. Le docteur Stibbs observe que la civette vit un mois entier sans boire, et qu'elle rend plus de musc lorsqu'elle est nourrie avec du poisson. Elle mine beaucoup, comme les lapins. Voyez les *Transactions philosophiques*, n° 36, p. 704.

(2) Labat, t. II, p. 105.

(3) Arthus, *ubi sup.*, p. 80.

quatre sortes de chats sauvages. La civette, dit-il, en est un. On l'apporte à vendre lorsqu'elle est encore fort jeune, et son prix ordinaire est de huit ou neuf schellings. On a beaucoup de peine à l'élever. La première nourriture qu'on lui donne est de la bouillie de millet, avec un peu de chair ou de poisson. Elle produit la matière odoriférante de fort bonne heure; mais c'est toujours celle du mâle qu'on estime le plus, parce que l'urine des femelles tombant nécessairement dans leur petit sac, en altère un peu la qualité (1).

Les lièvres et les lapins des mêmes contrées ressemblent entièrement à ceux de l'Europe, et n'y sont pas en moins grande abondance.

Les Maures et les nègres qui vivent entre le Sénégal et la Gambie sont fort bien pourvus de chevaux. On voit aux seigneurs du pays des barbes d'une beauté extraordinaire et d'un grand prix. Les Maures entendent parfaitement ce commerce. Au lieu d'avoine, ils nourrissent leurs chevaux avec de l'herbe et du maïs broyé. S'ils veulent les engraisser, ils réduisent le maïs en farine, dans laquelle ils mêlent du lait. Ils les font boire rarement. Le grand défaut de leurs chevaux, est de n'avoir pas de bouche. En 1697, le siratique, ou le roi des Foulis, avait pour son propre usage quelques barbes d'une beauté admirable (2), dont chacun était estimé quinze esclaves. En 1734, Bumey Haman Seaka, frère du roi de Barsalli, avait

(1) Bosman, p. 251.

(2) Labat, t. III, p. 60 108 et 13.

un beau cheval, d'un blanc de lait (1), haut de seize palmes, la queue et les crins traînants jusqu'à terre.

Jobson, Moore et Labat rendent également témoignage que les régions du Sénégal et de la Gambie produisent beaucoup d'ânes. Toutes sortes de bestiaux y sont dans la même abondance. Les bœufs y sont gros, robustes, gras et de très-bon goût. Les vaches sont petites, mais charnues et fortes. Elles donnent beaucoup de lait; et dans plusieurs cantons elles servent de monture. A Bissao, elles tiennent lieu de chevaux, et leur pas est fort doux. Le nombre en doit paraître incroyable, quand on considère la multitude de cuirs qui sort de ce pays, et combien ils sont à bon marché. Le roi de Baol, plus connu sous le titre de tin, en a cinq mille dans ses troupeaux. Les bois en sont remplis. On les rencontre au nombre de trois ou quatre cents, gardées par un nègre, qui les ramène le soir dans un enclos voisin de l'habitation, pour les mettre à couvert des bêtes féroces. La nation des Foulis est la plus entendue pour l'entretien des bestiaux. Le lait qu'ils en tirent est doux et de bon goût. Un bœuf gras se vend deux pièces de huit en marchandises de l'Europe, et les vaches beaucoup moins (2).

Les moutons sont aussi en très-grand nombre. On en distingue deux sortes; les uns couverts de laine comme ceux de l'Europe, mais avec des queues si grosses, si grasses et si pesantes, que les bergers sont

(1) Moore, p. 214.

(2) Labat, t. II, p. 189 et 277; tome III, p. 241; et t. V, p. 121. Voyez aussi Barbot, p. 28.

obligés de les soutenir sur une espèce de petit chariot, pour aider l'animal à marcher. Lorsqu'on les a déchargées de leur graisse extérieure, elles passent pour un aliment fort délicat. Les moutons de la seconde sorte sont revêtus de poil comme les chèvres. Ils sont plus gros, plus forts et plus gras que les premiers. Quelques-uns ont jusqu'à six cornes, de différentes formes. Leur chair est tendre et de bon goût.

Quelques voyageurs confondent cette dernière espèce avec les chèvres, qui sont aussi fort nombreuses dans les mêmes pays, surtout au sud de la Gambie, et dans les îles des Bissagots où l'on ne voit pas de moutons. Les chèvres d'Afrique sont peu différentes de celles de l'Europe; mais la chair en est plus agréable. Outre les chèvres communes, les bords du Sénégal en produisent une espèce qui a la peau noire et unie, et qui est fort estimée des nègres.

Les chiens sont ici fort laids, la plupart sans poil, avec des oreilles de renard. Ils n'aboient jamais. Leur cri est un véritable hurlement; et les chiens étrangers qu'on amène dans le pays prennent peu à peu la même voix. Les nègres mangent leur chair, et la préfèrent même à celle de tout autre animal; mais ils n'apportent aucun soin pour les faire multiplier (1).

Les chauve-souris de la Sénégambie ne sont pas moins grosses que des pigeons. Leurs ailes sont fort longues, avec deux ou trois angles pointus, qui leur servent comme de crochets pour s'attacher aux arbres, d'où elles

(1) Labat, t. v, p. 75. Moore, 141, et Barbot, p. 84.

se laissent pendre la tête en bas. Elles ont la peau brune, et couverte d'un duvet. Les nègres les écorchent pour les manger. De tous les animaux qui volent, c'est le seul à qui la nature ait donné du lait pour nourrir ses petits (1). Les nègres les nomment tonga. On en voit une quantité prodigieuse aux environs du cap de Monte (2).

L'Afrique produit un quadrupède amphibie, que les Grecs nommaient hippopotamos, et qui est aujourd'hui connu sous le nom de cheval marin. Il s'en trouve beaucoup dans les rivières de Gambie et de San-Domingo. Le Nil et toutes les côtes, depuis le cap Blanc jusqu'à la mer Rouge, n'en sont pas moins remplis. Cet animal vit également dans l'eau et sur la terre. Dans sa pleine grosseur, il est plus gros d'un tiers que le bœuf (3), auquel il ressemble d'ailleurs dans quelques parties, comme dans d'autres il est semblable au cheval. Sa queue est celle du cochon, à l'exception qu'elle est sans poil à l'extrémité. Il se trouve des chevaux marins qui pèsent douze et quinze cents livres. Ils ont le corps charnu, bien ramassé, couvert d'un poil épais, court et brun, qui devient grisâtre ou couleur de cendre dans la vieillesse de l'animal. Cette peau paraît toujours unie et luisante lorsqu'il est dans l'eau.

Il a la tête fort grosse (4), mais courte à propor-

(1) Moore, p. 180.

(2) Labat, t. v, p. 29.

(3) Smith, *ubi sup.*, p. 48.

(4) Jobson dit de la taille d'un cheval de service, et la tête comme celle du taureau, p. 20.

tion du corps, et plate au sommet; le gosier large, les lèvres rondes et épaisses, le nez gros et relevé, avec des narines larges et ouvertes (1). Outre les dents mâchelières, qui sont grosses et creuses vers le milieu, il a quatre défenses comme celles du sanglier, deux de chaque côté, c'est-à-dire une à chaque mâchoire, longues de sept ou huit pouces, et d'environ cinq pouces de circonférence à la racine. Celles d'en-bas sont plus courbées que celles de la mâchoire supérieure. Elles sont composées d'une substance plus dure et plus blanche que l'ivoire; l'animal en fait sortir des étincelles, lorsque étant en furie il les frappe l'une contre l'autre; et les nègres s'en servent comme d'un caillou pour allumer du feu (2).

Les opérateurs recherchent beaucoup ces grandes dents pour en composer d'artificielles, parce qu'avec plus de dureté que l'ivoire leur couleur ne se ternit jamais. On prétend que, si l'on en fait de petites plaques pour les porter au cou, elles sont un spécifique merveilleux contre la sciatique, le rhumatisme et la crampe (3).

Les oreilles du cheval marin sont petites en comparaison de sa tête. Elles sont pointues. Il les dresse comme le cheval, lorsqu'il entend quelque bruit. Son hennissement est le même aussi que celui du cheval, mais si fort et si aigu, qu'il se fait entendre de fort loin. Il a la vue perçante, les yeux grands, à fleur de tête et bien taillés. Ils paraissent rouges et enflammés

(1) Elles lui servent à souffler de l'eau comme la baleine. Johson, p. 20
(2) Labat, *Afrique occidentale*, t. v, p. 261.
(3) Ibid., p. 3[illegible]8

lorsqu'il est en colère. Alors ses regards sont terribles; et, quoiqu'il ne soit pas naturellement porté à nuire, s'il est attaqué, blessé, ou qu'étant poursuivi de près il ne puisse se sauver dans l'eau, il se tourne avec fureur contre ceux qui l'attaquent. Cependant, comme il n'a point de cornes ni d'autres armes que ses pieds et ses dents, sa colère est peu dangereuse, ou du moins il n'est pas difficile de l'éviter en s'écartant. Son cou, qui est fort court, se dépouille de son poil à mesure qu'il avance en âge. Il a beaucoup de force dans cette partie et dans les reins. Un célèbre voyageur raconte qu'une vague ayant jeté et laissé à sec sur le dos d'un cheval marin une barque hollandaise, chargée de quatorze tonneaux de vin, sans compter les gens de l'équipage, cet animal attendit patiemment le retour des flots qui vinrent le délivrer de son fardeau, et ne fit pas connaître par le moindre mouvement qu'il en fût fatigué (1).

Il a les jambes grosses et charnues, le pied d'une grandeur médiocre, le sabot comme celui du bœuf; mais, ses pâturons n'étant point assez forts pour soutenir le poids de son corps, la nature a pris soin de suppléer à ce défaut en plaçant au-dessus deux petites cornes sur lesquelles il se soutient dans sa marche, de sorte qu'il laisse sur la terre les vestiges de quatre pointes (2). Plusieurs écrivains en ont pris droit de le représenter armé de griffes comme le crocodile. Il marche assez vite, surtout dans un terrain uni; mais

(1) Les auteurs du Recueil ne disent pas d'où ce trait est tiré.

(2) Jobson dit que son sabot est divisé en cinq griffes, *ubi sup.*, p. 90

il avance beaucoup moins qu'un cheval ordinaire, ou même qu'un nègre un peu léger à la course, comme les nègres le sont presque tous. Aussi ne manquent-ils jamais de hardiesse pour l'attaquer, surtout lorsqu'ils peuvent le surprendre à quelque distance de la rivière, et couper son passage; car il cherche toujours à s'échapper plutôt qu'à se défendre. S'il regagne le bord de la rivière, il plonge aussitôt jusqu'au fond; ensuite, reparaissant sur l'eau, il secoue les oreilles, il promène ses yeux sur ceux qui l'ont insulté, il hennit et se replonge (1). Il est plus robuste et plus dangereux sur la terre que dans l'eau; mais il nage plus légèrement qu'il ne marche. Les lieux qu'il fréquente sont les côtes, et surtout les rivières (2), parce qu'il aime beaucoup l'eau fraîche, et qu'il se plaît à monter sur les rives, pour se reposer dans les prairies et dans les champs cultivés (3). Mais on le voit rarement en haute mer.

La peau du cheval marin est si dure, particulièrement sur le dos, au cou, et sur l'extérieur des cuisses et des fesses, que les flèches, la sagaie et les balles même n'y font aucune impression. Les nègres et les Portugais s'en servent pour faire des boucliers. Mais entre les cuisses et sous le ventre elle est beaucoup plus tendre, et c'est vers ces parties que les chasseurs tâchent de le blesser. On ne le tue point aisément. Les Européens cherchent à lui casser les jambes avec des balles ramées; et, lorsqu'il est une fois tombé, la

(1) Labat dit hardiment qu'on entend ses hennissements d'une lieue.
(2) Barbot dit qu'ils aiment les lieux marécageux, p. 73.
(3) *Afrique occidentale*, t. v, p. 264.

difficulté n'est pas grande à l'achever. Mais, quoique les nègres aient la hardiesse d'attaquer le requin et le crocodile à coups de sagaies et de couteaux, ils en ont moins contre le cheval marin, s'ils ne trouvent l'occasion de le surprendre avec beaucoup d'avantage. Lorsqu'il est insulté dans l'eau, soit qu'il dorme au fond de la rivière, ou qu'il se lève pour hennir, ou qu'il nage sur la surface, il se jette avec fureur sur ses ennemis; et quelquefois il emporte, avec les dents, des planches de la meilleure barque. Mais, ce qui est encore plus dangereux, c'est que, la prenant par le bas, il la fait quelquefois couler à fond. On en trouve quantité d'exemples dans les voyageurs (1).

En 1731, un facteur de la compagnie d'Angleterre, nommé Galand, et le contre-maître d'un vaisseau anglais, furent malheureusement noyés dans la Gambie, par un accident de cette nature. Sur la rivière du Sénégal, un de ces animaux ayant été blessé d'une balle, et ne pouvant gagner le côté de la barque d'où le fusil était parti, le frappa d'un coup de pied si furieux, qu'il brisa une planche d'un pouce et demi d'épaisseur, et fit une voie d'eau qui faillit de faire submerger la barque (2). Celle de Jobson fut frappée trois fois par des chevaux marins, dans ses différentes navigations sur la Gambie. Un de ces animaux la perça d'un coup de dent, jusqu'à faire une voie d'eau fort dangereuse. On ne put l'éloigner pendant la nuit

(1) *Afrique occidentale*, t. v, p. 269 et 274.

(2) Labat, *ubi sup.*, dit qu'il renverse souvent les barques, mais sans nuire aux hommes.

que par la lumière d'une chandelle, qu'on mit sur un morceau de bois, et qu'on abandonna au cours de l'eau (1). Le même auteur trouva les chevaux marins encore plus féroces, lorsque ayant des petits ils les portent sur le dos en nageant. Il observe que le cheval marin s'accorde fort bien avec le crocodile, et qu'on les voit nager tranquillement l'un à côté de l'autre.

Cet animal est plus souvent sur la terre que dans l'eau. On prétend que, ne pouvant demeurer plus de trois quarts d'heure au fond de la rivière, il remonte pour respirer l'air; après quoi il replonge, et demeure tranquille pendant le même temps. Il lui arrive souvent d'aller dormir entre les roseaux, dans les marais voisins de la rivière. Ses ronflements le trahissent. Les chasseurs le surprennent et le tuent facilement dans cette situation; mais ils ne peuvent s'approcher trop doucement, car il a l'oreille si tendre, qu'il s'éveille au moindre bruit; et, lorsqu'il est alarmé, son premier mouvement le conduit à la rivière. Il serait inutile d'employer des filets pour le prendre; d'un coup de dent il briserait toutes les cordes. Lorsque les pêcheurs le voient approcher de leurs filets, ils lui jettent quelque poisson dont il se saisit; et la satisfaction qu'il ressent de cette petite proie le fait tourner d'un autre côté (2).

Outre le poisson, qui est sa principale nourriture, il paît l'herbe; il aime passionnément le riz, le maïs, et les légumes qu'il trouve dans les plantations des

(1) On alluma aussi une lanterne à l'arrière.

(2) Labat, *Afrique occidentale*, *ubi sup.*, p. 270.

nègres. Comme il a l'estomac vigoureux, et qu'il mange considérablement, il cause en peu de temps beaucoup de ravage. Les nègres sont souvent obligés d'allumer des feux pendant la nuit (1), pour éloigner les éléphants et les chevaux marins de leurs champs.

La chair des quadrupèdes ne déplaît point au cheval marin, lorsqu'il en trouve à dévorer; mais, lent et massif comme il est, on ne doit pas craindre qu'il prenne beaucoup d'animaux à la course. Les nègres sont persuadés qu'il dévore les femmes et les enfants, lorsqu'il les trouve endormis sur le bord des rivières. Ils prétendent aussi qu'il a beaucoup plus d'aversion pour les blancs que pour les nègres.

La femelle se délivre de ses petits à terre, les nourrit de son lait, et marche derrière eux pour les défendre. Elle en porte quatre à la fois; de sorte qu'en ne lui supposant qu'une portée tous les ans, ces animaux, qui sont en si grand nombre, doivent multiplier à l'infini. Aussi s'en voit-il, dans quelques rivières, des troupeaux de trois ou quatre cents. Ils ne sont pas si nombreux dans celle du Sénégal (2).

Les peuples d'Angola, de Congo et des côtes orientales d'Afrique regardent le cheval marin comme une espèce de divinité; mais ils ne font pas scrupule de le manger. Les Portugais, établis sur toutes les rivières de la côte, ne sont pas moins passionnés que les nègres

(1) Jannequin s'est persuadé mal à propos que ces animaux aiment le feu, et courent après la lumière plutôt qu'ils ne la fuient. De là vient l'erreur où il est tombé sur la manière de les tuer. Voyez ci-dessus sa Relation, au tome II.

(2) Labat, *ubi sup.*, p. 272.

pour la chair de cet animal. Elle est grasse et de bonne qualité; mais les Européens lui trouvent le goût rance et l'odeur désagréable. Ils l'estiment moins bouillie que rôtie ou étuvée. Une poitrine de veau marin rôtie ne le cède guère à celle du veau. La chair des jeunes est excellente.

Quoique cet animal appartienne plus à la terre qu'à la mer, les Portugais le traitent de poisson. Un auteur protestant les accuse de se faire volontairement illusion, pour acquérir le droit d'en manger les jours de jeûne et dans le temps du carême (1).

L'embonpoint du cheval marin, et l'abondance extraordinaire de son sang, le rendent fort sujet à l'apoplexie. Mais la nature lui en apprend le remède. Il se saigne lui-même, en se frottant contre un angle de quelque roc; et, lorsqu'il s'est tiré assez de sang (2), il se couche dans la fange pour fermer sa blessure.

Moore dit que les chevaux marins sont en abondance dans toutes les contrées arrosées par la Gambie. Les Mandingues leur donnent le nom de malleys. Ils nagent la tête haute, en soufflant de l'eau par les narines et poussant des hennissements terribles. Au-dessus de Barraconda, ils sont en si grand nombre, que leur bruit continuel fait perdre le sommeil. Le capitaine Stibbs avoue qu'il ne put jamais avoir la satisfaction d'en voir un de près; mais il croit s'être assuré qu'ils vivent d'herbe, par la vue de leurs excréments. A

(1) Labat, *ubi sup.*, p. 278.
(2) Ibid., t. v, p. 263.

l'égard de leur description, il recommande celle de Pomet, comme la meilleure (1).

Quelques naturalistes ont mis de la différence entre le cheval marin et le cheval de rivière; d'autres ne trouvent pas cette distinction assez bien fondée pour s'arrêter à leur opinion. Le Maire l'approuve si peu, que l'inégalité même de la grosseur, dans ceux de la rivière du Sénégal, ne lui paraît point une assez forte raison pour le faire balancer. Il dit que les chevaux marins qui se trouvent dans cette rivière sont de la grosseur d'un âne et de la forme d'un cheval; que leur peau est dure et sans poil; qu'ils vivent également sur terre et dans l'eau, mais qu'ils ne quittent l'eau que pour aller chercher leur pâture. Il ajoute qu'ils causent beaucoup de désordre dans les champs de riz et de millet, et qu'ils ravagent dix fois plus de grain qu'ils n'en mangent; qu'ils renversent quelquefois les canots, mais qu'ils ne font jamais de mal aux hommes (2); enfin qu'ils ont deux grandes dents, dont on fait le même usage que de l'ivoire.

Schouten assure que cet animal ressemble plutôt à l'ours qu'au cheval; qu'il n'a tiré le nom qu'on lui donne que de son hennissement; qu'il n'a du cheval que les oreilles, et que, suivant d'autres observateurs, il ressemble au bœuf par le corps, à l'exception seulement des cornes. Il a six dents, dit-il, qui lui servent d'armes, et que les médecins emploient à plusieurs usages. Quelques-unes ont jusqu'à seize pouces de

(1) Voyez sa Relation dans les *Voyages de Moore*, p. 256 et 276.

(2) Le Maire, p. 78.

long, et ne pèsent pas moins de treize livres : elles sont si dures, que, l'acier en fait sortir des étincelles comme du caillou. On en conserve une dans l'hôpital de Goa, à laquelle on attribue des effets merveilleux (1), comme d'arrêter tout d'un coup le sang dans les hémorragies (2).

D'autres écrivains ont confondu mal à propos le cheval marin avec la manatée ou la vache de mer. On examinera dans un autre lieu si Le Maire et ceux qui pensent comme lui ne se sont pas trompés de même en le confondant avec le cheval de rivière.

CHAPITRE VIII.

Oiseaux.

L'air, quoique sujet à des chaleurs si excessives, et troublé par tant de révolutions, n'a pas moins d'habitants en Afrique que la terre et les rivières. Il n'y a point de pays où les oiseaux soient en plus grand nombre, ni dans une plus grande variété. On a déjà décrit les autruches, les quatre-ailes, la spatule, l'aigle, le flamant, le monocéros, à l'occasion des cantons où chacune de ces espèces se trouve plus particulièrement. Il reste à parler de ceux qui

(1) Barbot, p. 73, dit qu'elle est souveraine pour les hémorroïdes.

(2) Schouten, *Voyages aux Indes orientales*, dans la collection des Hollandais, t. VI, part. II, p. 440.

sont communs à toutes les parties de cette division, et qu'on n'a fait que nommer sans aucune description.

Celui qui se présente le premier est le pélican, oiseau assez commun sur les bords du Sénégal et de la Gambie. C'est l'onocrotalus des anciens. Les Français du Sénégal lui ont donné le nom de grand-gosier. Il a la forme, la grosseur et le port d'une grosse oie (1), avec les jambes aussi courtes. Sa tête est plate des deux côtés, et d'une grosseur proportionnée au bec, qui est long d'un pied et demi, et large de deux pouces. La partie supérieure est un os d'une seule pièce. Celle d'en-bas consiste en deux os, qui sont réunis à l'extrémité par un gros cartilage. Ils composent comme deux mâchoires, renfermées dans la supérieure, qui est le centre de leur mouvement, et revêtues de petites dents fort aiguës, en forme de scie. De l'intervalle des deux os inférieurs, part un petit sac, dont l'ouverture est dans le même endroit, et qui s'étend au long du cou, auquel il est lié, quoiqu'il en soit séparé par divers petits ligaments qui le soutiennent. Il est composé d'une membrane épaisse, grasse, charnue, et très-flexible. Il n'a point de plumes, mais il est couvert d'un poil doux, aussi uni que le satin, et dont la couleur est un gris de perle avec des taches de plusieurs couleurs. Lorsque ce sac est vide, à peine s'aperçoit-il; mais lorsque l'animal a mangé beaucoup de poisson, il s'enfle d'une

(1) Froger et Moore disent qu'il a la taille et la couleur d'une oie; Le Maire, qu'il est deux fois aussi gros qu'un cygne, avec un bec long d'une coudée.

manière surprenante, et l'on aurait peine à croire la quantité d'aliments qu'il contient (1). La méthode du pélican est de commencer d'abord par la pêche. Il remplit son sac de poisson qu'il a pris; et, se retirant, il le mange à loisir. Quelques voyageurs prétendent que ce sac bien étendu peut contenir jusqu'à deux (2) gallons d'eau (3). Le Maire lui donne le nom de jabot, et raconte que le pélican avale des poissons entiers, de la grosseur d'une carpe moyenne (4).

Moore (5) vit à Jillefray un grand nombre de pélicans. Ils se nourrissent de poisson; ce qui leur fait chercher ordinairement le bord des rivières (6).

On distingue ici quatre sortes d'aigle; l'une qui se nomme quolanoja, et qui, résidant dans les bois, se perche au sommet des plus grands arbres. Elle se nourrit de singes. La seconde espèce porte le nom de quolanoja-klow, et fréquente les lieux marécageux, où elle se nourrit de poisson. Elle a les serres fort crochues. La troisième, qui se nomme simbi, fait sa proie des oiseaux. La quatrième, dont le nom est poy, habite ordinairement les bords de la mer, et se nourrit de crabes et d'autres coquillages (7).

On trouve de tous côtés des faucons, aussi gros que

(1) C'est ce qui lui a fait donner, par les Français, le nom de grand-gosier.

(2) Moore, p. 68, dit la même chose. Froger, p. 42, dit deux quartes. Jannequin, p. 168, dit un seau d'eau.

(3) Labat, t. v, p. 139.

(4) Le Maire, p. 71.

(5) Moore, p. 68.

(6) Barbot, p. 116.

(7) Jobson, p. 151.

vos grands, qui sont capables, suivant le récit des nègres, de tuer un daim, en s'attachant sur sa tête, et le battant de leurs ailes jusqu'à ce que les forces lui manquent. On voit aussi une sorte d'aigle bâtard, et plusieurs espèces de milans et de buses. La peau d'une espèce particulière de buse jette une odeur de musc, comme celle du crocodile.

Vers le Sénégal, on trouve un oiseau nommé l'autruche volante, quoiqu'il ait fort peu de ressemblance avec l'animal qu'on a déjà décrit sous ce nom (1). Il est de la taille d'un coq-d'Inde (2); ses jambes et son cou ressemblent à ceux du même animal. Sa tête est grosse et ronde, son bec court, épais et fort. Il est couvert de plumes brunes et blanches. Ses ailes sont larges et fermes. Il a quelque peine à prendre l'essor; mais lorsqu'une fois il s'élève, il vole fort haut et fort long-temps. Ses cuisses sont revêtues de plumes, qui paraissent collées sur la peau. Ses pieds, d'une grandeur extraordinaire, sont armés d'un éperon, et divisés en trois serres fort aiguës. On ne peut le mettre au rang des oiseaux de proie, car il ne se nourrit que de fruits. Sa chair est blanche, excepté celle des jambes, qui est tout-à-fait noire. Il passe pour un oiseau très-tendre et d'un goût délicat.

Près de Bouxar, sur le Sénégal, on voit un oiseau qui se nomme combbird ou le peigné. Il est de la grandeur d'un coq-d'Inde; son plumage est gris,

(1) Le Maire dit qu'on voit des autruches d'une grosseur surprenante; que celles qui volent sont un mets délicieux; qu'elles sont de la grosseur d'un cygne, avec des plumes noires et grises, p. 72.

(2) Labat, t. III, p. 102.

rayé de noir et de blanc. Il a de fort grandes ailes, dont il fait peu d'usage, parce que leur force apparemment ne répond point à leur poids. Il marche aussi gravement que les Espagnols, en levant pompeusement sa tête, qui est couverte, au lieu de plumes, d'une sorte de poil doux, de la longueur de quatre ou cinq doigts. Cette chevelure descend des deux côtés. La pointe en est frisée, ce qui a fait donner le nom de peigné à l'animal. Mais sa plus grande beauté est dans sa queue, qui ressemble à celle d'un coq-d'Inde. Lorsqu'il fait la roue, la partie supérieure est d'un noir de jais fort brillant, et le bas aussi blanc que l'ivoire. On en fait des éventails naturels (1).

Les oies sauvages de la Sénégambie sont d'une couleur fort différente de celle des oies de l'Europe. Elles ont des ailes armées d'une substance dure, épineuse et pointue, qui a deux pouces et demi de longueur. Le Maire dit que les oies sauvages du pays sont très-brunes, et que la sarcelle est d'un goût qui surpasse celui de tous les autres oiseaux. Il ajoute que les oies grises du Sénégal sont les meilleures (2).

Les perdrix se perchent sur les arbres, aussi-bien que les pintades, qui sont, suivant le même auteur, une espèce de perdrix.

On trouve ici deux sortes de perroquets; les uns petits, et tout-à-fait verts; les autres beaucoup plus gros, avec la tête grise, le ventre jaune, les ailes

(1) Labat, t. III, p. 93.
(2) Le Maire, p. 72.

verte, et le dos mêlé de gris et de jaune. Ceux-ci n'apprennent jamais à parler; mais les petits ont l'organe clair et agréable, et prononcent distinctement tout ce qu'on prend la peine de leur répéter (1).

On trouve au long des rivières le héron nain, que les Français nomment l'aigrette. Il ressemble aux hérons communs, à l'exception du bec et des jambes, qui sont tout-à-fait noirs, et du plumage, qui est blanc sans mélange. Il a, sur les ailes et sur le dos, une sorte de plumes fines, longues de douze ou quinze pouces, qui s'appelle aigrette en français. Elles sont fort estimées des Turcs et des Persans, qui s'en servent pour orner leurs turbans (2).

L'oiseau que Jannequin appelle la nonnette, est blanc et noir. Il a la tête revêtue d'une touffe de plumes qui a l'apparence d'un voile. Sa taille est celle d'un aigle. Il se nourrit de poissons; il fréquente les bois, et s'apprivoise difficilement (3).

Le Maire observe que les cormorans et les vautours sont ici semblables à ceux de l'Europe. Entre les derniers, il s'en trouve d'aussi gros que des aigles. Ils dévorent les enfants, lorsqu'ils peuvent les surprendre à l'écart. Le même auteur vit plusieurs oiseaux d'un plumage si varié, qu'il ne put les décrire exactement. Le rossignol n'a point ici un chant aussi agréable qu'en Europe (4).

(1) Barbot, p. 29.

(2) Jannequin dit que l'aigrette fait son nid près des lacs et dans les marais, p. 168.

(3) Jannequin, *Voyage de Libye*, p. 70.

(4) Jannequin, *ubi sup.*

Près du Désert, au long du Sénégal, on trouve un oiseau de proie, de l'espèce du milan, auquel les Français ont donné le nom d'écouffe (1). Labat prétend que c'est une espèce d'aigle bâtard, de la forme et de la hauteur d'un coq ordinaire. Sa couleur est brune, avec quelques plumes noires aux ailes et à la queue. Il a le vol rapide, les serres grosses et fortes, le bec courbé, l'œil hagard, et le cri fort aigu. Sa proie ordinaire est le serpent, les rats et les oiseaux; mais tout convient à sa faim dévorante. Il n'est point épouvanté des armes à feu. La chair, cuite ou crue, le tente si vivement, qu'il enlève les morceaux aux matelots dans le temps qu'ils les portent à leur bouche.

Le paon d'Afrique ou de Guinée, que d'autres appellent l'oiseau impérial, ou la demoiselle de Numidie, est de la taille du coq-d'Inde (2). Son plumage, sur le dos et sur le ventre, est d'un violet foncé, et varié comme le tabis (3). Suivant les différentes réflexions de la lumière, il paraît quelquefois d'un noir luisant, quelquefois d'un violet clair ou pourpre, et comme doré. Froger dit que les plumes de sa queue sont d'un violet ordinaire, et que sur la tête il a deux touffes; l'une, sur le devant, d'un beau noir, l'autre couleur d'aurore ou de flamme. Ses jambes et son bec sont assez longs, et sa

(1) Le Maire, p. 72. On a vu dans les relations de Brüe l'audace et la voracité de cet animal. Écouffe est le nom donné au milan dans quelques provinces de France.

(2) Labat, t. III, p. 141.

(3) Froger dit noir, p. 251.

marche est fort grave (1). Il aime la solitude, et fait une guerre mortelle à la volaille. Sa chair est nourrissante et de bon goût (2). Cet oiseau, suivant la description que l'Académie royale des sciences de Paris en a donnée sous le nom de demoiselle de Numidie, est remarquable par sa démarche et ses mouvements, qui paraissent imités de ceux des femmes, et par la beauté de son plumage. Ses oreilles sont ornées de plumes blanches, longues de trois pouces et demi, et composées de longues fibres, comme celles que le jeune héron a sur le dos près des ailes. Tout le reste de son plumage est de couleur de plomb, à la réserve de quelques plumes de la tête, du cou et des ailes, qui sont d'un brun foncé. Il se trouve des demoiselles de Numidie (3) qui ont sur la tête quelques plumes en forme de crête, de la longueur d'un pouce et demi. Les côtés et le derrière de la tête sont garnis de plumes noires, plus courtes que les autres. Du coin de l'œil il leur part une raie de plumes blanches qui va former les oreilles. Le devant du cou est orné de plumes noires et fibreuses, beaucoup plus belles et plus douces que celles du héron, et qui tombent gracieusement sur l'estomac. La longueur de cet animal depuis l'extrémité du bec jusqu'à celle des pattes est de trois pieds et demi. Son bec a deux pouces de long; il est droit et pointu. Son cou n'a pas moins de quatorze pouces, et depuis l'os de sa cuisse jus-

(1) Froger, p. 43.

(2) Ibid.

(3) Il faut remarquer, une fois pour toutes, que ce sont les premiers voyageurs qui ont donné des noms à la plupart des animaux d'Afrique.

qu'à l'extrémité de ses pattes, il en a dix. Ses yeux sont grands et couverts de paupières noires. L'intérieur de sa paupière est fort blanc, mais rayé de plusieurs vaisseaux sanguins. Le devant de ses jambes est revêtu de grandes écailles, longues de cinq lignes et larges de quatre; le derrière est garni d'écailles hexagones. La plante de ses pieds est grenée comme le chagrin; ses serres sont noires et médiocrement crochues: celle du milieu a quatre phalanges; la plus petite en a cinq, la moyenne trois, et celle de derrière une seule.

On a vu plusieurs de ces oiseaux dans le parc de Versailles, où tout le monde admirait leur figure, leur contenance et leurs mouvements. On prétendait trouver dans leurs sauts beaucoup de ressemblance avec la danse bohémienne, qu'ils paraissent imiter. Il semble qu'ils s'applaudissent d'être regardés, et que le nombre des spectateurs anime leurs chants et leurs danses (1).

Sur les bords du Sénégal on voit une autre sorte d'oiseau, que son chant a fait nommer la trompette. Il est noir, de la grosseur d'un coq-d'Inde, et presque de la même forme. Ce qu'il a de particulier est un double bec, dont l'un se trouve placé sur l'autre : celui d'en-haut lui sert à former des sons qui ressemblent beaucoup à ceux de la trompette (2). Froger, qui le décrit comme un animal inconnu, dit qu'avec la grosseur d'un coq-d'Inde il a le plumage noir, et

(1) *Mémoires de l'Académie royale des Sciences de Paris.*

(2) Labat, t. III, p. 156.

bes courtes et épaisses (1). Il y a beaucoup d'apparence que c'est le même dont on a déjà parlé sous le nom de monocéros (2).

Le même voyageur donne la description d'un autre oiseau qui se trouve aussi sur le Sénégal. Il est un peu plus petit que le précédent. Son plumage est blanc, et son bec long et jaune, sa queue et le bout de ses ailes couleur de flamme, ses pieds longs et fort minces (3).

Dans l'île Bifesche, près de l'embouchure du Sénégal, on trouve un grand nombre d'oiseaux que les Français appellent suce-bœufs, de la grosseur d'un merle, noirs comme lui, avec un bec dur et pointu. Ils s'attachent sur le dos des bestiaux, dans des endroits où leur queue ne peut les toucher; et de leur bec ils leur percent la peau pour sucer leur sang. Si les bergers et les pâtres ne veillent pas soigneusement à les chasser, ils sont capables à la fin de tuer l'animal le plus vigoureux (4).

Nous avons déjà décrit l'oiseau qui porte le nom de quatre-ailes, et qui le tire moins du nombre de ses ailes, puisqu'il n'en a que deux, que de la disposition de ses plumes. Mais Jobson en vit un qui a réellement quatre ailes distinctes et séparées. Cet oiseau ne paraît jamais plus d'une heure avant la nuit. Ses deux premières ailes sont les plus grandes; les deux

(1) Froger, p. 44.
(2) Voyez ci-dessus.
(3) Froger, p. 47.
(4) Labat, *ubi sup.*, p. 112.

autres en sont à quelque distance, de sorte que le corps se trouve placé entre les deux paires.

Moore parle du même animal. On ne le voit, dit-il, que vers le commencement de la nuit. Il a réellement quatre ailes, et sa grosseur est celle d'un pigeon. Mais Moore ajoute que, malgré le nom d'oiseau qu'on lui donne, il doute s'il n'est pas de l'espèce des chauve-souris. Il ne put le voir d'assez près pour s'en assurer parfaitement (1).

Brüe remarqua dans le même pays un oiseau d'une espèce extraordinaire. Il est plus gros que le merle. Son plumage est d'un bleu céleste fort luisant; sa queue grosse, et longue d'environ quinze pouces. Il la déploie quelquefois comme le paon. Un poids si peu proportionné à sa grosseur rend son vol lent et difficile. Il a la tête bien faite et les yeux fort vifs. Son bec est entouré d'un cercle jaune. Cet oiseau est fort rare (2).

Près de la rivière de Pasqua, au sud de la Gambie, on voit une sorte d'oiseau à gros bec, qui ressemble beaucoup au merle. Sa chair est fort bonne. Son cri est remarquable, par la répétition qu'il fait de la syllabe ha, ha, avec une articulation si nette et si distincte, qu'on prendrait sa voix pour celle d'un homme (3).

Les bords du Sénégal sont peuplés d'un grand

(1) Moore, p. 108. Son doute ne tombe nullement sur les quatre ailes, dont il parle, au contraire, avec admiration, et comme témoin oculaire, mais seulement sur le vol.

(2) Labat, t. II, p. 54.

(3) Labat, t. V, p. 41.

nombre d'autres oiseaux, les uns bleus, d'autres rouges, noirs, et des couleurs les plus vives. Ils sont naturellement fort privés. On en a vu plusieurs à Paris, dans les années 1723 et 1726. Par la tête et le cou ils ressemblent à la linote. Leurs couleurs ont l'apparence d'un vernis. Leur chant est doux, et proportionné à leur taille, qui est fort petite (1).

On en distingue un, qui se nomme cubalos ou pêcheur, parce qu'il se nourrit de poisson. Il est de la taille du moineau, et son plumage (2) est fort varié. Il a le bec aussi long que le corps entier, fort et pointu, armé au-dedans de petites dents qui ont la forme d'une scie. Il se balance dans l'air et sur la surface de l'eau, avec un mouvement si vif et si animé, que les yeux en sont éblouis. Les deux bords de la rivière en sont remplis, surtout vers l'île du Morfil, où il s'en trouve des millions. Leurs nids sont en si grand nombre sur les arbres (3), que les nègres leur donnent le nom de villages. Il y a quelque chose de fort curieux dans l'arrangement de ces nids. Leur figure est oblongue, comme celle d'une poire. Leur couleur est grise. Ils sont composés d'une terre dure, mêlée de plumes, de mousse et de paille, si bien entrelacées que la pluie n'y trouve aucun passage. Ils sont si forts, qu'étant agités par le moindre vent ils s'entre-heurtent sans se briser; car ils sont suspen-

(1) Labat, t. III, p. 177.

(2) Moore, p. 250.

(3) Barbot compta mille nids sur un seul arbre, p. 132. Atkins en compta cinq cents sur un arbre à Sierra-Leone.

dus (1) par un long fil (2) à l'extrémité des branches qui donnent sur la rivière. A quelque distance, on n'y a personne qui ne les prît pour le fruit de l'arbre. Ils n'ont qu'une petite ouverture (3), qui est toujours tournée à l'est, et dont la disposition ne laisse point de passage à la pluie. Les cubalos sont en sûreté dans ces nids contre les surprises des singes leurs ennemis, qui n'osent se risquer sur des branches si faibles et si mobiles (4).

Jobson parlant du même oiseau, dit qu'il fait ordinairement son nid sur un arbre dont les feuilles sont piquantes, et qui croît en abondance sur les bords de la Gambie. L'art de cet animal consiste, dit-il, à se placer vers l'extrémité des branches, et à se faire pour entrée un petit canal qui ressemble au cou d'une bouteille. Les singes veillent à l'autre bout des branches; et lorsque la nichée commence à croître, ils ont la malice de secouer la branche, et de faire tomber quelques petits. Les cubalos se font aussi des nids contre la rive, aux endroits les plus escarpés, et leur donnent jusqu'à trois ou quatre pieds de profondeur (5).

Le Maire dit que ces petits animaux construisent leur nid sur les palmiers, avec un art admirable, qui les met à couvert des serpents et des autres animaux ayant la faculté de grimper au long du tronc. Ils

(1) Barbot dit de ronces.
(2) D'un pied et demi, suivant Le Maire, p. 72.
(3) Comme un ballon, dit Le Maire, p. 72.
(4) Labat, t. III, p. 165 et 188.
(5) Jobson, *ubi sup.*, p. 149.

bâtissent, dit-il, à l'extrémité des branches, auxquelles leurs édifices sont suspendus par un lien de paille, d'un pied et demi de longueur, avec un petit trou vers le sommet, pour leur servir d'entrée.

Il y a sur la Gambie une espèce de chouette que les nègres croient sorcière, et pour laquelle ils ont tant d'aversion, que, s'il en paraît une dans le village, tous les habitants prennent l'alarme, et lui donnent la chasse (1).

Les perdrix sont d'une couleur obscure, qui les rend beaucoup moins belles que celles d'Europe. Elles aiment à se rassembler autour des villages (2). Moore leur donne des éperons comme aux coqs (3). Stibbs rapporte qu'au-dessus de Barraconda on trouve quantité de perdrix de roc, qui portent ce nom parce qu'elles choisissent les rochers et les précipices pour leur retraite ordinaire. Elles sont, comme on l'a dit, mêlées d'un brun obscur, avec une tache couleur de tabac, de la grandeur d'un écu, au milieu de la poitrine. Elles ont les jambes et le bec rouges, un cercle autour des yeux comme certains pigeons d'Europe, la forme de nos perdrix, mais moins de grosseur, et beaucoup de vitesse dans leur course. En courant, elles retroussent la queue comme les poules (4).

On voit dans tous les cantons du pays un grand nombre de pintades ou de poules de Guinée. Elles sont naturellement sauvages; mais on les apprivoise

(1) Moore, p. 108.
(2) Jobson, p. 148.
(3) Moore, p. 108.
(4) *Stibbs's Journal*, p. 287.

aisément, et l'on en fait souvent passer en Europe. Elles ont à peu près la forme des perdrix, mais elles sont plus grosses. Leur plumage est d'un cendré obscur, marqué régulièrement de taches blanches (1). Le mâle a sur la tête une touffe en forme de crête, de la couleur d'une coque de noix sèche, et les oreilles rouges. La femelle n'a aucun de ces ornements. Les pintades sont des animaux très hardis. On en voit peu qui aient la queue longue, excepté lorsqu'elles volent beaucoup. Leur bec est dur et épais, leurs griffes longues et pointues. Elles se nourrissent de vers et de sauterelles. Leur chair est blanche et de bon goût; il s'en trouve qui l'ont noire. On les rencontre en troupeaux de deux ou trois cents, et les nègres n'emploient pour cette chasse que des chiens et des bâtons. Celles qu'on prend jeunes deviennent aussi privées que la volaille domestique (2).

Jobson et Moore vantent beaucoup l'abondance des pintades au long de la Gambie. Le premier leur donne la grosseur du faisan, loue leur beauté, et surtout cette multitude de taches régulières qu'on prendrait pour autant d'yeux. Elles se rassemblent, dit-il, en troupeaux nombreux, et se nourrissent du grain qu'elles pillent dans les champs. Leur chair est une excellente nourriture (3). Moore dit qu'elles sont de couleur brune et marquetées de taches blanches, avec

(1) Le Maire dit marqueté de gris et de noir, avec des raies rouges, et il les croit de l'espèce des perdrix, p. 73.

(2) C'est une sorte de petits faisans qui s'apprivoisent sans peine, et qui aiment les buissons. Labat, t. II, p. 326.

(3) Labat, t. II, p. 326; et t. III, p. 139.

d'autres taches bleues et rouges autour de la tête. Il dit qu'elles sont aussi farouches en Afrique que les faisans en Angleterre.

Le même écrivain nous apprend que les seuls oiseaux privés de l'Afrique sont ceux qui s'élèvent dans les cours, comme nos coqs et nos poules, mais que le nombre en est fort grand. On n'y voit point de canards et d'oies privés (1).

Jobson parle du wake, oiseau qu'on nomme ainsi parce qu'il exprime ce bruit en volant. Il aime les champs semés de riz, mais c'est pour y causer beaucoup de ravage. Il est gros et d'un fort beau plumage. On admire surtout la forme de sa tête et la belle touffe qui lui sert de couronne. En Angleterre, elle fait quelquefois la parure des plus grands seigneurs. Cet oiseau paraît être le même dont on trouve la description dans Barbot sous le titre d'alcaviak; car wake n'est apparemment qu'une contraction de ce mot. Il est de la taille du paon. Il a la tête couronnée d'une belle touffe de petites plumes, et marquetée de taches blanches. Son plumage a la douceur du velours (2).

Entre Rufisque et Bieurt, près du lac d'Entan, on trouve une espèce de faucon qui se nourrit de poisson. Il a le plumage brun, avec quelques plumes blanches à l'extrémité des ailes et sur la poitrine. Son bec est grand, crochu, et dentelé comme une scie;

(1) Jobson, p. 147.

(2) Barbot, p. 29. Cet oiseau est la grue couronnée, nommée aussi oiseau royal, *ardea pavonia* de Linnée. Moore en a donné la figure p. 228. Voyez aussi les planches enluminées de Buffon, n° 265.

ses jambes courtes, mais armées de serres fortes et pointues. Il a le vol ferme. On le voit suspendu longtemps sur l'eau, se balançant avec grace, pour choisir sa proie, qu'il va dévorer sur le rivage (1).

Les cailles de la Gambie sont aussi grosses que nos bécasses; elles y sont en grand nombre. Jobson suppose qu'elles sont de l'espèce de celles qui tombèrent dans les déserts pour la nourriture des Israélites.

On voit jusqu'à la porte des cabanes quantité de pigeons sauvages, qui viennent se nourrir des restes de grain qu'ils y trouvent; mais les nègres n'ont point encore pensé à les apprivoiser en leur formant des colombiers ou d'autres retraites.

Le plus grand oiseau de ces contrées d'Afrique, si l'on en croit le même auteur, se nomme le stalker, ou la cigogne d'Afrique. Mais il ne tire cet avantage que de son cou et de ses jambes, qui le rendent plus grand qu'un homme. Son corps a la grosseur d'un agneau. La chair en est fort sèche, quoique les habitants la croient nourrissante et l'estiment beaucoup (2).

D'une infinité de petits oiseaux dont la couleur est charmante et le chant délicieux, le plus extraordinaire est celui qui n'a pour jambes (3), comme l'oiseau d'Arabie, que deux filets par lesquels il s'attache aux

(1) Labat, t. IV, p. 155.

(2) Cette cigogne est probablement l'*ardea algala* de Latham, ou la cigogne à sac; et je crois que c'est celle dont Moore a donné la figure p. 108 de son voyage, sous le nom d'oiseau inconnu.

(3) On croyait autrefois que les oiseaux de paradis n'avaient pas de pattes; et cette erreur, partagée par Jobson, lui en fait commettre une autre.

arbres, la tête pendante et le corps sans mouvement. Sa couleur est si pâle et si semblable à la feuille morte, qu'il est fort difficile à distinguer dans ce repos.

On ne voit point de perroquets sur la rivière de Gambie, ou du moins la seule espèce qui s'y trouve en est une à queue rouge, qui n'apprend presque jamais à parler. Mais on y est bien dédommagé par l'abondance des parakitos (1), oiseau d'une rare beauté.

CHAPITRE IX.

Reptiles terrestres et amphibies.

Il y a une espèce de gros lézard, qui est fort commun sur le Sénégal et la Gambie. Il ressemble au crocodile, mais il est beaucoup plus petit, et sa grandeur est rarement de plus de trois pieds. Les nègres le mangent. Plusieurs Européens, qui en ont fait l'essai, le trouvent aussi bon que le lapin (2). Barbot rapporte que cet animal fréquente les huttes

(1) Jobson, p. 146 e 150. On doit regretter qu'il n'en ait pas donné la description.

(2) *Moore's Travels*, p. 140. Jannequin p. 134.

des nègres, ainsi que d'autres petits lézards qui leur sont fort incommodes pendant la nuit, et qui, dans leur sommeil, prennent plaisir à leur passer sur le visage (1). Pendant le séjour que Brüe fit au marigot de Cayor ou Cayar, au nord du Sénégal, on lui fit voir un lézard long de trois pieds depuis le museau jusqu'à la queue, qui avait deux pieds elle-même. Sa peau était couverte de petites écailles de différentes couleurs, jaunes, vertes et noires, si vives, qu'elles paraissaient colorées d'un beau vernis. Il avait les yeux fort grands, rouges, ouverts jusqu'au sommet de la tête. On les aurait pris pour du feu, lorsqu'il était irrité. Alors sa gorge s'enflait aussi, comme celle d'un pigeon. On prétend que sa morsure est fort dangereuse; non qu'elle ait aucune qualité venimeuse, mais parce que l'animal ne quitte jamais prise qu'à la mort, et qu'il n'est pas aisé de le tuer par les voies ordinaires. Cependant l'expérience en a fait découvrir une, qui est courte et sans danger : il suffit de lui enfoncer dans les narines un tuyau de paille; on en voit sortir quelques gouttes de sang; et l'animal, levant la mâchoire d'en-haut, expire aussitôt. Ses pieds sont armés de cinq griffes aiguës qui lui servent à grimper sur les arbres avec une agilité surprenante. S'il est attaqué, il se défend avec sa queue. Quand sa chair est bien préparée, on ne la distinguerait pas de celle d'un poulet, ni pour la couleur, ni pour le goût. Les nègres le surprennent lorsqu'il est endormi sur quelque branche d'arbre, et s'en sai-

(1) Barbot, dans *Churchill's Collection*, t. v, p. 28.

sissent avec un lacet qu'ils attachent au bout d'une gaule (1).

Jannequin dit que le lézard de ces contrées est de la grosseur d'un petit enfant. Les serpents y sont d'une taille monstrueuse; mais il ne nomme particulièrement que le basilic, le scorpion, le crocodile, et une autre espèce de petit reptile dont les nègres ignorent le nom; ce qui lui donne lieu de conclure, à l'exemple de Pline, que l'Afrique produit tous les jours quelques nouveaux monstres, inconnus même à ses habitants.

Arthus observe que les Hollandais rencontrèrent dans la Guinée un lézard long de six pieds et de la grosseur d'un homme, couvert d'écailles blanches de la forme de celle des huîtres. Après s'être laissé voir l'espace d'un quart d'heure, il s'enfonça dans le bois, avec le bruit d'un daim qui prendrait la fuite au travers des feuillages (2).

On trouve des caméléons dans les pays qui bordent le Sénégal et la Gambie. Moore dit que cet animal se nourrit de mouches et d'insectes, contre l'opinion des anciens naturalistes, qui le faisaient vivre d'air. Il darde une langue de sept à huit pouces, c'est-à-dire de la longueur de son corps; elle est couverte d'une matière glutineuse, qui arrête tout ce qui la touche. Il est certain que la couleur du camé-

(1) Labat, *Afrique occidentale*, t. III, p. 76. Je ne sais pourquoi Prevost donne à ce lézard et à celui de Barbot le nom de guana. Ce nom, qui appartient à des lézards d'Amérique, ne se trouve dans aucun de ces deux auteurs. C'est Moore (p. 140) seul qui donne ce nom à un lézard d'Afrique.

(2) De Bry, pars. VI *Indiæ orientalis*, p. 79.

léon varie sans cesse, mais au gré de l'animal plutôt que par la communication des objets voisins. Lorsqu'il est endormi, il paraît presque toujours d'un jaune luisant. Il s'en trouve d'aussi gros que les plus gros lézards, et d'une figure hideuse; mais ils ont les yeux très-beaux, et placés de manière que de l'un ils peuvent regarder en haut, et de l'autre en bas (1). Barbot nous apprend que les nègres ne veulent pas souffrir qu'on tue les caméléons. On les nomme dontfoe. Ils ne sont pas plus gros que la grenouille, et ils sont généralement couleur de souris. Il ajoute qu'il croit leur peau transparente, et susceptible par conséquent de prendre toutes les couleurs qui en approchent. Le caméléon, dit-il encore, vit de mouches, et fait des œufs comme le crocodile et le lézard; mais au lieu d'être couverts de peau, ils ne le sont que d'une épaisse membrane (2).

Bosman trouva de la différence entre les caméléons de Smyrne et ceux de Guinée. Dans le second de ces deux pays, ils vivent autant d'années que de mois dans le premier. A la vérité ceux qui lui servirent à vérifier cette expérience étaient souvent mis dans un jardin sur un arbre, où ils demeuraient quelque temps à l'air. On sait d'ailleurs qu'on en a quelquefois apporté de vivants en Europe.

Le même auteur n'en vit jamais en Guinée qui eussent la bouche ouverte. Il n'eut point par conséquent l'occasion de voir leur langue, ni de leur voir prendre des mouches. Dans toutes les autres circon-

(1) *Moore's Travels*, p. 107.
(2) Barbot, p. 14.

stances il s'accorde parfaitement avec la description de Bruyn. Il remarque seulement que les œufs qu'il leur vit faire ressemblaient moins à ceux des petits oiseaux qu'à ceux du lézard. Il ajoute, sur ses propres observations, que tous les animaux ovipares, tels que le lézard, le caméléon, les serpents, et les tortues, n'ont pas leurs œufs couverts d'une écaille, mais d'une peau épaisse et pliable (1).

Arthus observe que le caméléon diffère peu du lézard, à l'exception de la couleur, qui est, dit-il, orangée. Mais il ajoute qu'à l'approche d'un nouvel objet, cette couleur change; que s'il mange si peu, c'est qu'il vit de l'air; que les nègres ne le croient pas venimeux, et qu'ils font sécher sa chair, et la mangent (2).

Entre plusieurs espèces de serpents, il y en a dont la morsure est sans remède. Ce ne sont pas les plus gros qui sont les plus dangereux. Dans le royaume de Cayor, ils vivent si familièrement parmi les nègres, que, sans nuire même aux enfants, ils viennent à la chasse des rats et des poulets jusque dans les rues. S'il arrive qu'un nègre soit mordu, un peu de poudre à tirer, brûlée aussitôt sur la blessure, est un remède qui réussit toujours. On voit des serpents de quinze ou vingt pieds de longueur, et d'un pied et demi de diamètre. Il y en a de si verts, qu'il est impossible de les distinguer de l'herbe (3). Moore en tua un sur la

(1) Bosman, *ubi sup.*, p. 257.

(2) De Bry, *ubi sup.*, p. 79.

(3) Labat, *Afrique occidentale*, t. IV, p. 195.

Gambie, qui était long de trois aunes (1). D'autres sont tout-à-fait noirs, et, suivant le même auteur, ils passent pour les plus venimeux. Il en vit plusieurs de douze ou quinze pieds de long, et gros comme la jambe. On en trouve de marquetés. Les nègres assurent qu'il y en a de rouges, dont la blessure est mortelle. Les Serères les mangent, avec quelque précaution, sans doute pour se garantir de leur venin. Les aigles en font aussi leur proie (2). Sur la rivière de Courbali, on voit des serpents de trente pieds, qui seraient capables (3), dit-on, d'avaler un bœuf entier. Les nègres de la Gambie parlent de quelques serpents qui ont une crête sur la tête, et qui chantent comme le coq. D'autres ont deux têtes, qui sortent du même cou. Mais en faisant leur description, Moore confesse que c'est sur le témoignage d'autrui (4).

Le Maire assure qu'il se trouve peu d'amphibies sur les côtes occidentales d'Afrique (5), et qu'on n'y voit de crocodiles, de chevaux marins, de vaches de mer et de tortues, qu'à l'embouchure du Sénégal et de la Gambie. Le crocodile, qui est regardé comme la plus grande espèce de lézard, est, suivant Smith, d'un brun foncé (6). Labat dit que sa tête est plate et pointue, avec de petits yeux ronds (7), sans aucune vivacité; ce qui a donné lieu vraisemblablement à

(1) Moore, *ubi sup.*, p. 140.
(2) Labat, *ubi sup.*
(3) Ibid., t. v, p. 249.
(4) Moore, p. 140.
(5) Le Maire, p. 77.
(6) Smith, *Voyage en Guinée*, p. 46.
(7) Navarette, dans sa *Description de la Chine*, p. 317, assure, sur sa

l'opinion de ceux qui le font pleurer (1). Il a le gosier large, et ouvert d'une oreille à l'autre, avec deux, trois ou quatre rangées de dents, de forme et de grandeur différentes, mais toutes pointues ou tranchantes (2). Ses jambes sont courtes, et ses pieds armés de griffes crochues, longues et pointues. Ceux de devant en ont quatre, et ceux de derrière cinq. C'est avec ce terrible présent de la nature qu'il saisit et qu'il déchire sa proie. Il est couvert d'une peau dure, épaisse, chargée d'écailles, et garnie de tous côtés d'un grand nombre de pointes, comme autant de clous, qui ne sont pas disposés néanmoins si régulièrement que les peintres et les graveurs nous les représentent (3). Plusieurs parties de son corps, telles que la tête, le dos et la queue, dans laquelle consiste sa principale force, sont d'une dureté impénétrable à la balle.

Bosman dit que les écailles dont la peau est couverte sont carrées, et résistent à la balle du mousquet; que les nègres s'en font des bonnets aussi durs que l'os et que l'écaille même de tortue, jusqu'à ne pouvoir être fendus d'un coup de hache (4). Smith prétend que les écailles sont assez grandes pour en faire des

propre observation, que le crocodile a quatre yeux, deux en haut et deux au-dessous.

(1) Jannequin assure qu'il a entendu le crocodile crier, ou pleurer comme un enfant, p. 126.

(2) Le Maire dit que les crocodiles de la Gambie avalent un chevreau entier, p. 77.

(3) Labat, t. II, p. 347.

(4) Bosman, p. 247.

bonnets, ou plutôt des casques, dont les nègres se servent d'autant plus volontiers qu'ils les croient à l'épreuve de la balle. C'est donc inutilement qu'on attaquerait le crocodile avec des armes à feu (1). Cependant il est facile à blesser sous le ventre et sous une partie du gosier. Aussi n'expose-t-il guère ces endroits faibles au danger (2).

Barbot observe que sa plus grande force consiste dans sa queue, et qu'elle est aussi longue que le reste de son corps; qu'elle est capable de renverser un canot; que hors de l'eau néammoins il est moins dangereux que dedans. Il ajoute que le crocodile ne peut remuer que la mâchoire d'en-haut (3); mais Labat accuse de fausseté cette dernière remarque.

Navarette cite le témoignage de Colins pour établir que le crocodile ne se vide d'aucun excrément, et qu'il n'a pas d'ouverture pour cet usage (4).

Quoique le crocodile soit une lourde masse, il marche fort vite dans un terrain uni, où il n'est pas obligé de tourner; car ce mouvement lui est fort difficile. Il a l'épine du dos fort roide, et composée de plusieurs vertèbres si serrées l'une contre l'autre, qu'elle en est immobile. Aussi se laisse-t-il entraîner par le fil de l'eau comme une pièce de bois, en cherchant des yeux les hommes et les animaux qui peuvent venir à sa rencontre. Labat dit qu'il attaque quelquefois des canots, et qu'il est souvent trahi par sa propre

(1) Smith, *ubi sup.*
(2) Bosman, *ubi sup.*
(3) Barbot, p. 73; et Labat, *ubi sup.*, p. 344.
(4) Navarette, *ubi sup.*

avidité, qui lui fait saisir l'hameçon, et qui le rend la proie de ceux dont il cherche à faire la sienne (1).

Suivant Le Maire, lorsque le crocodile est pressé par la faim, il se cache dans quelque rivière fréquentée (2); et s'il voit un veau s'approcher pour boire, un nègre qui se baigne, ou quelqu'un dans un canot, il l'assomme de sa queue, et le dévore aussitôt. Mais il n'est pas capable de nuire beaucoup hors de l'eau (3). S'il trouve quelque proie sur le rivage, il se hâte de la cacher dans l'eau; et lorsqu'il se sent affamé il retourne à terre pour la manger.

Barbot dit que sa nourriture ordinaire est le poisson, et qu'il le cherche sans cesse au fond des rivières. Le Maire en distingue de plusieurs sortes : les uns qui ne se nourrissent que de poisson; d'autres qui n'épargnent pas les hommes. Il prétend qu'il y en a de venimeux, d'autres qui sont sans venin, et d'autres qui vivent de fourmis (4). Barbot confirme la même chose (5).

Navarette observe qu'on a trouvé dans le ventre du crocodile des écailles, des os, des cailloux, et qu'il avale, dit-on, des pierres pour lui servir de lest.

Le crocodile est plus gros dans quelques régions que dans d'autres pays. En Guinée, Arthus et Bosman ne lui donnent pas plus de vingt pieds de longueur. Barbot rapporte qu'il s'en est trouvé, dans le Sénégal

(1) Labat, *ubi sup.*, p. 345.
(2) Le Maire, p. 78.
(3) Barbot, p. 210.
(4) Le Maire, p. 77.
(5) Barbot, p. 30.

et la Gambie, qui n'avaient pas moins de trente pieds. Smith donne la même taille à ceux de Sierra-Leone. Jobson juge, par les traces qu'il a mesurées sur le sable de la Gambie, qu'il s'y en trouve de trente-trois pieds (1).

La plupart des voyageurs assurent que le crocodile est un monstre d'une voracité dangereuse, et que dans l'eau, surtout, il attaque indifféremment les hommes et les bêtes. Cependant Bosman le représente comme un animal innocent; et jamais dans ses voyages il n'apprit que personne en eût été dévoré (2).

Jobson observe que les nègres de la Gambie redoutent beaucoup ce monstrueux animal; que la crainte qu'ils en ont les empêche de passer la rivière à gué, de s'y baigner; et que s'ils la font traverser à leurs bestiaux, c'est avec de grandes précautions (3). D'un autre côté, Bosman assure qu'en Guinée, dans les grandes chaleurs, on voit une multitude de crocodiles qui se chauffent au soleil sur le bord des rivières, et qu'à la vue du moindre passant ils se retirent sous l'eau avec beaucoup de précipitation et de violence (4).

De quelque manière que ces contradictions doivent être expliquées, les relations du plus grand nombre de voyageurs fournissent des exemples de la voracité du crocodile. Smith étant un jour à se promener autour de l'île de Bense, avec le capitaine Connel, qui

(1) Jobson, p. 16.
(2) Bosman, *ubi sup.*
(3) Jobson, p. 17.
(4) Bosman, p. 247.

se faisait suivre d'un gros dogue anglais, aperçut un crocodile de prodigieuse grosseur, couché sur le rivage, où il paraissait comme une pièce de bois que la marée avait laissée dans ce lieu. Le dogue marchait quelques pas devant son maître. Lorsqu'il fut vis-à-vis de la tête, le monstre fit un saut, et s'en saisit. L'effroi des deux Anglais fut si grand, qu'ils prirent la fuite; et Smith paraît persuadé que s'ils n'eussent été devancés par le chien, l'un ou l'autre aurait eu le même sort (1).

Cet animal est terrible jusqu'au dernier moment de son existence. On rapporte qu'un nègre employé par les Français pour en écorcher un, le démusela lorsqu'il fut à la tête, dans la vue de conserver sa peau plus entière. Le crocodile, quoique sur le point d'expirer, emporta un doigt au nègre (2).

Malgré la férocité de ce monstre, les nègres se hasardent quelquefois à l'attaquer, lorsqu'ils peuvent le surprendre sur quelque basse, où l'eau n'ait pas beaucoup de profondeur. Ils s'enveloppent le bras gauche d'un morceau de cuir de bœuf; et, prenant leur sagaie de la droite, ils se jettent sur le reptile, et le percent de plusieurs coups au gosier et dans les yeux; ils lui ouvrent enfin la gueule, qu'ils l'empêchent de fermer en la traversant de leurs sagaies. Comme il n'a point de langue, l'eau qui entre aussitôt n'est pas long-temps à le suffoquer (3). Un nègre du Fort-Louis faisait son exercice ordinaire d'attaquer tous les cro-

(1) Smith, *Voyage en Guinée*, p. 47.
(2) Labat, t. III, p. 252.
(3) Ibid., t. II, p. 337.

codiles qu'il pouvait surprendre. Il avait ordinairement le bonheur de les tuer et de les amener au rivage. Mais souvent il sortait du combat couvert de blessures. Un jour, sans l'assistance qu'il reçut d'un canot, il n'aurait pu éviter d'être dévoré (1). Atkins fait le récit d'un engagement dont il fut témoin, à Sierra-Leone, entre un matelot anglais et un crocodile. Le secours des nègres délivra l'Anglais du danger; mais il en sortit misérablement déchiré (2).

Cependant on nomme quelques pays où les crocodiles paraissent moins intraitables. Aux environs d'un village nommé le Bot, près de la rivière de San-Domingo, et à l'embouchure de celle de Gèves ou Geba, ils sont si doux et si familiers qu'ils badinent avec les enfants, et reçoivent d'eux leur nourriture (3).

Brüe en vit prendre un par ses nègres, près de Tuabo sur le Sénégal. Quoiqu'il n'eût pas moins de vingt-cinq pieds de long, il ne se défendit point avec la férocité qu'on devait attendre d'une taille si monstrueuse. Dans une autre occasion, quelques pêcheurs firent présent à Brüe de deux jeunes crocodiles qu'ils avaient surpris dans leur sommeil, et qui se laissèrent porter sans résistance. Leur longueur était de cinq pieds. Mais les matelots anglais n'ayant pas voulu s'en charger jusqu'au Fort-Louis (4), Brüe les fit tuer, pour conserver leur peau. Barbot, se trouvant au fort

(1) Labat, t. v, p. 239.
(2) Voyez ci-dessus le voyage d'Atkins.
(3) Labat, *ubi sup.*, p. 238.
(4) Ibid., t. III, p. 152.

d'Acra, dans la Guinée, reçut du général danois un jeune crocodile de sept pieds de long, et le fit mettre dans une grande cuve pour le transporter en Europe. Mais la crainte d'en recevoir trop d'incommodité lui fit prendre le parti de le tuer. Les nègres et quelques-uns de ses matelots en mangèrent la chair. Elle avait le goût du veau, mais avec une odeur de musc extrêmement forte (1).

Le crocodile vient d'un œuf, qui n'est pas plus gros qu'un œuf d'oie. La femelle fait sa ponte dans le sable, où elle laisse éclore ses petits à la chaleur du soleil; et dès qu'ils sont sortis de la coque, ils gagnent l'eau ou les bois (2).

Tous les voyageurs rendent témoignage que cet animal jette une forte odeur de musc, et qu'il la communique aux eaux qu'il fréquente. Navarette assure qu'on lui trouve entre les deux pattes de devant, contre le ventre, deux petites bourses de musc pur. Colins prétend que c'est sous les ouïes (3). Les nègres n'en aiment pas moins sa chair; et Moore raconte qu'un de leurs mets les plus délicats est un œuf de crocodile, qui contient un jeune de la longueur du doigt. Barbot parle d'une sorte de crocodiles, nommés ligans, de la forme des premiers, mais rarement plus longs que de quatre pieds. Ils ont le corps tacheté de blanc, l'œil fort rond et la peau tendre. Ils ne font la guerre qu'aux poules et aux poulets. Les ha-

(1) Barbot, p. 210.

(2) Arthus, *ubi sup.*, p. 79, et Labat, t. II, p. 347.

(3) *Moore's Travels*, p. 108.

bitants préfèrent leur chair à celle de la meilleure volaille. Le même auteur en nomme une troisième sorte, qui vit sans cesse sur terre, et que les nègres appellent langadis (1).

Barbot et plusieurs autres écrivains confondent le crocodile avec l'alligator, quoique les figures qu'on en a données, et le témoignage de divers voyageurs, y fassent remarquer des différences. Smith dit que l'alligator est un animal commun à Sierra-Leone; qu'il est à peu près de la forme du crocodile, mais beaucoup plus petit; que les plus grands n'ont pas plus de huit pieds, et que, n'étant pas capables par conséquent de nuire beaucoup, toute leur voracité se tourne sur le poisson (2).

La tortue verte, ou de mer, est commune pendant toute l'année aux îles et dans la baie d'Arguim. Elle n'est pas si grosse que celle des îles de l'Amérique, mais elle n'est pas moins bonne. La chair en est blanche, lardée d'une graisse verte, qui est ferme et de bon goût, et qui a cet avantage sur celle de tous les autres animaux, qu'elle peut être mangée seule. Elle est si délicate qu'elle ne peut supporter le sel; mais, fraîche, elle est fort nourrissante, et si facile à digérer, que l'excès même n'en incommode jamais. De quelque manière qu'on la prépare, elle est toujours agréable. La meilleure partie est le ventre, en prenant aussi l'écaille qui le couvre, et l'épaisseur de deux doigts de la chair qu'elle contient. On met le tout au

(1) Barbot, p. 210.

(2) Smith, *ubi sup.*, p. 48.

four, assaisonné avec du jus de limon, du sel, du piment, du poivre commun, et des clous de girofle. Cuit avec un feu lent, c'est un mets que tout le monde trouve exquis (1).

La tortue fait ses œufs sur le sable du rivage. Elle remarque soigneusement le lieu, et dix-sept jours après elle retourne pour les couver. Elle a quatre pattes, ou plutôt quatre nageoires, au-dessous du ventre, qui lui tiennent lieu de jambes, mais courtes, avec une seule jointure qui touche au corps. Ces pattes ou ces nageoires, étant un peu dentelées à l'extrémité, forment une espèce de griffes, qui sont liées par une forte membrane, et fort bien armées d'ongles pointus. Quoiqu'elles aient beaucoup de force, elles n'en ont point assez pour supporter le corps de l'animal, de sorte que son ventre touche toujours à terre. Cependant la tortue marche assez vite lorsqu'elle est poursuivie (2), et porte aisément deux hommes sur son dos.

Il se trouve des tortues qui pondent jusqu'à deux cent cinquante œufs. Ils sont de la grosseur d'une balle de paume, et parfaitement ronds. La coque n'est pas plus dure que du parchemin humide, et n'est jamais si pleine qu'il n'y reste un petit vide. Le jaune durcit au feu, mais le blanc ne perd jamais sa liquidité. Lorsque la tortue a fait sa ponte et couvé ses œufs, elle laisse au soleil à les faire éclore; les petits ne sont pas plus tôt sortis de la coque, qu'ils courent

(1) Labat, *Afrique occidentale*, t. II, p. 63.

(2) Ibid., t. II, p. 63.

à la mer. Les Maures les prennent, soit avec des filets, soit en les renversant sur le dos lorsqu'ils peuvent les surprendre sur le sable; car une tortue, dans cette situation, ne saurait se retourner. Son huile fondue se garde long-temps, et n'est guère inférieure à l'huile d'olive et au beurre, surtout lorsqu'elle est nouvelle (1).

Les grenouilles de la Gambie sont beaucoup plus grosses que celles d'Angleterre. Dans la saison des pluies, elles font, pendant la nuit, un bruit qui ressemble, dans l'éloignement, à celui d'une meute de chiens.

CHAPITRE X.

Cétacées, poissons et monstres marins.

L'ANIMAL que les Français nomment marsouin, et les Anglais porpess, les Portugais l'appellent tamnos, et les nègres se sont accoutumés à lui donner le même nom. On distingue deux sortes de ces cétacées; l'une qui a le museau pointu, ce qui lui fait donner aussi le nom de cochon de mer; l'autre, au contraire, avec la face plate comme les lamies : aussi les Hollandais leur ont-ils donné ce nom. On les appelle aussi moines de

(1) Labat, t. IV, p. 134.

mer, parce qu'ils sont revêtus d'une espèce de coule. Leur graisse ressemble au lard du cochon. Leurs intestins ont la même ressemblance avec ceux de cet animal. Ils nagent en troupes, et jettent aussi le même cri. On regarde leur rencontre comme un signe de mauvais temps (1).

Le Maire donne au marsouin d'Afrique la grosseur du schark ou du requin, et vante la bonté de sa chair. On en fait du lard, mais d'assez mauvais goût. Avec les mêmes entrailles et les mêmes côtes que le porc, il leur attribue deux estomacs; l'un à l'extrémité de l'œsophage, l'autre contre les côtes, et presque aussi grand que le premier. L'un communique à l'autre par un petit passage de la grandeur d'un tuyau de plume. Ils sont remplis de petites cellules comme les gaufres des abeilles. L'auteur se souvient, dit-il, que le duodénum prend sa naissance du dernier; mais, dans l'état où les matelots avaient mis le marsouin sur lequel il fit ses observations, il lui fut impossible de les porter plus loin (2).

Les baleines sont des cétacées d'une grandeur prodigieuse dans toutes leurs dimensions. Elles paraissent quelquefois plus grosses qu'un bâtiment de vingt-six tonneaux. Cependant on n'a point d'exemple qu'elles aient jamais renversé un vaisseau, ni même une barque ou une chaloupe. Mais, suivant l'auteur, on en est moins redevable à leur douceur qu'à la délicatesse de leur peau, qui ne peut toucher à quelque chose de dur

(1) Arthus, *ubi sup.*, p. 75.

(2) Le Maire, p. 75.

sans en être blessée. Pour les nacelles des pêcheurs, on n'y est point avec la même sûreté.

Le souffleur a beaucoup de ressemblance avec la baleine; mais il est beaucoup plus petit. S'il lance de l'eau comme la baleine, c'est par un seul passage qui est au-dessus du museau, au lieu que la baleine en a deux (1).

Les lamies nagent sur les basses, comme le marsouin, mais beaucoup plus légèrement. Elles sont assez grosses, sans être comparables aux baleines, et elles n'ont pas de passage pour lancer de l'eau (2).

Les scharks sont des poissons que les Portugais appellent tuberones, et les Français requins, et qui paraissent ordinairement dans les temps calmes. Ils nagent lentement, à l'aide d'une haute nageoire qu'ils ont sur la tête. Leur gueule s'étend jusqu'au milieu du cou; de sorte que pour avaler ils sont forcés de se tourner avec beaucoup de peine. Ils ont la tête plate et unie. Leur principale force consiste dans leur queue, avec laquelle ils frappent violemment, et dans leurs scies tranchantes, car on ne peut donner d'autre nom à leurs dents, qui coupent la jambe ou le bras d'un homme aussi nettement que la meilleure hache. Ces terribles animaux sont toujours affamés. Ils avalent tout ce qui se présente, de sorte qu'on leur a trouvé souvent des crochets et d'autres instruments de fer dans les entrailles. Leur chair est coriace et de mauvais goût (3).

Le Maire donne au requin la forme du chien ma-

(1) Arthus, *ubi sup.*
(2) Ibid.
(3) Le Maire, pag. 74.

rin; mais il le croit trois fois plus long. La femelle est vivipare. Sa matrice ressemble à celle de la chienne, et ses autres parties à celles des poissons. On regarde le requin comme le plus vorace de tous les animaux de mer. Labat paraît persuadé que c'est un véritable chien de mer, qui ne diffère de ceux des mers de l'Europe que par la grandeur (1). On en a vu sur les côtes d'Afrique, où il est fort commun, et même dans les rivières, de la longueur de vingt-cinq pieds, et de quatre pieds de diamètre, couverts d'une peau forte et rude, quoique d'une médiocre épaisseur. Le requin a la tête longue, les yeux grands, ronds, fort ouverts et d'un rouge enflammé; la gueule large, armée de trois rangées de dents à chaque mâchoire; les unes triangulaires, d'autres plates, et d'autres pointues. Elles sont toutes si serrées et si fermes, que rien ne peut leur résister. Heureusement cette affreuse gueule est éloignée d'un pied de l'extrémité du museau; de sorte que le monstre pousse d'abord sa proie devant lui avant que de la mordre. Quelques auteurs ont cru qu'il se tournait sur le dos pour la dévorer (2): mais dans cette position il lui serait aussi difficile d'avaler que lorsqu'il nage sur le ventre. Sa méthode la plus sûre est de se renverser sur le côté. Ses nageoires sont fort grandes; il en a deux de chaque côté, une sur le dos, une plus petite près de la queue, deux médiocres au-dessous du ventre. Sa queue est large et forte. Il poursuit

(1) Le Maire dit qu'il a communément depuis quatre jusqu'à huit pieds de long.

(2) Arthus, Bosman, et d'autres voyageurs, assurent la même chose.

sa proie avec tant d'avidité, qu'il s'élance quelquefois sur le sable. Sans la difficulté qu'il a pour avaler, il dépeuplerait bientôt l'Océan. Avec quelque légèreté qu'il se tourne, il donne le temps aux poissons de s'échapper. Les nègres prennent ce moment pour le frapper. Ils plongent sous lui, dit Arthus, et lui ouvrent le ventre. Il est d'ailleurs assez facile à tromper, parce que sa voracité lui fait saisir toutes sortes d'amorces. On le prend ordinairement avec un crochet attaché au bout d'une chaîne, auquel on lie une pièce de lard ou d'autre viande (1). Sa chair est coriace, maigre, gluante, et de mauvais goût. La seule partie supportable est le ventre, qu'on fait mariner pendant vingt-quatre heures, et bouillir à l'eau pour le manger avec de l'huile. Si l'on prend une femelle avec quelques petits dans le ventre (2), on se hâte de les en tirer; et, les ayant fait dégorger dans l'eau fraîche pendant un jour ou deux, on trouve leur chair fort bonne. La cervelle du requin, rôtie au feu, devient aussi dure qu'une pierre. Les Anglais prétendent que, râpée dans du vin blanc, elle soulage beaucoup les femmes en travail (3).

Il est fort dangereux de se baigner dans les rivières qui produisent des requins. En 1731, une petite esclave de Jamesfort, sur la Gambie, fut emportée tandis qu'elle était à se laver les pieds (4). Une barque

(1) Arthus dit qu'il en prit trois, en une heure, qui avaient huit à dix pieds de longueur, et qu'on en tira dix gallons d'huile, p. 45.

(2) On a déjà remarqué qu'elle est vivipare.

(3) Labat, t. II, p. 348.

(4) Moore, pag. 78.

de Weymouth remontant la même rivière en 1731, il y eut un requin assez affamé pour s'en approcher, malgré le bruit qui s'y faisait, et pour se saisir d'une rame qu'il brisa d'un seul coup de dents.

Sur la côte de Juida, où la mer est toujours fort grosse, un canot fut renversé en allant au rivage avec quelques marchandises. Un des matelots fut saisi par un requin, et la violence des flots les jeta tous deux sur le sable. Mais le monstre, sans lâcher un moment sa proie, attendit le retour de la vague, et regagna la mer avec le matelot qu'il emporta (1).

Bosman assure que c'est une erreur grossière de confondre les requins avec les chiens de mer, et prétend au contraire qu'ils n'ont pas la moindre ressemblance. Le requin est fort long et fort épais. Il a quelquefois vingt et trente pieds de long. Sa tête est large, plate, avec un museau fort pointu. Le reste du corps est d'un aspect hideux. C'est de tous les poissons celui que les nègres aiment le mieux, et qu'ils mangent le plus souvent. Sur la Côte-d'Or ils en prennent tous les jours sur les basses. Les Européens n'en mangent jamais, parce qu'ils trouvent sa chair trop dure; mais les nègres savent remédier à ce défaut en la gardant huit à dix jours, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'elle soit puante de corruption; après quoi ils la regardent comme un mets fort délicat. Aussi s'en fait-il un commerce considérable dans le pays.

Si quelqu'un, continue Bosman, a le malheur de

(1) Arthus, *ubi sup.*, p. 46.

tomber dans la mer, il faut désespérer de le revoir, à moins qu'il ne se trouve alors aucun requin aux environs du vaisseau; ce qui est extrêmement rare. Lorsqu'il mourait un esclave, et qu'on le jetait dans la mer, Bosman voyait avec horreur quatre ou cinq de ces affreux animaux qui se lançaient vers le fond pour saisir le corps, ou qui, le prenant dans sa chute, le déchiraient en un instant. Chaque morsure séparait un bras ou une jambe du tronc; et tout était dévoré, dit-il, en moins de temps qu'il n'en faut pour compter vingt. Si quelque requin arrivait trop tard pour avoir part à la proie, il paraissait prêt à dévorer les autres; car ils s'attaquent entre eux avec une violence incroyable; on leur voit lever la tête et la moitié du corps hors de l'eau, et se porter des coups si terribles qu'ils font trembler la mer. Lorsqu'un requin est pris et tiré à bord, il n'y a point de matelot assez hardi pour s'en approcher. Outre ses morsures, qui enlèvent toujours quelque partie du corps, les coups de sa queue sont si redoutables, qu'ils brisent la jambe, le bras, et tout autre membre, à ceux qui ne se hâtent pas de les éviter.

Le même auteur ajoute que sur toute la Côte-d'Or les requins sont moins avides de chair humaine que dans d'autres lieux. La raison qu'il en apporte est qu'ils y trouvent une extrême abondance de petits poissons, dont ils peuvent continuellement se rassasier; au lieu que vers Adra, Juida, le Benin, etc., souffrant souvent la faim, ils cherchent à dévorer les hommes. On les a vus suivre un vaisseau pendant plus de trois semaines et d'un mois, pour attendre les

immondices et les cadavres des esclaves morts qu'on jette à la mer. Malgré ces exemples de voracité, que tout le monde s'accorde à leur attribuer, plusieurs personnes assurèrent Bosman qu'au cap Vert, où ces animaux sont assez affamés, le patron d'un vaisseau hollandais étant en danger de périr faute de savoir nager, un requin le prit doucement par la jambe, et le conduisit au rivage. A la vérité, l'auteur déclare qu'il trouva ce récit sans vraisemblance (1).

Arthus et d'autres voyageurs observent que le requin est ordinairement environné d'une multitude de petits poissons nommés quaquadores, qui ont la gueule et la tête plates. Ils s'attachent au corps du monstre; et, lorsqu'il s'est saisi de quelque proie, ils se rassemblent autour de lui pour en manger leur part, sans qu'il fasse aucun mouvement pour les chasser (2). De ce nombre est le suceur, petit poisson de la grosseur d'une sole, qui s'attache par la gueule aux vaisseaux pour les sucer. Lorsqu'ils sont en grand nombre contre le gouvernail, ils peuvent retarder la course d'un bâtiment; mais on a prétendu faussement qu'ils étaient capables de l'arrêter (3), comme la remore. C'est Le Maire qui parle ici, et qui se trompe sur ces deux circonstances; car le suceur s'attache aux vaisseaux par le derrière de la tête; et l'on ne peut supposer raisonnablement qu'étant si petit, il ait le moindre effet pour retarder la course d'un bâtiment.

(1) Bosman, *Description de la Guinée*, p. 281.

(2) Arthus, *ubi sup.*, p. 76. Il nomme en latin le requin galeus sive hinnulus.

(3) Le Maire, *Voyage aux îles Canaries*, etc., p. 76.

On compte encore, dans le cortège du requin, un petit poisson de la grandeur du hareng, qui se nomme le pilote, et qui entre librement dans sa gueule, en sort de même, s'attache à son dos, sans que le monstre lui nuise jamais (1).

Le zigène ou le pantouflier, nommé par les Anglais hammerfish ou le marteau, est, suivant Jannequin, un poisson fort et vorace, presque aussi dangereux que le requin. Labat en vit un jeune d'environ douze pieds de long (2), et de la grosseur d'un cheval. Sa forme est à peu près celle du requin, excepté la tête qui a l'apparence d'un marteau. Il a de grands yeux, placés aux deux extrémités, et le regard terrible. Ses dents, comme celles du requin, sont disposées en plusieurs rangs (3).

La vache de mer, que les Espagnols appellent manatea, et les Français lamentin, est un cétacée ordinairement long de seize ou dix-huit pieds, sur quatre ou cinq de diamètre (4). Elle est ronde depuis la tête jusqu'au nombril, d'où, s'aplatissant par degrés, elle forme une queue dont la figure ressemble à la pelle d'un four. Sa tête est grosse et pesante, sa gueule fort large, avec de grosses lèvres, et quelques poils longs et rudes à la partie supérieure. Elle a les yeux petits et sans feu, et la vue faible, mais l'ouïe (5) si

(1) Atkins, *Voyage en Guinée*, p. 57.

(2) Labat, t. IV, p. 351.

(3) Jannequin, *Voyage de Libye*, p. 46.

(4) Atkins lui donne onze ou douze pieds de longueur, p. 43.

(5) Atkins lui donne pourtant des oreilles si petites, qu'à peine y entrerait-il un poinçon.

subtile, qu'elle prend l'alarme au moindre bruit. Elle est fort timide, comme tous les animaux qui sont comme elle sans dents et sans défense (1).

Le nom de manatée, ou de poisson qui a des mains, a jeté dans l'erreur quantité de graveurs et de peintres. Ils la représentent avec des mains réelles, quoique dans la vérité ces mains prétendues ne soient que deux fortes nageoires, placées près de ses oreilles, plus larges à l'extrémité qu'au lieu de leur insertion, dentelées en trois divisions qui forment quatre petites pointes, dont chacune est terminée par une callosité en forme de corne. La femelle se sert de ces nageoires pour soutenir ses petits et les approcher de ses mamelles (2), qui sont un peu au-dessus. C'est le seul usage qu'elle en puisse faire, car elle ne va jamais au rivage comme le cheval marin; et d'ailleurs deux secours si faibles ne pourraient pas servir à supporter son corps, qui pèse jusqu'à douze ou quinze cents livres. Mais ce qui ne doit laisser aucun doute, c'est que si la manatée se trouve engagée dans quelque anse, d'où elle ne puisse sortir avec le reflux, elle demeure à terre ou sur le sable, sans pouvoir s'aider des mains et des bras qu'on lui attribue. Sa nourriture est l'herbe qui se trouve au fond de la mer et des rivières.

La manatée ou la vache marine aime l'eau fraîche.

(1) Atkins lui donne des dents au fond de la gueule, comme aux vaches, p. 43. Il lui trouve aussi beaucoup de ressemblance par la tête et le museau avec ces animaux.

(2) On a vu ci-dessus une histoire remarquable de ce poisson.

Aussi ne s'éloigne-t-elle guère des côtes. Comme elle s'endort quelquefois la gueule ouverte au-dessus de l'eau, les pêcheurs nègres la surprennent dans cette situation, et lui font perdre tant de sang, qu'il leur devient aisé de la tirer au rivage. On ignore combien de temps elles portent leurs petits; mais elles en ont ordinairement deux à la fois, qui se laissent prendre avec la mère lorsqu'elle n'a point encore cessé de les nourrir. La chair de ces animaux est si délicate, qu'elle est comparable au veau de rivière (1). Les meilleures parties sont celles qui approchent du ventre et des mamelles. Le lard de la manatée a quatre ou cinq pouces d'épaisseur, et ne le cède point en bonté à celui du porc. Il y a dans les viscères une certaine partie qu'on fait fondre (2), et dont on fait d'excellent beurre, qui se conserve fort long-temps. La peau est assez épaisse pour être tannée, et peut servir à plusieurs usages au lieu de cuir (3). Dans la tête on trouve quatre pierres blanches, auxquelles on attribue des vertus médicinales. La poudre des côtes est estimée aussi pour l'hémorragie (4). Le Maire prétend qu'il se trouve plus de vaches marines dans la rivière du Sénégal que dans la Gambie; qu'elles n'y sont que de la grosseur du marsouin, ou du cochon de mer, et qu'elles ont la même espèce de chair et de lard.

(1) Atkins dit que sa chair ressemble à celle du veau, mais qu'elle est dure. Il reste à savoir si les gens de mer la gardent assez long-temps.

(2) C'est ce qu'on appelle proprement la panne.

(3) On s'en sert aux Indes occidentales pour frapper les esclaves, comme d'un nerf de bœuf.

(4) Labat, *Afrique occidentale*, t. II, p. 338.

Le même auteur parle d'un poisson de ces côtes, dont la mâchoire d'en-haut s'avance de la longueur de quatre pieds, avec des pointes àiguës rangées de chaque côté à des distances égales. Le Maire ne put apprendre le nom de ce poisson ; mais il y a de l'apparence que c'est l'épée ou l'empereur, d'autant plus qu'on sait, comme il l'ajoute, que c'est l'ennemi déclaré de la baleine, et qu'il la blesse quelquefois si dangereusement qu'elle fuit jusqu'au rivage, où elle expire après avoir perdu tout son sang (1).

Les gens de mer ont donné le nom de spontons à d'autres animaux marins, dont la tête est armée aussi d'un os fort long, mais uni et pointu, qui ressemble à la corne fabuleuse de la licorne. Le Maire est persuadé que ce monstre est le même que les Français appellent narval, qui est un cétacée. Il est capable de percer un bâtiment, et d'y faire une voie d'eau; mais il y brise quelquefois son os, qui sert de cheville pour boucher le trou.

Les vieilles, grande espèce de morues, sont dans une singulière abondance au long de cette côte occidentale, surtout près du cap Blanc et de la baie d'Arguim. Il s'en trouve qui pèsent jusqu'à deux cents livres. La chair en est blanche, tendre, grasse, ferme, et se détache en flocons. La peau est grise, épaisse, grasse, couverte de petites écailles. C'est un poisson fort vorace, et que son avidité fait prendre aisément. Comme il a beaucoup de force, il fait des mouvements prodigieux pour s'échapper. Sa chair peut se

(1) Le Maire, p. 78.

manger fraîche; mais elle est beaucoup plus délicate après avoir été cinq ou six heures dans le sel. La tête fait d'excellent bouillon. En général la vieille est un poisson nourrissant, et facile à digérer, lorsqu'il est cuit suffisamment, mais capable de nuire s'il n'a point assez bouilli. Il demande plus de sel que la morue de Terre-Neuve; et comme il est plus gros, il faut plus de soin pour le faire sécher et le mettre en baril. Lorsqu'il est bien préparé il se conserve parfaitement (1), et l'on en pourrait faire un commerce avantageux. Les Hollandais en transportaient beaucoup lorsqu'ils étaient maîtres du fort d'Arguim (2). »

De tous les animaux qui nagent, il n'y en a point d'une espèce plus surprenante que la torpille, nommée par les Anglais numb-fish, ou poisson qui a la vertu d'engourdir. Kolben, qui lui donne le nom de crampe, dit qu'on en prend souvent au cap, avec d'autres poissons. Il est cartilagineux et presque rond, mais assez petit dans sa forme. Ses yeux sont fort petits. Sa bouche l'est aussi. Elle est bien garnie de dents, et formée comme en demi-lune jusqu'à la moitié du corps, dont la tête même n'est pas distinguée. Au-dessus de la gueule, on aperçoit deux petites ouvertures qui servent de narines. Le dos de l'animal est couleur d'orange, et son ventre tout-à-fait blanc. Sa queue est courte, mais charnue comme celle du turbot; sa peau fort unie et sans écailles. Lorsqu'il est

(1) Le Maire, p. 76.

(2) Labat, *ubi sup.*, p. 60; et Barbot, p. 111.

ouvert, on aperçoit fort distinctement sa cervelle. Son foie est blanc et très tendre. Avec toutes ses parties, il ne pèse pas plus d'un quart de livre.

Kolben vérifia souvent par sa propre expérience ce qu'on lit dans plusieurs auteurs, qu'en touchant la torpille avec le pied ou la main, ou seulement avec un bâton, le membre qui prend cette espèce de communication avec l'animal s'engourdit tellement qu'il devient immobile, et qu'en même temps on ressent quelque douleur dans toutes les autres parties du corps. En un mot, Kolben éprouva une espèce de convulsion; mais cet effet ne dura jamais plus d'une heure. C'est l'affaire d'une ou deux minutes, et l'engourdissement diminue ensuite par degrés.

Les pêcheurs du cap évitent soigneusement de toucher à la torpille; et leur crainte va si loin que, s'ils en aperçoivent une dans leur filet, ils aiment mieux le renverser et rendre toute la prise à la mer, que d'amener la torpille au rivage (1).

Le docteur Kempfer nous a donné une description si exacte de ce merveilleux animal, qu'elle mérite de trouver place ici.

Le poisson, dit-il, que les Romains ont nommé torpedo, à cause de l'engourdissement qui se contracte en le touchant, porte, par la même raison, le nom de lerz mahi chez les Perses, et celui de riaad chez les Arabes. Le golfe Persique en produit beaucoup. Le corps de la torpille est plat, et ressemble à celui de la raie, sans autre exception que la queue, qui est

(1) *Etat du cap de Bonne-Espérance*, par Kolben, t. II, p. 205.

plus circulaire. Les plus grandes n'ont pas plus de deux pans de diamètre (1).

La torpille du golfe Persique paraît différente de celle de la Méditerranée, du moins si l'on juge de celle-ci par les descriptions d'Aristote, de Pline et de Galien. La propriété que celle du golfe a d'engourdir, n'est point une vertu qui l'accompagne toujours; elle ne l'exerce que dans certaines occasions, comme lorsqu'elle ressent l'impression de quelque chose qui la blesse, ou qu'on arrête sa fuite au moment qu'elle veut la prendre. Il se fait alors un mouvement convulsif dans ses boyaux; les ouvertures de sa respiration se dilatent, et dans cet effort elle répand ses pernicieuses influences. Ce poison n'agit pas sensiblement sous l'eau, soit parce que l'épaisseur des parties en arrête l'effet, soit parce que l'animal, étant dans son élément naturel, ne développe point toutes ses forces. Hors même de l'eau, il peut quelquefois être manié assez long-temps, jusqu'à ce que l'impatience d'y retourner, ou quelque douleur qu'on lui cause en le pressant, lui fasse décharger son venin.

Lorsqu'il est pris nouvellement, il agit plus souvent et d'une manière plus sensible; mais, après avoir été quelques heures hors de l'eau, sa vertu languit et diminue par degrés. Kempfer croit avoir remarqué qu'elle est plus violente dans la femelle que dans le mâle. On ne peut toucher la torpille femelle avec les mains, sans ressentir un horrible engourdissement dans les bras et jusqu'aux épaules. On ne saurait mar-

(1) Kempferi *Amœnitates Academicæ*, p. 509.

cher dessus, même avec des souliers, sans éprouver la même insensibilité dans les jambes, aux genoux, et jusqu'aux cuisses. Ceux qui la touchent du pied sont saisis d'une palpitation de cœur encore plus vive que ceux qui ne l'ont touchée qu'avec la main. Après en avoir fait une ou deux fois l'expérience, l'engourdissement recommence de même à la troisième. Les pêcheurs ne conviennent pas qu'il se communique à leurs mains par les cordes du filet. On ne l'éprouve pas non plus en blessant l'animal de quelque instrument de fer. Pline assure qu'on en est à couvert aussi en le touchant d'un bâton ou d'une baguette.

Au reste, cet engourdissement ne ressemble point à celui qui se fait quelquefois sentir dans un membre lorsque, ayant été pressé long-temps, la circulation du sang s'y trouve contrainte. C'est une vapeur subite qui, passant au travers des pores, pénètre en un moment jusqu'aux sources de la vie, d'où elle continue de se répandre dans tout le corps, et d'agir sur l'ame par une véritable douleur. Les nerfs se contractent tellement, qu'on s'imagine que tous les os, surtout ceux de la partie affectée, sont sortis de leurs jointures. Cet effet est accompagné d'un tremblement de cœur, et d'une convulsion générale, pendant laquelle on ne se trouve plus aucune marque de sentiment. Enfin l'impression est si violente, que toute la force de l'autorité et des promesses n'engagerait point un matelot à reprendre le poisson dans sa main, lorsqu'il en a ressenti l'effet. Cependant Kempfer rend témoignage qu'en faisant ces observations, il vit un

Africain qui prenait la torpille sans aucune marque de frayeur, et qui la toucha quelque temps avec la même tranquillité (1). L'auteur ayant marqué de la curiosité pour un si rare secret, apprit que le moyen de prévenir l'engourdissement était de retenir soigneusement son haleine. Il en fit aussitôt l'expérience; elle lui réussit; et tous ses amis, à qui il ne manqua point de la communiquer, la tentèrent avec le même succès. Mais lorsqu'ils recommençaient à laisser sortir leur haleine, l'engourdissement recommençait aussi à se faire sentir.

La torpille est un poisson tendre, qu'on tue fort aisément. Il ne paraît pas même qu'elle soit facile à conserver hors de son élément; car le docteur Kempfer en ayant fait mettre une le matin dans un tonneau d'eau de mer, la trouva morte dans le cours de l'après-midi. Non-seulement on peut la toucher sans crainte après sa mort, mais quelques voyageurs assurent qu'elle peut être mangée. Cependant, disent-ils (2), on est accoutumé à la rejeter dans la mer lorsqu'on l'aperçoit dans les filets, parcequ'on redoute sa pernicieuse vertu. Les pêcheurs croient qu'elle l'a reçue de la nature pour sa défense contre les autres poissons. Aristote l'a cru comme eux. Pline le prouve, et Kempfer en a trouvé la confirmation dans les loches qu'il a quelquefois distinguées parmi d'autres petits

(1) Ce fait est raconté par Ovington, dans son *Voyage de Surate*, p. 491, sur l'autorité du docteur Kempfer, qu'il avait vu aux Indes. On l'avait déjà cité dans la relation de Moore; mais un phénomène si curieux demandait des détails.

(2) Jobson, p. 23.

poissons (1), en ouvrant le ventre d'une torpille. Cependant il ne s'est point aperçu que, étant dans la même cuve avec d'autres poissons, elle leur fît sentir sa qualité; peut-être, dit-il, parceque ayant perdu sa liberté elle néglige ses ennemis. Cet animal n'étant d'aucun usage, il obtenait facilement des nègres toutes les torpilles qui tombaient dans leurs filets, pour faire ses observations.

Ludolphe (2) rapporte que les Éthiopiens guérissent la fièvre en appliquant la torpille aux malades. Ces torpilles d'Éthiopie se prennent dans les rivières et dans les lacs. Sennart et d'autres écrivains auraient pu s'épargner la peine de chercher des remèdes pour l'engourdissement causé par ces animaux, puisqu'il se dissipe si promptement, et qu'il n'en reste aucune trace. La figure d'une torpille italienne, donnée par Mathiole, ne diffère de celle de Kempfer que par la disposition de ses taches et par la forme de sa queue. Dans la torpille de Perse, la queue est oblique et levée; dans l'autre elle est ronde et plate (3).

L'exactitude de cette description n'a point empêché que les voyageurs ne se partageassent sur la forme et les propriétés de la torpille. Atkins s'accorde avec Kempfer sur la forme. Elle est, dit-il, fort plate; mais il attribue la vertu d'engourdir à la froideur extrême de ce poisson (4). Suivant Windhus, qui vit

(1) Jobson ajoute que la torpille se jette en mer sur un autre poisson, l'engourdit et en fait sa proie.

(2) *Hist. Ethiop.*, liv. 1, cap. 11.

(3) *Amœnitates exoticæ*, p. 513.

(4) Atkins, *ubi sup.*, p. 47.

plusieurs torpilles dans la fange près de Tetuan, elle est à peu près de la grandeur de la plie, mais plus épaisse et fort ronde, de sorte qu'on distingue à peine la tête du corps (1). On voit que, du moins pour la figure, ces deux auteurs ne s'éloignent pas de Kempfer. Mais Jobson et Moore rendent ici un témoignage bien différent. Le premier assure que la torpille ressemble à la brême (2), mais qu'elle est beaucoup plus épaisse; l'autre, qu'elle ressemble au goujon (3), mais qu'elle est beaucoup plus grosse. Ce qu'on peut conclure de cette différence d'opinions, c'est que la vertu d'engourdir est propre à plusieurs poissons (4). Moore et Jobson conviennent que lorsqu'ils ont touché une torpille avec un bâton, ils n'ont pas ressenti l'effet qu'on lui attribue. Windhus assure qu'en la touchant avec la canne qu'il portait à la main, il sentit un engourdissement qui dura une minute ou deux après qu'il eut quitté sa canne. Sur ce dernier point Kolben s'accorde avec Windhus. Ainsi la qualité de la torpille peut être plus ou moins forte, et différer d'un pays à l'autre; à moins qu'on n'aime mieux attribuer ces deux effets à la différente nature des bâtons, dont l'un était peut-être une canne de roseau, et l'autre un morceau de bois plus compacte. Moore dit qu'aucun Anglais de sa compagnie ne put tenir la main sur ce poisson pendant la vingtième partie d'une

(1) Windhus, *Journey of Mequinez*, p. 21.

(2) Jobson, p. 25.

(3) Moore, p. 176.

(4) La torpille de Kolben diffère de celle de Kempfer par la forme et la position de quelques parties.

minute. Il fit lui-même plusieurs expériences du bout du doigt, et dans un instant son bras devint insensible jusqu'à l'épaule; mais en retirant la main il se trouva bientôt rétabli. Il éprouva le même effet après la mort du poisson, et même en portant le doigt à sa peau, qui avait été fraîchement écorchée (1); mais lorsque le poisson fut sec, il ne lui resta plus rien de sa vertu.

La rivière du Sénégal produit quantité de carpes plus grosses et de meilleur goût que celles de France. Les anguilles n'y sont pas plus rares. On en prend une multitude surprenante dans la saison du débordement. Elles sont grasses, et d'une grosseur extraordinaire. Les nègres les font sécher au soleil, et les fument sans sel. On trouve aussi des mulets dans la rivière et sur les côtes; mais ils sont couverts de grandes écailles noires; ce qui les rend fort différents de ceux d'Amérique, qui sont sans écailles. Le museau du mulet d'Afrique est court, et son corps oblong. Il est ordinairement fort gras, et très-léger à la nage. Il se prend à l'hameçon, ou dans des paniers d'osier. On prétend que la pierre qui se trouve dans sa tête est un spécifique pour la pierre et la gravelle. Les œufs du mulet pourraient être employés, comme ceux de l'esturgeon, à faire du caviar (2).

Le barbeau est couvert de grandes et douces écailles. Il est un peu plus gros que celui d'Europe. On en trouve dans la mer et dans les rivières; ceux

(1) Moore, *ubi sup.*

(2) Labat, t. II, p. 335.

du Sénégal pèsent ordinairement entre huit et dix livres. C'est un poisson très-vorace, qui se laisse prendre fort aisément, et fait un très-bon mets.

A Rufisque, et dans un grand lac entre ce port et le fort Saint-Louis, sur le Sénégal, on prend une grande quantité d'une espèce de poisson qui ressemble au pilchard, et que les nègres font sécher. Ils ont trois ou quatre sortes de moines (1). Leurs soles, leurs turbots, leurs maquereaux, leurs raies, sont semblables à ceux de l'Europe; mais les écrevisses, les brêmes et les homards sont différents des nôtres. La rivière de Bieurt, au sud du Sénégal (2), et d'autres parties de la côte, produisent beaucoup d'huîtres de la grande espèce (3).

CHAPITRE XI.

Crustacés et insectes.

Les insectes sont en fort grand nombre dans tous les cantons du même pays. Des nuées de sauterelles infestent souvent l'intérieur des terres, obscurcissent

(1) Barbot dit qu'une de ces espèces est couverte de taches bleues.

(2) Cependant Barbot dit qu'il n'y a pas d'huîtres dans cette contrée, mais qu'il se trouve beaucoup de jambonneaux, ou de pinnes marines, aussi grandes que la main, pag. 30.

(3) On a vu ci-dessus que, dans plusieurs cantons, les huîtres croissent, ou du moins s'attachent sur les branches des arbres qui bordent le rivage. Voyez Moore, p. 135 et 139.

l'air dans leur passage, et détruisent tout ce qu'il y a de vert dans les lieux où elles s'arrêtent, sans laisser une seule feuille aux arbres. Elles sont ordinairement de la grosseur du doigt, mais plus longues; et leurs mandibules sont très-tranchantes. Leur couleur est rouge et jaune, quelquefois tout-à-fait verte. Les Maures et les Nègres s'en nourrissent (1); mais cet aliment ne les dédommage pas de la famine qu'elles apportent souvent dans les pays qu'elles ravagent.

On voit ici quantité de mouches d'une forme extraordinaire (2). Dans la saison des pluies, il s'en forme des multitudes, que les nègres nomment gètle. Elles ont la tête grosse et large, sans aucune apparence de bouche. Les nègres les mangent (3).

Les pays qui bordent la Gambie sont infectés d'une espèce particulière d'insecte que les Anglais ont nommée bugabugs. C'est une sorte de punaise, qui cause de grands ravages. On n'est pas moins incommodé d'une prodigieuse multitude de fourmis blanches, qui se répandent par des voies fort singulières. Elles s'ouvrent sous terre une route imperceptible et voûtée avec beaucoup d'art, par laquelle des légions entières se rendent en fort peu de temps au lieu qui renferme leur proie. Il ne leur faut que douze heures pour faire un tuyau de cinq ou six toises de longueur. Elles dévorent particulièrement les draps et les étoffes; mais les tables et les coffres ne sont pas

(1) Labat, *Afrique occidentale*, t. II, p. 179, et t. III, p. 306.

(2) Moore donne la figure de deux insectes fort étranges, mais sans y joindre leur description.

(3) *Description de la Guinée*, par Barbot, p. 33 et 117.

plus à l'épreuve de leurs dents; et, ce qu'on aurait peine à croire si l'expérience ne le vérifiait tous les jours, elles trouvent le moyen de ronger l'intérieur du bois sans altérer la superficie, de sorte que l'œil est trompé aux apparences. Le soleil est leur ennemi; non-seulement elles fuient sa lumière, mais elles meurent lorsqu'elles y sont exposées trop long-temps. La nuit, au contraire, leur rend toute leur force. Les Anglais, pour conserver leurs meubles, sont obligés de les élever sur des piédestaux, de les enduire de goudron, et de les faire souvent changer de place (1).

Il y a dans les bois une grosse mouche verte, dont l'aiguillon tire du sang comme une lancette (2). Mais la plus grande peste du pays est une espèce de cousins que les Portugais nomment mosquites, qui se répandent dans l'air à millions vers le coucher du soleil. Les nègres sont obligés d'entretenir constamment du feu dans leurs cases, pour chasser ces incommodes animaux par la fumée. Les mosquites ressemblent aux cousins de l'Europe. C'est un petit insecte de couleur brune, avec de longues ailes, qui se terminent en pointe lorsqu'il est reposé. Il a deux cornes, et une trompe pointue par laquelle il prend sa nourriture. Son aiguillon est fort subtil, et cause des pustules sur la peau. Le plus court remède est de les laver avec de l'eau-de-vie (3). Moore regarde ces moucherons comme le plus grand mal du pays. Il les trouve plus redoutables que les mouches mêmes de

(1) Moore, p. 221.
(2) Barbot, p 133.
(3) Labat, t. II, p. 327.

sable, qui sont dangereuses à la vérité par leur petitesse, mais qui ne mordent du moins que lorsque le vent s'élève; au lieu que les mosquites vous tourmentent sans cesse, et surtout à l'approche de la nuit. Leur morsure cause une démangeaison fort violente. Celui qui se gratterait jusqu'au sang, s'exposerait à des suites beaucoup plus fâcheuses; et lors même qu'on est guéri, il reste toujours une tache noirâtre à l'endroit de la morsure (1).

Les bois sont remplis de fourmis d'une grosseur extraordinaire (2). Elles bâtissent leurs nids, ou leurs ruches, de terre grasse en forme pyramidale, les élèvent à la hauteur de six ou sept pieds, et les rendent aussi fermes qu'un mur de plâtre. Ces animaux sont blancs. Ils ont les mouvements très-vifs (3). Leur grosseur ordinaire est celle d'un grain d'avoine, et leur longueur à proportion. La plupart de leurs édifices ont quatorze ou quinze pieds de circonférence, avec une seule entrée, qui est à peu près au tiers de la hauteur. La route pour y monter est tortueuse. A quelque distance on les prend pour de petites cabanes de nègres. Sur le Sénégal, il se trouve de petites fourmis rouges, d'une nature fort venimeuse (4).

Il n'y a point de pays, surtout vers la Gambie, qui ne soit peuplé d'abeilles. Aussi le commerce de la cire est-il considérable parmi les nègres (5). Ils nomment

(1) Moore, p. 141.
(2) Labat, *ubi sup.*, p. 90.
(3) Le Maire, p. 77.
(4) Labat, t. III, p. 298.
(5) Barbot, p. 30.

comobasse les mouches qui produisent le miel. Ces petits animaux habitent le creux des arbres, et s'effraient peu de l'approche des hommes. On en distingue une autre espèce, sous le nom de quebolik-bolli; mais leur miel est brun, et la cire blanche. Il y a des frelons, qui fréquentent beaucoup les villages et qui ne produisent rien (1). On les nomme dans le pays quoiu-bokesse. Moore dit que les Mandingues, sur la Gambie, ont des ruches de paille comme celles d'Angleterre, qu'ils y mettent un fond de planche, et qu'ils les attachent aux branches des arbres. Lorsqu'ils veulent recueillir ce qu'elles contiennent, ils étouffent les abeilles, ils prennent les gaufres, les pressent pour en tirer le miel, dont ils font une sorte de vin, font bouillir la cire, et la coulent pour en faire des pains, qui pèsent ordinairement depuis vingt jusqu'à cent vingt livres. C'est le pays de Cacheo qui en produit la plus grande quantité (2).

Jobson rapporte que, de son temps, les nègres de la Gambie faisaient leurs ruches d'un tissu de roseaux, et les suspendaient à l'extrémité des branches d'arbres. Dans plusieurs cantons, elles étaient en si grand nombre, qu'on les prenait, dit-il, pour le fruit de l'arbre. Le miel sauvage, qui se tire dans les bois, du creux des arbres, n'a rien d'inférieur à l'autre (3).

On trouve dans la Sénégambie des scorpions fort gros, dont la blessure est mortelle si le remède est

(1) Barbot, p. 116.

(2) Moore, p. 44.

(3) Jobson, p. 133.

différé. En 1733 Moore vit, à Bruko, un scorpion long de douze pouces (1).

Les chenilles du pays sont aussi larges que la main, et d'une figure extrêmement hideuse (2). On y voit deux sortes de vers, également incommodes. Les premiers se nomment chiques, et pénètrent ou s'engendrent dans les mains et dans la plante des pieds; s'ils y font une fois leurs œufs (3), il devient impossible de les extirper. Les autres sont produits par le mauvais air, et se logent aussi dans la chair, en divers endroits du corps. Ils acquièrent souvent jusqu'à cinq pieds de longueur. On ne s'en aperçoit qu'aux tumeurs douloureuses qu'ils forment à la fin dans les parties qu'ils habitent. Il est fort difficile de les en tirer; et s'ils se rompent dans l'opération, le malade doit s'attendre à des douleurs violentes. On prétend qu'ils viennent des mauvaises eaux que les nègres boivent dans la saison des pluies (4).

Sur la pointe de Barbarie, à l'embouchure du Sénégal, on trouve un grand nombre de petits crabes, que les Français appellent tourlouroux. On les croit d'une nature dangereuse (5). C'est une fort petite espèce de crabes de terre, qui ressemblent pour la forme à nos écrevisses de mer. Le diamètre des plus grands est de trois pouces. Leur écaille est dure, quoique fort mince, et naturellement rouge, c'est-à-

(1) Moore, *ubi sup.*, p. 111 et 157.
(2) Barbot, p. 133.
(3) Ibid., p. 32.
(4) Moore, p. 130.
(5) Labat, *ubi sup.*, t. II, p. 140.

dire que le sommet du dos est d'un brun rougeâtre, qui s'éclaircit par degrés vers les côtés et le ventre, jusqu'à devenir d'un rouge fort luisant. Leurs yeux noirs, et durs comme de la corne, se lèvent ou se baissent à leur gré. Ils ont de chaque côté quatre jambes, composées chacune de quatre pattes, qui leur servent à marcher fort vite. Ils ont d'ailleurs deux pattes de devant, placées près de leur bouche, et plus grosses que les autres. Leurs pinces ressemblent à celles du crabe de mer. Ils se tiennent très-ferme à tout ce qu'ils saisissent; ce qui n'empêche pas qu'un de leurs avantages ne soit de pouvoir se défaire de leurs jambes aussi facilement que si elles ne tenaient au corps qu'avec de la glu : de sorte que si vous en saisissez une, vous êtes surpris qu'elle vous reste dans la main (1), et que l'animal ne laisse pas de courir fort vite; dans la saison suivante, lorsqu'il change de cuirasse, il lui revient une autre jambe. Mais ce qui est fort étrange dans cette espèce de crabe, c'est qu'ils dévorent ceux qui sont estropiés ainsi par quelque accident. Ils marchent en troupes nombreuses, et toujours en droite ligne, jusqu'à ce qu'ils soient arrêtés par une maison, par un mur, ou par quelque obstacle qu'ils ne puissent surmonter, et qui les oblige de prendre une autre route (2).

(1) Labat, t. II, p. 136.
(2) Ibid.

FIN DU TOME QUATRIÈME.

TABLE

ANALYTIQUE ET CHRONOLOGIQUE

DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

VOYAGES EN AFRIQUE.

SUITE DU LIVRE V.

VOYAGES AU LONG DES CÔTES OCCIDENTALES D'AFRIQUE, DEPUIS LE CAP BLANC JUSQU'A SIERRA-LEONE, CONTENANT L'HISTOIRE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMMERCE DES ANGLAIS SUR LA GAMBIE.

CHAPITRE VI.

Voyages, esclavage et délivrance de Job Ben Salomon, prince de Boundo.

DATES. PAGES.

Authenticité des aventures de Job Ben Salomon... 2

§ I.

Esclavage et voyages de Job Ben Salomon.

Nom et patrie de Job..... 3
Sa famille..... 4
Ses femmes et ses enfants..... Ibid.

DATES.		PAGES.
1730	Il entreprend un voyage contre la volonté de son père.	5
	Il est fait esclave et vendu au capitaine Pike.....	6
	Il est conduit à Maryland.....	Ibid.
	Le roi de Fouta déclare la guerre aux Mandingues pour le venger.....	7
1731	Désespoir et résolution de Job Ben Salomon.....	Ibid.
	Il est mis en prison.....	Ibid.
	Oglethorpe le fait venir en Angleterre.....	8
1733	Bluet le mène à sa maison de campagne.....	9
	Souscription formée pour payer sa rançon.....	Ibid.
	Succès de cette bonne action.....	10
	Job traduit des manuscrits arabes pour le chevalier Hans Sloane.....	Ibid.
	Il est présenté à la cour.....	Ibid.
1734	Son retour en Afrique.....	11
	Sa colère à la vue d'une troupe de Mandingues....	Ibid.
	Mort violente du prince qui l'avait vendu.....	12
	Job envoie un messager à son père.....	Ibid.
	Sa reconnaissance pour les Anglais.....	13
1735	Il apprend que son père est mort, et sa femme remariée.....	Ibid.
	Portrait de Job Ben Salomon.....	14
	Son caractère et son intelligence.....	15
	Exemples de son courage.....	16
	Son aversion pour la peinture.....	Ibid.
	Sa religion et ses arguments contre la Trinité.....	18
	Son savoir.—Livres et opinions de son pays.....	Ibid.

§ II.

Remarques tirées de Job Ben Salomon sur le royaume de Fouta.

	Travaux pénibles des habitants du royaume de Fouta.....	19
	Haine de l'éléphant pour le lion.....	Ibid.
	Poison dont les nègres enveniment leurs flèches....	20
	Remarque de Moore.....	Ibid.
	Mariage et cérémonies qui le précèdent dans le pays de Fouta.....	Ibid.
	Sorte de baptême qui y est en usage.....	22

CHAPITRE VII.

Divers voyages faits au pays de Bolmberre, ou de Sierra de los Leones, appelé vulgairement Sierra-Leone.

DATES		PAGES.
	Introduction	23
	Noms des voyageurs, et époques de leurs séjours à Sierra-Leone	Ibid.

§ I.

Voyage de Finch à Sierra-Leone.

1607	Description et latitude de la baie de Sierra-Leone.	24
	Residence et revenus du roi	25
	Costumes et modes des habitants	Ibid.
	Leurs maisons, leurs meubles et leurs armes	26
	Cérémonies religieuses et civiles	27
	Nation d'antropophages	Ibid.
	Productions naturelles du pays	Ibid.
	Passion des hommes et des femmes pour le tabac	28
	Abondance des fruits dans cette contrée	Ibid.
	Manzanilles. — Beninganions. — Cardamome. — Beguil	29
	Espèce de hêtre dont le fruit sert à empoisonner les flèches	Ibid.
	Autres espèces de hêtre	30
	Culture des patates et du coton. — Bois de kambe	Ibid.
	Poivre de Guinée. — Graminée appelé pène par les nègres	Ibid.
	Noix de kola et ses propriétés	31
	Cherté de ce fruit. — Conjectures sur la contrée qui le produit	32
	Description de l'arbre qui le porte, suivant Barbot	33
	Opinion de Labat	Ibid.
	Huîtres de la baie de Sierra-Leone	34
	Poissons dont elle abonde	Ibid.
	Oiseaux de la côte	35
	Animal nommé escarboucle	Ibid.
	La baie ne fournit que des vivres	36

§ II.

Voyage à Sierra-Leone, par Villault de Bellefond.

DATES.		PAGES.
1666	Nom que les Maures donnent à cette contrée.....	36
	Baie de France.....	Ibid.
	Tentative de Villault pour visiter une source d'eau fraîche.....	37
	Royaumes de Bulom et de Bourré.....	Ibid.
	Productions du pays.— Nourriture des habitants..	ibid.
	Abondance des animaux.—Guerre des Maures contre les singes et les éléphants.....	38
	Détails sur la ville de Bourré.....	39
	Condition des femmes dans ce pays.....	Ibid.
	Maisons et usages de l'île de Saint-André.....	Ibid.
	Religion des habitants.....	40
	Commerce.....	41
	Noms divers de la rivière de Sierra-Leone.....	Ibid.
	État du comptoir anglais en 1666.....	42

§ III.

Voyage de Sierra-Leone, par Jean Barbot.

1678	Incertitude des voyageurs sur les bornes de cette contrée.....	42
	Malignité de son climat.....	43
	Peuples qui l'habitent.....	Ibid.
	Histoire de leurs guerres.....	44
	Royaume de Quoja.— Villages de Tombey et de Bagos.....	45
	Situation des royaumes de Bourré et de Bolm ou Bulom.....	46
	Description des montagnes de Sierra-Leone.....	Ibid.
	Latitude et situation du cap Tagrin.....	47
	Erreur des cartes hollandaises.....	Ibid.
	Remarques sur les marées et les vents de la baie de Sierra-Leone.....	Ibid.
	Renseignements sur le cours du Mitomba.....	48
	Iles de Cogu, de Tasso et de Bense.....	Ibdi.
	Fort anglais situé dans cette dernière île.....	49

DATES.		PAGES.
	État de cet établissement en 1704	49
1664	Sort de deux autres forts anglais	50
1678	Comptoir portugais de Domdomuch	Ibid.
	Rivières qui se perdent dans celle de Sierra-Leone.	Ibid.
	Villages et habitants de cette contrée	51
	Résidence du capitaine Jean Thomas	Ibid.
	Situation de la baie de France	52
	Corruption des eaux de la fontaine au commencement de la saison des pluies	53
	Droits pour le bois et l'eau	Ibid.
	Productions naturelles du pays	Ibid.
	Animaux.— Singes monstrueux	54
	Leur adresse pour manger les huîtres	Ibid.
	Oiseaux et poissons	55
	Forêts et bois de construction	56
	Couleur et usages des habitants	Ibid.
	Leur caractère et leur intelligence	57
	Éducation des filles.— Mariage	Ibid.
	Langue du pays	58
	Européens qui fréquentent la rivière.— Commerce.	Ibid.
	Formes du gouvernement chez les Capez et les Combas	59
	Costumes singuliers de leurs avocats	60
	Élections des saltatesquis ou conseillers	Ibid.
	Ordre de succession au trône	61
	Les rois sont enterrés sur les chemins qui conduisent à la capitale	Ibid.
	Cérémonies funèbres	62
	Conversion du roi Fatima, en 1607	Ibid.
	Gris-gris et fétiches	Ibid.
	Vénération des habitants pour les noms d'Abraham, d'Isaac et de Jacob	63
	On ne trouve point de mahométans dans tout le pays de Sierra-Leone	Ibid.

§ IV.

Voyage à Sierra-Leone, par Atkins.

1721	Arbre qui fait reconnaître le cap de Sierra-Leone.	64
	Vie de quelques marchands anglais	Ibid.
	Prix de l'ivoire et des esclaves	65

DATES.		PAGES.
1721	Histoire d'un nègre de distinction réduit en esclavage	66
	Haies de mangliers	67
	Description de la manatée	Ibid.
	Manière dont les nègres la prennent	68
	Description du crocodile ou alligator	Ibid.
	Combat d'un matelot anglais avec un de ces monstres	69
	Requin de l'embouchure de la rivière	Ibid.
	Poissons qui les accompagnent	70
	Voracité du requin	Ibid.
	Autres poissons de la baie de Sierra-Leone	71
	Le dix-livres. — La vieille. — Le cavallo	Ibid.
	Le barricado. — Le suceur. — Le chat. — Huîtres extraordinaires	72
	Épaisseur des bois. — Lougans et lollas	Ibid.
	Fruits divers du pays	73
	Paresse des nègres	74
	Produit extraordinaire du riz	Ibid.
	Infirmité commune à la plupart des habitants	Ibid.
	Condition des femmes. — Leur laideur	75
	Maisons et meubles	Ibid.
	Émigrations des nègres	76
	Nids des cubalos	Ibid.
	Onction pratiquée par les nègres	77
	Description de la civette	Ibid.
	Palavers ou assemblées judiciaires	Ibid.
	Singulière punition	Ibid.
	Danses et musique	78
	Atkins rend visite au seigneur Joseph	Ibid.
	Son zèle pour le christianisme	79
	Animaux incommodes	80
	Réception que le seigneur Joseph fait aux Anglais	Ibid.
	Politesse des dames du pays	81
	Religion et gris-gris	Ibid.

§ V.

Observations de Labat sur Sierra-Leone.

	Opinion de Labat sur la rivière et le pays de Sierra-Leone	82
	Noms des rivières qui se perdent dans la baie	Ibid.
	Canaux de la grande rivière	83

DATES.		PAGES.
1721	Tradition des habitants sur l'établissement des Normands dans ces parages	83
	Salubrité de l'air de Sierra-Leone	84
	Description de la ville de Bourré	Ibid.
	Lits et armes des nègres	85
	Palais du roi	86
	Beauté des habitants	Ibid.
1666	Conversion d'un roi de Bourré	87
	Obstacles qui s'opposent à celle de ses sujets	Ibid.
	Productions du pays	88
	Instinct et abondance des singes	89
	Produit du commerce	90
	Incertitude sur le pays qui fournit l'or	Ibid.
	Étendue du commerce des Mandingues	91

LIVRE VI.

RÉSUMÉ DES OBSERVATIONS FAITES PAR LES PREMIERS VOYAGEURS, AU LONG DES CÔTES D'AFRIQUE, DEPUIS LE CAP BLANC JUSQU'A SIERRA-LEONE.

CHAPITRE I.

Observations sur le commerce des Européens dans la Gambie.

	Introduction	92
1719	Tentative des Français pour exclure les autres nations de la rivière de Gambie	93
	Marine du commerce de Jamesfort	Ibid.
	Choix des facteurs. — Leur impunité	94
1732	Moyens employés par la compagnie pour rétablir le commerce	Ibid.
	Droits du roi de Barra	95
	Opinion de Moore sur Jamesfort	Ibid.
	Détails sur les produits du commerce de la Gambie	96
	Renseignements sur le pays qui produit l'or	97
	Chaînes d'esclaves conduites par des marchands mandingues	Ibid.
	Fâcheuses conséquences de la traite des nègres	98

DATES. PAGES.

1732 Commerce de l'ivoire..... 99
Commerce de la cire. — Préparation qu'elle reçoit des Mandingues..... 100
Efforts des Anglais pour étendre la traite de la gomme..... 101
1733 Voyage de Hull. — Il découvre un pays fertile... Ibid.
Voyage de deux Maures dans l'intérieur..... 102
1735 Hull veut se rendre par terre à la forêt de gommiers. — Obstacles qui l'arrêtent..... Ibid.
Mauvais succès du messager qu'il y envoie..... 103
Arbre qui produit le sang-de-dragon..... 104
Avantages que l'Angleterre pourrait retirer du commerce de la gomme..... Ibid.
Alkade chargé de défendre les intérêts des blancs. 105
Droits de ce magistrat..... Ibid.
Explication du mot barre..... Ibid.

§ II.

Commerce des Français et des Portugais sur la rivière de Gambie.

Commerce du comptoir français d'Albreda..... 106
Transaction de 1724 entre les Français et les Anglais..... 107
Dépendance du comptoir d'Albreda..... Ibid.
Établissements portugais au long de la Gambie.... Ibid.
Le seigneur Antonio Vas..... 108
Origine des Portugais noirs..... Ibid.
Leur religion et leurs usages..... 109
Observations de Labat sur le même sujet..... 110
Services qu'ils rendent aux Européens..... 111
Jalousie des Anglais..... Ibid
Opinion de Le Maire sur les Portugais noirs..... 112

CHAPITRE II.

Observations sur les Jalofs, particulièrement sur ceux qui sont voisins de la Gambie.

DATES. PAGES.

Bornes de la Sénégambie..... 112
Combien l'intérieur de l'Afrique était peu connu.. 113
Division générale des peuples qui l'habitent..... Ibid.

§ I.

Usages et mœurs des Jalofs.

Noms divers des Jalofs..... 115
Leur couleur et leur figure..... Ibid.
Opinions diverses des auteurs sur la physionomie des nègres..... 116
Leur caractère suivant Barbot..... Ibid.
Ils sont enclins à voler..... 117
Histoire d'un père qui voulut vendre son fils..... 118
Ils se vendent eux-mêmes dans les temps de famine. 119
Leur croyance aux sorciers..... Ibid.
Ignorance des interprètes nègres..... Ibid.
Hospitalité et pauvreté des nègres..... 120
Formes diverses de gouvernement..... Ibid.
Pouvoir absolu du damel..... 121
Respect des peuples pour sa personne..... 122
Simplicité des rois de la Gambie..... 123
Audience du roi de Joale..... 124
Présents qu'on fait aux rois nègres..... Ibid.
Remarque de Labat sur l'avidité de ces princes.... 125
Exemples de cette avidité..... 126

§ II.

Noblesse, magistrats et milice des Jalofs. Caractère de plusieurs rois.

Magistrats et officiers des Jalofs..... 127
Office de l'alkaire..... Ibid.

DATES. PAGES.

Autres officiers subalternes..... 128
Supériorité du gouvernement des nègres de la côte. Ibid.
Prompte exécution de la justice. — Épreuve du feu. 129
Injustice du damel..... 130
Causes et préparatifs des guerres..... 131
Armes de la cavalerie..... Ibid.
Armes de l'infanterie..... 132
Leurs combats..... Ibid.
Leurs traités de paix..... 133
Pauvreté du brac, roi d'Hoval..... Ibid.
Passion du damel pour l'eau-de-vie..... 134
Autorité du roi de Barsalli..... 135
Son costume..... Ibid.
Portrait du prince qui régnait en 1732..... 136
Il vend ses propres sujets pour avoir de l'eau-de-vie. 137
Boumeys ou gouverneurs de provinces..... Ibid.
Ferbro ou premier ministre..... 138
Cruauté du roi de Barsalli..... Ibid.
Portrait du Boumey Haman Scaka..... Ibid.
Beauté de son cheval..... 139
Autorité de la sœur du roi..... 140

CHAPITRE III.

Foulis, ou Foulahs, qui habitent les bords de la Gambie. Leur figure, leurs habits, leur gouvernement, leurs villes et leur caractère.

Couleur des Foulis de la Gambie..... 141
Leur vie errante..... Ibid.
Travaux des femmes..... 142
Vexations des Mandingues..... 143
Remarques de Moore sur les Foulis..... Ibid.
Douceur de leur gouvernement..... Ibid.
Ils ne cultivent la terre que pour leurs besoins.... 144
Leur bonté et leur hospitalité..... Ibid.
Leurs armes. — Leur religion..... 145
Leur industrie pour élever les bestiaux..... Ibid.
Leur superstition..... 146
Ils fabriquent eux-mêmes leurs vêtements..... Ibid.
Leurs chasses..... 147

CHAPITRE IV.

Nation des Mandingues.

DATES. PAGES.

Cette nation est plus sociable qu'on ne l'a cru..... 148
Son caractère enjoué..... Ibid.
Armes des Mandingues..... 149
Leur zèle pour le mahométisme..... Ibid.
Leur industrie..... 150
République de Gulam..... Ibid.
Témoignage de Labat favorable à cette nation.—
Opinion contraire de Jobson..... Ibid.
Combats singuliers des Mandingues..... 151
Leur manière de se saluer..... Ibid.
Usage bizarre introduit dans les marchés..... 152
Leur nez plat et leurs grosses lèvres..... Ibid.
Première éducation des enfants..... 153
Maladies des Mandingues..... Ibid.
Ver dangereux..... Ibid.
Occupation des femmes..... 154
Condition des esclaves domestiques..... Ibid.
Souverains qui occupent les deux rives de la Gambie. 155
Rois qui leur sont soumis..... 156
Dignités principales de ces états..... 157
Femmes et concubines des princes..... Ibid.
Cérémonial de l'audience du roi..... 158
Manière dont le roi de Cassan recevait les Anglais. Ibid.
Seigneurs particuliers et leurs droits..... 159
Manière cruelle de faire des esclaves..... 160
Évaluations des revenus annuels du roi de Barra... 161
Conseil secret du roi de Baol..... Ibid.
Fonctions de l'alquier..... 162

CHAPITRE V.

Résumés des observations des premiers voyageurs sur les usages dominants et les caractères communs aux différents peuples de la Sénégambie.

§ I.

Couleur des nègres.

DATES. PAGES.

Observations générales sur les remarques des divers voyageurs..... 163
Doutes sur la cause de la couleur des nègres..... 164
Observations de Labat..... Ibid.

§ II.

Vêtements et nourriture des nègres.

Habillement des hommes..... 165
Habillement des femmes..... 166
Récits divers des voyageurs sur le même sujet..... 167
Temps des repas. — Leur frugalité..... 168
Préparation du sanglet..... 170
Couscous. — Son usage dans les voyages..... 171
Manière de manger des nègres..... Ibid.
Recit de Jannequin sur le même sujet..... 172

§ III.

Mœurs et usages des nègres.

Contradictions des voyageurs concernant le mariage des nègres..... 173
Récits des différents auteurs..... 174
Présents que le mari fait au père de sa femme..... 176
Sagesse des jeunes négresses, suivant Jannequin.... 177
Le nombre des femmes est illimité chez les nègres. Ibid.
Condition des femmes mariées..... 178

DATES. PAGES.

Punition des adultères..... 179
Jalousie des nègres..... Ibid.
Ils prostituent leurs femmes aux blancs..... 180
Passion des négresses pour les Européens..... 181
Leurs travaux domestiques..... Ibid.
Accouchements faciles des femmes nègres..... 182
Manière dont elles portent leurs enfants..... 183
Cause présumée de l'aplatissement du nez des nègres..... Ibid.
Tendresse des mères pour leurs enfants..... 184
Modestie affectée des jeunes filles..... Ibid.
Abstinence des femmes après leur accouchement.. 185
Cérémonies des funérailles..... 186
Folgar qui les précède..... Ibid.
Usage observé à la mort des rois et des grands..... 187
Description de l'enterrement d'un seigneur..... Ibid.
Droits des parents à l'héritage du mort..... 188
Passion des nègres pour la musique..... Ibid.
Leurs différents instruments..... 189
Description du balafo..... 191
Même instrument décrit par Labat..... 193
Condition des guiriots..... 194
Vanité des nègres..... Ibid
Largesses qu'ils prodiguent aux guiriots..... 195
Chansons de ces derniers. — Leur richesse..... 196
Ils ne reçoivent pas les honneurs de la sépulture.... Ibid.
Danses des négresses..... 197
Opinion de Brüe sur cet amusement..... 198
Lutte des nègres..... 199
Leur habileté pour la pêche..... 200
Leurs almadies et leurs instruments..... 201
Grande pêche dans le Sénégal..... 202
Mets singulier préparé avec une sorte de poisson.. 203
Adresse des nègres à tirer l'arc..... Ibid.
Chasse de l'éléphant..... 204
Divers metiers exercés par les nègres..... 205
Habileté des forgerons..... 206
Mesure de la barre..... 208
Sepatero, artisan qui fabrique les boîtes à gris-gris. Ibid.
Erreur des nègres sur la composition du drap et du papier..... 209
Art du potier..... Ibid.

DATES. PAGES.

Préparation et teinture du coton..... 210
Étoffes fabriquées par les nègres..... 211
Usage général des nattes..... 212
Marchés des nègres..... 213
Construction des cases..... 214
Distribution intérieure de ces habitations..... 215
Description du palais du damel..... 217
Palais du roi de Cassan..... 218
Maisons des nègres portugais..... Ibid.
Séjour de Brüe dans l'île de Sor..... 219
Pauvreté de l'ameublement des nègres..... 220
Agriculture. — Instrument aratoire..... Ibid.
Temps des travaux..... 221
Saison des semailles..... 222
Fête de la moisson..... Ibid.
Description du labourage..... 223
Paresse des nègres et ses suites..... 224
Ambition d'un marabout..... Ibid.
Famine désastreuse..... 225
Danger des flèches empoisonnées..... Ibid.
Autres armes des nègres..... 226
Composition de leurs armées..... 227
Vigueur et souplesse de leurs chevaux..... Ibid.
Leur grande habileté à monter à cheval..... 228
Différence du récit de Jobson..... 229
Équipement des fantassins..... Ibid.
Expéditions militaires du damel..... 230
Mauvais succès de Bo-Jan dans l'emploi des éléphants..... 231
Désordre des armées des nègres..... 232
Cavalerie du grand brac..... Ibid.
Principales langues de la Sénégambie..... 233
Langage mystérieux des Mandingues..... 234
Réflexions sur l'utilité de l'étude des langues..... 235

TABLE I.

Vocabulaire jalof et fouli..... 236
Nombres jalofs et foulis..... 241
Phrases familières en jalof et en fouli..... 242

TABLE II.

DATES. PAGES.
Vocabulaire mandingue..... 244
Nombres mandingues..... 250

§ IV.

Religions des nègres.

La plupart des nègres ne connaissent que le mahométisme et l'idolâtrie..... 251
Imperfection de leur mahométisme..... 252
Observations de Jobson..... Ibid.
Idée qu'ils se font de Jésus-Christ..... 253
Contradictions des auteurs sur le culte religieux des nègres..... 254
Cérémonies du culte mahométan..... 255
Explication de leurs prières et de leurs gestes..... 256
Époque du ramadan des nègres..... 257
Culte qu'ils rendent à la première lune de l'équinoxe d'automne..... Ibid.
Rigoureuse observation des jeûnes..... 258
Fête du tabasket ou bairam des nègres..... 259
Folgar qui le suit..... 260
Age de la circoncision..... 261
Temps et description de cette cérémonie..... 262
Courage des jeunes nègres dans l'opération..... 264
Libertés qui la suivent..... 265
Circoncision des femmes..... Ibid.
Opinion des Mandingues sur les éclipses de lune... 266
Autres superstitions de ces peuples..... Ibid.
Contradictions des différents voyageurs sur les gris-gris..... 267
Vertus diverses de ces amulettes..... 268
Excuse des marabouts, lorsque le charme vient à manquer..... 269
Manière de porter les gris-gris..... 270
Leur impuissance contre les armes à feu..... 271
Simplicité de quelques Européens..... Ibid.
Le moumbo joumbo..... 172
Secret qu'on exige des initiés..... 273
Indiscrétion et punition du roi de Jagra..... Ibid.

DATES. PAGES.
Manière de vivre des marabouts..... 274
Résidence de leur grand pontife..... Ibid.
Vertus de ces prêtres nègres..... 275
Exemple de leur aversion pour l'eau-de-vie..... 276
Respect qu'ils inspirent même aux rois..... 277
Ils tiennent des écoles publiques..... Ibid.
Leurs livres..... 278
Temps des leçons..... Ibid.
Ignorance du peuple mandingue..... 279
Voyages des marabouts..... Ibid.
Leur commerce..... 280
Leur manière de voyager..... 281

CHAPITRE VI.

Résumés des observations des premiers voyageurs sur l'histoire naturelle de la Sénégambie.

Division générale..... 282

§ I.

Saisons, sol et végétaux.

Division de l'année en deux saisons..... 283
Temps des pluies..... Ibid.
Violence des orages en Afrique..... 284
Température et tornados..... 285
Éclipses de lune..... 286
Cause du débordement des grandes rivières..... Ibid.
Longueur des jours.—Observations météorologiques 287
Insalubrité de l'air et ses suites..... 288
Effet des premières pluies sur la peau et sur les habits..... 289
Fertilité du sol..... 290
Variété et prodigieuse grosseur des arbres..... 291
Espèces de palmier connues par les nègres..... Ibid.
Description du dattier..... 292
Son fruit..... 293
Description du rondier..... 294

PAGES.

Rapport de cet arbre avec le palmetto décrit par Finch..... 295
Bonté du vin de ciprier..... 296
Nature et propriétés du vin de palmier..... Ibid.
Passion des nègres pour cette boisson..... 297
Manière de l'extraire de l'arbre..... 298
Sangle qui sert aux nègres pour monter sur les palmiers..... 299
Description du siboa et du latanier..... 300
Le cotonnier..... 302
Maturité de son fruit..... 303
L'indigo..... Ibid.
Le tabac..... 304
Description du sanaré..... Ibid.
Arbre nommé locuste..... 305
Le calebassier..... Ibid.
Usage des calebasses..... 306
Propriétés curatives de la chair des calebasses..... 307
Le tamarin..... Ibid.
Description de ses fleurs et de ses fruits..... 308
Le kahower.— L'arbre aux singes.—Le bischalo.— Le poawtey. — Le tabakomba..... 309
L'ébénier. — Le pao de sangue..... 310
Le courbari..... 311
Le polon ou fromager..... 312
Ses fleurs et ses fruits..... 313
Le ghelola..... 314
Arbre de l'île de Bifech. — Le savonnier..... Ibid.
Le michery. — Le mahot..... 315
Le figuier sauvage..... Ibid.
Le goyavier..... 316
Orangers et limoniers..... 317
Citronnier de la Casamansa..... 318
Cerisier sauvage trouvé par Moore..... Ibid.
Le quamiay..... 319
Le franc-encens. — Le mandananza. — Le bissy. — Le katy..... Ibid.
Le billagoh.—Le bossy.—Le bonde.—Le millé.—Le bourro.—Le mamo.—Le hoquella.—Le dombok. 320
Le kolach. — Le duy. — Le naucony. — Le dongah. — Le bondou..... 321
Le jaajah ou manglier..... Ibid.

DATES. PAGES.

Huîtres qui s'attachent à ses racines..... 322
Noms de différents fruits dont on ne connaît pas
arbres..... Ibid.
Opinions des divers auteurs sur le bananier..... 323
Description de cette plante..... 324
Sa végétation..... 326
Qualités et forme de son fruit..... 327
Reproduction du bananier..... 328,
Les Espagnols regardent la banane comme le fruit
défendu..... 329
L'ananas. — Le melon d'eau. — L'igname..... 330
Le manioc. — Les patates. — Pourpier et autres
herbes..... 332
Le petit et le grand millet..... 333
Leur culture..... Ibid.
Blé d'Inde..... 334
Blé de Guinée. — Ses variétés..... Ibid.
Préparation du couscous et du sanglet..... 335
La jernotte..... Ibid.
Culture du riz..... 336
Grande variété de fleurs..... Ibid.

CHAPITRE VII.

Quadrupèdes sauvages et privés.

Supériorité des lions du Sénégal et de la Gambie sur
ceux de l'Atlas..... 337
Description de cet animal..... 338
Exemple de son goût pour le sang..... Ibid.
Intrépidité du lion..... 339
Lion mis hors de combat par une mule..... 340
Opinion de quelques naturalistes..... 341
Le lion supporte long-temps la soif..... Ibid.
Manière dont les Maures l'évitent à la chasse..... Ibid.
La vue de cet animal rend les chevaux immobiles
de frayeur..... 342
Aventure du père Joseph Colombet..... 343
Clémence d'un lion de Florence..... Ibid.
Esclaves chrétiens protégés par un lion..... 344
Lionne du fort Saint-Louis..... Ibid.
Chèvre qui met un lion en fuite..... 345

DATES. PAGES.

Animaux qui ne craignent pas de le combattre..... 346
Attaque du lion..... Ibid.
Manière de le prendre..... Ibid.
Usage de sa peau..... 347
Le chacal accompagne le lion, suivant quelques voyageurs..... Ibid.
Férocité du chacal..... Ibid.
Les tigres des voyageurs en Afrique sont des panthères et des léopards..... 348
Description de ces animaux..... Ibid.
Combat d'un tigre contre un troupeau de porcs.... 349
Férocité et grosseur du tigre..... 350
Description du chat-tigre..... 351
Le léopard. — La panthère..... 352
Jeune nègre enlevé par un de ces animaux..... Ibid.
Loups d'Afrique..... 353
Description de l'éléphant..... Ibid.
Les nègres mangent sa chair..... 355
Sa légèreté à la course..... 356
Les nègres ne se servent point de cet animal dans leurs guerres..... 357
Gestation de la femelle..... Ibid.
Nourriture de l'éléphant..... Ibid.
Le tabac l'enivre..... 358
Ses ennemis..... Ibid.
Les éléphants se rassemblent en grandes troupes... 359
Leurs ravages..... 360
Dureté de leur peau..... Ibid.
Histoire d'un éléphant de Mina..... 361
Docilité de l'éléphant. — Durée de sa vie..... 364
Description du buffle..... Ibid.
Vaches sauvages..... 365
Sangliers de la Sénégambie..... 366
Description de la gazelle..... Ibid.
Manière dont les nègres tuent les cerfs..... 367
Animal qui n'a qu'une corne..... Ibid.
Animal singulier du cap Vert..... Ibid.
Bomba ou capivert..... 368
Différentes espèces de singes..... Ibid.
Noms que leur donne Le Maire..... 369
Opinion des nègres sur ces animaux..... Ibid.
Leurs ravages..... 370

DATES. PAGES.

Singes des bois..... 371
L'orang-outang, appelé par les Portugais el selvag; Ibid.
Porc-épic et civette..... 372
Description de la civette par Dapper..... 373
Bourse qui contient le musc..... Ibid.
Manière de l'extraire..... 374
Civettes élevées en Hollande..... Ibid.
Supériorité des civettes de Guinée..... 375
Lièvres et lapins..... 376
Beauté extraordinaire des chevaux de la Sénégambie..... Ibid.
Anes, bœufs et vaches..... 377
Moutons..... Ibid.
Chèvres..... 378
Chiens. — Chauves-souris..... Ibid.
Description de l'hippopotame ou cheval marin.... 379
Usage qu'on fait de ses dents..... 380
Ces animaux sont mal armés..... 381
Erreur des voyageurs qui lui ont donné des griffes.. Ibid.
Leur peau est à l'épreuve des balles..... 382
Danger auquel ils exposent les barques..... 383
Mort d'un facteur anglais causée par un cheval marin..... Ibid.
Il est plus souvent sur terre que dans l'eau..... 384
Manière dont les nègres le surprennent..... Ibid.
Sa nourriture..... Ibid.
Nombre des petits que porte la femelle..... 385
Superstition des nègres d'Angola et du Congo..... Ibid.
Les hippopotames se saignent eux-mêmes..... 386
Grand nombre de ces animaux dans le cours supérieur de la Gambie..... Ibid.
Opinion de quelques naturalistes sur la différence entre le cheval marin et le cheval de rivière..... 387
Opinion de Schouten..... Ibid.
Manatée ou vache de mer..... 388

CHAPITRE VIII.

Oiseaux.

Variété des oiseaux de l'Afrique..... 388
Description du pélican..... 389

DATES. PAGES.
Grandeur de son gosier..... 390
Quatre espèces d'aigles..... Ibid.
Faucons..... 391
Autruche volante..... Ibid.
Description d'un oiseau appelé combbird..... Ibid.
Oies sauvages..... 392
Perdrix. — Pintades. — Perroquets..... Ibid.
Le héron nain. — La nonnette. — Le cormoran. — Le vautour..... 393
L'écouffe. — La demoiselle de Numidie..... 394
Description de cet oiseau donnée par l'académie des sciences..... 395
La trompette..... 396
Le suce-bœuf..... 397
Nouveaux détails sur le quatre-ailes..... Ibid.
Oiseau rare vu par Brüe..... 398
Variété de petits oiseaux..... 399
Les cubalos et leurs nids..... Ibid.
Témoignages de différents voyageurs sur ces oiseaux. 400
Chouettes de la Gambie..... 401
Perdrix..... Ibid.
Description des pintades..... 402
Oiseau appelé wake ou alcaviak..... 403
Faucon du lac d'Eutan..... 404
Grosseur des cailles de la Gambie..... Ibid.
Pigeons sauvages. — Cigogne d'Afrique..... Ibid.
Oiseau sans jambes. — Abondance des parakitos... 405

CHAPITRE IX.

Reptiles terrestres et amphibies.

Description du guana..... 405
Lézards monstrueux..... 406
Caméléons..... 407
Changement de leurs couleurs..... Ibid.
Observations de Bosman sur ces animaux..... 408
Remarques d'Arthus..... 409
Diverses espèces de serpent..... Ibid.
Les Serères s'en nourrissent..... 410
Description diverses du crocodile..... Ibid
Sa force, sa hardiesse et son avidité..... 412

PAGES.

Sa nourriture et sa grosseur..... 413
Contradictions des voyageurs sur son naturel..... 414
Exemple de sa voracité..... Ibid
Manière dont les nègres l'attaquent..... 415
Quelques exemples de la douceur de cet animal.... 416
Ponte des femelles..... 417
Odeur de musc qu'ils répandent..... Ibid.
Espèce de crocodile nommée ligans..... Ibid.
Tortues vertes de la baie d'Arguim..... 418
Bonté de leur chair..... Ibid.
Ponte de ces animaux..... 419
Grenouilles de la Gambie..... 420

CHAPITRE X.

Poissons et monstres marins.

Deux espèces de marsouin..... 420
Détails anatomiques extraits de Le Maire..... 421
Prodigieuse grosseur des baleines..... Ibid.
Le souffleur. — Les lamiers..... 422
Description du requin..... Ibid.
Exemples de la voracité de ce poisson..... 424
Observations de Bosman..... 425
Petits poissons qui accompagnent les requins..... 427
Le suceur..... Ibid.
Le pantouflier ..... Ibid.
Description de la matanée ou lamantin..... 428
Origine de son nom..... 429
Parages qu'elle fréquente..... 430
L'épée. — Le sponton. — La vieille..... 431
Description de la torpille..... 432
Observations de Kolben..... 433
Description de Kempfer..... 434
Opinion de Pline confirmée..... 436
Effet de l'engourdissement causé par ce poisson.. Ibid
Il est sans vertu après sa mort..... 437
Divergences des auteurs sur la torpille..... 438
Carpes de la rivière du Sénégal..... 439
Description du mulet et du barbeau de l'Afrique.. 440
Sorte de pilchard et autres poissons de Rufisque... 441

CHAPITRE XI.

Insectes.

DATES. PAGES.

Nuées de sauterelles..... 442
Description de ces insectes..... Ibid.
Ils servent de nourriture aux Maures..... 443
Mouches. — Fourmis blanches..... 444
Mosquites. — Leurs vives piqûres..... 445
Fourmis des bois. — Abeilles et frelons..... 446
Ruches des nègres de la Gambie..... 447
Chenilles hideuses.....e..... Ibid.
Vers qui s'introduisent dans la chair..... Ibid.
Crabes nommés tourlouroux..... 448

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME IV.

00086027

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 03 December, 2015